

PRIUS v

2012

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Votre concessionnaire Toyota assurera un entretien de qualité et vous fournira toute l'assistance nécessaire.
S'il n'y a pas de concessionnaire Toyota près de chez vous, téléphonez au numéro suivant:

■ **CONDUCTEURS EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS**

- Aux États-Unis (continent) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- À Hawaii:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ **CONDUCTEURS CANADIENS**

- Au Canada ou aux États-Unis (continent):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou **1-888-869-6828** (appel gratuit)

Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos sites Web.

- États-Unis (continent): **www.toyota.com**
- Hawaii: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2012 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

TABLE DES MATIÈRES

1	**Avant de conduire**	Informations sur le système hybride, ainsi que sur le réglage et l'utilisation d'accessoires tels que les verrous de portière, les rétroviseurs et la colonne de direction
2	**Pendant la conduite**	Informations sur la conduite et l'arrêt du véhicule, ainsi que sur la conduite préventive
3	**Caractéristiques intérieures**	Climatiseur, système audio et autres caractéristiques intérieures visant au confort pendant la conduite
4	**Entretien et nettoyage**	Nettoyage et protection de votre véhicule, opérations d'entretien à réaliser soi-même et informations sur l'entretien
5	**En cas de problème**	Mesures à prendre en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident
6	**Caractéristiques du véhicule**	Informations détaillées sur le véhicule
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans ce manuel

1 Avant de conduire

1-1. Système hybride
Caractéristiques du système hybride 30
Précautions relatives au système hybride 36
Écran de contrôle/de consommation d'énergie 42
Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride 52

1-2. Informations sur les clés
Clés 55

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières
Système Smart key 58
Télécommande 74
Portières 76
Hayon 82

1-4. Composants réglables (sièges, rétroviseurs, volant)
Sièges avant 88
Sièges arrière 92
Appuis-tête 97
Ceintures de sécurité 99
Volant 111
Rétroviseur intérieur 112
Rétroviseurs extérieurs 114

1-5. Ouverture et fermeture des glaces
Glaces assistées 116

1-6. Remplissage du réservoir
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant 119

1-7. Système antivol
Système d'immobilisation du moteur 123
Étiquettes antivol (pour les États-Unis)..... 125

1-8. Informations sur la sécurité
Posture adaptée à la conduite 126
Coussins gonflables SRS 128
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 142
Dispositifs de retenue pour enfants 148
Installation du dispositif de retenue pour enfants 153

2 Pendant la conduite

2-1. Procédures liées à la conduite

Conduite du véhicule 168
Contacteur “POWER” (allumage)..... 182
Mode de conduite EV..... 189
Transmission hybride..... 192
Levier de commande des clignotants..... 201
Frein de stationnement 202
Klaxon 203

2-2. Bloc d’instrumentation

Jauges et compteurs..... 204
Voyants et lampes témoins 215

2-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces avant

Contacteur des phares..... 220
Commutateur des phares antibrouillards 228
Essuie-glaces et lave-glace avant..... 230
Essuie-glace et lave-glace arrière 234
Contacteur de lave-phares..... 237

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse..... 238
Régulateur de vitesse dynamique à radar 242
Systèmes d’assistance à la conduite..... 260
Dispositif d’assistance pour démarrage en pente..... 265
PCS (système de sécurité préventive) 268

2-5. Informations sur la conduite

Charge et bagages..... 276
Limites de charge du véhicule..... 282
Conseils pour la conduite en hiver 283
Traction d’une remorque 288
Remorquage avec les 4 roues au sol..... 289

3 Caractéristiques intérieures

3-1. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Climatiseur automatique 292
Utilisation des contacteurs au volant de commande de la température 305
Contacteur du désembueur de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs..... 307

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 308

3-3. Utilisation de l'éclairage intérieur

Liste des éclairages intérieurs 313
• Éclairage intérieur 314
• Éclairage de lecture 315

3-4. Utilisation des rangements

Liste des rangements 317
• Boîtes à gants 319
• Bloc central..... 320
• Porte-gobelets 321
• Porte-bouteilles 323
• Compartiments auxiliaires 324
• Vide-poches de portière 325
• Porte-cartes..... 325

3-5. Autres caractéristiques intérieures

Pare-soleil..... 326
Miroirs de pare-soleil 327
Montre de bord 328
Prises de courant..... 329
Sièges chauffants 331
Accoudoir..... 333
Écrans pare-soleil du toit panoramique 334
Tapis protecteurs..... 338
Caractéristiques du compartiment de charge... 340
Ouvre-porte de garage 344
Safety Connect..... 352

4 Entretien et nettoyage

4-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 360
Nettoyage et protection de l'habitacle 364

4-2. Entretien

Procédures d'entretien 367
Entretien général 370
Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution 374

4-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même 375
Capot 379
Positionnement d'un cric rouleur 382
Compartiment moteur 385
Batterie de 12 volts 397
Pneus 403
Pression de gonflage des pneus 413
Roues 417
Filtre du climatiseur 421
Pile de la clé à puce 424
Vérification et remplacement des fusibles 426
Ampoules 438

5 En cas de problème

5-1. Informations essentielles

Feux de détresse 456
Si votre véhicule doit être remorqué 457
Si vous croyez qu'il y a un problème 464

5-2. Procédures en cas d'urgence

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit 465
En cas de crevaison 486
Si le système hybride ne démarre pas 501
Si vous perdez vos clés 503
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 504
Si la batterie de 12 volts est déchargée 506
Si votre véhicule surchauffe 512
Si votre véhicule est bloqué 517
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 519

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 522

Renseignements sur le carburant 534

Renseignements sur les pneus 538

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 553

6-3. Initialisation

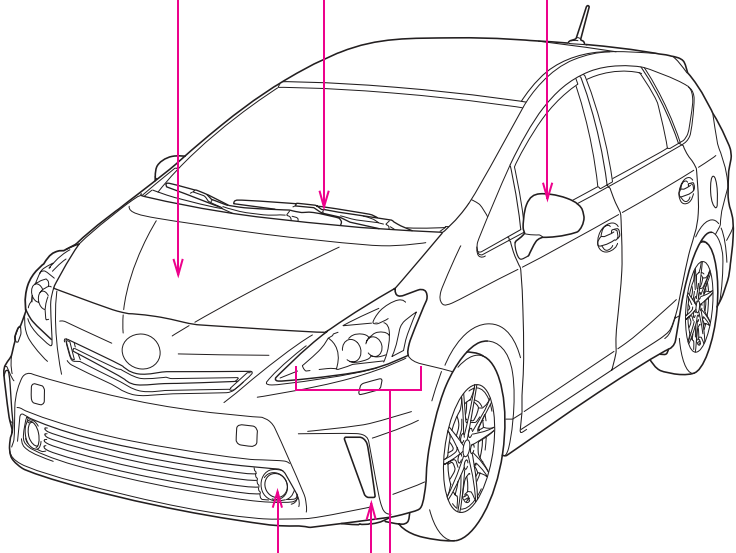
Éléments à initialiser 561

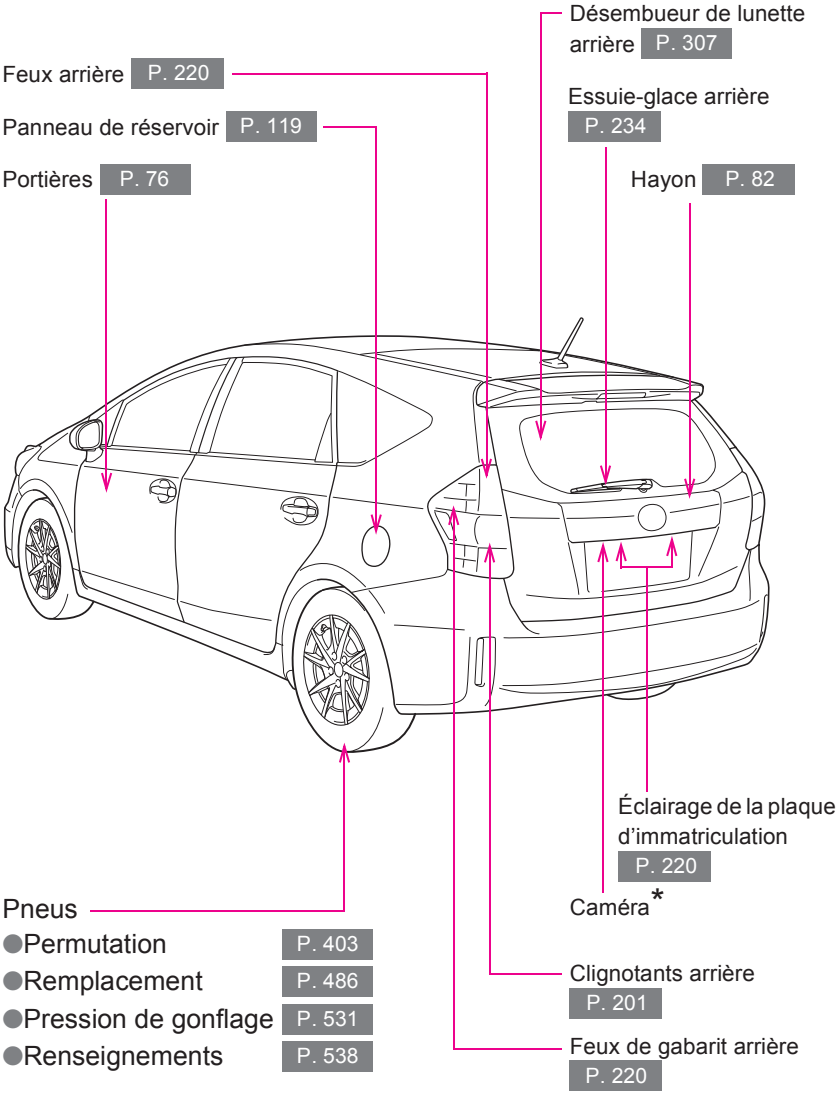
Index

Liste d'abréviations 564

Index alphabétique 566

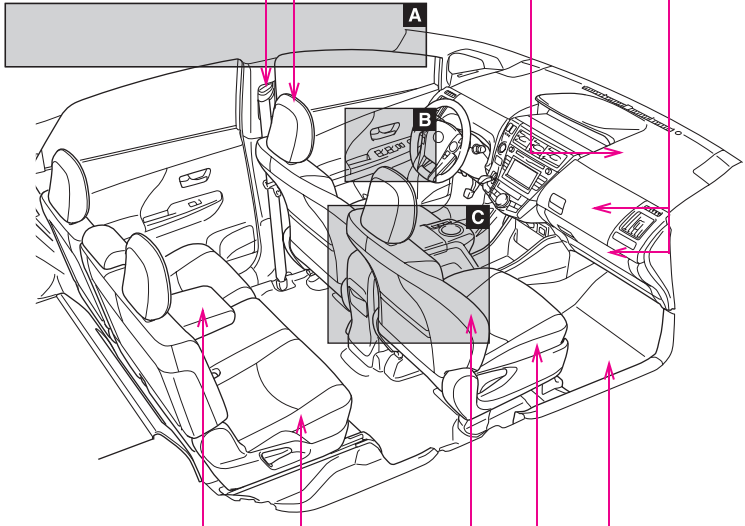
Que faire si... 578


Essuie-glaces avant P. 230
Capot P. 379
Rétroviseurs extérieurs P. 114
Phares antibrouillards* P. 228
Phares de jour*
et feux de croisement P. 220, 225
Feux de stationnement P. 220
Feux de gabarit avant P. 220
Clignotants avant P. 201



* : Si le véhicule en est doté

* : Consultez le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage" ou le "Système de navigation Manuel du propriétaire".



Appuis-tête P. 97

Ceintures de sécurité P. 99

Coussin gonflable SRS du passager avant P. 128

Boîtes à gants P. 319

Accoudoir* P. 333

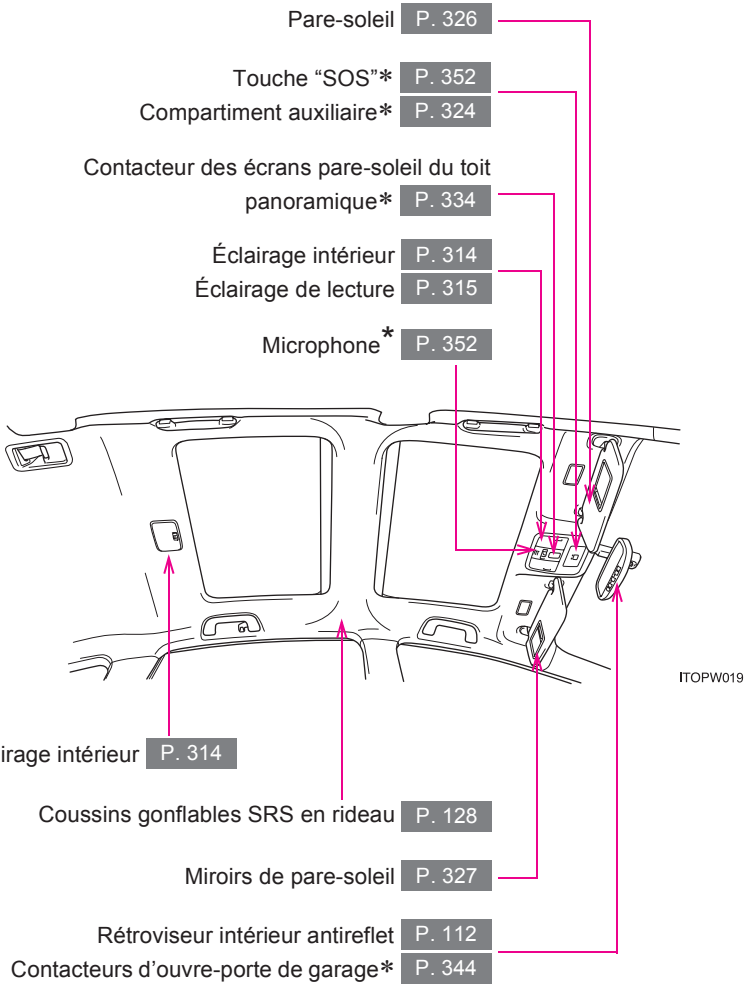
Sièges arrière P. 92

Coussins gonflables SRS latéraux P. 128

Tapis protecteur P. 338

Sièges avant P. 88

A



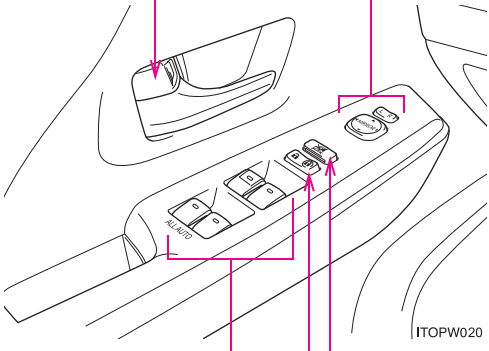
* : Si le véhicule en est doté

* : Consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage” ou le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

B

Commutateurs des rétroviseurs extérieurs P. 114

Bouton intérieur de verrouillage P. 76



Contacteur de verrouillage des glaces P. 116

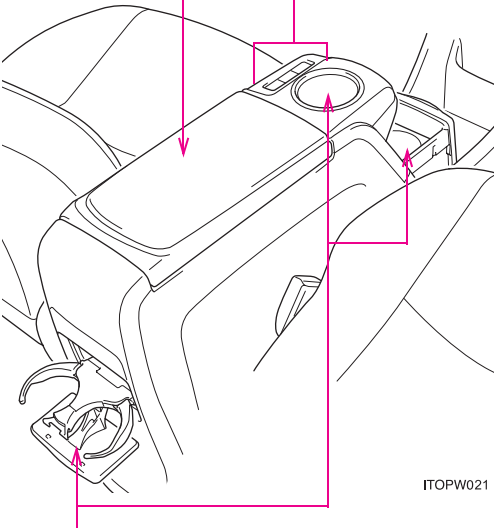
Contacteur de verrouillage des portières P. 76

Contacteurs de glaces assistées P. 116

C

Contacteur du mode de conduite EV P. 189
Contacteur du mode de conduite Eco P. 194
Contacteur du mode Power P. 194

Bloc central P. 320



Porte-gobelets P. 321

Bloc d'instrumentation

Coussin gonflable SRS du conducteur P. 128

Klaxon P. 203

Contacteur des phares P. 220

Levier de commande des clignotants P. 201

Commutateur des phares antibrouillards P. 228

Porte-cartes P. 325

Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant P. 230

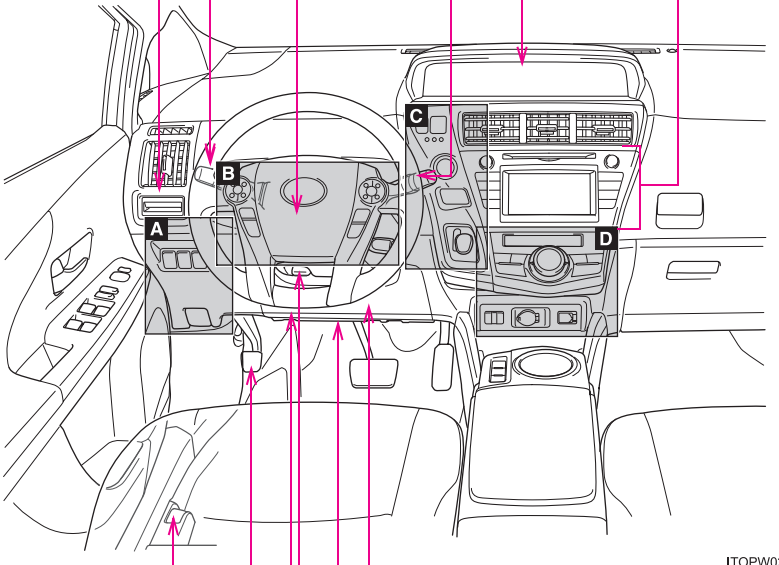
Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace arrière P. 234

Jauges et compteurs P. 204

Écran d'informations de croisière P. 208

Système de navigation*1

Système audio*2 P. 308



ITOPW022a

Coussin gonflable SRS de protection des genoux P. 128

Contacteur de désactivation du freinage à action préventive* P. 269

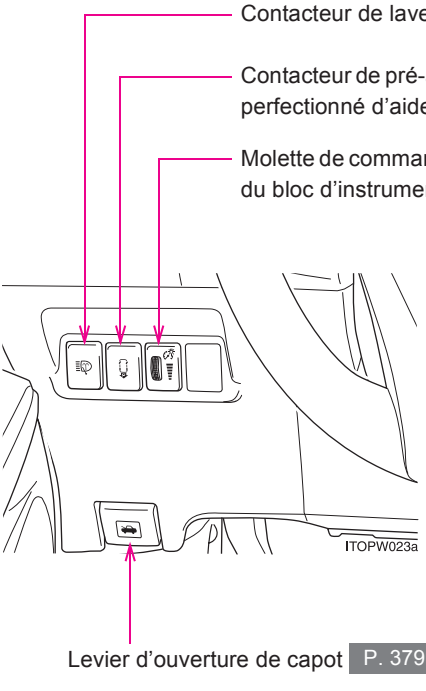
Levier de commande de la direction inclinable et télescopique P. 111

Commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus P. 405

Pédale de frein de stationnement P. 202

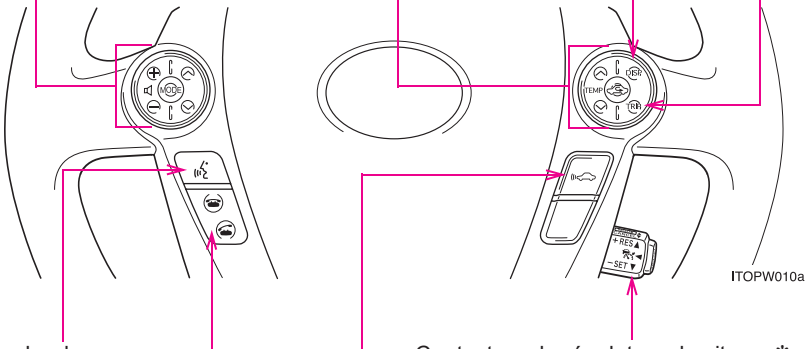
Dispositif d'ouverture du panneau de réservoir P. 119

A



* : Si le véhicule en est doté
*1 : Consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".
*2 : Consultez le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage".

B



Touche "TRIP" P. 207

Contacteurs de commande à distance de la température P. 305

Touche "DISP" P. 207

Contacteurs de la télécommande du système audio*

Touche de communication*

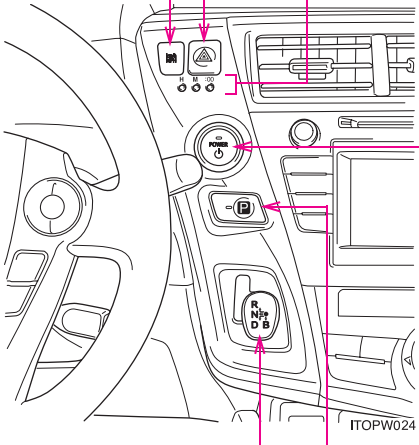
Contacteurs téléphoniques*

Contacteur du régulateur de vitesse* P. 238

Contacteur de commande du régulateur de vitesse dynamique à radar* P. 242

Touche de distance de véhicule à véhicule* P. 242

C



Touche MPH/km/h P. 206

Interrupteur de feux de détresse P. 456

Touches de réglage de la montre de bord P. 328

Sélecteur de vitesses P. 192

Contacteur de position P P. 195

Contacteur “POWER” (allumage) P. 182

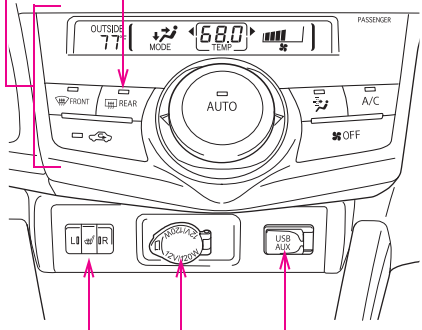
* : Si le véhicule en est doté

* : Consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage” ou le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

D

Climatiseur P. 292

Désembueurs de la lunette arrière
et des rétroviseurs extérieurs P. 307



ITOPW025

Port AUX/Port USB*

Prise de courant P. 329

Commutateurs des sièges chauffants* P. 331

* : Si le véhicule en est doté

* : Consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage” ou le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

À titre d'information

Manuel principal du propriétaire

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. C'est pourquoi vous pourriez parfois trouver des explications se rapportant à des équipements qui ne sont pas installés sur votre véhicule.

Toutes les caractéristiques contenues dans ce manuel sont à jour au moment de son impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota l'oblige à se réserver le droit de procéder à tout moment et sans préavis à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule illustré peut être différent du vôtre en ce qui concerne la couleur et l'équipement.

Bruit provenant de dessous le véhicule après avoir coupé le système hybride

Cinq heures environ après que le système hybride a été coupé, il est possible que vous entendiez pendant quelques minutes un bruit qui provient de dessous le véhicule. Il s'agit du système de vérification d'absence de fuites de carburant par évaporation, et ce n'est pas le signe d'une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modifications de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché une gamme importante de pièces détachées et d'accessoires destinés aux véhicules Toyota mais qui ne sont pas d'origine. Toyota ne garantit pas ces produits et n'est pas responsable de leurs performances, ni de leur réparation ou de leur remplacement. De plus, Toyota n'est pas responsable des dommages qu'ils pourraient occasionner à votre Toyota, ni des effets préjudiciables qu'ils pourraient lui causer.

Ce véhicule ne doit subir aucune modification impliquant des produits d'une origine autre que Toyota. Toute modification apportée avec des produits d'origine autre que Toyota risque d'affecter les performances, la sécurité ou la longévité du véhicule et de contrevenir à la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de fonctionnement résultant de ces modifications sont susceptibles de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un émetteur-récepteur radio

L'installation d'un émetteur-récepteur radio dans votre véhicule est susceptible de perturber le fonctionnement de systèmes électroniques tels que :

- Système d'injection de carburant multipoint/système d'injection de carburant multipoint séquentielle
- Régulateur de vitesse
- Freins antiblocage
- Coussins gonflables SRS
- Dispositif de tension des ceintures

Informez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota sur les précautions à prendre et les instructions spéciales à suivre pour l'installation.

Les pièces et les câbles à haute tension des véhicules hybrides émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence traditionnels ou que les appareils électroniques domestiques, malgré leur blindage électromagnétique.

La réception de l'émetteur-récepteur radio pourrait être accompagnée de bruit indésirable.

Enregistrements des données du véhicule

Votre véhicule Toyota est doté de plusieurs ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines informations, par exemple :

- Régime moteur
- Vitesse du moteur électrique (vitesse du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État des freins
- Vitesse du véhicule
- Position de changement de vitesse
- État de la batterie hybride (batterie de traction)

Les données enregistrées varient selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées. De plus, ces ordinateurs n'enregistrent pas les conversations et les sons, ni les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces ordinateurs pour diagnostiquer des défaillances, effectuer des tâches de recherche et de développement, et améliorer la qualité.

Toyota ne communiquera les données enregistrées à un tiers que dans les cas suivants :

- Si le propriétaire du véhicule ou le locataire (si le véhicule est loué) a donné son accord
- En réponse à une demande officielle de la part de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Pour être utilisées par Toyota en cas de poursuites judiciaires
- À des fins de recherches dans lesquelles des données ne sont pas liées à un véhicule ni à un propriétaire particulier

● Utilisation des données recueillies par le biais de Safety Connect (États-Unis [continent] uniquement)

Si votre véhicule Toyota est doté de la technologie Safety Connect et que vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat de service d'abonnement télématique Safety Connect pour en savoir davantage au sujet des données recueillies et de leur utilisation.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but premier d'un EDR est d'enregistrer des données qui permettront de mieux comprendre comment les différents systèmes du véhicule se sont comportés, lors de certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. L'EDR est conçu pour enregistrer les données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte période, habituellement 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données comme :

- la manière dont fonctionnaient les différents systèmes de votre véhicule ;
- le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et du passager ;
- le cas échéant, l'importance de l'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein par le conducteur ; et
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE : L'EDR de votre véhicule n'enregistre des données qu'en cas d'accident notable ; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (par ex. nom, sexe, âge et lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, notamment les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR aux données d'identification personnelles relevées habituellement lors d'une enquête d'accident.
Pour lire les données enregistrées par l'EDR, un équipement particulier est requis, et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties qui possèdent l'équipement nécessaire, notamment les forces de l'ordre, peuvent lire les données si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne communiquera les données enregistrées par un EDR à un tiers que dans les cas suivants :

- Si le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord
- En réponse à une demande officielle de la part de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Pour être utilisées par Toyota en cas de poursuites judiciaires

Cependant, au besoin, Toyota peut prendre les décisions suivantes :

- Utiliser ces données pour ses recherches en matière de sécurité des véhicules
- Communiquer ces données à un tiers à des fins de recherche sans dévoiler aucun détail sur le véhicule ni sur son propriétaire

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et de tension des ceintures qui équipent votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité encore opérationnels, ils risquent de provoquer un accident comme, par exemple, un incendie. Veillez à ce que les coussins gonflables SRS et les dispositifs de tension des ceintures soient retirés et mis au rebut dans un atelier de réparation agréé ou chez votre concessionnaire Toyota avant de mettre le véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Ils peuvent devoir être manipulés délicatement,
voir www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des composants pouvant contenir du perchlorate. Les coussins gonflables, les dispositifs de tension des ceintures de sécurité et les piles de la télécommande peuvent appartenir à cette catégorie de composants.

⚠ ATTENTION

■ Précautions générales pendant la conduite

Conduite avec facultés affaiblies : Ne conduisez jamais votre véhicule si vos facultés sont affaiblies par la consommation d'alcool ou de drogues. L'alcool et certaines drogues ralentissent vos réflexes, altèrent votre jugement et diminuent la coordination, ce qui peut provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite préventive : Conduisez toujours de manière préventive. Anticipez les erreurs des autres conducteurs ou des piétons et soyez prêt à éviter les accidents.

Distraction du conducteur : Portez toujours toute votre attention sur la conduite. Tout ce qui pourrait distraire le conducteur, par exemple le réglage des commandes, l'utilisation d'un téléphone cellulaire ou la lecture, pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, à vous-même, à vos passagers ou à d'autres personnes.

■ Précautions générales relatives à la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule ; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient faire démarrer le véhicule ou faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

⚠ ATTENTION

■ Batterie hybride (batterie de traction)

Assurez-vous de ne jamais revendre, céder ni modifier la batterie hybride (batterie de traction). Pour éviter tout accident, les batteries hybrides (batteries de traction) qui ont été retirées d'un véhicule mis au rebut sont récupérées par l'entremise des concessionnaires Toyota. Ne mettez pas la batterie au rebut vous-même.

Si la batterie n'était pas récupérée correctement, les situations suivantes pourraient se produire, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Il est possible que la batterie hybride (batterie de traction) soit mise au rebut ou jetée de manière illégale, et que quelqu'un touche à une pièce sous haute tension, ce qui pourrait occasionner une décharge électrique.
- La batterie hybride (batterie de traction) est conçue pour être utilisée uniquement avec votre véhicule hybride. Si la batterie hybride (batterie de traction) est utilisée en dehors de votre véhicule, ou si elle est modifiée de quelque façon que ce soit, un accident tel qu'une décharge électrique, une émission de chaleur ou de fumée, une explosion ou une fuite d'électrolyte peut se produire.

Lorsque vous vendez ou cédez votre véhicule, les risques d'accident sont très élevés, car la personne qui réceptionne le véhicule peut ne pas être consciente de ces dangers.

■ Mise au rebut de la batterie hybride (batterie de traction)

Si vous mettez votre véhicule au rebut sans retirer la batterie hybride (batterie de traction), il y aura un risque qu'une personne subisse une grave décharge électrique si elle touche aux pièces ou aux câbles à haute tension ou à leurs connecteurs. Si vous devez mettre votre véhicule au rebut, vous devez demander à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent de se charger de la mise au rebut de la batterie hybride (batterie de traction). Si la batterie hybride (batterie de traction) n'était pas mise au rebut de la manière appropriée, elle pourrait provoquer une décharge électrique susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

Symboles utilisés dans ce manuel

Mises en garde et remarques

⚠ ATTENTION

Cet avertissement concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut occasionner des blessures graves, voire mortelles. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles, pour vous-même ou pour les autres.

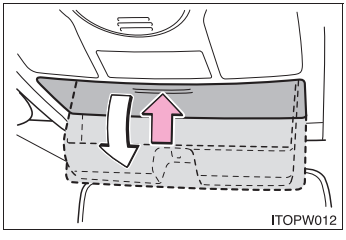
⚠ NOTE

Cet avertissement concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut endommager le véhicule ou son équipement. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire pour éviter ou réduire les risques d'endommager votre Toyota et son équipement.

Symboles utilisés dans les illustrations

Symbole de sécurité

Le symbole du cercle traversé d'une barre oblique signifie "Ne pas", "Ne pas faire" ou "À éviter".



Flèches indiquant le fonctionnement

- ➡ Indique l'action à effectuer (pousser, tourner, etc.) pour faire fonctionner les commutateurs et autres dispositifs.
- ⇨ Indique le résultat d'une opération (par ex. un couvercle s'ouvre).

Avant de conduire

1

1-1. Système hybride

Caractéristiques du système hybride 30
Précautions relatives au système hybride 36
Écran de contrôle/de consommation d'énergie 42
Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride 52

1-2. Informations sur les clés

Clés 55

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières

Système Smart key 58
Télécommande 74
Portières 76
Hayon 82

1-4. Composants réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant 88
Sièges arrière 92
Appuis-tête 97
Ceintures de sécurité 99
Volant 111
Rétroviseur intérieur 112
Rétroviseurs extérieurs 114

1-5. Ouverture et fermeture des glaces

Glaces assistées 116

1-6. Remplissage du réservoir

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant 119

1-7. Système antivol

Système d'immobilisation du moteur 123
Étiquettes antivol (pour les États-Unis) 125

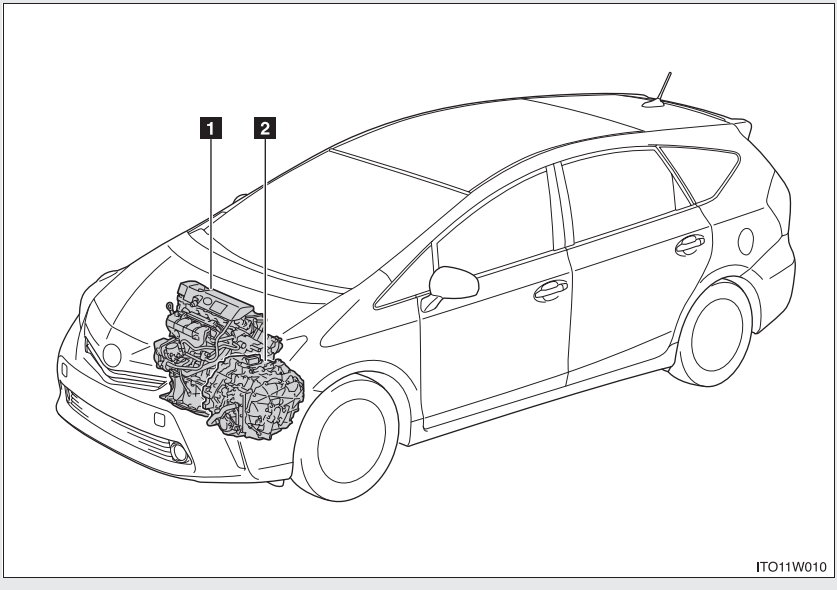
1-8. Informations sur la sécurité

Posture adaptée à la conduite 126
Coussins gonflables SRS 128
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 142
Dispositifs de retenue pour enfants 148
Installation du dispositif de retenue pour enfants 153

Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques ne sont pas les mêmes que celles des véhicules traditionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et utilisez-les avec soin.

Le système hybride utilise un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction) en fonction des conditions de conduite, améliorant ainsi l'efficacité du carburant et réduisant les émissions de gaz d'échappement.



1 Moteur à essence

2 Moteur électrique (moteur de traction)

■ **Lorsque le véhicule est immobilisé/lors de la mise en route**

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule s'immobilise. Lors de la mise en route, le moteur électrique (moteur de traction) alimente le véhicule. À basse vitesse ou lors de la descente d'une pente douce, le moteur à essence s'arrête* et le moteur électrique (moteur de traction) prend la relève.

En position de changement de vitesse N, la batterie hybride (batterie de traction) ne sera pas chargée. Par conséquent, passez en position de changement de vitesse P lorsque le véhicule est immobilisé. De plus, si vous conduisez lorsque la circulation est dense, passez en position de changement de vitesse D ou B.

* : Cependant, lorsque la batterie hybride (batterie de traction) a besoin d'être rechargée ou pendant que le moteur se réchauffe, le moteur à essence pourrait ne pas s'arrêter automatiquement. (→P. 33)

■ **Pendant la conduite normale**

Le moteur à essence est utilisé le plus souvent. Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie hybride (batterie de traction) au besoin.

■ **Lors d'accélérations brusques**

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée profondément, la puissance de la batterie hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

■ **Lors du freinage (freinage à récupération d'énergie)**

Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie hybride (batterie de traction).

Système de notification de proximité de véhicule

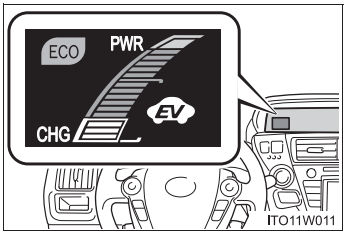
Lorsque vous roulez avec le moteur à essence coupé, un son retentit pour aviser les personnes à proximité de l'approche du véhicule ; le volume de ce son varie en fonction de la vitesse du véhicule. Le son cesse lorsque la vitesse du véhicule dépasse les 15 mph environ (25 km/h).

■ Freinage à récupération d'énergie

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est convertie en énergie électrique, et la force de décélération peut être obtenue en même temps que l'on recharge la batterie hybride (batterie de traction).

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est D ou B.
- Vous enfoncez la pédale de frein pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est D ou B.

■ Indicateur du système hybride



L'indicateur du système hybride indique la puissance de sortie du système hybride et de la charge par récupération d'énergie. (→P. 210)

■ **Circonstances dans lesquelles il est possible que le moteur à essence ne s'arrête pas**

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Cependant, il pourrait ne pas s'arrêter automatiquement dans les circonstances suivantes* :

- Pendant la mise à température du moteur à essence
- Lorsque la température de la batterie hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Pendant l'opération de charge de la batterie hybride (batterie de traction)
- Lorsque la chaufferette est activée

* : Selon les circonstances, le moteur à essence pourrait aussi ne pas s'arrêter automatiquement dans des situations autres que celles énoncées ci-dessus.

■ **Charge de la batterie hybride (batterie de traction)**

- Puisque le moteur à essence recharge la batterie hybride (batterie de traction), il n'est pas nécessaire de recharger la batterie à l'aide d'une alimentation externe. Cependant, si le véhicule est immobilisé pendant une longue période de temps, la batterie hybride (batterie de traction) se déchargera lentement. C'est pourquoi vous devez faire rouler le véhicule au moins une fois tous les deux à trois mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km).
  Si la batterie hybride (batterie de traction) se décharge complètement et que le véhicule ne démarre pas, même avec un démarrage-secours de la batterie de 12 volts, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.
- En position de changement de vitesse N, la batterie hybride (batterie de traction) ne sera pas chargée. Par conséquent, passez toujours en position de changement de vitesse P lorsque le véhicule est immobilisé. Lorsque vous conduisez en circulation dense, passez en position de changement de vitesse D ou B pour éviter d'épuiser l'énergie de la batterie hybride (batterie de traction).

■ **Charge de la batterie de 12 volts**

→P. 509

Si la batterie de 12 volts s'est déchargée, a été changée ou a été enlevée

Il se peut que le moteur à essence ne s'arrête pas, même si le véhicule fonctionne sous la batterie hybride (batterie de traction). Si cela se poursuit pendant quelques jours, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

Sons et vibrations propres aux véhicules hybrides

Même si le véhicule est en mesure de se déplacer, il se peut que le moteur ne génère aucun bruit ni aucune vibration de fonctionnement. Pour des raisons de sécurité, engagez le frein de stationnement et assurez-vous de passer en position de changement de vitesse P lorsque le véhicule est garé.

Les vibrations et les bruits suivants peuvent être générés par le fonctionnement du moteur hybride ; ils n'indiquent pas une défaillance :

- On peut entendre le bruit de fonctionnement du système de freinage lorsque la portière du conducteur est ouverte.
- On peut entendre les bruits de fonctionnement du moteur provenant du compartiment moteur.
- Lorsque le système hybride démarre ou s'arrête, on peut entendre les bruits de fonctionnement de la batterie hybride (batterie de traction).
- On peut entendre les bruits de fonctionnement de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, lorsque vous roulez à basse vitesse ou lors d'un ralenti.
- On peut entendre des bruits de fonctionnement du moteur lors d'accélérations brusques.
- On peut entendre les bruits de fonctionnement du freinage à récupération d'énergie, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez la pédale d'accélérateur.
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée, on peut entendre d'autres bruits, par exemple ceux du moteur ou d'autres pièces mécaniques, en provenance du système de freinage.
- Au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence, vous pouvez ressentir des vibrations.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du ventilateur de refroidissement provenant de l'évent d'admission d'air. (→P. 37)
- Le bruit de fonctionnement du climatiseur (compresseur, moteur de ventilateur)

Système de notification de proximité de véhicule

Dans les cas suivants, il peut être difficile pour les personnes à proximité d'entendre le système de notification de proximité de véhicule.

- Dans les zones très bruyantes
- S'il vente ou s'il pleut

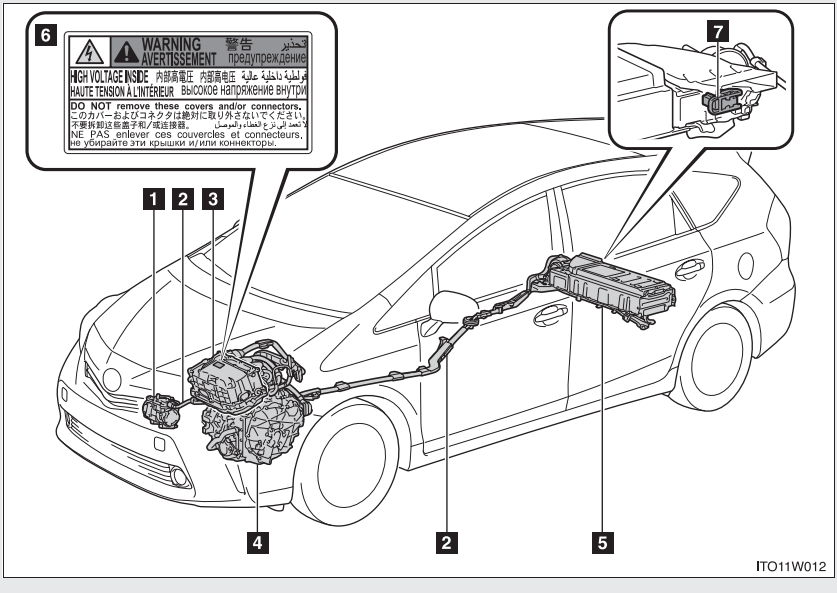
De plus, comme le système de notification de proximité de véhicule est installé à l'avant du véhicule, il pourrait être plus difficile à entendre pour les personnes situées derrière le véhicule que pour celles situées devant celui-ci.

Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour ce qui a trait à l'entretien, aux réparations, au recyclage et à la mise au rebut. Ne mettez pas le véhicule au rebut vous-même.

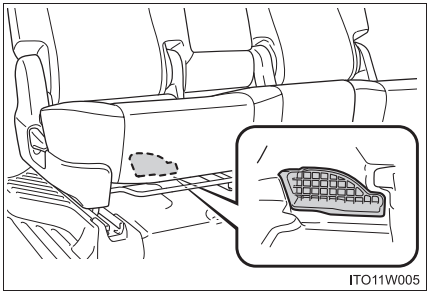
Précautions relatives au système hybride

Soyez prudent lorsque vous manipulez le système hybride ; il contient un système de haute tension (environ 650 V au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en cours de fonctionnement. Respectez les étiquettes de mise en garde présentes sur le véhicule.



1. Compresseur de climatiseur
2. Câbles sous haute tension (orange)
3. Unité de commande électrique et convertisseur DC/DC
4. Moteur électrique (moteur de traction)
5. Batterie hybride (batterie de traction)
6. Étiquette de mise en garde
7. Prise de service

Évent de la batterie hybride (batterie de traction)



Un évent d'admission d'air visant à refroidir la batterie hybride (batterie de traction) est situé sous le siège arrière. Si l'évent était obstrué, la batterie hybride (batterie de traction) pourrait surchauffer, ce qui en diminuerait le rendement.

Système de coupure d'urgence

Lorsqu'une certaine force d'impact est détectée par le capteur d'impact, le système de coupure d'urgence coupe le courant à haute tension et arrête la pompe à carburant afin de réduire le risque d'électrocution et les fuites de carburant. Si le système de coupure d'urgence s'active, il sera impossible de faire redémarrer votre véhicule. Pour faire redémarrer le système hybride, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

■ **Si une lampe témoin s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, ou si la batterie de 12 volts est débranchée**

Il se peut que le système hybride ne démarre pas. Dans ce cas, essayez de faire redémarrer le système. Si la lampe témoin "READY" ne s'allume pas, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

■ **Panne de carburant**

Si votre véhicule tombe en panne et qu'il est impossible de faire démarrer le système hybride, ajoutez une quantité d'essence suffisante pour que la lampe témoin de basse réserve de carburant (→P. 473) s'éteigne. Si le réservoir ne contient qu'une petite quantité d'essence, il se peut que le système hybride ne soit pas en mesure de démarrer. (La quantité minimale d'essence permettant à la lampe témoin de basse réserve de carburant de s'éteindre est d'environ 1,8 gal. [7 L, 1,5 Imp.gal.] lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut varier si le véhicule est dans une pente.)

■ **Ondes électromagnétiques**

- Les pièces et les câbles à haute tension des véhicules hybrides sont dotés d'un blindage électromagnétique, et par conséquent, ils émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence traditionnels ou que les appareils électroniques domestiques.
- Votre véhicule pourrait causer de l'interférence avec les pièces de radio fabriquées par des tiers.

■ **Batterie hybride (batterie de traction)**

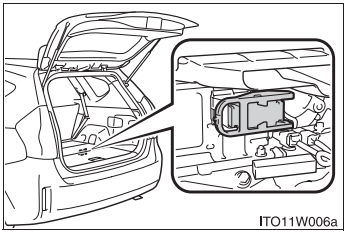
La durée de vie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée. La durée de vie de la batterie hybride (batterie de traction) peut varier selon votre style de conduite et les conditions de conduite.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux composants sous haute tension

Le véhicule est doté de systèmes CC et CA, ainsi que d'un système de 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses ; elles peuvent causer de graves brûlures et des décharges électriques susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- On ne doit jamais toucher, désassembler, enlever ou remplacer les pièces et les câbles à haute tension, ni leurs connecteurs.
- Comme il utilise du courant à haute tension, le système hybride deviendra chaud une fois qu'il aura démarré. Faites attention à la haute tension et à la température élevée, et respectez toujours les étiquettes de mise en garde présentes sur le véhicule.



- Ne tentez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service située dans le compartiment de charge. Cette prise ne sert qu'à l'entretien du véhicule et pourrait être sous haute tension.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux accidents de la route

Si votre véhicule est impliqué dans un accident, observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire pour prévenir d'autres accidents.
  Tout en enfonçant la pédale de frein, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P pour arrêter le système hybride. Ensuite, relâchez lentement la pédale de frein.
- Ne touchez pas aux pièces, aux câbles ni aux connecteurs à haute tension.
- Si des fils électriques sont à découvert à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a un risque de décharge électrique. Ne touchez jamais aux fils électriques à découvert.
- En cas de fuite de liquide, ne touchez pas à ce liquide, car il pourrait contenir un électrolyte fortement alcalin provenant de la batterie hybride (batterie de traction). Si votre peau ou vos yeux entrent en contact avec le liquide, rincez-les immédiatement à grande eau ou, si possible, avec une solution d'acide borique. Consultez immédiatement un médecin.
- Si un incendie survient à l'intérieur du véhicule hybride, sortez du véhicule au plus vite. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les incendies électriques. Même l'utilisation d'une petite quantité d'eau pourrait s'avérer dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, les roues avant doivent être soulevées. Si les roues reliées au moteur électrique (moteur de traction) étaient au sol pendant le remorquage, le moteur pourrait continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait occasionner une fuite électrique pouvant provoquer un incendie. (→P. 457)
- Vérifiez attentivement le sol sous le véhicule. Si du liquide a coulé sur le sol, le système d'alimentation est peut-être endommagé. Sortez du véhicule au plus vite.

⚠ ATTENTION

■ Batterie hybride (batterie de traction)

Votre véhicule est doté d'une batterie scellée à hydrure métallique de nickel. Si cette batterie est mise au rebut de manière inadéquate, elle constituera un risque pour l'environnement et représentera un risque de brûlures graves ou de décharge électrique susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

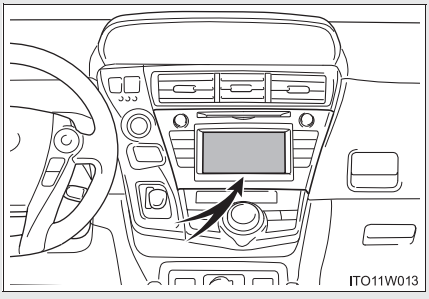
⚠ NOTE

■ Évent de la batterie hybride (batterie de traction)

- Ne laissez pas de corps étrangers à proximité de l'évent. La batterie hybride (batterie de traction) pourrait surchauffer et être endommagée.
- Nettoyez régulièrement l'évent pour éviter une surchauffe de la batterie hybride (batterie de traction).
- Ne mouillez pas l'évent d'admission d'air et ne laissez pas de corps étrangers y pénétrer ; cela pourrait provoquer un court-circuit et endommager la batterie hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas une grande quantité d'eau, par exemple des bouteilles pour rafraîchisseur d'eau, dans le véhicule. Si de l'eau giclait sur la batterie hybride (batterie de traction), celle-ci pourrait subir des dommages. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Écran de contrôle/de consommation d’énergie

Vous pouvez afficher l’état de votre système hybride sur l’écran du système audio à affichage ou sur l’écran du système de navigation.

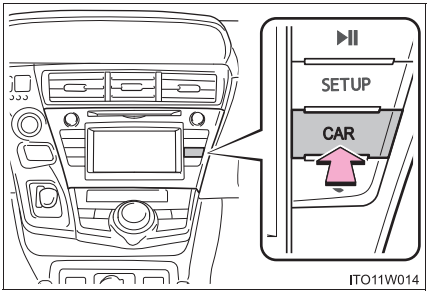


Écran du système audio à affichage ou écran du système de navigation

Contrôle d’énergie

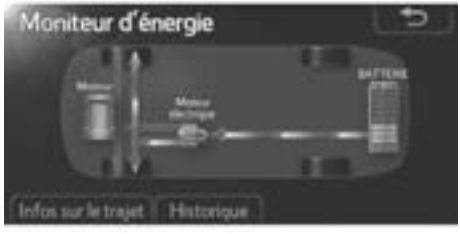
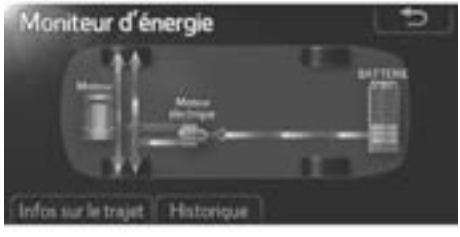
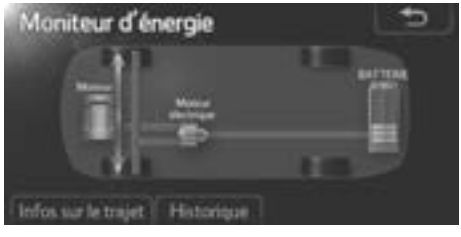
Affiche le flux d’énergie tandis qu’il change en fonction des conditions de conduite.

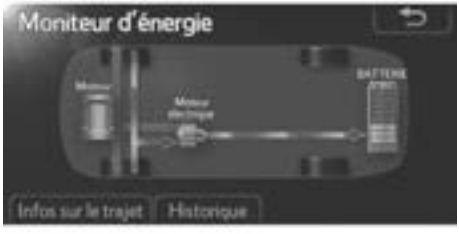
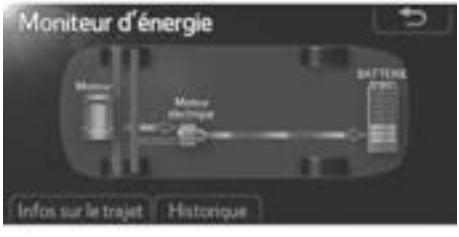
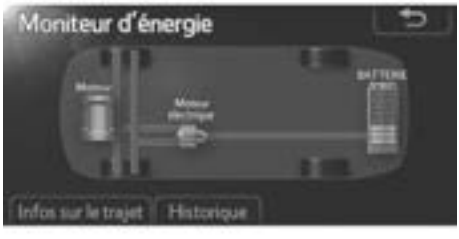
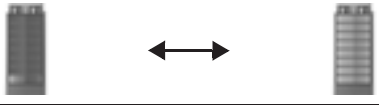
Système audio à affichage



Appuyez sur “CAR”.

Si l’écran “Information de voyage” ou “Historique” s’affiche, effleurez “Energie”.

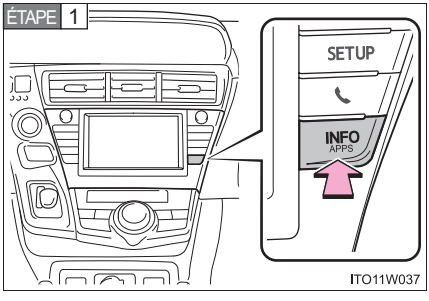
Condition	Affichage
Lorsque le véhicule est alimenté par le moteur électrique (moteur de traction)	
Lorsque le véhicule est alimenté à la fois par le moteur à essence et par le moteur électrique (moteur de traction)	
Lorsque le véhicule est alimenté par le moteur à essence	

<table>
<tr><th>Condition</th><th>Affichage</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Lorsque le véhicule charge la batterie hybride (batterie de traction)</td><td>
</td></tr>
<tr><td>
</td></tr>
<tr><td>Lorsqu'il n'y a aucune circulation d'énergie</td><td>
</td></tr>
<tr><td>État de la batterie hybride (batterie de traction)</td><td>Faible Pleine
</td></tr>
</table>

Ces illustrations sont présentées à titre d'exemple seulement ; en conditions réelles, elles peuvent être légèrement différentes.

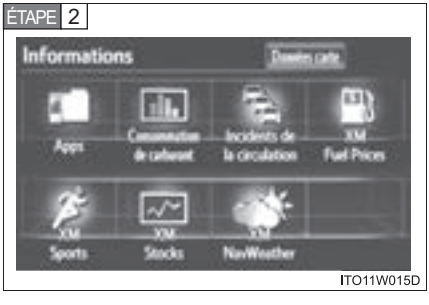
Système de navigation

ÉTAPE 1



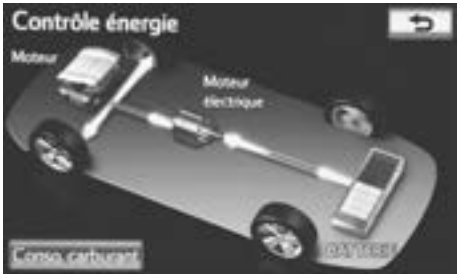
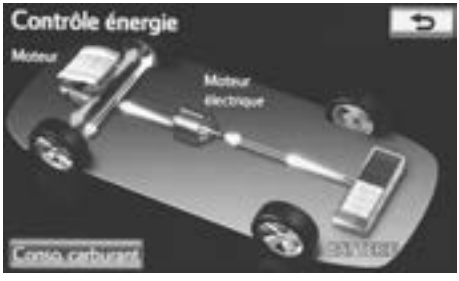
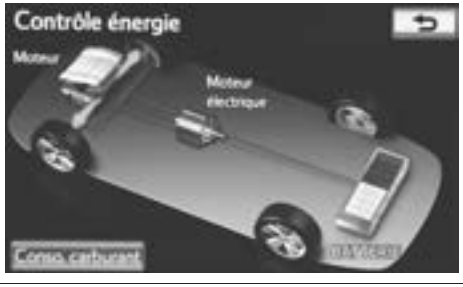
Appuyez sur “INFO APPS” ou “INFO”.

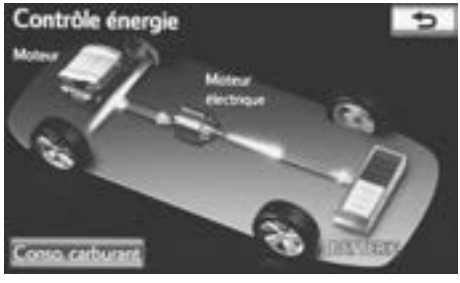
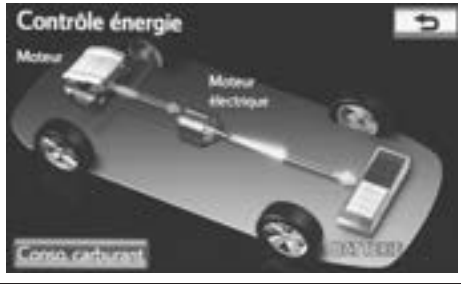
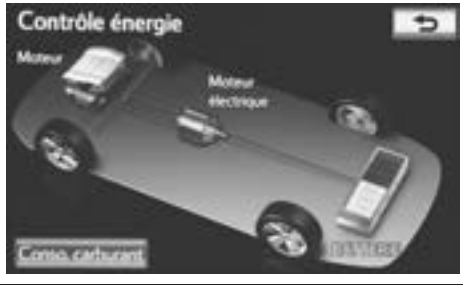
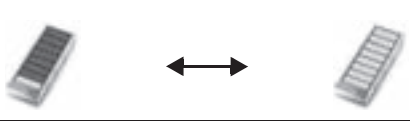
ÉTAPE 2



Effleurez “Consommation de carburant” sur l’écran “Informations”.

Si l’écran “Information sur le trajet” ou “Historique” s’affiche, effleurez “Energie”.

Condition	Affichage
Lorsque le véhicule est alimenté par le moteur électrique (moteur de traction)	
Lorsque le véhicule est alimenté à la fois par le moteur à essence et par le moteur électrique (moteur de traction)	
Lorsque le véhicule est alimenté par le moteur à essence	

<table>
<tr><th>Condition</th><th>Affichage</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Lorsque le véhicule charge la batterie hybride (batterie de traction)</td><td>
</td></tr>
<tr><td>
</td></tr>
<tr><td>Lorsqu’il n’y a aucune circulation d’énergie</td><td>
</td></tr>
<tr><td>État de la batterie hybride (batterie de traction)</td><td>
</td></tr>
</table>

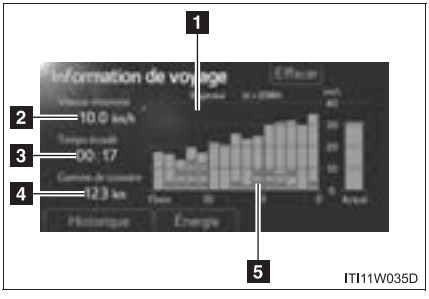
Ces illustrations sont présentées à titre d’exemple seulement ; en conditions réelles, elles peuvent être légèrement différentes.

Consommation

Système audio à affichage

Appuyez sur “CAR”.

Si l’écran “Moniteur d’énergie” s’affiche, effleurez “Infos sur le trajet”.
Si l’écran “Historique” s’affiche, effleurez “Information de voyage”.



1 Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

2 Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride

3 Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride

4 Autonomie (→P. 51)

5 Énergie récupérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole indique 30 Wh. Jusqu’à 4 symboles peuvent s’afficher.

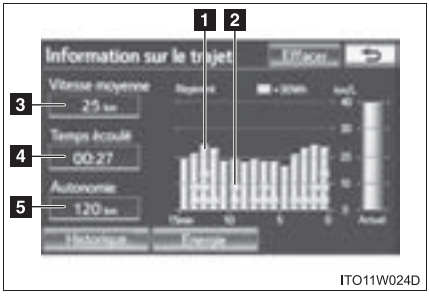
Cette illustration est présentée à titre d’exemple seulement ; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.

Système de navigation

ÉTAPE 1 Appuyez sur “INFO APPS” ou “INFO”.

ÉTAPE 2 Effleurez “Consommation de carburant” sur l’écran “Informations”.

Si l’écran “Contrôle énergie” s’affiche, effleurez “Conso. carburant”.
Si l’écran “Historique” s’affiche, effleurez “Info sur le trajet”.



1 Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

2 Énergie récupérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole indique 30 Wh. Jusqu’à 4 symboles peuvent s’afficher.

3 Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride

4 Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride

5 Autonomie (→P. 51)

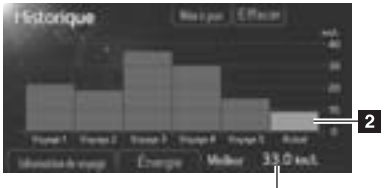
Cette illustration est présentée à titre d’exemple seulement ; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.

Antécédents

Système audio à affichage

Appuyez sur “CAR”.

Si l’écran “Moniteur d’énergie” ou “Information de voyage” s’affiche, effleurez “Historique”.



1 Consommation de carburant la plus faible

2 Consommation moyenne de carburant

Affiche un maximum de 5 antécédents de consommation moyenne de carburant totale.

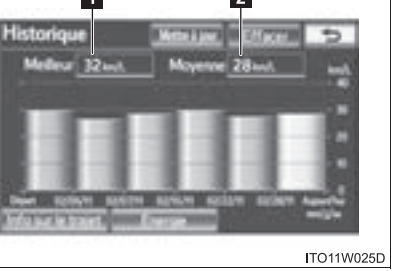
Cette illustration est présentée à titre d’exemple seulement ; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.

Système de navigation

ÉTAPE 1 Appuyez sur “INFO APPS” ou “INFO”.

ÉTAPE 2 Effleurez “Consommation de carburant” sur l’écran “Informations”.

Si l’écran “Contrôle énergie” s’affiche, effleurez “Historique”.
Si l’écran “Information sur le trajet” s’affiche, effleurez “Historique”.



1 Consommation de carburant la plus faible

2 Consommation moyenne de carburant

Affiche un maximum de 5 antécédents de consommation moyenne de carburant totale.

Cette illustration est présentée à titre d’exemple seulement ; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.

■ **Réinitialisation des données de consommation**

Système audio à affichage

Si vous sélectionnez “Effacer” sur l’écran “Information de voyage”, la consommation de carburant et l’énergie récupérée au cours des 15 dernières minutes seront remises à zéro.

Si vous sélectionnez “Effacer” sur l’écran “Historique”, les données relatives aux antécédents et à la meilleure consommation de carburant seront remises à zéro.

Si vous sélectionnez “Oui” à l’écran suivant, la remise à zéro de toutes les données sera confirmée.

Système de navigation

Si vous sélectionnez “Effacer” sur l’écran “Information sur le trajet”, la consommation moyenne de carburant sera remise à zéro. Si vous sélectionnez “Effacer” sur l’écran “Historique”, les antécédents seront remis à zéro. Si vous sélectionnez “Oui”, la remise à zéro de toutes les données (sauf celles relatives à l’autonomie) sera confirmée.

■ **Autonomie**

Affiche la distance maximale (estimée) pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir.

Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant.
C’est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.

Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride

Pour une conduite économique et écologique, portez attention aux éléments suivants :

Utilisation du mode de conduite Eco

Lorsque vous utilisez le mode de conduite Eco, le couple correspondant à l'effort exercé sur la pédale d'accélérateur peut être produit plus facilement que dans des conditions normales. De plus, le climatiseur (chauffage/refroidissement) fonctionnera le moins possible, améliorant l'économie de carburant. (→P. 194)

Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible de conduire de manière écologique en gardant l'indicateur du système hybride à l'intérieur de la zone Eco ou de la zone de charge. (→P. 210)

Lorsque vous freinez

Assurez-vous d'appuyer sur les freins doucement et au moment opportun. Vous pouvez conserver une plus grande quantité d'énergie électrique lorsque vous ralentissez.

Ralentissements

Les accélérations et les décélérations à répétition, ainsi que les longues attentes aux feux de circulation entraîneront une piètre consommation de carburant. Vérifiez les bulletins de circulation avant de partir et évitez le plus possible les ralentissements. En cas de ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein afin de permettre au véhicule d'avancer lentement, tout en évitant une surutilisation de la pédale d'accélérateur. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation d'essence.

Conduite sur autoroute

Contrôlez votre vitesse et gardez-la constante. Également, avant d'effectuer un arrêt temporaire, par exemple à un poste de péage, anticipez l'arrêt afin de relâcher progressivement l'accélérateur et de freiner doucement. Vous pouvez conserver une plus grande quantité d'énergie électrique lorsque vous ralentissez.

Activation/désactivation du climatiseur

Désactivez le climatiseur (

) lorsque vous n'en avez pas besoin. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation d'essence.

En été : Utilisez le mode Recirculation d'air lorsqu'il fait très chaud. Ceci réduira la demande sur le climatiseur et la consommation de carburant.

En hiver : Comme le moteur à essence ne se désactivera pas automatiquement tant qu'il ne sera pas chaud et que l'habitacle ne sera pas réchauffé, il consommera du carburant. De plus, vous pouvez réduire cette consommation en évitant de surutiliser la chaufferette.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de vérifier la pression des pneus fréquemment. Une pression de gonflage des pneus incorrecte peut entraîner une piètre consommation de carburant.
De plus, comme les pneus neige peuvent générer beaucoup de friction, les utiliser sur des routes sèches peut augmenter la consommation de carburant. Utilisez les pneus convenant à chaque saison.

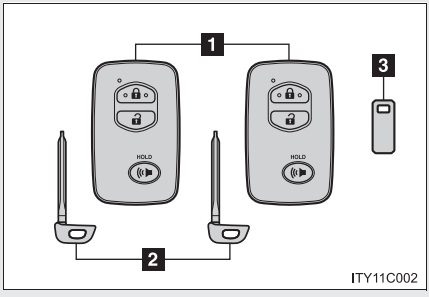
Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une piètre consommation de carburant. Évitez de transporter des bagages superflus. L'installation d'un gros porte-bagages de toit peut entraîner une piètre consommation de carburant.

Mise en température avant la conduite

Comme le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement lorsqu'il est froid, il est inutile de le mettre en température. De plus, la conduite fréquente sur de courtes distances provoquera des mises en température à répétition, ce qui peut entraîner une piètre consommation de carburant.

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.



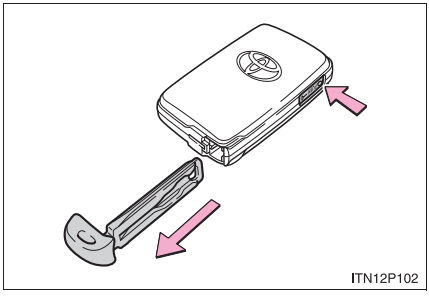
1 Clés à puce

- Fonctionnement du système Smart key (→P. 58)
- Fonctionnement de la télécommande (→P. 74)

2 Clés mécaniques

3 Plaquette portant le numéro de clé

À l'aide de la clé mécanique



Pour sortir la clé mécanique, appuyez sur le bouton de relâchement et sortez la clé.

Après avoir utilisé la clé mécanique, glissez-la dans la clé à puce. Conservez la clé mécanique et la clé à puce ensemble. Si la pile de la clé à puce est déchargée ou si la fonction d'ouverture ne fonctionne pas correctement, vous devrez utiliser la clé mécanique. (→P. 504)

Plaquette portant le numéro de clé

Conservez cette plaquette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille ; ne la laissez pas à l'intérieur du véhicule. Si vous perdez une clé mécanique, votre concessionnaire Toyota pourra vous en fabriquer une autre grâce au numéro inscrit sur la plaquette. (→P. 503)

À bord d'un avion

Si vous montez dans un avion avec une clé à puce sur vous, assurez-vous de ne pas appuyer sur les touches de la clé lorsque vous êtes à bord. Si la clé à puce est rangée ailleurs, par exemple dans un sac, assurez-vous que rien ne peut appuyer sur les touches accidentellement. Si une touche est actionnée, la clé à puce émettra des ondes radio qui pourraient nuire au fonctionnement de l'avion.

⚠ NOTE

Pour éviter d'endommager les clés

Observez les précautions suivantes :

- Ne laissez pas les clés tomber par terre, ne les exposez pas à des chocs violents et ne les pliez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées sur de longues périodes.
- Ne mouillez pas les clés, ne les lavez pas aux ultrasons, etc.
- Ne fixez pas d'objets métalliques ou magnétiques sur les clés et ne placez pas celles-ci à proximité de tels objets.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne fixez pas d'autocollants ni d'autres objets sur la surface de la clé à puce.
- Ne placez pas les clés à proximité d'objets générant des champs magnétiques, tels que les téléviseurs, les chaînes stéréophoniques, les cuisinières à dessus lisse et les appareils médicaux électriques, par exemple les appareils thérapeutiques à basse fréquence.

Lorsque vous portez la clé à puce sur vous

N'approchez pas la clé à puce à moins de 3,9 in. (10 cm) d'un appareil électrique en marche. Les ondes radio émises par les appareils électriques situés à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé à puce peuvent interférer avec celle-ci, l'empêchant ensuite de fonctionner correctement.

En cas de défaillance du système Smart key ou d'autres problèmes liés à la clé

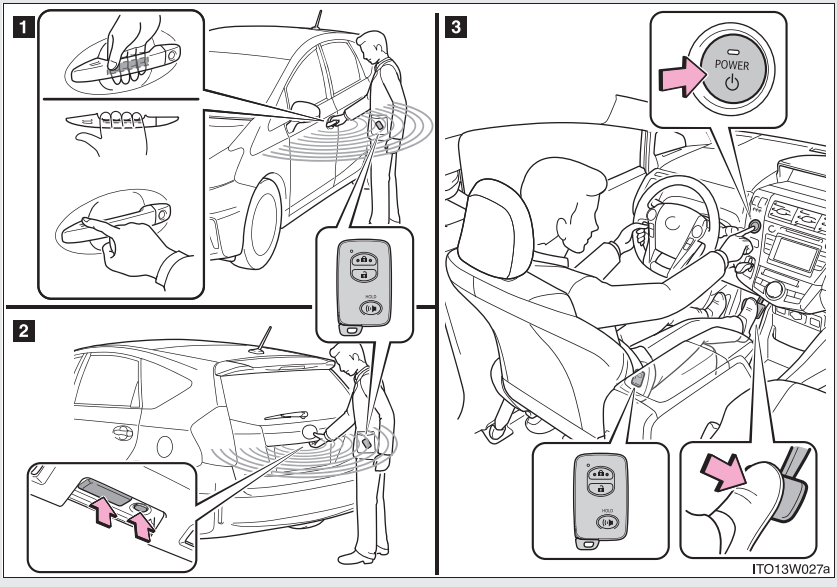
Apportez votre véhicule ainsi que toutes les clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Si vous perdez une clé de votre véhicule

Si la clé reste introuvable, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les autres clés à puce qui vous ont été livrées avec votre véhicule.

Système Smart key

Il est possible d'effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé à puce sur soi, par exemple dans sa poche.
(Le conducteur devrait toujours garder la clé à puce sur lui.)



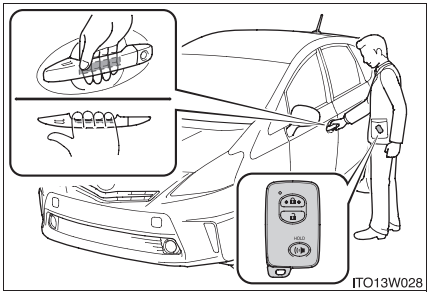
1 Déverrouiller et verrouiller les portières (→P. 59)

2 Déverrouiller et verrouiller le hayon (→P. 60)

3 Mettre en marche et arrêter le système hybride (→P. 182)

Verrouillage et déverrouillage des portières

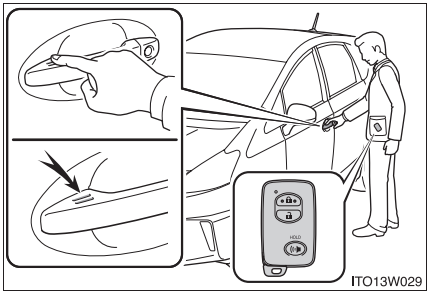
Poignées des portières avant (y compris la poignée de la portière du passager avant si elle est dotée de la fonction d'ouverture)



Saisissez la poignée pour déverrouiller les portières.

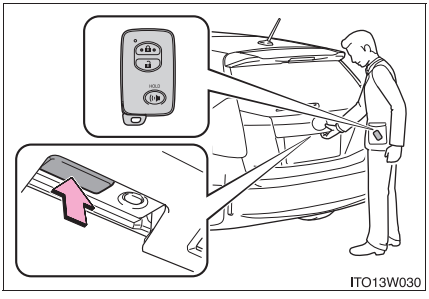
Assurez-vous de toucher le capteur situé à l'arrière de la poignée.

Pendant les 3 secondes suivant le verrouillage des portières, il est impossible de les déverrouiller.



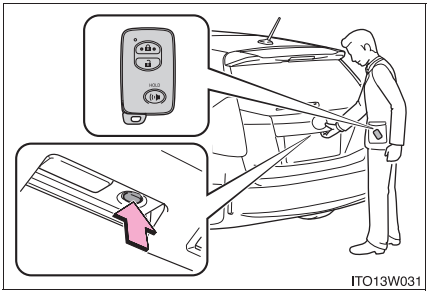
Pour verrouiller les portières, touchez le capteur de verrouillage (l'indentation située sur la partie supérieure de la poignée).

Hayon (véhicules dotés de la fonction d'ouverture des portières avant et du hayon)



Appuyez sur la touche de déverrouillage pour déverrouiller toutes les portières.

Pendant les 3 secondes suivant le verrouillage des portières, il est impossible de les déverrouiller.

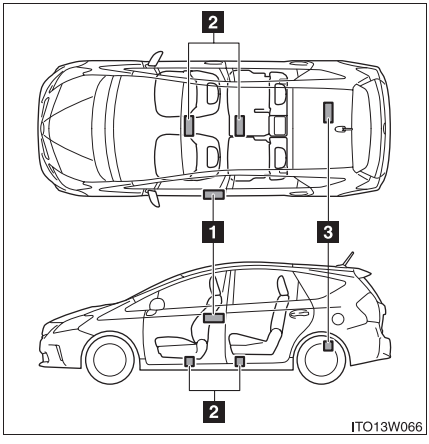


Appuyez sur la touche de verrouillage pour verrouiller toutes les portières.

Emplacement des antennes et portée réelle

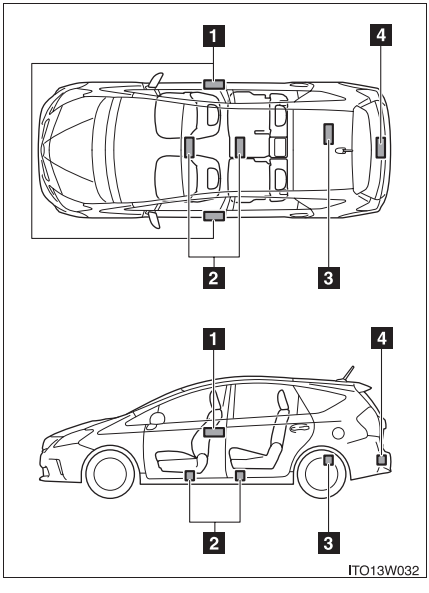
■ Emplacement des antennes

Véhicules dotés de la fonction d'ouverture de la portière du conducteur



1 Antennes à l'extérieur de l'habitacle
2 Antennes à l'intérieur de l'habitacle
3 Antenne à l'intérieur du compartiment de charge

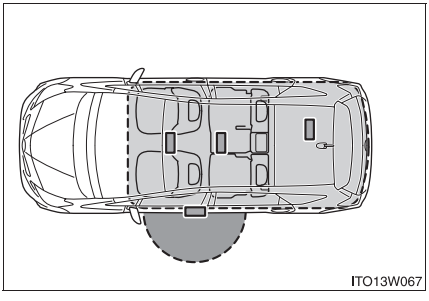
Véhicules dotés de la fonction d'ouverture des portières avant et du hayon



1 Antennes à l'extérieur de l'habitacle
2 Antennes à l'intérieur de l'habitacle
3 Antenne à l'intérieur du compartiment de charge
4 Antenne à l'extérieur du compartiment de charge

■ Portée réelle (zones à l'intérieur desquelles la clé à puce est détectée)

Véhicules dotés de la fonction d'ouverture de la portière du conducteur



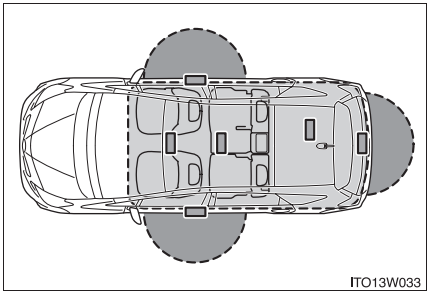
- Lorsqu'on verrouille ou que l'on déverrouille la portière

  On peut faire fonctionner le système si la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) de la poignée de la portière du conducteur.

- Lorsqu'on fait démarrer le système hybride ou que l'on change le mode du contacteur "POWER"

  On peut faire fonctionner le système si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule.

Véhicules dotés de la fonction d'ouverture des portières avant et du hayon



- Lorsqu'on verrouille ou que l'on déverrouille les portières

  On peut faire fonctionner le système si la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) de la poignée extérieure de l'une des portières avant ou du contacteur du dispositif d'ouverture du hayon. (Seules les portières qui détectent la clé fonctionneront.)

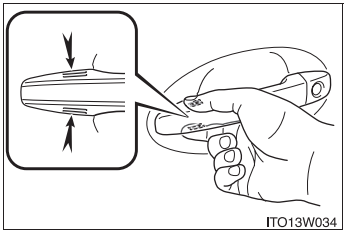
- Lorsqu'on fait démarrer le système hybride ou que l'on change le mode du contacteur "POWER"

  On peut faire fonctionner le système si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule.

■ Signaux de fonctionnement

Un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portières ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillées : une fois, Déverrouillées : deux fois)

■ Lorsqu'il est impossible de verrouiller la portière à l'aide du capteur de verrouillage situé sur la partie supérieure de la poignée



S'il est impossible de verrouiller la portière en touchant la zone supérieure du capteur, essayez de toucher en même temps les zones supérieure et inférieure du capteur.

■ Alarmes et lampes témoins

Une combinaison d'alarmes intérieures et extérieures ainsi que des lampes témoins servent à prévenir le vol du véhicule et les accidents causés par une utilisation incorrecte. Prenez les mesures qui s'imposent en fonction de la lampe témoin qui s'allume. (→P. 483)

Le tableau suivant décrit les circonstances et les mesures correctives lorsque seulement des alarmes retentissent.

Alarme	Situation	Mesures correctives
L'alarme extérieure retentit une fois pendant environ 5 secondes	Tentative de verrouillage des portières à l'aide de la fonction d'ouverture alors que la clé à puce se trouve toujours dans l'habitacle	Sortez la clé à puce de l'habitacle, puis verrouillez de nouveau les portières
	Tentative de verrouillage de l'une des portières avant en ouvrant une portière et en activant le bouton de verrouillage intérieur, puis en fermant la portière, alors que la clé à puce était toujours à l'intérieur du véhicule	
	Tentative de verrouillage du véhicule alors qu'une portière est ouverte	Fermez toutes les portières du véhicule, puis verrouillez-les de nouveau
L'alarme intérieure retentit sans arrêt	Le contacteur "POWER" a été placé en mode ACCESSORY alors que la portière du conducteur était ouverte (ou la portière du conducteur a été ouverte alors que le contacteur "POWER" était en mode ACCESSORY)	Fermez la portière du conducteur ou placez le contacteur "POWER" en mode OFF
	La portière du conducteur est ouverte alors que véhicule est en position de changement de vitesse R	Fermez la portière du conducteur, passez en position de changement de vitesse P ou placez le contacteur "POWER" en mode OFF

Caractéristique de sécurité

Si une portière n'est pas ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la caractéristique de sécurité verrouillera de nouveau le véhicule automatiquement.

Fonction d'économie de la pile

La fonction d'économie de la pile sera activée pour éviter que la pile de la clé à puce et la batterie de 12 volts ne se déchargent si le véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période.

- Dans les cas suivants, un peu de temps pourrait s'écouler avant que le système Smart key ne déverrouille les portières.
  - La clé à puce est restée éloignée à environ 6 ft. (2 m) du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 5 jours ou plus.
- Si le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 14 jours ou plus, les portières ne peuvent plus être déverrouillées depuis n'importe quelle portière ; elles ne peuvent l'être que depuis celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez fermement la poignée de la portière du conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour déverrouiller les portières.

Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système Smart key, la télécommande et le système d'immobilisation du moteur utilisent des ondes radio faibles. Dans les cas suivants, les communications entre la clé à puce et le véhicule peuvent être perturbées, ce qui empêchera le système Smart key, la télécommande et le système d'immobilisation du moteur de fonctionner correctement.
(Mesures alternatives : →P. 504)

- Lorsque la pile de la clé à puce est à plat
- À proximité des stations émettrices de télévision, des centrales électriques, des postes d'essence, des stations de radio, des écrans géants, des aéroports et d'autres installations générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Si l'on transporte une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou d'autres dispositifs de communication sans fil
- Si la clé à puce entre en contact avec, ou est couverte par, l'un des objets métalliques suivants
  - Des cartes auxquelles est fixée une feuille d'aluminium
  - Des boîtes à cigarettes recouvertes d'une feuille d'aluminium à l'intérieur
  - Des portefeuilles ou des sacs métalliques
  - Des pièces de monnaie
  - Des manchons comportant du métal
  - Des supports comme les CD et les DVD
- Si l'on utilise une autre télécommande (émettrice d'ondes radio) à proximité
- Si l'on transporte la clé à puce avec les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - La clé à puce d'un autre véhicule ou une télécommande émettant des ondes radio
  - Des ordinateurs personnels ou des assistants numériques personnels (ANP)
  - Des lecteurs audio numériques
  - Des systèmes de jeu portatifs
- Si une teinture contenant du métal ou si des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

Remarque relative à la fonction d'ouverture

- Même si la clé à puce est à portée réelle (zones de détection), il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants :
  - Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portières, la clé à puce est trop près de la glace ou de la poignée extérieure de la portière, près du sol ou à un endroit élevé.
  - Lors du démarrage du système hybride ou d'un changement de mode du contacteur "POWER", la clé à puce est sur le bloc d'instrumentation, sur le couvre-bagages, sur le plancher, dans les vide-poches de portière ou dans la boîte à gants.
- Ne laissez pas la clé à puce sur le bloc d'instrumentation ou à proximité des vide-poches lorsque vous quittez le véhicule. En fonction de la qualité de réception des ondes radio, l'antenne située à l'extérieur de l'habitacle pourrait la détecter et la portière pourrait alors se trouver verrouillée depuis l'extérieur du véhicule, coinçant le cas échéant la clé à puce à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé à puce est à portée réelle, n'importe qui peut verrouiller ou déverrouiller les portières.
- Même si la clé à puce n'était pas à l'intérieur du véhicule mais près d'une glace, on pourrait éventuellement faire démarrer le système hybride.
- Lorsque la clé à puce est à portée réelle, les portières peuvent se déverrouiller si une grande quantité d'eau gicle sur la poignée, par exemple lorsqu'il pleut ou si vous êtes dans un lave-auto. (La portière se verrouillera automatiquement au bout d'environ 60 secondes si les portières ne sont pas ouvertes et refermées.)
- Si l'on utilise la télécommande pour verrouiller les portières alors que la clé à puce est à proximité du véhicule, il se peut que la fonction d'ouverture ne déverrouille pas les portières. (Utilisez alors la télécommande pour déverrouiller les portières.)

Remarque relative au verrouillage des portières

- Toucher le capteur de verrouillage lorsqu'on porte des gants peut ralentir ou empêcher l'opération de verrouillage. Retirez vos gants, puis touchez de nouveau le capteur de verrouillage.
- Lorsque le verrouillage est exécuté en utilisant le capteur de verrouillage, les signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois de suite. Après cela, aucun signal de reconnaissance ne sera émis.
- Si la poignée se mouille alors que la clé à puce se trouve à portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Placez la clé à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque vous le faites laver. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
- Si vous laissez la clé à puce à l'intérieur du véhicule et que la poignée d'une portière se mouille pendant le lavage de la voiture, un avertisseur sonore retentira à l'extérieur du véhicule. Pour désactiver l'alarme, verrouillez toutes les portières.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner adéquatement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner de nouveau, ou utilisez le capteur de verrouillage situé sur la partie inférieure de la poignée.
- Les ongles peuvent érafler la portière lors du maniement de la poignée. Veillez à ne pas vous casser les ongles ni endommager la surface de la portière.

■ **Remarque relative à la fonction de déverrouillage**

- Une arrivée soudaine à portée réelle ou la manipulation de la poignée peut empêcher le déverrouillage des portières. Si cela se produit, remettez la poignée à sa position initiale et vérifiez si les portières se déverrouillent avant de tirer de nouveau sur la poignée.
- Si l'on saisit la poignée d'une portière avec un gant, il se peut que cette dernière ne se déverrouille pas. Ôtez les gants, puis touchez de nouveau le capteur situé à l'arrière de la poignée.
- Si la poignée se mouille alors que la clé à puce se trouve à portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Placez la clé à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque vous le faites laver. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
- Si une autre clé à puce se trouve dans la zone de détection, un peu plus de temps peut être nécessaire pour déverrouiller les portières après avoir saisi la poignée.
- Les ongles peuvent érafler la portière lors du maniement de la poignée. Veillez à ne pas vous casser les ongles ni endommager la surface de la portière.

■ **Si l'on n'utilise pas le véhicule sur une longue période**

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé à puce à moins de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Le système Smart key peut être désactivé à l'avance. (→P. 553)

■ **Pour faire fonctionner le système correctement**

Assurez-vous d'avoir la clé à puce sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Si vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule, n'approchez pas la clé à puce trop près de celui-ci.

Selon votre position et votre façon de tenir la clé à puce, il se peut que le système ne la détecte pas bien et ne fonctionne pas correctement. (La fonction de prévention de verrouillage des portières pourrait ne pas fonctionner.)

■ **Si le système Smart key ne fonctionne pas correctement**

- Verrouillage et déverrouillage des portières : Utilisez la clé mécanique. (→P. 504)
- Démarrage du système hybride : →P. 505

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

- La durée de vie normale de la pile est de 1 à 2 ans.
- Comme la clé à puce reçoit constamment des ondes radio, la pile se déchargera même si vous ne l'utilisez pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé à puce est peut-être à plat. Remplacez la pile au besoin. (→P. 424)
  - Le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas.
  - La zone de détection rétrécit.
  - Le voyant DEL situé sur la surface de la clé ne s'allume pas.
- Pour éviter des dommages sérieux, ne laissez pas la clé à puce à moins de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants qui génèrent un champ magnétique :
  - Téléviseurs
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de pile
  - Téléphones cellulaires ou téléphones sans fil en cours de charge
  - Cuisinières à dessus lisse
  - Lampes de table

■ **Lorsque la pile de la clé à puce est à plat**

→P. 424

■ **Personnalisation**

On peut modifier les réglages (par ex. le système Smart key).
(Fonctions personnalisables →P. 553)

Homologation du système Smart key

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : NI4TMLF8-2
FCC ID : HYQ14ACX FCC ID : HYQ14ADF
FCC ID : HYQ13CZD FCC ID : HYQ13CZE

REMARQUE :
Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE :
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ ATTENTION

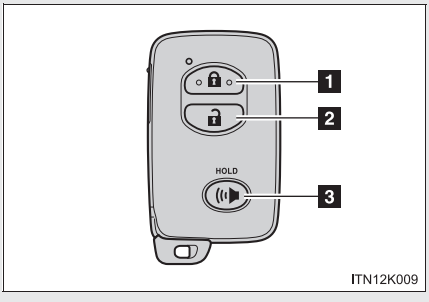
■ Avertissement relatif à l'interférence avec des appareils électroniques

- Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur devraient se tenir à l'écart des antennes du système Smart key. (→P. 61)
  Les ondes radio pourraient interférer avec le fonctionnement de ces appareils. Si nécessaire, on peut désactiver la fonction d'ouverture. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour en apprendre davantage, par exemple sur la fréquence des ondes radio et sur leur séquence d'émission. Consultez ensuite votre médecin pour savoir si vous devriez désactiver la fonction d'ouverture.
- Nous recommandons aux utilisateurs de tout appareil médical électrique, autres que les stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs implantables, de consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio.
  Les ondes radio pourraient entraîner un comportement imprévu de ces appareils médicaux.

Demandez à votre concessionnaire Toyota comment désactiver la fonction d'ouverture.
Sur les véhicules dotés du système audio à affichage ou du système de navigation, la fonction d'ouverture peut être désactivée personnellement. (→P. 554)

Télécommande

On peut utiliser la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.



1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille toutes les portières

Appuyez sur ce bouton pour déverrouiller la portière du conducteur. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton dans les 3 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

3 Fait retentir l'alarme (maintenez cette touche enfoncée) (→P. 75)

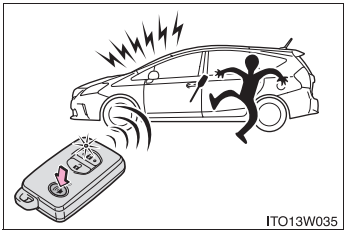
■ **Signaux de fonctionnement**

Un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portières ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillées : une fois, Déverrouillées : deux fois)

■ **Avertisseur sonore de verrouillage de portière**

Si une portière est mal fermée et que vous tentez de verrouiller les portières, un avertisseur sonore retentira de manière continue pendant 5 secondes. Fermez correctement la portière pour interrompre cet avertisseur, puis verrouillez de nouveau le véhicule.

■ **Mode panique**



Si l'on appuie sur le bouton pendant un peu plus d'une seconde, une alarme retentira par intermittence et les feux du véhicule clignoteront pour dissuader quiconque de tenter d'y pénétrer ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.

■ **Caractéristique de sécurité**

→P. 66

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P. 67

■ **Si la télécommande ne fonctionne pas correctement**

Verrouillage et déverrouillage des portières : Utilisez la clé mécanique.
(→P. 504)

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

→P. 71

■ **Lorsque la pile de la clé à puce est complètement à plat**

→P. 424

■ **Personnalisation**

On peut modifier les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage des portières).
(Fonctions personnalisables →P. 553)

Portières

On peut verrouiller et déverrouiller le véhicule à l'aide de la fonction d'ouverture, de la télécommande ou du contacteur de verrouillage des portières.

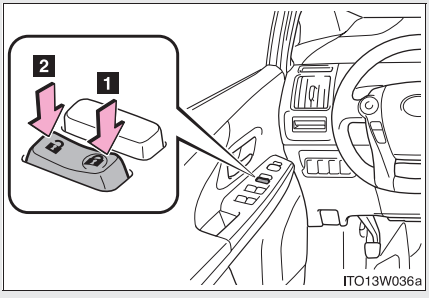
■ Fonction d'ouverture

→P. 58

■ Télécommande

→P. 74

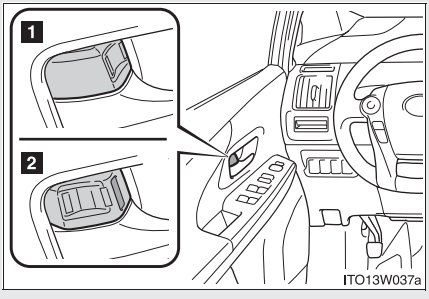
■ Contacteur de verrouillage des portières



1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille toutes les portières

■ Boutons intérieurs de verrouillage



1 Verrouille la portière

2 Déverrouille la portière

Il est possible d'ouvrir les portières avant en tirant sur la poignée intérieure même si les boutons de verrouillage sont en position de verrouillage.

Verrouillage extérieur des portières avant sans clé

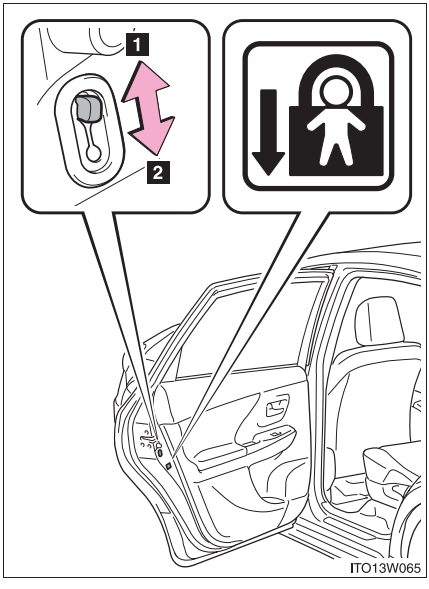
ÉTAPE 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la portière.

On ne peut pas verrouiller la portière si le contacteur “POWER” est en mode ACCESSORY ou ON, ou si la clé à puce est à l’intérieur du véhicule.

Il se peut que la clé ne soit pas détectée correctement et que la portière soit verrouillée.

Verrou de protection pour enfants aux portières arrière



Si le verrou est enclenché, il est impossible d’ouvrir la portière depuis l’intérieur du véhicule.

1 Déverrouillage

2 Verrouillage

On peut enclencher ces verrous afin d’empêcher les enfants d’ouvrir les portières arrière. Poussez les contacteurs de chacune des portières arrière vers le bas pour verrouiller les deux portières arrière.

Systèmes de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières

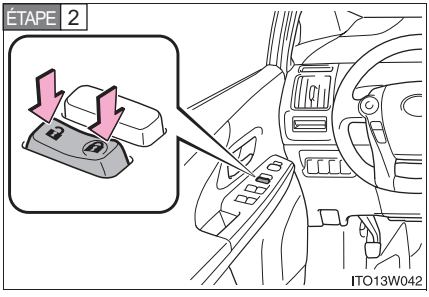
Les fonctions suivantes peuvent être réglées ou annulées :

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Passer en position de changement de vitesse autre que P verrouille toutes les portières.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Passer en position de changement de vitesse P déverrouille toutes les portières.
Fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule	Toutes les portières se verrouillent lorsque la vitesse du véhicule atteint environ 12 mph (20 km/h) ou plus.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la portière du conducteur	Toutes les portières se déverrouillent lorsque la portière du conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent le passage du contacteur “POWER” à OFF.

■ Réglage et annulation des fonctions

Suivez la procédure décrite ci-après pour procéder au réglage ou à l’annulation d’une fonction :

ÉTAPE 1 Fermez toutes les portières et placez le contacteur “POWER” en mode ON. (Effectuez l’ÉTAPE 2 dans les 20 secondes suivantes.)



Passez en position de changement de vitesse P ou N, maintenez le contacteur de verrouillage de la portière (ou) enfoncé pendant environ 5 secondes, puis relâchez-le.

La position de changement de vitesse correspondant à la fonction que l'on souhaite régler est illustrée ci-après.

Procédez de la même manière pour annuler la fonction.

Fonction	Position de changement de vitesse	Position du contacteur de verrouillage des portières
Fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	P	
Fonction de déverrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse		
Fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule	N	
Fonction de déverrouillage des portières liée à la portière du conducteur		

Lorsque l'opération de réglage ou d'annulation est terminée, toutes les portières se verrouillent, puis se déverrouillent.

■ **À l'aide de la clé mécanique**

On peut aussi verrouiller et déverrouiller les portières à l'aide de la clé mécanique. (→P. 504)

■ **Si l'on utilise une mauvaise clé**

Le barillet tourne dans le vide pour protéger le mécanisme intérieur.

■ **Personnalisation**

On peut modifier les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage à l'aide d'une clé).
(Fonctions personnalisables →P. 553)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter un accident

Observez les précautions suivantes quand vous conduisez le véhicule.
Si vous ne le faites pas, il se peut qu'une portière s'ouvre et qu'un occupant tombe à l'extérieur, ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portières.
- Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portières pendant la conduite.
  Les portières pourraient s'ouvrir et les passagers être éjectés du véhicule, ce qui pourrait leur occasionner des blessures graves, voire mortelles.

  Soyez particulièrement prudent avec les portières avant, car elles peuvent être ouvertes même si les boutons de verrouillage intérieurs sont en position de verrouillage.
- Si des enfants sont assis à l'arrière, enclenchez les verrous de protection pour enfants aux portières arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une portière

Vérifiez la zone environnante du véhicule pour voir s'il est sur un plan incliné, s'il y a suffisamment d'espace pour que la portière s'ouvre ou s'il vente fort. Lorsque vous ouvrez ou fermez la portière, tenez fermement la poignée pour être prêt en cas de mouvement imprévu.

Hayon

On peut verrouiller/déverrouiller et ouvrir le hayon en procédant comme suit.

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

Fonction d'ouverture

→P. 58

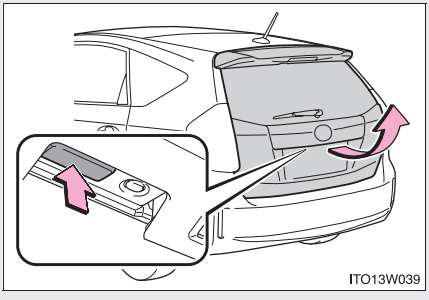
Télécommande

→P. 74

Contacteur de verrouillage des portières

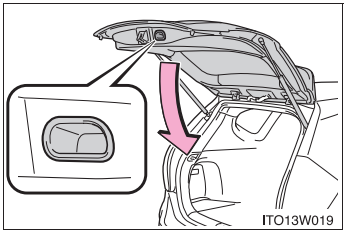
→P. 76

■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule



Soulevez le hayon tout en poussant vers le haut le contacteur du dispositif d'ouverture du hayon.

■ Lorsque vous fermez le hayon

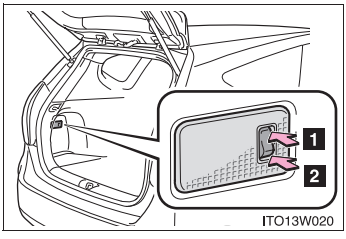


Abaissez le hayon à l'aide de sa poignée, puis de l'extérieur, assurez-vous de pousser sur le hayon vers le bas pour le fermer.

Lorsque vous fermez le hayon à l'aide de la poignée, faites attention de ne pas le tirer latéralement.

■ Éclairage du compartiment de charge

Si le contacteur d'éclairage du compartiment de charge est activé lorsque vous ouvrez le hayon, le dispositif d'éclairage du compartiment de charge s'allume.

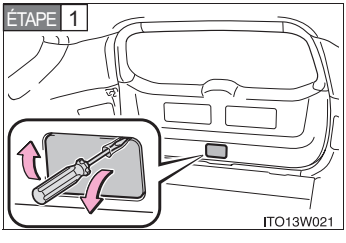


1 Désactivé

2 Activé

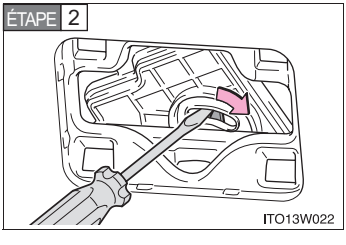
■ Si le dispositif d'ouverture du hayon ne fonctionne pas

On peut déverrouiller le hayon de l'intérieur.



Enlevez le couvercle.

Pour éviter de l'endommager, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.



Poussez le levier.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à prendre pendant la conduite

- Gardez le hayon fermé pendant la conduite.
  Si vous laissiez le hayon ouvert pendant que vous roulez, il pourrait heurter des objets à proximité, ou des bagages pourraient être projetés à l'extérieur du véhicule, ce qui risquerait de provoquer un accident.
  De plus, des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans l'habitacle, entraînant la mort ou présentant un danger grave pour la santé. Assurez-vous de bien fermer le hayon avant de prendre la route.
- Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que le hayon est bien fermé. S'il était mal fermé, il pourrait s'ouvrir de manière imprévue en cours de route et provoquer un accident.
- Ne laissez jamais une personne s'asseoir dans le compartiment de charge. En cas de freinage ou de dérapage brusques, ou de collision, elle serait susceptible de subir des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

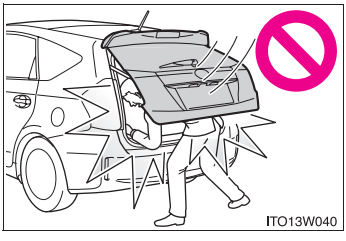
- Ne laissez pas d'enfants seuls dans le compartiment de charge.
  Si un enfant se retrouvait enfermé accidentellement dans le compartiment de charge, il pourrait être victime d'épuisement dû à la chaleur.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.
  Il pourrait provoquer un mouvement imprévu du hayon ou se coincer les mains, la tête ou le cou pendant la fermeture du hayon.

⚠ ATTENTION

■ Fonctionnement du hayon

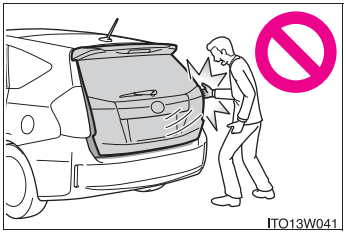
Observez les précautions suivantes.
Si vous les négligiez, une partie du corps pourrait se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'ouvrir le hayon, enlevez toute matière lourde, comme la neige ou la glace, pouvant le recouvrir. Si vous négligiez de le faire, le hayon pourrait se rabattre une fois qu'il est ouvert.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, vérifiez attentivement la zone environnante pour vous assurer d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le hayon est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon par temps venteux ; un fort vent pourrait provoquer un mouvement brusque de ce dernier.



- S'il n'est pas entièrement ouvert, le hayon peut se rabattre. Il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon sur un plan incliné que sur une surface plane ; méfiez-vous par conséquent des mouvements imprévus du hayon lorsque le véhicule est en pente. Avant d'utiliser le compartiment de charge, assurez-vous que le hayon est entièrement ouvert et sécuritaire.

⚠ ATTENTION



- Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez le hayon afin d'éviter de vous coincer les doigts ou une autre partie du corps.
- Lorsque vous fermez le hayon, assurez-vous d'appliquer une légère pression sur sa surface extérieure. Si vous utilisiez la poignée pour fermer entièrement le hayon, vous pourriez vous coincer les mains ou les bras.

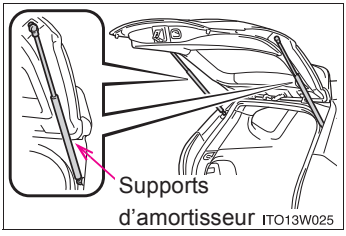
- Ne tirez pas sur les supports d'amortisseur du hayon pour fermer celui-ci, et ne vous pendez pas après ceux-ci.
  Vous pourriez alors vous coincer les mains ou briser le support de l'amortisseur du hayon, et provoquer un accident.
- Si vous fixiez un support de vélo ou un autre objet lourd de ce type au hayon, celui-ci pourrait se refermer après son ouverture et infliger des blessures à quelqu'un en lui coinçant les mains, la tête ou le cou. Lorsque vous fixez un accessoire au hayon, l'utilisation de pièces d'origine Toyota est recommandée.

NOTE

Supports d’amortisseur du hayon

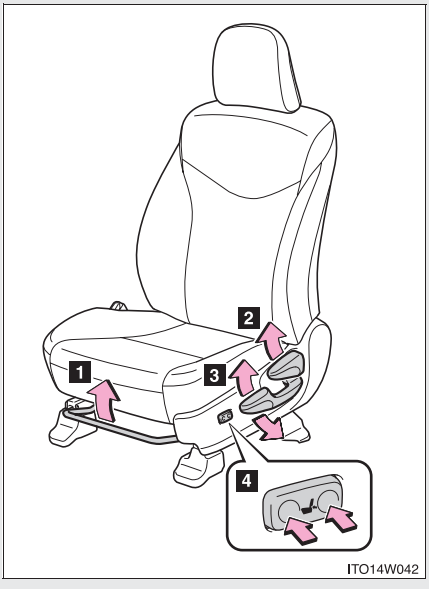
Le hayon est muni de supports d’amortisseur qui le maintiennent en place.

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait endommager les supports d’amortisseur et provoquer une défaillance.



- Ne fixez aucun corps étranger, par exemple des autocollants, des feuilles de plastique ou des adhésifs, à la tige des supports d’amortisseur.
- Ne touchez pas à la tige des supports d’amortisseur avec des gants ou d’autres objets en tissu.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d’origine Toyota au hayon.
- Ne placez pas votre main sur les supports d’amortisseur et n’y appliquez pas de pression latérale.

Sièges avant



1 Levier de réglage de position du siège

2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier

3 Levier de réglage de la hauteur (côté conducteur)*

4 Contacteur de réglage du soutien lombaire (côté conducteur)*

* : Si le véhicule en est doté

Abaissement des dossiers

■ Avant d'abaisser les dossiers

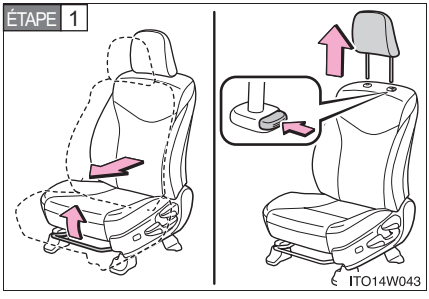
ÉTAPE 1 Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire.

Engagez fermement le frein de stationnement et passez en position de changement de vitesse P. (→P. 195)

ÉTAPE 2 Faites coulisser les sièges arrière le plus loin possible vers l'arrière. (→P. 92)

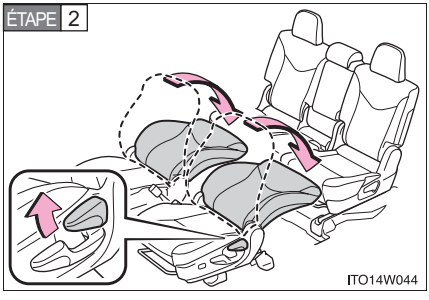
■ Abaissement des dossiers

ÉTAPE 1



Avancez le siège avant et enlevez l'appui-tête. (→P. 97)

ÉTAPE 2



Pour rabattre le dossier, tirez sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier.

ÉTAPE 3 Pour relever les dossiers, inversez la procédure.

Une fois les sièges ramenés à leur position initiale, assurez-vous de replacer les appuis-tête.

⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

- N’inclinez pas trop le siège, vous réduirez ainsi les risques de glisser sous la ceinture abdominale lors d’une collision.
  Si le siège était trop incliné lors d’un accident, la ceinture abdominale pourrait glisser sur les hanches et appliquer une force exagérée directement sur l’abdomen, ou votre cou pourrait toucher la ceinture épaulière, augmentant ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles.
  Aucun réglage ne devrait être effectué pendant que le véhicule roule, car le siège pourrait se déplacer de façon inopinée et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après le réglage du siège, assurez-vous qu’il est bien verrouillé.

■ Abaissement des sièges

Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N’abaissez pas les sièges pendant que vous conduisez.
- Sur une surface plane, engagez fermement le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P.
- N’abaissez pas les sièges s’ils sont occupés.
- Veillez à ne pas vous coincer les mains ou les pieds dans les pièces mobiles du siège pendant que vous l’abaissez.
- Ne laissez pas les enfants abaisser le siège.
- Ne roulez pas avec des passagers assis sur le dossier abaissé ou dans le compartiment de charge.

⚠ ATTENTION

- Ne roulez pas avec des bagages ou des passagers installés sur le dossier abaissé.
- Ne laissez pas les enfants entrer dans le compartiment de charge.
- Une fois les sièges abaissés, secouez-les doucement pour vous assurer qu'ils sont bien arrimés.
- Assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas coincées entre les sièges.

■ Après le relèvement des sièges en position verticale

Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Secouez doucement les dossiers vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer qu'ils sont bien arrimés.
- Veillez à ne pas coincer les ceintures de sécurité.

⚠ NOTE

■ Abaissement des sièges

- Lorsque vous relevez les dossiers, ajustez-en l'inclinaison tout en les retenant.
- Ne vous déplacez pas sur des sièges abaissés. De plus, si vous montez sur un siège, déplacez-vous prudemment et faites porter votre poids au centre du siège.

Sièges arrière



1 Levier de réglage d'inclinaison du dossier

2 Levier de réglage de position du siège

Avant de rabattre les dossiers

ÉTAPE 1 Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire.

Engagez fermement le frein de stationnement et passez en position de changement de vitesse P. (→P. 195)

ÉTAPE 2 Réglez la position du siège avant et l'inclinaison du dossier. (→P. 88)

Selon la position du siège avant, si vous en rabattez le dossier vers l'arrière, il peut gêner le fonctionnement du siège arrière.

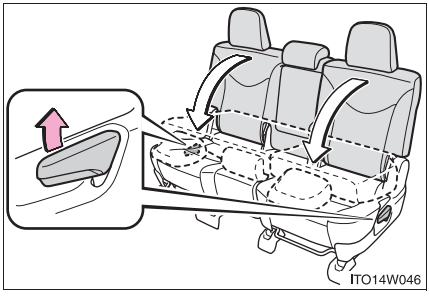
ÉTAPE 3 Désengagez la ceinture de sécurité centrale arrière et rangez-la. (→P. 101)

Cette étape est superflue si l'opération ne concerne que le siège du conducteur.

ÉTAPE 4 Abaissez l'appui-tête du siège arrière. (→P. 97)

ÉTAPE 5 Véhicules dotés d'un accoudoir : Si vous retirez l'accoudoir du siège arrière, rangez-le. (→P. 333)

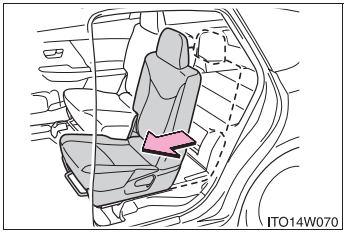
Rabattement des dossiers



Tirez sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier.

Pour relever les dossiers des sièges arrière à leur position d'origine, soulevez-les jusqu'à ce qu'ils s'enclenchent.

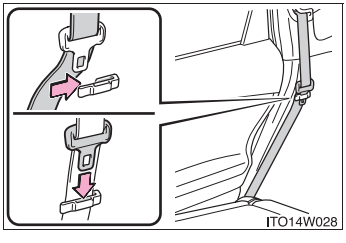
■ Réglage vers l’avant et vers l’arrière de la position du siège du conducteur



Le siège du conducteur peut être avancé plus loin que celui du passager, ce qui simplifie le chargement et le déchargement de bagages dans le compartiment de charge.

Le siège ne peut pas être verrouillé s’il est avancé au maximum. Une fois l’opération terminée, ramenez-le à une position verrouillable et fixez-le fermement en place.

■ Précautions relatives au dispositif de suspension de ceinture de sécurité



Rangez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans leur dispositif de suspension lorsque vous n’utilisez pas les ceintures.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous rabattez les dossiers

Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne rabattez pas les dossiers pendant que vous conduisez.
- Immobilisez le véhicule sur une surface plane, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier rabattu ou dans le compartiment de charge lorsque vous conduisez.
- Ne laissez pas les enfants entrer dans le compartiment de charge.
- Ne manipulez pas le siège arrière s'il est occupé.
- Veillez à ne pas vous coincer les mains ou les pieds dans les pièces mobiles du siège pendant l'opération.
- Ne laissez pas les enfants faire fonctionner le siège.
- Une fois l'opération terminée, secouez doucement le siège pour vous assurer qu'il est bien arrimé.

■ Réglage de l'inclinaison

- N'inclinez pas trop le siège, vous réduirez ainsi les risques de glisser sous la ceinture abdominale lors d'une collision.
  Si le siège était trop incliné lors d'un accident, la ceinture abdominale pourrait glisser sur les hanches et appliquer une force exagérée directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait toucher la ceinture épaulière, augmentant ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles.
  Aucun réglage ne devrait être effectué pendant que le véhicule roule, car le siège pourrait se déplacer de façon inopinée et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après le réglage du siège, assurez-vous qu'il est bien verrouillé.

⚠ ATTENTION

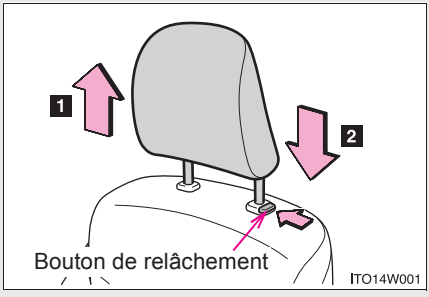
■ Après le relèvement du dossier en position verticale

Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que le dossier est bien verrouillé en le poussant légèrement d'avant en arrière.
- Assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ni coincées dans le dossier.
- Réengagez la ceinture de sécurité centrale arrière si vous l'avez désengagée. (→P. 100)
- Si la ceinture de sécurité a été rangée à l'aide du dispositif de suspension, assurez-vous de l'avoir retirée de ce dispositif. (→P. 94)

Appuis-tête

Des appuis-tête sont fournis pour tous les sièges.



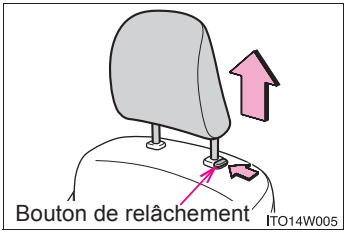
1 Haut

Soulevez les appuis-tête.

2 Bas

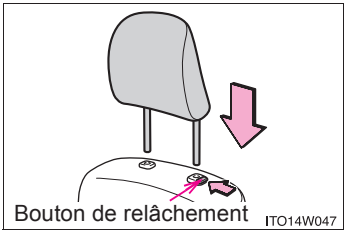
Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de relâchement enfoncé.

■ Retrait des appuis-tête



Soulevez l'appui-tête tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

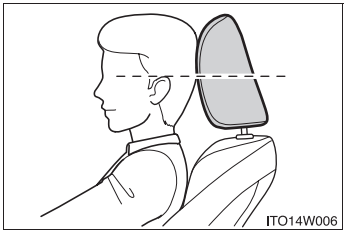
■ Installation des appuis-tête



Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis abaissez-le en position de verrouillage.

Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de relâchement enfoncé.

Réglage de la hauteur des appuis-tête (sièges avant)



Assurez-vous de régler les appuis-tête afin que leur centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles.

Réglage de l'appui-tête du siège central arrière

Lorsque vous utilisez l'appui-tête, soulevez-le toujours d'une position au-dessus de sa position de repos.

ATTENTION

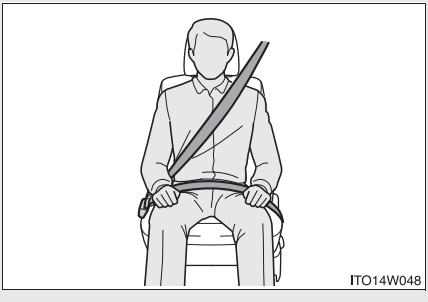
Précautions relatives aux appuis-tête

Observez les précautions suivantes en ce qui concerne les appuis-tête. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuis-tête conçus spécialement pour chaque siège.
- Réglez toujours les appuis-tête à la position adéquate.
- Après avoir réglé les appuis-tête, poussez dessus pour vous assurer qu'ils sont bien verrouillés.
- Ne conduisez pas sans appui-tête.

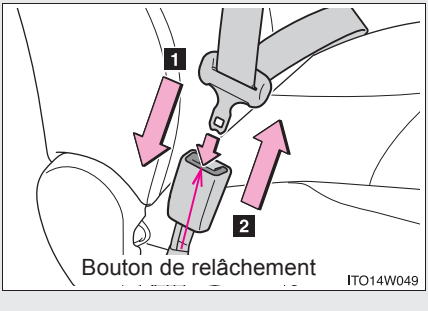
Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.

■ Utilisation adéquate des ceintures de sécurité



- Tirez sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule ; elle ne doit cependant pas toucher le cou ni glisser de l'épaule.
- Placez la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier. Tenez-vous assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

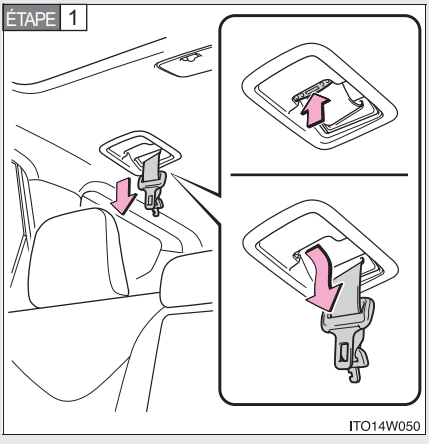
■ Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité (sauf celle du siège central arrière)



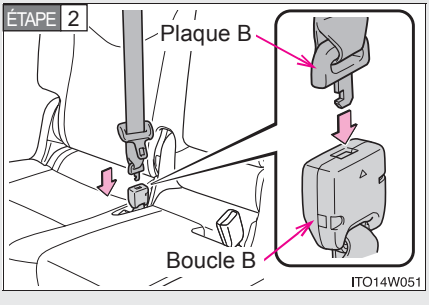
1 Pour boucler la ceinture de sécurité, poussez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur son bouton de relâchement.

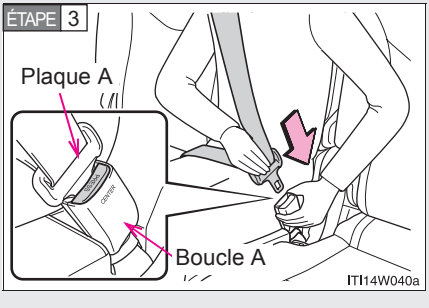
■ Bouclage de la ceinture de sécurité (siège central arrière)



Appuyez sur la plaque de la ceinture pour la relâcher, puis tirez sur celle-ci pour sortir la ceinture.

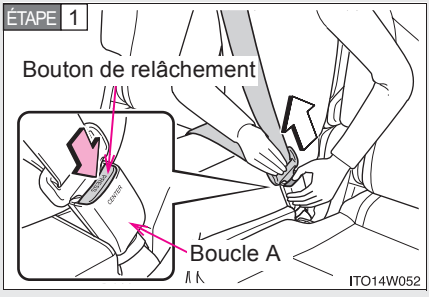


Bouclez la ceinture en insérant la plaque B dans la boucle B, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

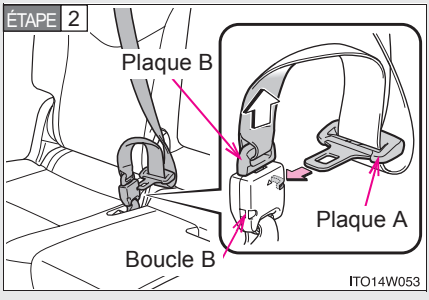


Bouclez la ceinture en insérant la plaque A dans la boucle A, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

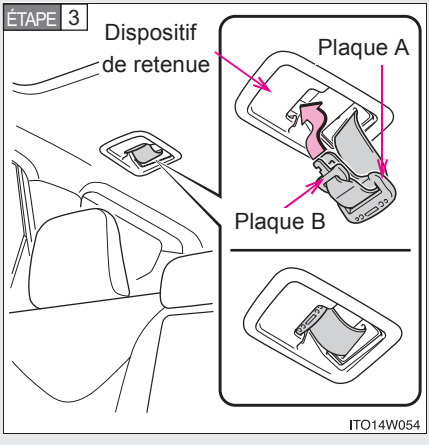
■ Débouclage de la ceinture de sécurité (siège central arrière)



Appuyez sur le bouton de relâchement de la boucle A et lâchez la ceinture.

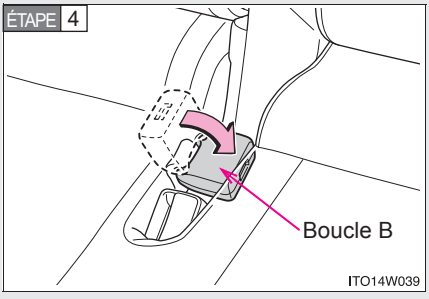


Utilisez la plaque A ou un autre instrument semblable pour appuyer sur le bouton sur la boucle B, puis désengagez la plaque B.



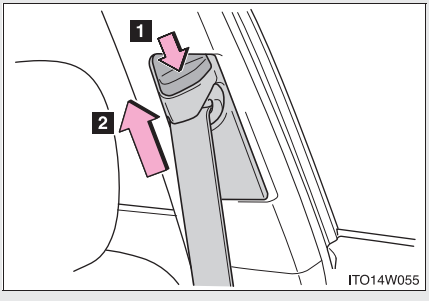
Placez les plaques A et B l'une sur l'autre, puis mettez-les dans le dispositif de retenue.

Insérez les plaques fermement.



Rangez la boucle B.

■ Réglage de la hauteur du point d'ancrage de la ceinture épaulière (sièges avant)



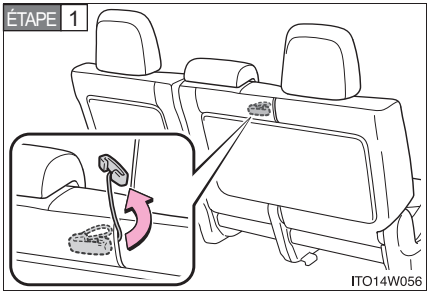
1 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le bas, tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

2 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le haut.

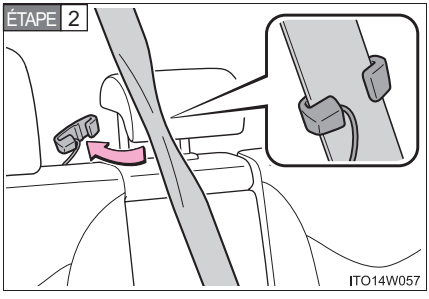
Déplacez vers le haut et vers le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Guide des ceintures de sécurité (siège arrière central)

Si la ceinture épaulière est trop près du cou d'une personne, utilisez le guide de la ceinture de sécurité.

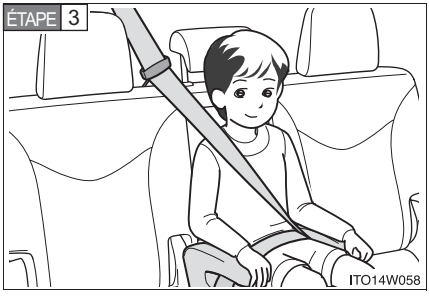


Retirez le guide de la poche du dossier.



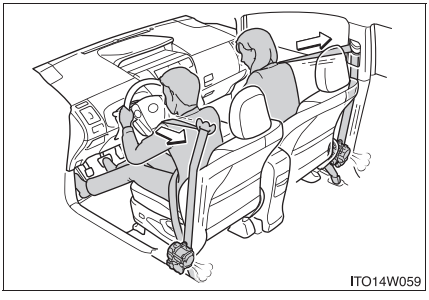
Faites glisser la ceinture au-delà de la fente du guide.

L'élastique doit être placé derrière la ceinture de sécurité.



Bouclez la ceinture de sécurité et placez-la afin de ne pas ressentir d'inconfort.

Dispositifs de tension des ceintures (sièges avant)



Le dispositif de tension sert à rétracter la ceinture de sécurité afin d'immobiliser rapidement l'occupant lorsque le véhicule subit certains types de collisions frontales violentes.

Il se peut que le dispositif de tension ne s'active pas en cas de collision frontale mineure, de collision latérale, de collision arrière ou de retournement.

Ceintures de sécurité à action préventive (sièges avant des véhicules dotés d'un système de sécurité préventive)

Si le capteur du système de sécurité préventive juge qu'une collision est inévitable, le système de sécurité préventive fera se rétracter la ceinture de sécurité, améliorant ainsi l'efficacité du dispositif de tension de la ceinture en cas d'accident.

Il se produira la même chose si le conducteur freine brusquement ou s'il perd le contrôle du véhicule. (→P. 268)

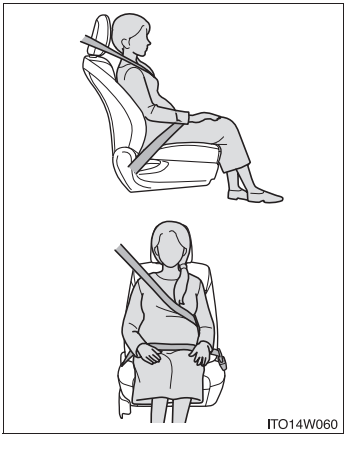
Rétracteur à blocage d'urgence (ELR)

Le rétracteur bloque la ceinture en cas de freinage brusque ou d'impact. Il peut également bloquer la ceinture si vous vous penchez trop rapidement vers l'avant. Effectuez des mouvements lents et réguliers pour permettre le déroulement de la ceinture et pour pouvoir bouger librement.

Rétracteur à blocage automatique (ALR)

Quand la ceinture épaulière d'un passager est complètement déroulée, puis légèrement rétractée, elle reste verrouillée dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de fixer solidement le dispositif de retenue pour enfants (CRS). Pour libérer la ceinture de sécurité, enroulez-la complètement, puis déroulez-la de la façon habituelle. (→P. 153)

Femmes enceintes



Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 99)

Les femmes enceintes devraient placer la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches, tout comme les autres occupants du véhicule. Étirez la ceinture épaulière au maximum par-dessus l'épaule et placez la ceinture en diagonale sur la poitrine. Évitez de placer la ceinture sur la partie renflée de l'abdomen.

Si la ceinture de sécurité n'était pas correctement placée, en cas de freinage brusque ou de collision, la mère et le fœtus pourraient subir des blessures graves, voire mortelles.

Personnes malades

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 99)

Utilisation de ceintures de sécurité pour enfants

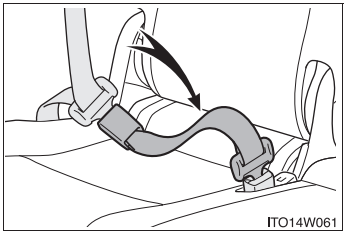
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été principalement conçues en fonction de personnes de taille adulte.

- Utilisez un dispositif de retenue adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 148)
- Lorsque l'enfant est assez grand pour porter la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les directives de la P. 99 relatives à l'utilisation des ceintures de sécurité.

Remplacement de la ceinture après l'activation du dispositif de tension des ceintures

Si le véhicule est impliqué dans plusieurs collisions, le dispositif de tension s'activera lors de la première collision, mais non lors des collisions subséquentes.

Rallonge de ceinture de sécurité



Si vous ne parvenez pas à boucler votre ceinture de sécurité parce qu'elle est trop courte, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge personnalisée chez votre concessionnaire Toyota.

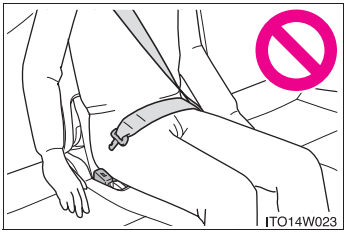
⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture de sécurité.
- Bouclez toujours correctement votre ceinture de sécurité.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez pas une ceinture de sécurité pour plus d'une personne à la fois, y compris des enfants.
- Toyota recommande que les enfants s'assoient à l'arrière et utilisent toujours une ceinture de sécurité et/ou un dispositif de retenue pour enfants.
- N'inclinez pas le siège au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer une position assise adéquate. L'efficacité de la ceinture de sécurité est optimale lorsque les personnes sont assises bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne passez jamais la ceinture épaulière sous votre bras.
- Portez toujours la ceinture de sécurité ajustée serrée sur vos hanches.
- Lorsque vous utilisez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs, assurez-vous qu'elles ne sont pas rangées dans leur dispositif de suspension. (→P. 94)

■ Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité centrale arrière



N'utilisez pas la ceinture de sécurité centrale arrière si l'une des boucles est retirée. Fixer une seule boucle pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou en cas de collision.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture s'enroulait autour du cou d'un enfant, elle risquerait de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves, voire mortelles.
Si cette situation se produit et si la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux devront être utilisés pour couper la ceinture.

■ Dispositifs de tension des ceintures

- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Un tel objet fausserait les données sur le poids du passager enregistrées par le capteur. Cela pourrait empêcher l'activation du dispositif de tension de la ceinture de sécurité du passager avant en cas de collision.
- Si le dispositif de tension s'est activé, le témoin SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité ne peut plus être utilisée et elle doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Point d'ancrage supérieur réglable

Assurez-vous toujours que la ceinture épaulière passe au centre de votre épaule. Elle ne doit pas être placée sur le cou ni tomber de l'épaule. Négliger cette précaution pourrait réduire la protection lors d'un accident, et occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident. (→P. 102)

⚠ ATTENTION

■ Dommages et usure de la ceinture de sécurité

- Ne laissez pas la ceinture de sécurité, sa languette ou sa boucle se coincer dans la portière, car cela pourrait l'endommager.
- Vérifiez périodiquement le système de ceintures de sécurité. Assurez-vous qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochures ni de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle soit remplacée. Les ceintures de sécurité endommagées ne peuvent pas protéger les occupants contre les blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité et la plaque sont verrouillées et que la ceinture n'est pas vrillée.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, remplacez le module du siège, y compris les ceintures, même s'il n'y a pas de dommages apparents.
- Ne tentez pas d'installer, d'enlever, de modifier, de désassembler ou de mettre au rebut une ceinture de sécurité. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer toutes les réparations nécessaires. Une manipulation inappropriée du dispositif de tension pourrait entraîner un défaut de fonctionnement, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Utilisation du guide des ceintures de sécurité

Si vous négligez les précautions suivantes, la ceinture de sécurité risque de perdre son efficacité en cas d'accident, entraînant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle est bien à plat. L'élastique doit être placé derrière la ceinture, et le guide devant.
- Pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident, retirez le guide et laissez-le dans sa pochette lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Assurez-vous toujours que la ceinture épaulière passe bien au centre de l'épaule. La ceinture ne doit pas glisser sur le cou ni tomber de l'épaule.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas la rallonge de la ceinture de sécurité si vous pouvez boucler la ceinture sans celle-ci.
- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants, n'utilisez pas la rallonge de la ceinture de sécurité, car cette dernière ne maintiendrait pas correctement le dispositif de retenue pour enfants, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- La rallonge personnalisée pourrait ne pas être sécuritaire si elle était utilisée sur un véhicule, par une personne ou sur un siège autres que ceux pour lesquels elle a été prévue.

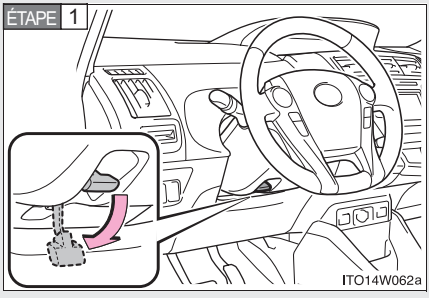
⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

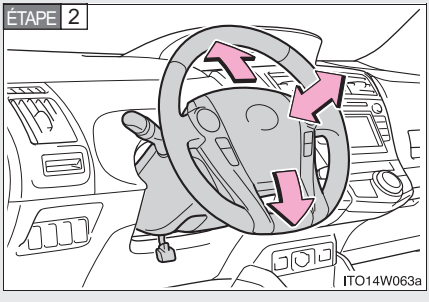
Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de relâchement de la rallonge et non sur celui de la ceinture de sécurité.
Vous éviterez ainsi d'occasionner des dégâts à l'intérieur du véhicule ainsi qu'à la rallonge.

Volant

On peut régler le volant à une position confortable.



Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



Réglez le volant à la position idéale en le déplaçant horizontalement et verticalement.

Après le réglage, tirez le levier vers le haut pour bien verrouiller le volant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez.
Vous pourriez alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

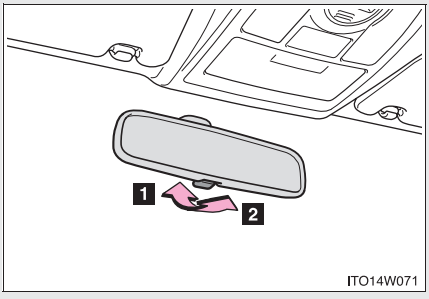
■ Après le réglage du volant

Assurez-vous que le volant est bien verrouillé.
Si le volant n'était pas verrouillé, il pourrait se déplacer brusquement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseur intérieur

Les fonctions suivantes peuvent aider à réduire le reflet des phares des véhicules qui vous suivent :

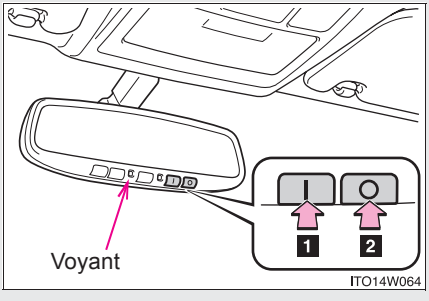
Rétroviseur manuel intérieur antireflet



1 Position normale
2 Position antireflet

Rétroviseur automatique intérieur antireflet

En mode automatique, les capteurs servent à détecter la lumière des phares des véhicules qui vous suivent et à réduire automatiquement la lumière réfléchie.

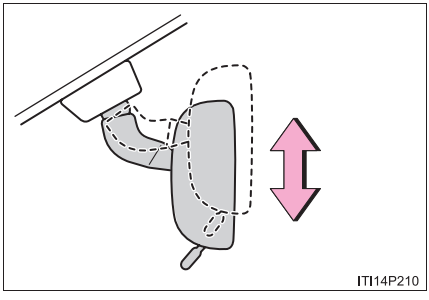


1 Active le mode automatique
2 Désactive le mode automatique

Le voyant s'allume lorsque le mode automatique est activé.

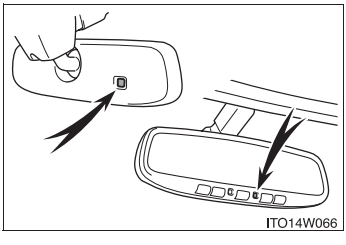
Le rétroviseur reviendra en mode automatique chaque fois que le contacteur "POWER" sera placé en mode ON.

Réglage de la hauteur du rétroviseur intérieur (véhicules dotés d'un rétroviseur manuel intérieur antireflet)



Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut ou vers le bas.

Pour éviter les erreurs de capteur (véhicules dotés d'un rétroviseur automatique intérieur antireflet)



Pour assurer le fonctionnement adéquat des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.

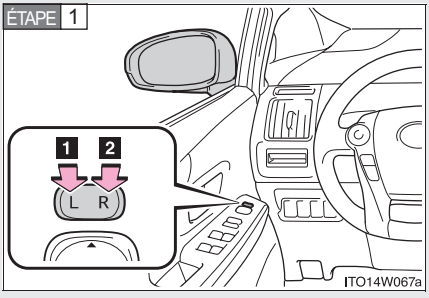
⚠ ATTENTION

Précautions à prendre pendant la conduite

Ne réglez pas la position des rétroviseurs pendant que vous conduisez. Vous pourriez alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

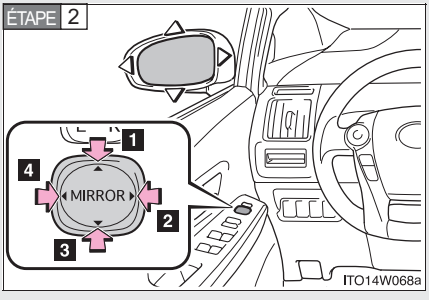
Rétroviseurs extérieurs

On peut régler l'angle du rétroviseur à l'aide du contacteur.



Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le contacteur.

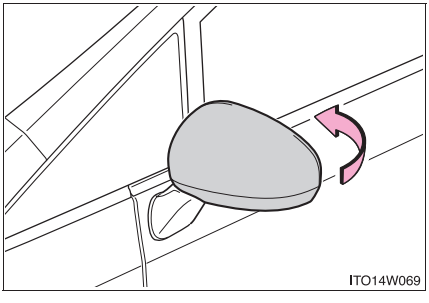
1 Gauche
2 Droite



Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le contacteur.

1 Haut
2 Droite
3 Bas
4 Gauche

Rabattement des rétroviseurs



Poussez le rétroviseur vers l'arrière du véhicule.

On peut ajuster l'angle du rétroviseur lorsque

Le contacteur "POWER" est en mode ACCESSORY ou ON.

Lorsque les rétroviseurs sont embués

Activez les désembueurs des rétroviseurs pour enlever la buée. (→P. 307)

⚠ ATTENTION

Pendant la conduite du véhicule

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez.
Les négliger pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et un accident, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus.
- Les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager doivent tous deux être déployés et correctement réglés avant que le conducteur prenne la route.

Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Pour éviter des risques de blessure et de défaillance du rétroviseur, veillez à ne pas vous coincer la main dans le rétroviseur en mouvement.

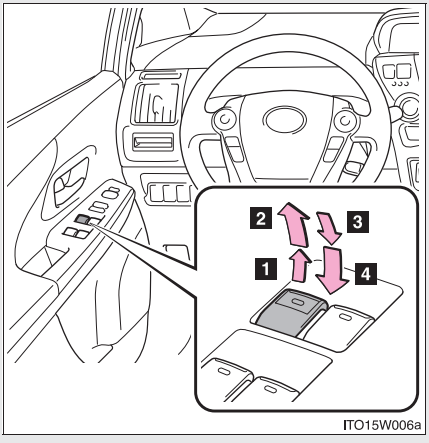
Pendant le fonctionnement des désembueurs de rétroviseurs

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.

Glaces assistées

On peut ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide des contacteurs.

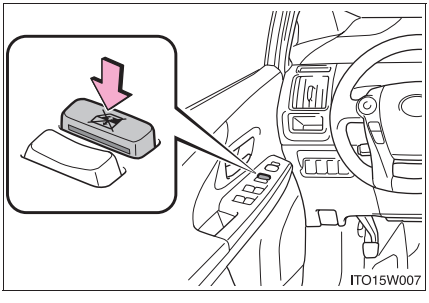
L'activation du contacteur permet de déplacer la glace comme suit :



1 Fermeture
2 Fermeture express*
3 Ouverture
4 Ouverture express*

* : Si l'on appuie sur le contacteur dans la direction opposée, la glace s'arrêtera à mi-course.

Contacteur de verrouillage des glaces



Appuyez sur le contacteur pour verrouiller les glaces des passagers.

Ce contacteur sert à empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une glace de passager.

Appuyez de nouveau sur le contacteur pour déverrouiller les glaces des passagers.

On peut faire fonctionner les glaces assistées lorsque

Le contacteur "POWER" est en mode ON.

Fonctionnement des glaces assistées après la désactivation du système hybride

Même si le contacteur “POWER” est placé en mode ACCESSORY ou OFF, vous pouvez actionner les glaces assistées pendant environ 45 secondes. Cependant, si l’une des deux portières avant est ouverte, elles ne fonctionneront pas.

Fonction de protection anti-obstruction

Si un objet se coince entre la glace et son encadrement, le mouvement de la glace s’interrompt et elle s’ouvre légèrement.

Si la glace assistée ne se ferme pas normalement

Si la fonction de protection anti-obstruction ne fonctionne pas normalement et qu’une glace ne peut pas être fermée, effectuez les opérations suivantes à l’aide du contacteur de glace assistée de la portière concernée.

- Une fois le véhicule immobilisé, vous pouvez fermer la glace en maintenant le contacteur de glace assistée enfoncé en position de fermeture express alors que le contacteur “POWER” est placé en mode ON.
- S’il est impossible de fermer la glace, même en suivant la procédure expliquée ci-dessus, initialisez la fonction en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Maintenez le contacteur de glace assistée enfoncé à la position de fermeture express. Continuez à maintenir le contacteur enfoncé pendant 6 secondes supplémentaires après la fermeture de la glace.

ÉTAPE 2 Maintenez le contacteur de glace assistée enfoncé à la position d’ouverture express. Continuez à maintenir le contacteur enfoncé pendant 2 secondes supplémentaires après l’ouverture complète de la glace.

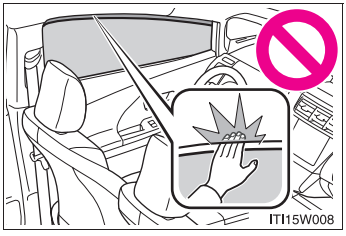
ÉTAPE 3 Maintenez de nouveau le contacteur de glace assistée enfoncé à la position de fermeture express. Continuez à maintenir le contacteur enfoncé pendant 2 secondes supplémentaires après la fermeture de la glace.

Si vous relâchez le contacteur pendant le déplacement de la glace, recommencez l’opération depuis le début.
Si la glace continue à se fermer, mais se rouvre ensuite légèrement, même après avoir suivi correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Fermeture des glaces

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.



- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par la glace en mouvement.
- Ne laissez pas les enfants faire fonctionner les glaces assistées.
  Le fait de fermer une glace assistée sur une personne est susceptible d'occasionner des blessures sérieuses et, dans certains cas, même mortelles.

■ Fonction de protection anti-obstruction

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la glace.

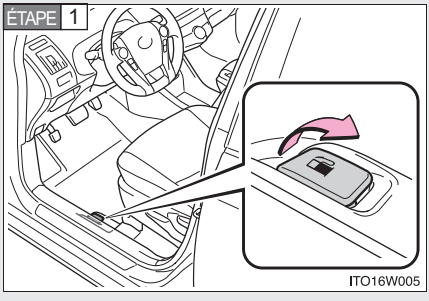
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

Veuillez procéder comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant :

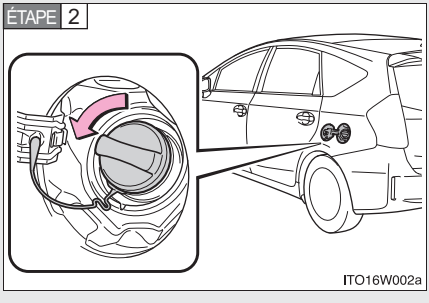
■ Avant de faire le plein

Placez le contacteur “POWER” en mode OFF et fermez toutes les portières et toutes les glaces.

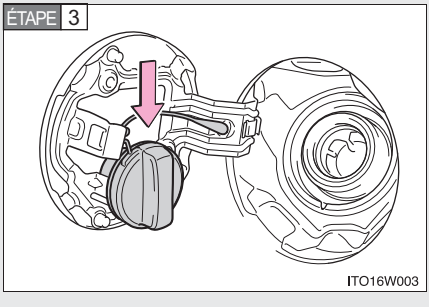
■ Ouverture du bouchon du réservoir de carburant



Tirez sur le dispositif d’ouverture pour ouvrir le panneau de réservoir.

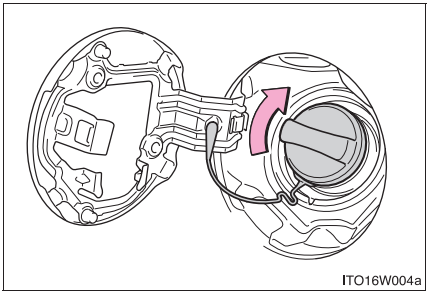


Pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant, tournez-le lentement.



Accrochez le bouchon du réservoir de carburant à l’arrière du panneau de réservoir.

Fermeture du bouchon du réservoir de carburant



Après avoir fait le plein, replacez le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Une fois relâché, le bouchon tournera légèrement dans la direction opposée.

Types de carburant

Utilisez de l'essence sans plomb. (Indice d'octane 87 [indice d'octane recherche 91] ou supérieur)

Capacité du réservoir de carburant

Environ 11,9 gal. (45 L, 9,9 Imp. gal.)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous faites le plein

Observez les précautions suivantes quand vous faites le plein du véhicule. Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être sorti du véhicule et avant d'ouvrir le panneau de réservoir, touchez une surface métallique non peinte pour éliminer toute trace d'électricité statique. Il est important d'éliminer l'électricité statique avant de faire le plein, car les étincelles provoquées par une décharge d'électricité statique pourraient enflammer les vapeurs de carburant.
- Maintenez toujours une prise sur le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Au moment du desserrement du bouchon du réservoir de carburant, vous entendrez peut-être un son d'échappement d'air. Attendez que ce son s'arrête avant d'enlever complètement le bouchon. Lors de fortes chaleurs, de l'essence sous pression pourrait jaillir du goulot du réservoir et causer une blessure.
- Ne permettez pas à quelqu'un n'ayant pas éliminé l'électricité statique de sa personne de s'approcher d'un réservoir de carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives si elles sont inhalées.
- Ne fumez pas pendant que vous faites le plein du véhicule.
  Le carburant pourrait s'enflammer et causer un incendie.
- Ne retournez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet chargés d'électricité statique.
  L'électricité statique pourrait alors s'accumuler ce qui entraînerait un risque d'incendie.

⚠ ATTENTION

■ Lors du remplissage

Insérez de manière sécuritaire la buse de la pompe dans le goulot du réservoir. Si vous ajoutez du carburant alors que la buse est légèrement décalée par rapport au goulot, il se peut que la fonction de désactivation automatique ne réponde pas comme prévu, entraînant ainsi un débordement de carburant du réservoir.

■ Lors du remplacement du bouchon du réservoir de carburant

Utilisez uniquement les bouchons de réservoir de marque Toyota conçus pour votre véhicule. L'utilisation d'autres bouchons pourrait causer un incendie ou d'autres incidents pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

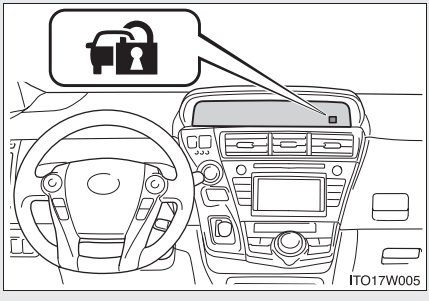
■ Remplissage du réservoir

Ne renversez pas de carburant pendant le remplissage.
Sinon, cela pourrait endommager le véhicule, notamment entraîner un fonctionnement anormal du système antipollution, nuire aux composants du système de carburation ou détériorer la peinture du véhicule.

Système d'immobilisation du moteur

Les clés du véhicule sont dotées de puces de transpondeur intégrées qui empêchent le système hybride de démarrer si une clé n'a pas été mémorisée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.



Une fois que le contacteur "POWER" est placé en mode OFF, la lampe témoin clignote pour indiquer que le système est en fonction.

Une fois que le contacteur "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou ON, la lampe témoin cesse de clignoter pour indiquer que le système a été annulé.

■ Entretien du système

Le véhicule est doté d'un système d'immobilisation du moteur sans entretien.

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Selon l'environnement et les conditions ambiantes, il se peut que le système d'immobilisation du moteur ne fonctionne pas correctement, ce qui pourrait empêcher le démarrage du système hybride. (→P. 67)

Homologations du système d'immobilisation du moteur

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis
FCC ID : NI4TMIMB-1

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

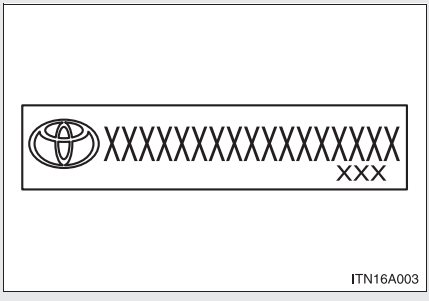
Pour les véhicules commercialisés au Canada
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ NOTE

Pour assurer un fonctionnement correct du système

Ne modifiez pas et n'enlevez pas le système.
En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

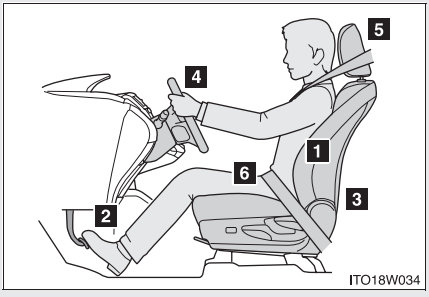
Étiquettes antivol (pour les États-Unis)



Ces étiquettes sont fixées au véhicule pour réduire les vols de véhicules en simplifiant la traçabilité et la récupération des pièces de véhicules volés. Ne les retirez pas sous peine de poursuites.

Posture adaptée à la conduite

Pour avoir une bonne posture pendant la conduite :



1. Tenez-vous assis bien au fond du siège, le dos droit. (→P. 88)
2. Réglez la position du siège vers l'avant ou l'arrière de façon à pouvoir atteindre facilement les pédales et appuyer sur celles-ci avec la pression requise. (→P. 88)
3. Réglez la position du dossier de façon à pouvoir atteindre facilement les commandes. (→P. 88)
4. Réglez la position du volant inclinable et télescopique vers le bas, de façon à ce que le coussin gonflable soit vis-à-vis de votre poitrine. (→P. 111)
5. Verrouillez l'appui-tête de façon à ce que son centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles. (→P. 97)
6. Portez la ceinture de sécurité de manière adéquate. (→P. 99)

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite

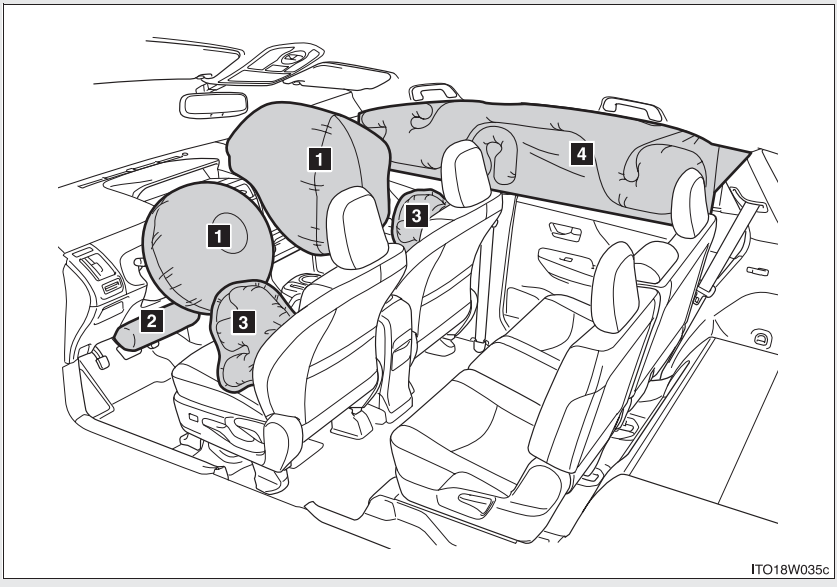
- Ne réglez pas la position du siège du conducteur.
  Cette action pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier du siège.
  Un coussin pourrait nuire au maintien de la posture adéquate et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, ce qui pourrait accroître le risque de blessures graves, voire mortelles, au conducteur ou au passager.
- Ne placez aucun objet sous les sièges avant.
  Ces objets pourraient se coincer dans les rainures du siège et l'empêcher de se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Le mécanisme de réglage pourrait aussi être endommagé.

■ Réglage de la position du siège

- Lorsque vous réglez la position du siège, veillez à ce que le mouvement du siège ne blesse pas les autres passagers.
- Ne placez pas vos mains sous le siège ou près de pièces en mouvement afin d'éviter les blessures.
  Les doigts et les mains peuvent se coincer dans le mécanisme du siège.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types d'impacts violents pouvant blesser gravement les passagers. Ils fonctionnent de concert avec les ceintures de sécurité afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



Coussins gonflables SRS avant

1 Coussin gonflable SRS du conducteur/du passager avant
Peuvent aider à protéger la tête et la poitrine du conducteur et du passager avant contre les impacts avec des composants intérieurs

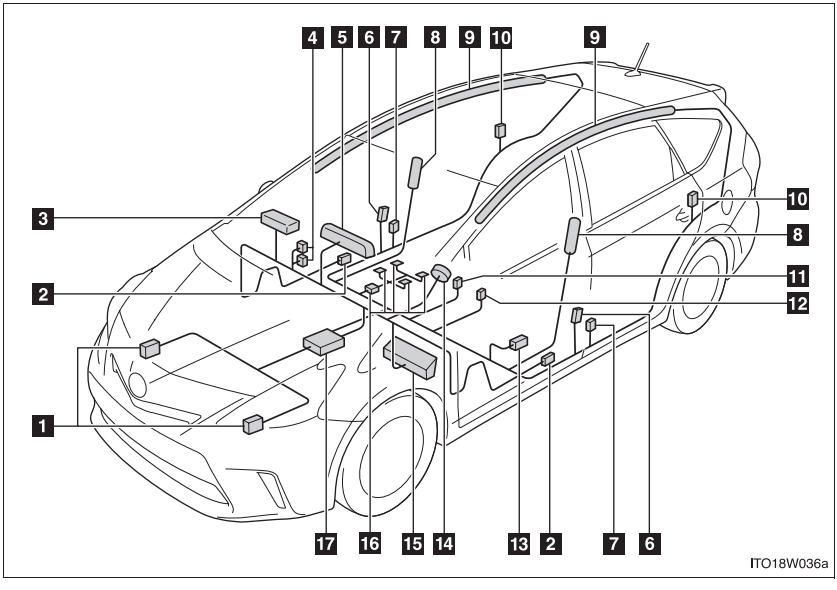
2 Coussin gonflable SRS de protection des genoux
Peuvent aider à protéger le conducteur

Coussins gonflables SRS latéraux et en rideau

3 Coussins gonflables SRS latéraux
Peuvent aider à protéger le torse des occupants des sièges avant

4 Coussins gonflables SRS en rideau
Peuvent aider à protéger principalement la tête des occupants des sièges latéraux

Composants du système de coussins gonflables SRS



1 Capteurs de choc avant
2 Capteurs de choc latéral (portière avant)
3 Coussin gonflable du passager avant
4 Lampes témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”
5 Lampe témoin SRS
6 Capteurs de choc latéral (avant)
7 Dispositifs de tension et limiteurs de force des ceintures de sécurité
8 Coussins gonflables latéraux
9 Coussins gonflables en rideau
10 Capteurs de choc latéral (arrière)
11 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
12 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur
13 Capteur de position de siège du conducteur
14 Coussin gonflable du conducteur
15 Coussin gonflable de protection des genoux du conducteur
16 Système de détection d’occupation du siège (ECU et capteurs)
17 Module de capteur de coussin gonflable

Votre véhicule est doté de COUSSINS GONFLABLES ÉVOLUÉS dont la conception s'appuie sur les normes de sécurité des véhicules à moteur américains (FMVSS208). Le module de capteur de coussin gonflable (ECU) contrôle le déploiement des coussins gonflables en fonction des informations obtenues des capteurs et d'autres éléments affichés dans le diagramme des composants du système ci-dessus. Ces informations comprennent des données relatives à la gravité de l'impact et aux passagers. Au moment du déploiement des coussins gonflables, une réaction chimique se produit dans les gonfleurs et les coussins gonflables se remplissent rapidement d'un gaz non toxique pour limiter le mouvement des occupants.

■ **Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)**

- Le contact avec un coussin gonflable SRS qui se déploie (se gonfle) peut causer des ecchymoses ou de légères brûlures.
- Un bruit fort se fera entendre et une poudre blanche jaillira.
- Des parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle de coussin gonflable et gonfleur), les sièges avant, des parties des montants avant et arrière, ainsi que les longerons du toit pourraient devenir chauds pendant plusieurs minutes. Les coussins gonflables pourraient eux-mêmes être chauds.
- Le pare-brise pourrait se fissurer.
- Aux abonnés de Safety Connect : si les coussins gonflables SRS se déploient, ou en cas de collision violente à l'arrière du véhicule, le système est conçu de sorte à envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance pour l'aviser de la position du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur la touche "SOS") ; un préposé tentera de parler aux occupants afin de vérifier le niveau d'urgence et d'assistance requis. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence et il participera à l'envoi des services d'urgence requis. (→P. 352)

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS avant)**

- Les coussins gonflables SRS avant se déploient lors d'un impact qui dépasse le niveau de seuil prédéfini (le niveau de force correspondant à une collision frontale contre une paroi fixe et indéformable, à environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]).

  Toutefois, ce seuil de vitesse s'élève considérablement quand le véhicule heurte un obstacle, comme un véhicule à l'arrêt ou un poteau, qui peut se déplacer ou se déformer sous l'effet de l'impact, ou lors d'une collision où l'avant du véhicule "passe" sous un obstacle (par exemple, sous la caisse d'un camion).

- En fonction du type de collision, il se peut que seuls les dispositifs de tension des ceintures de sécurité s'activent.

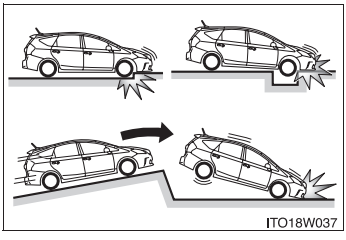
- Le coussin gonflable SRS du passager avant ne se déploie pas si le siège du passager avant n'est pas occupé. Cependant, même si aucun passager n'occupe ce siège, le coussin gonflable SRS du passager avant pourrait quand même se déployer si l'on y dépose des bagages ou si la ceinture de sécurité est bouclée. (→P. 142)

■ **Conditions de déploiement du coussin gonflable SRS (coussins gonflables SRS latéraux et en rideau)**

Les coussins gonflables SRS latéraux et en rideau se déploient lors d'un impact qui dépasse le niveau de seuil prédéfini (le niveau de force correspondant à la force d'impact produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle d'un véhicule arrivant d'une direction perpendiculaire à lui, à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]).

Circonstances susceptibles d'entraîner le déploiement (le gonflage) des coussins gonflables SRS, autres qu'une collision

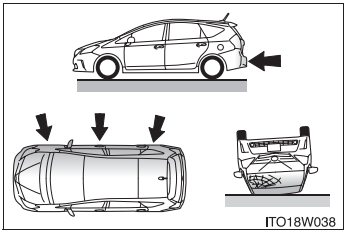
Les coussins gonflables SRS avant peuvent aussi se déployer en cas de choc violent sur le soubassement du véhicule. Le schéma illustre quelques exemples.



- Heurter une bordure, un trottoir ou une surface solide
- Passer au-dessus d'un trou profond ou y tomber
- Subir une réception brutale ou une chute

Types de collisions susceptibles de ne pas entraîner le déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS avant)

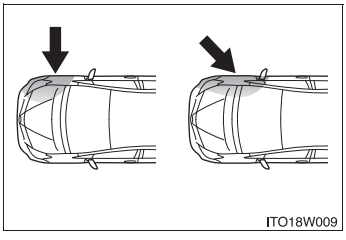
Les coussins gonflables SRS avant ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, lorsqu'il fait des tonneaux ou en cas de collision frontale à faible vitesse. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS avant peuvent se déployer.



- Collision latérale
- Collision arrière
- Tonneaux

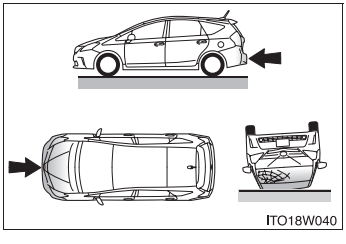
■ Types de collision susceptibles de ne pas entraîner le déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et en rideau)

Il est possible que les coussins gonflables SRS latéraux et en rideau ne s'activent pas en cas de collision latérale sous certains angles ou si cette collision latérale ne se produit pas à hauteur de l'habitacle.



- Collision latérale extérieure à l'habitacle
- Collision latérale en oblique

Les coussins gonflables SRS latéraux et en rideau ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est impliqué dans une collision frontale ou arrière, lorsqu'il fait des tonneaux ou en cas de collision latérale à faible vitesse.

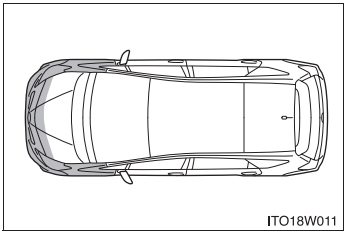


- Collision frontale
- Collision arrière
- Tonneaux

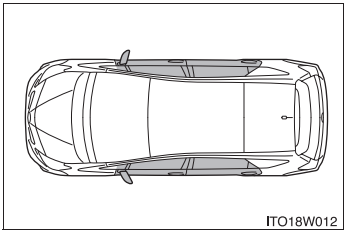
■ À quel moment vous adresser à votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Toyota.

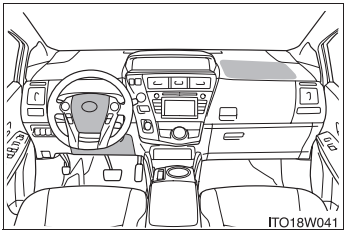
- L'un des coussins gonflables SRS s'est déployé.



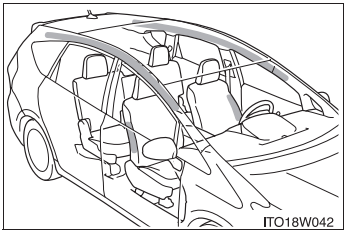
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement des coussins gonflables SRS.



- Une portière est endommagée ou déformée en partie, ou le véhicule a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et en rideau.



- Le rembourrage du volant, le tableau de bord autour du coussin gonflable du passager avant ou la partie inférieure du bloc d'instrumentation du côté du conducteur est éraflé, fissuré ou endommagé d'une quelconque manière.



- La surface du siège où se trouve le coussin gonflable latéral est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.
- La partie des garnitures (rembourrage) des montants avant, des montants arrière ou du longeron du toit où se trouvent les coussins gonflables en rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Observez les précautions suivantes en ce qui concerne les coussins gonflables SRS.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité de la manière appropriée.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires qui doivent être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS du conducteur se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), aux États-Unis, donne les recommandations suivantes :

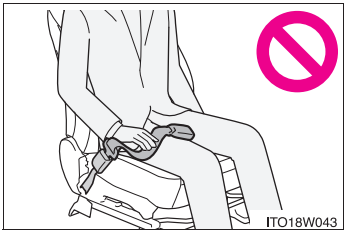
  La zone à risque d'un coussin gonflable côté conducteur couvre 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de la zone de déploiement du coussin gonflable. Pour assurer une marge de sécurité suffisante, restez à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable. Cette distance est mesurée depuis le centre du volant jusqu'à votre sternum. Si vous vous tenez à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs manières :

  - Reculez votre siège à la position maximale vous permettant d'atteindre encore aisément les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Même si les véhicules sont conçus différemment, la plupart des conducteurs peuvent maintenir une distance de 10 in. (250 mm), même si le siège se trouve complètement vers l'avant, simplement en inclinant un peu le dossier du siège vers l'arrière. Si la visibilité avant est moindre après avoir incliné le dossier du siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour être assis plus haut ou relevez le siège si cette option est disponible sur votre véhicule.
  - Si votre volant est réglable en hauteur, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et vers le cou.

Le siège doit être réglé de la manière recommandée ci-dessus par la NHTSA, tout en gardant le contrôle des pédales et du volant, et la vue sur les commandes du bloc d'instrumentation.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS



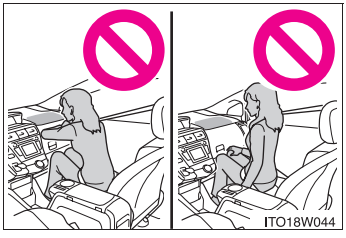
- Si la rallonge de ceinture de sécurité a été reliée à la boucle des ceintures de sécurité des sièges avant sans avoir été attachée à la plaque de blocage des ceintures de sécurité, les coussins gonflables SRS avant considéreront que le conducteur et le passager avant portent tout de même leur ceinture même si elles ne sont pas attachées. Les coussins gonflables SRS avant peuvent alors ne pas s'activer correctement lors d'une collision, ce qui représente un risque de blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité lorsque vous utilisez la rallonge.

- Le coussin gonflable SRS du passager avant se déploie également avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit se trouver le plus loin possible du coussin gonflable et le dossier doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.

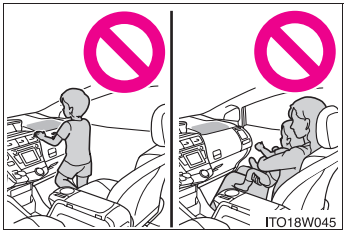
- Le déploiement d'un coussin gonflable risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis ou mal attachés. Un bébé ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement retenu à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfants. Toyota recommande vivement d'installer et d'attacher correctement les bébés et les enfants sur les sièges arrière du véhicule à l'aide d'un dispositif de retenue adapté. Les sièges arrière sont plus sécuritaires pour les bébés et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 148)

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS



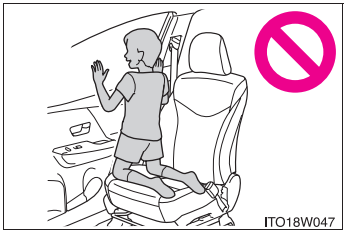
- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas sur le tableau de bord.



- Ne laissez pas un enfant se tenir face au coussin gonflable SRS du passager avant ni s'asseoir sur les genoux d'un passager avant.
- Ne laissez pas les occupants du siège avant tenir des objets sur leurs genoux.



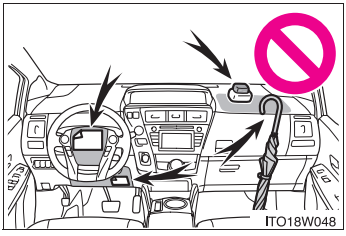
- Ne vous appuyez pas sur la portière ou sur le longeron du toit, ni sur les montants avant, latéraux ou arrière.



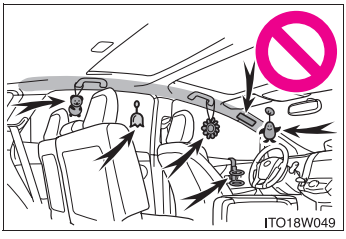
- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière sur le siège du passager ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS



- Ne fixez et n'appuyez rien sur des zones telles que le tableau de bord, le centre du volant ou encore la partie inférieure du bloc d'instrumentation.
  Ces objets peuvent se transformer en projectiles lorsque les coussins gonflables SRS du conducteur, du passager avant ou de protection des genoux se déploient.



- Ne fixez rien sur les portières, le pare-brise, les glaces latérales, les montants avant ou arrière, le longeron du toit et la poignée de maintien.

- N'accrochez pas de cintres ni d'objets rigides sur les crochets porte-vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et vous occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de déploiement des coussins gonflables SRS en rideau.
- Si un recouvrement de vinyle est placé sur la zone de déploiement des coussins gonflables SRS de protection des genoux, veillez à le retirer.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- N'utilisez pas d'accessoires recouvrant les parties du siège où les coussins gonflables SRS latéraux se déploient, car ceux-ci pourraient nuire au déploiement de ces coussins. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de se déployer correctement, rendre le système inopérant ou provoquer accidentellement le déploiement des coussins gonflables latéraux, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne frappez pas et n'appliquez pas une pression importante à l'emplacement des composants de coussins gonflables SRS.
  Vous risquez de provoquer un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez à aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils pourraient être chauds.
- Si vous avez de la difficulté à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une portière ou une glace pour laisser entrer l'air, ou quittez le véhicule si vous pouvez le faire en toute sécurité. Dès que possible, nettoyez tous les résidus afin d'éviter les irritations cutanées.
- Si les emplacements de stockage des coussins gonflables SRS, notamment le tampon de volant et les garnitures des montants avant et arrière, sont endommagés ou fissurés, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Un tel objet fausserait les données sur le poids du passager enregistrées par le capteur. Cela pourrait empêcher le déploiement du coussin gonflable SRS du passager avant en cas de collision.

⚠ ATTENTION

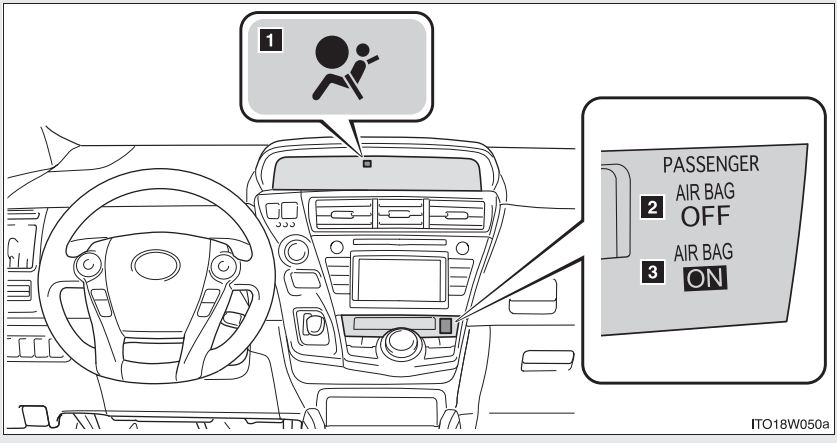
■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas le véhicule au rebut et n'effectuez aucune des modifications suivantes sans d'abord consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS pourraient fonctionner de manière incorrecte ou se déployer (gonfler) accidentellement, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, retrait, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, retrait ou remplacement du volant, du bloc d'instrumentation, du tableau de bord, des sièges ou du capitonnage des sièges, des montants avant, latéraux ou arrière et des longerons du toit
- Réparations ou modifications de l'aile ou du pare-chocs avant, ou du côté de l'habitacle
- Installation de lames de déneigement, de treuils, etc. sur la calandre avant (barre safari, barre kangourou, etc.)
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels qu'un émetteur-récepteur radio ou un lecteur de CD
- Modifications à votre véhicule pour une personne aux capacités physiques réduites

Système de classification de l'occupant du siège du passager avant

Votre véhicule est doté d'un système de classification de l'occupant du siège du passager avant. Ce système détecte les conditions du siège du passager avant et active ou désactive les dispositifs destinés au passager avant.



1 Lampe témoin SRS

2 Lampe témoin "AIR BAG OFF"

3 Lampe témoin "AIR BAG ON"

Condition et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège du passager avant

■ Adulte*1

Voyants/ lampes témoins	Lampes témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Lampe témoin SRS	Désactivée
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité côté passager avant	Clignotante*2
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	

■ Enfant*3 ou dispositif de retenue pour enfants*4

Voyants/ lampes témoins	Lampes témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*5
	Lampe témoin SRS	Désactivée
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité côté passager avant	Clignotante*2
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	

Inoccupé

Voyants/ lampes témoins	Lampes témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	Éteintes
	Lampe témoin SRS	Désactivée
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité côté passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	Désactivé

Le système subit une défaillance

Voyants/ lampes témoins	Lampes témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Lampe témoin SRS	Activée
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité côté passager avant	Désactivée
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable en rideau du côté du passager avant	
	Dispositif de tension de ceinture de sécurité du passager avant	

*1 : Le système considère une personne d'une taille adulte comme étant un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille s'assied sur le siège du passager avant, le système peut considérer cette personne comme étant un enfant selon son physique et sa posture.

*2 : Si le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*3 : Lorsqu'un enfant trop grand pour le dispositif de retenue pour enfants s'assied sur le siège du passager avant, le système peut le considérer comme un adulte selon son physique et sa posture.

*4 : N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant. Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. (→P. 148)

*5 : Si la lampe témoin n'est pas allumée, consultez ce manuel pour en savoir davantage sur l'installation adéquate du dispositif de retenue pour enfants. (→P. 153)

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège du passager avant

Observez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège du passager avant.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Avant que quelqu'un ne s'asseye sur le siège du passager avant, assurez-vous que la plaque de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas insérée dans la boucle.
- Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité du siège du passager avant, assurez-vous que la lampe témoin "AIR BAG OFF" n'est pas allumée. Si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, décrochez la languette de la rallonge de la boucle de la ceinture de sécurité, puis raccrochez la ceinture de sécurité. Raccrochez la rallonge de la ceinture de sécurité après vous être assuré que la lampe témoin "AIR BAG ON" est allumée. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, les coussins gonflables SRS du passager avant pourraient ne pas s'activer adéquatement, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.
- Ne placez pas de charge importante sur le siège ni dans les accessoires du passager avant (par ex. la poche du dossier).
- N'appliquez pas de pression sur le siège du passager avant en appuyant vos mains ou vos pieds sur son dossier depuis le siège du passager arrière.
- Ne permettez pas à un passager arrière de soulever le siège du passager avant avec ses pieds ni d'appuyer sur le dossier avec ses jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège du passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le siège arrière. La lampe témoin "AIR BAG OFF" pourrait alors s'allumer, ce qui indique que les coussins gonflables du passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier entre en contact avec le siège arrière, ramenez-le à une position plus avancée, de sorte à éviter ce contact. Laissez le dossier du passager avant le plus droit possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison trop prononcée du dossier pourrait réduire l'efficacité du système de ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège du passager avant, la lampe témoin "AIR BAG ON" s'allume. Si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, demandez au passager de s'asseoir droit, bien au fond du siège, avec les pieds au sol et de porter sa ceinture de sécurité correctement. Si la lampe témoin "AIR BAG OFF" reste allumée, demandez au passager de s'asseoir sur le siège arrière ou déplacez le siège du passager avant complètement vers l'arrière.
- Lorsque l'installation d'un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant est inévitable, installez-le de la manière appropriée. (→P. 153)
- Ne modifiez pas et n'enlevez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coups de pied sur le siège du passager avant et ne le soumettez pas à un impact brutal. Sinon, la lampe témoin SRS pourrait s'allumer pour signaler une défaillance du système de détection. Si c'est le cas, prenez contact immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.
- Les dispositifs de retenue pour enfants installés sur les sièges arrière ne devraient pas entrer en contact avec les dossiers des sièges avant.
- Ne placez pas d'accessoires recouvrant la surface du coussin du siège, par exemple un coussin ou un couvre-siège.
- Ne modifiez pas et ne remplacez pas le capitonnage en tissu des sièges avant.

Dispositifs de retenue pour enfants

Un dispositif de retenue pour bébés ou pour enfants en bas âge doit être correctement fixé sur le siège à l'aide de la ceinture abdominale deux points ou trois points.

La législation des 50 États des États-Unis et celle du Canada imposent désormais l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfants.

Éléments à retenir

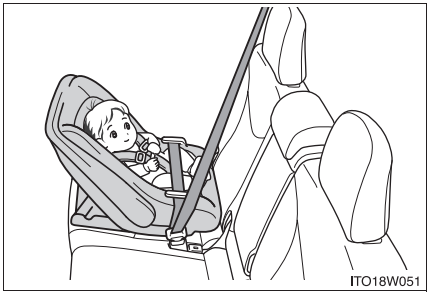
Les études ont démontré que l'installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière est beaucoup plus sécuritaire que sur le siège du passager avant.

- Choisissez un dispositif de retenue pour enfants qui s'adapte à votre véhicule et qui convient à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir davantage sur l'installation, suivez les directives fournies avec le dispositif.
  Ce manuel contient des directives générales d'installation.
  (→P. 153)

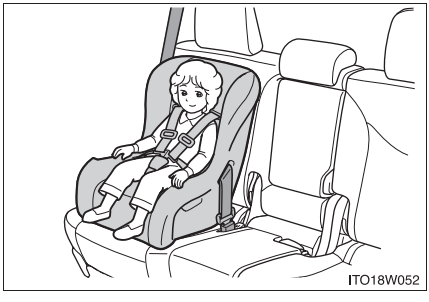
Types de dispositifs de retenue pour enfants

Les dispositifs de retenue pour enfants sont classés sous les 3 types suivants, en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant.

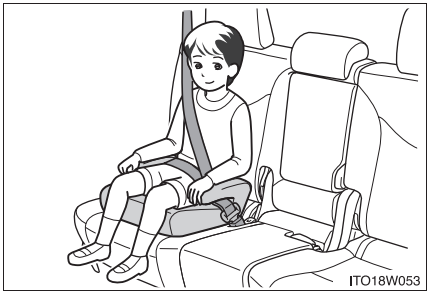
Siège pour bébé/siège modulable — de type dos à la route



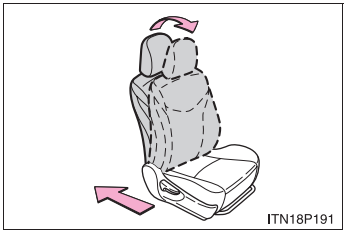
Siège modulable — de type face à la route



Siège de rehausse



■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant



Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, faites les réglages suivants :

- Réglez le dossier à la position la plus verticale possible
- Placez le coussin de siège complètement vers l'arrière

■ Choix d'un dispositif de retenue adapté à l'enfant

- Utilisez un dispositif de retenue adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un dispositif de retenue pour enfants, il doit s'asseoir à l'arrière et s'attacher avec la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 99)

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfants

- Pour être correctement protégés en cas d'accident ou de freinage brusque, les enfants doivent être retenus par la ceinture de sécurité ou par un dispositif de retenue approprié, en fonction de leur âge ou de leur taille. Tenir un enfant dans vos bras ne peut pas remplacer un dispositif de retenue pour enfants. En cas d'accident, l'enfant pourrait être projeté contre le pare-brise ou être écrasé entre l'habitacle et vous.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'un dispositif de retenue adapté à la stature de l'enfant et installé sur le siège arrière. Selon les statistiques en matière d'accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement assis dans un dispositif de retenue pour enfants installé à l'arrière plutôt qu'à l'avant du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfants

- N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant, même si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée. En cas d'accident, la force et la vitesse de déploiement du coussin gonflable du passager avant sont telles qu'elles pourraient infliger à l'enfant des blessures graves, voire mortelles, si le dispositif de retenue pour enfants du type dos à la route était installé sur le siège du passager avant.
- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Un dispositif de retenue pour enfants qui nécessite une courroie supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant, étant donné qu'il n'y a pas d'ancrage de courroie supérieure pour le siège du passager avant. Même si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée, réglez le dossier à la position la plus verticale possible et reculez toujours le siège au maximum, car le coussin gonflable du passager avant peut se déployer avec une vitesse et une force considérables. Autrement, l'enfant risque de subir des blessures graves, voire mortelles.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour fixer un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant ou sur le siège arrière. Si vous fixez un dispositif de retenue pour enfants lorsque la rallonge est reliée à la ceinture de sécurité, celle-ci ne maintiendra pas correctement le dispositif de retenue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant ou à d'autres passagers en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
- Ne laissez pas les enfants, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants assis dans un dispositif de retenue pour enfants, reposer la tête ou une autre partie du corps contre la portière ou la zone du siège, du montant avant, du montant arrière ou des longerons de toit de laquelle un coussin gonflable SRS latéral ou un coussin gonflable SRS en rideau est susceptible de se déployer. La situation s'avérerait dangereuse si le coussin gonflable SRS latéral ou en rideau se déployait, et l'impact pourrait provoquer des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfants

- Veillez à respecter scrupuleusement toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants et assurez-vous qu'il est correctement fixé. Si le siège n'est pas correctement fixé, il risque d'infliger à l'enfant des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture s'enroulait autour du cou d'un enfant, elle risquerait de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves, voire mortelles.
Si cette situation se produit et si la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux devront être utilisés pour couper la ceinture.

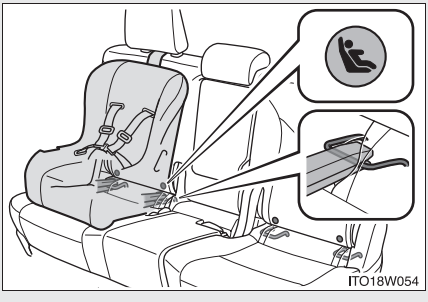
■ Lorsque le dispositif de retenue pour enfants n'est pas en cours d'utilisation

- Laissez le dispositif de retenue pour enfants installé correctement sur le siège, même s'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le dispositif de retenue pour enfants non fixé dans l'habitacle du véhicule.
- Si vous devez détacher le dispositif de retenue pour enfants, sortez-le du véhicule ou rangez-le correctement dans le compartiment de charge. Vous éviterez ainsi les blessures qu'il pourrait infliger aux occupants du véhicule en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Installation du dispositif de retenue pour enfants

Suivez les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants. Fixez solidement les dispositifs de retenue pour enfants aux sièges à l'aide des ancrages LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants, fixez la courroie supérieure.

La ceinture abdominale/épaulière peut être utilisée si votre dispositif de retenue pour enfants n'est pas compatible avec le système LATCH (ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant).

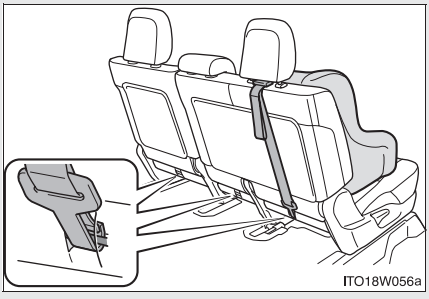


Ancrages LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

Les ancrages LATCH sont destinés aux sièges latéraux arrière. (Des boutons indiquant l'emplacement des points d'ancrage sont fixés sur les sièges.)



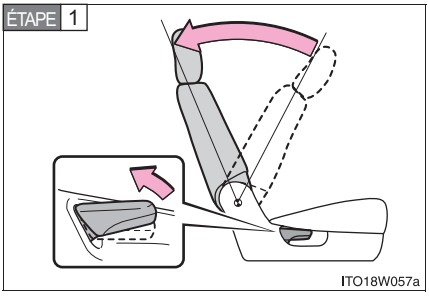
Ceintures de sécurité dotées d'un mécanisme de verrouillage de dispositif de retenue pour enfants (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 99)



Support d'ancrage (pour la courroie supérieure)

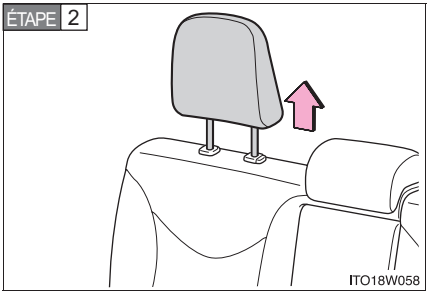
Chaque siège arrière dispose d'un support d'ancrage.

Installation avec système LATCH



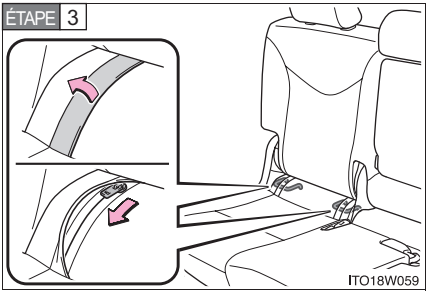
Réglage de l'inclinaison du dossier.

Tout en tirant sur le levier, repliez le dossier vers l'avant, puis ramenez-le vers l'arrière, jusqu'à la première position de verrouillage (la plus droite) jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



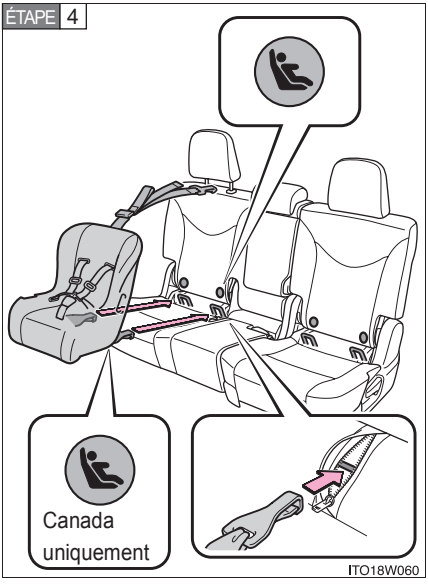
Soulevez l'appui-tête.

Si le dispositif de retenue pour enfants est installé, il pourrait interférer avec l'appui-tête. Dans ce cas, retirez l'appui-tête.



Ouvrez les pièces de fixation situées dans la partie inférieure du dossier.

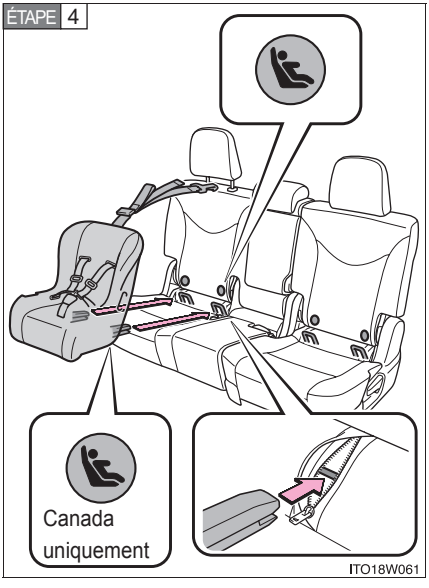
Type A



Fixez les crochets des sangles inférieures aux ancrages LATCH. Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, la courroie supérieure doit être fixée aux ancrages de courroie supérieure.

Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il dénote la présence d'un système de fixation inférieur.

Type B

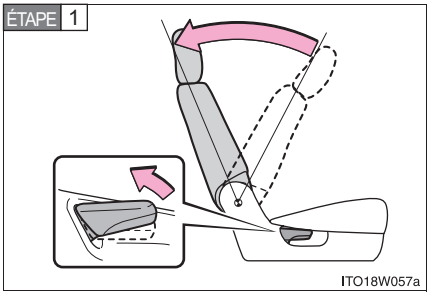


Fixez les boucles aux ancrages LATCH. Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, la courroie supérieure doit être fixée aux ancrages de courroie supérieure.

Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il dénote la présence d'un système de fixation inférieur.

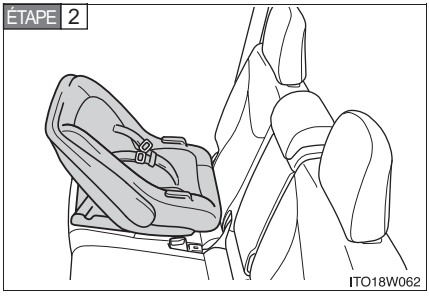
Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide d'une ceinture de sécurité (ceinture avec fonction de verrouillage du dispositif de retenue pour enfants)

■ Siège pour bébé/siège modulable — de type dos à la route

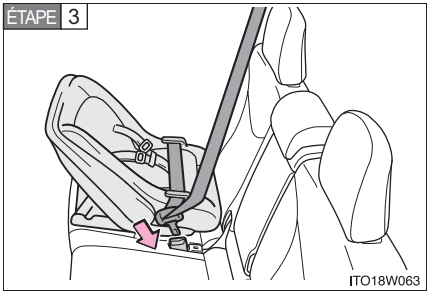


Réglage de l'inclinaison du dossier.

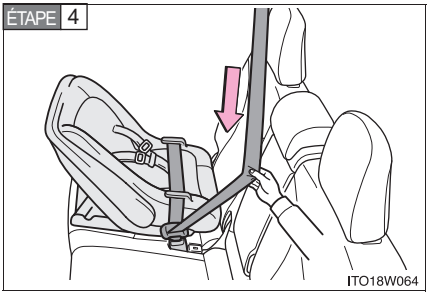
Tout en tirant sur le levier, repliez le dossier vers l'avant, puis ramenez-le vers l'arrière, jusqu'à la première position de verrouillage (la plus droite) jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège arrière, dos à la route.

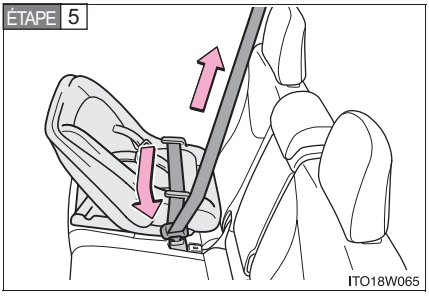


Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.



Déroulez entièrement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler légèrement afin d'activer le mode de verrouillage ALR.

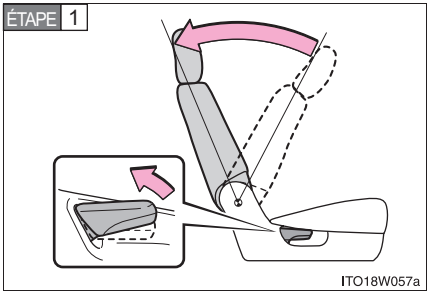
En mode de verrouillage, la ceinture de sécurité ne peut que s'enrouler.



Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants bien au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

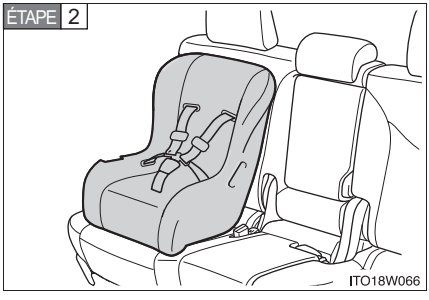
Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vous assurer qu'elle ne peut plus se dérouler.

■ Siège modulable — de type face à la route

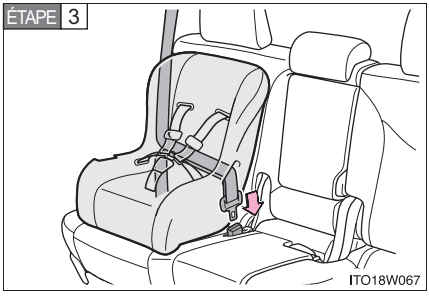


Réglage de l'inclinaison du dossier.

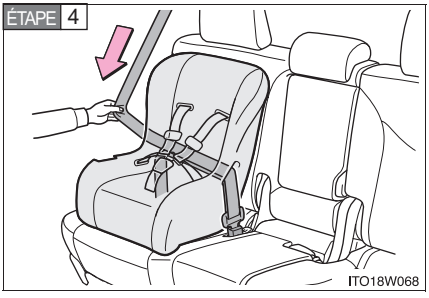
Tout en tirant sur le levier, repliez le dossier vers l'avant, puis ramenez-le vers l'arrière, jusqu'à la première position de verrouillage (la plus droite) jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.

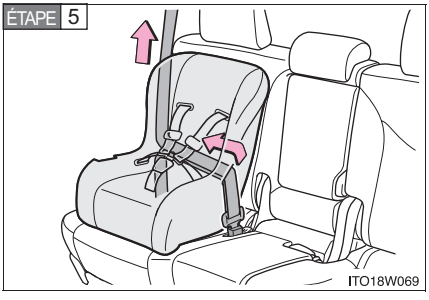


Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.



Déroulez entièrement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler légèrement afin d'activer le mode de verrouillage ALR.

En mode de verrouillage, la ceinture de sécurité ne peut que s'enrouler.

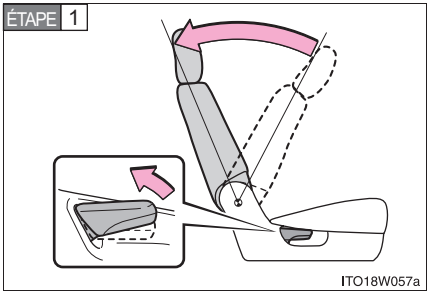


Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants bien au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien retenu en place.

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vous assurer qu'elle ne peut plus se dérouler.

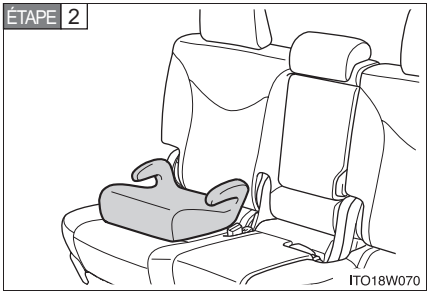
ÉTAPE 6 Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, elle doit être fixée aux ancrages de courroie supérieure. (→P. 162)

■ Siège de rehausse

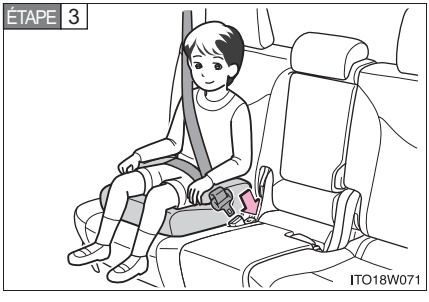


Réglage de l'inclinaison du dossier.

Tout en tirant sur le levier, repliez le dossier vers l'avant, puis ramenez-le vers l'arrière, jusqu'à la première position de verrouillage (la plus droite) jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



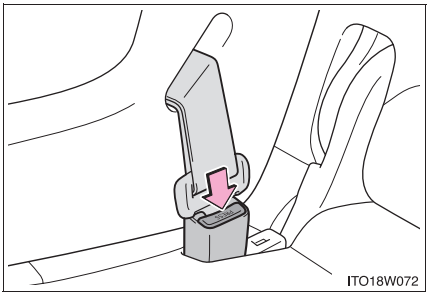
Placez le siège de rehausse sur un siège, face à la route.



Asseyez l'enfant dans le siège de rehausse. Fixez la ceinture de sécurité sur le siège de rehausse conformément aux directives du fabricant, puis insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

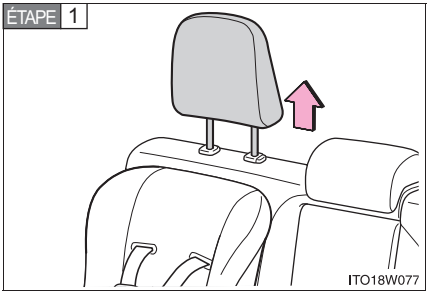
Assurez-vous que la ceinture épaulière est placée correctement sur l'épaule de l'enfant et que la ceinture abdominale est le plus bas possible. (→P. 99)

Retrait d'un dispositif de retenue pour enfants installé à l'aide d'une ceinture de sécurité

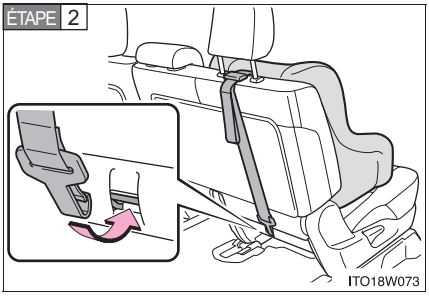


Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez entièrement la ceinture de sécurité.

Dispositifs de retenue pour enfants avec courroie supérieure

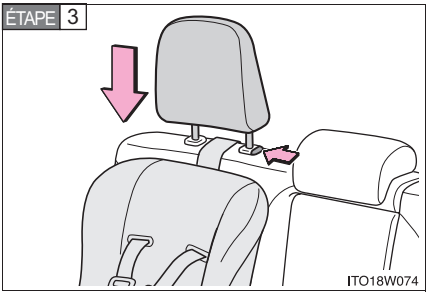


Fixez le dispositif de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages LATCH, puis relevez l'appui-tête le plus haut possible.



Fixez le crochet au support d'ancrage et tendez la courroie supérieure.

Assurez-vous que la courroie supérieure est bien fixée.



Extérieur uniquement : Abaissez l'appui-tête le plus bas possible.

Lois et réglementations relatives aux ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. On peut utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ ATTENTION

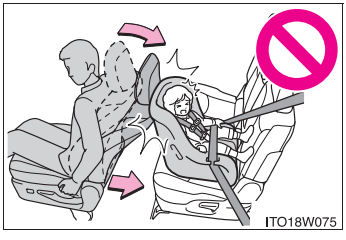
Lorsque vous installez un siège de rehausse

Pour éviter que la ceinture de sécurité passe en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la ceinture épaulière. Le mode ALR ne peut que resserrer la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P. 105)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Conformez-vous aux directives du manuel d'installation du dispositif de retenue pour enfants et fixez celui-ci en place de manière sécuritaire.
Si le dispositif n'était pas fixé correctement en place, l'enfant ou les autres passagers pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.


ITO18W075


ITO18W076

- Si le siège du conducteur entrave le dispositif de retenue pour enfants et ne permet pas de fixer celui-ci convenablement, fixez le dispositif de retenue pour enfants à la place arrière droite.
- Réglez le siège du passager avant afin qu'il ne gêne pas le dispositif de retenue pour enfants.
- Ne placez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège avant qu'en cas de nécessité absolue.
- Dans ce cas, installez le dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant et reculez le siège le plus loin possible même si la lampe témoin "AIR BAG OFF" est allumée. Si vous négligiez cette précaution, le déploiement (gonflage) des coussins gonflables pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège central arrière, réglez les deux coussins de siège à la même position et alignez les deux dossiers selon le même angle. L'angle d'inclinaison des dossiers doit être identique. Sinon, le dispositif de retenue pour enfants ne peut pas être correctement fixé, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
- Lorsque vous utilisez le système LATCH, reculez le siège au maximum et réglez le dossier à la position la plus droite possible.
- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule. Si vous négligiez cette précaution, un freinage ou un dérapage brusques, ou un accident, pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que la ceinture et la plaque sont verrouillées correctement et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Remuez énergiquement le dispositif de retenue pour enfants de droite à gauche et d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est correctement fixé.
- Après avoir fixé correctement le dispositif de retenue pour enfants, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.

⚠ ATTENTION

■ N’utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lorsque vous fixez un dispositif de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas correctement le dispositif de retenue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l’enfant ou à d’autres passagers.

■ Pour fixer convenablement un dispositif de retenue pour enfants aux ancrages

Lorsque vous utilisez les ancrages LATCH, assurez-vous qu’il n’y a pas de corps étranger près des ancrages et que la ceinture de sécurité n’est pas coincée derrière le dispositif de retenue pour enfants. Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfants est fixé de manière sécuritaire, sinon l’enfant ou les autres passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d’accident.

Pendant la conduite 2

2-1. Procédures liées à la conduite

Conduite du véhicule 168
Contacteur “POWER” (allumage)..... 182
Mode de conduite EV..... 189
Transmission hybride..... 192
Levier de commande des clignotants..... 201
Frein de stationnement 202
Klaxon 203

2-2. Bloc d’instrumentation

Jauges et compteurs..... 204
Voyants et lampes témoins 215

2-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces avant

Contacteur des phares..... 220
Commutateur des phares antibrouillards 228
Essuie-glaces et lave-glace avant..... 230
Essuie-glace et lave-glace arrière 234
Contacteur de lave-phares 237

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 238
Régulateur de vitesse dynamique à radar..... 242
Systèmes d’assistance à la conduite 260
Dispositif d’assistance pour démarrage en pente 265
PCS (système de sécurité préventive) 268

2-5. Informations sur la conduite

Charge et bagages 276
Limites de charge du véhicule..... 282
Conseils pour la conduite en hiver 283
Traction d’une remorque 288
Remorquage avec les 4 roues au sol 289

Pour vous assurer d'une conduite sécuritaire, veuillez observer les procédures suivantes :

■ Démarrage du système hybride

→P. 182

■ Conduite

ÉTAPE 1 Tout en appuyant sur la pédale de frein, passez en position de changement de vitesse D. (→P. 192)

Assurez-vous que D est affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse. (→P. 204)

ÉTAPE 2 Relâchez le frein de stationnement. (→P. 202)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Étant en position de changement de vitesse D, enfoncez la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, engagez le frein de stationnement.

Lorsque le véhicule est immobilisé pour une longue période, passez en position de changement de vitesse P. (→P. 195)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule complètement.

ÉTAPE 2 Engagez le frein de stationnement. (→P. 202)

ÉTAPE 3 Passez en position de changement de vitesse P. (→P. 195)

Assurez-vous que P est affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse. (→P. 192)

ÉTAPE 4 Appuyez sur le contacteur "POWER" pour désactiver le système hybride.

ÉTAPE 5 Relâchez lentement la pédale de frein.

ÉTAPE 6 Verrouillez la portière en vous assurant que la clé à puce est en votre possession.

Si vous garez le véhicule dans une côte, bloquez les roues autant que nécessaire.

Démarrage en montée

ÉTAPE 1 Tout en appuyant sur la pédale de frein, engagez fermement le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse D.

ÉTAPE 2 Relâchez la pédale de frein, puis appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Relâchez le frein de stationnement.

■ **Lors d'un démarrage en montée**

Le dispositif d'assistance pour démarrage en pente est disponible.
(→P. 265)

■ **Conduite sous la pluie**

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les glaces peuvent s'embuer et la chaussée peut être glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée peut être encore plus glissante.
- Évitez les vitesses élevées lorsque vous conduisez sur une autoroute sous la pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, empêchant la direction et les freins de fonctionner normalement.

■ **Rodage de votre nouvelle Toyota**

Pour prolonger la durée utile du véhicule, il est conseillé d'observer les précautions suivantes :

- Pendant les 200 premiers miles (300 km) :
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km) :
  - Ne roulez pas à une vitesse trop élevée.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne conduisez pas à une vitesse constante pendant de longues périodes.

■ **Fonctionnement de votre véhicule à l'étranger**

Respectez la législation pertinente sur l'immatriculation des véhicules et vérifiez si vous pouvez vous procurer le carburant adéquat. (→P. 524)

■ **Pour une bonne efficacité**

- Passez en position de changement de vitesse D pendant la conduite.
  En position N, le moteur à essence fonctionne, mais l'électricité ne peut pas être produite. La batterie hybride (batterie de traction) se décharge, ce qui demande inutilement de la puissance du moteur pour la recharger.
- Conduisez votre véhicule en douceur.
  Évitez les accélérations et les freinages brusques. Pour profiter des avantages du moteur électrique (moteur de traction) sans avoir à utiliser la puissance du moteur à essence, il vaut mieux accélérer ou décélérer graduellement.
- Évitez les accélérations à répétition.
  Celles-ci consomment l'énergie de la batterie hybride (batterie de traction), ce qui affaiblit la puissance des accélérations. On peut récupérer l'énergie de la batterie en conduisant avec la pédale d'accélérateur légèrement relâchée.
- Lorsque vous garez le véhicule, passez en position de changement de vitesse P.
  En position N, la batterie hybride (batterie de traction) ne se recharge pas.
  Si vous restez en position de changement de vitesse N pendant une longue période, la batterie hybride (batterie de traction) peut se décharger. Le véhicule ne pourra pas fonctionner si la batterie hybride (batterie de traction) est déchargée.

⚠ ATTENTION

■ Au moment du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le système hybride est en marche. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous n'êtes pas certain de l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur ; vous éviterez ainsi d'appuyer sur la mauvaise pédale.
  - Si l'on appuie accidentellement sur la pédale d'accélérateur plutôt que sur la pédale de frein, il se produira une accélération soudaine qui pourrait causer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
  - Lors d'une marche arrière, vous pourriez faire pivoter votre corps ce qui rendrait l'utilisation des pédales difficile. Assurez-vous d'utiliser les pédales correctement.
  - Assurez-vous d'adopter une posture adaptée à la conduite, même si vous conduisez sur une courte distance. Ceci vous permettra d'enfoncer la pédale de frein et la pédale d'accélérateur correctement.
  - Enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Si vous enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied gauche, ceci peut allonger le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Comme il n'y a pas de bruit de moteur lorsque le véhicule roule à l'aide du moteur électrique, les piétons à proximité pourraient ne pas remarquer la présence du véhicule. Même si le véhicule est doté d'un système de notification de proximité de véhicule, soyez vigilant, car les piétons à proximité pourraient ne pas entendre le son émis si la zone environnante est bruyante et ainsi ne pas remarquer le véhicule.
- Ne roulez pas sur des matières inflammables et n'immobilisez pas le véhicule à proximité de celles-ci.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces éléments chauds peuvent provoquer un incendie si des matières inflammables sont à proximité.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que la position de changement de vitesse est une position de marche avant, ni avancer en position de changement de vitesse R.
  Cela pourrait provoquer un accident ou endommager le véhicule.

⚠ ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, baissez les glaces et assurez-vous que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement dans le véhicule peuvent provoquer la somnolence du conducteur et un accident, ce qui peut entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse P alors que le véhicule est en mouvement.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse R pendant que le véhicule avance.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse D alors que le véhicule recule.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Si vous passez en position de changement de vitesse N pendant que le véhicule est en mouvement, le système hybride se désengagera. Le freinage moteur ne peut pas être utilisé lorsque le système hybride est désengagé.
- Pendant la conduite normale, ne coupez pas le système hybride. Si vous coupez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Par contre, l'assistance au freinage et la direction assistée cesseront de fonctionner. Il sera plus difficile de tourner le volant et de freiner. Vous devriez par conséquent immobiliser le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.
  Toutefois, en cas d'urgence, notamment s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement : →P. 519
- Utilisez le freinage moteur (position de changement de vitesse B au lieu de D) pour garder une vitesse sécuritaire lorsque vous descendez une pente abrupte.
  Si vous utilisez les freins sans arrêt, ils surchaufferont et perdront de leur efficacité. (→P. 192)

⚠ ATTENTION

- Ne réglez pas la position du volant, du siège ni des rétroviseurs intérieur ou extérieurs pendant que vous conduisez.
  Ceci pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, assurez-vous toujours que tous les passagers gardent à l'intérieur du véhicule leurs bras, leur tête et toute autre partie de leur corps.
- Ne dépassez pas la vitesse permise. Ne conduisez pas à plus de 85 mph (140 km/h), même si la législation relative à la vitesse le permet, à moins que votre véhicule ne soit équipé de pneus adaptés à la conduite à vitesse élevée. Une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut occasionner l'éclatement d'un pneu, une perte de contrôle du véhicule ou des blessures. Avant de conduire à vitesse élevée, assurez-vous auprès d'un vendeur de pneus que vos pneus sont adaptés à la conduite à grande vitesse.

■ Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante

- Si vous freinez, accélérez ou manœuvrez la direction de façon brusque, les pneus peuvent patiner et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.
- Les changements brusques entre les positions de changement de vitesse D et B et les changements rapides du régime du moteur peuvent faire déraper le véhicule et provoquer un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, enfoncez la pédale de frein pour vous assurer que les freins fonctionnent normalement. Des plaquettes de frein mouillées pourraient nuire au bon fonctionnement des freins. Si les freins sont mouillés d'un seul côté du véhicule et ne fonctionnent plus correctement, cela peut nuire à la direction et provoquer un accident.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous changez la position de changement de vitesse

Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
Passer en position de changement de vitesse autre que P ou N risque d'entraîner une accélération brusque du véhicule et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Une fois la position de changement de vitesse changée, assurez-vous de vérifier la position de changement de vitesse actuelle affichée sur l'indicateur de position de changement de vitesse à l'intérieur du compteur.

■ Si vous entendez un grincement ou un grattement (indicateurs d'usure limite de plaquette de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota le plus tôt possible.
Si les plaquettes ne sont pas remplacées à temps, le disque risque d'être endommagé.

Il est dangereux de conduire si les plaquettes de frein et/ou les disques de frein présentent une usure excessive.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est immobilisé

- N'appuyez pas inutilement sur la pédale d'accélérateur.
  Si la position de changement de vitesse est autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer brutalement et de manière imprévue, et de provoquer un accident.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une longue période en laissant le système hybride en marche.
  Si vous ne pouvez pas éviter cette situation, garez le véhicule dans un endroit dégagé et assurez-vous que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur de l'habitacle.
- Pour éviter les accidents provoqués par un déplacement du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le voyant "READY" est allumé. Engagez le frein de stationnement au besoin.
- Pour empêcher le véhicule d'avancer ou de reculer et de provoquer ainsi un accident, lorsqu'il est immobilisé dans une pente, gardez toujours la pédale de frein enfoncée et engagez correctement le frein de stationnement au besoin.
- N'emballez pas le moteur.
  Si vous emballiez le moteur lorsque le véhicule est immobilisé, le système d'échappement pourrait surchauffer et provoquer un incendie si des matières inflammables étaient à proximité.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est garé

- Assurez-vous d'engager fermement le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P.
  Sinon, le véhicule pourrait se mettre en mouvement ou accélérer brusquement si vous appuyiez accidentellement sur la pédale d'accélérateur. De plus, lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous de désactiver le système hybride et de verrouiller le véhicule.
  Il se peut que vous n'entendiez aucun bruit et ne ressentiez aucune vibration même lorsque le véhicule hybride est prêt à rouler (quand le voyant "READY" est allumé).
- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'atomiseurs ni de cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule en plein soleil.
  Cela pourrait avoir les conséquences suivantes :
  - Du gaz pourrait s'échapper d'un briquet ou d'un atomiseur et déclencher un incendie.
  - La température intérieure du véhicule pourrait déformer ou fêler les lentilles de plastique ou les matières plastiques des lunettes.
  - Les cannettes de boissons gazeuses pourraient se briser et le liquide qui y est contenu se répandre à l'intérieur du véhicule et aussi court-circuiter les composants électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquet dans le véhicule. Si un briquet se trouve dans un endroit comme la boîte à gants ou sur le plancher, il risque de s'allumer accidentellement lorsque vous rangez des bagages ou réglez le siège et provoquer un incendie.
- Ne fixez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les glaces. Ne placez pas de contenants comme des purificateurs d'air sur le bloc d'instrumentation ou sur le tableau de bord. Les disques adhésifs et les contenants peuvent agir comme des lentilles et provoquer un incendie dans le véhicule.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas de portière ni de glace ouverte si un film métallisé, par exemple un film argenté, a été apposé sur le verre courbé. La réflexion du soleil pourrait faire réagir le verre comme une lentille et provoquer un incendie.
- Ne touchez pas au tuyau d'échappement si le système hybride est en marche ou tout de suite après l'avoir fermé.
  Ceci pourrait occasionner des brûlures.
- Ne laissez pas le système hybride en marche dans des endroits où la neige peut s'accumuler ni où il neige. Si de la neige s'accumulait autour du véhicule pendant que le système hybride fonctionne, les gaz d'échappement pourraient s'accumuler et pénétrer à l'intérieur de l'habitacle. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz dangereux qui est incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement peut entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

- Si le véhicule est garé dans un endroit mal aéré, arrêtez le système hybride. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement pourraient se concentrer et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.
- Le système d'échappement doit être vérifié de temps en temps. S'il y a un trou ou une fissure causés par la corrosion ou des dommages à un joint, ou si l'on entend un bruit anormal provenant de l'échappement, il faut s'assurer de faire inspecter le véhicule et de le faire réparer par un concessionnaire Toyota. Si vous négligiez de le faire, cela permettrait aux gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule, entraînant la mort ou constituant un grave danger pour la santé.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. Sinon, vous pourriez accidentellement déplacer le sélecteur de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, ce qui pourrait provoquer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. En outre, si le véhicule était garé dans un endroit mal aéré, les gaz d'échappement pourraient se concentrer et pénétrer dans le véhicule, entraînant la mort ou constituant un grave danger pour la santé.

■ Lorsque vous freinez

- Si les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
  La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés et un côté du véhicule peut freiner différemment de l'autre. En outre, il se peut que le frein de stationnement n'immobilise pas correctement le véhicule.
- Si la fonction d'assistance à commande électronique est inopérante, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages très serrés qui requièrent l'utilisation des freins.
  Il est alors toujours possible de freiner, mais vous devrez appuyer plus fermement que d'habitude sur la pédale de frein. La distance de freinage sera aussi plus longue.
- Le système de freinage est composé de 2 systèmes hydrauliques distincts ; si l'un de ces deux systèmes ne répond pas, l'autre prendra la relève. Dans ce cas, vous devrez appuyer plus fermement que d'habitude sur la pédale de frein et la distance de freinage augmentera. Si cela se produit, ne conduisez plus le véhicule. Si la lampe témoin du système de freinage (voyant rouge) s'allume pendant la conduite, immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Pendant la conduite du véhicule

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein lorsque vous conduisez, car cela risque de restreindre le couple moteur.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur ou n'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein pour retenir le véhicule dans une côte.

■ Prévention des dommages aux pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant à fond dans une direction ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une longue période.
  Cela pourrait endommager le moteur de la direction assistée.
- Lorsque vous roulez sur une route cahoteuse, conduisez le plus lentement possible pour éviter d'endommager les roues, le dessous du véhicule, etc.

■ Si vous avez une crevaison pendant que vous roulez

Une crevaison ou un pneu endommagé peut provoquer les situations suivantes. Maintenez fermement le volant et appuyez graduellement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous aurez peut-être de la difficulté à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule émettra des vibrations ou des bruits inhabituels.
- Le véhicule réagira de manière inhabituelle.

Information sur les mesures à prendre en cas de crevaison. (→P. 486)

NOTE

■ **Si des routes sont inondées**

Ne roulez pas sur des routes qui sont inondées, par exemple à la suite de fortes pluies. Ceci pourrait causer les dommages graves suivants au véhicule :

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les composants électriques
- Dommages au moteur à cause de l'immersion

Si le véhicule venait à être inondé, demandez à votre concessionnaire Toyota de bien vérifier les éléments suivants :

- Système de freinage
- Modification du niveau et de la qualité de l'huile moteur, du liquide de transmission pour le système hybride, etc.
- État des lubrifiants des roulements, des rotules de suspension (si possible) et fonctionnement de toutes les rotules, de tous les roulements, etc.

Si le système de commande de la position P est endommagé à la suite d'une inondation, il se peut qu'il soit impossible de passer en position de changement de vitesse P ou à une position autre que P. S'il est impossible de passer à une position de changement de vitesse autre que P, les roues avant se bloqueront et le véhicule ne pourra pas être remorqué avec les roues avant au sol, car les roues avant peuvent être bloquées. Dans ce cas, transportez le véhicule en soulevant ses deux roues avant ou les quatre roues.

Contacteur “POWER” (allumage)

Effectuer l’une des opérations suivantes lorsque la clé à puce est en votre possession provoquera le démarrage du système hybride ou un changement de mode du contacteur “POWER”.

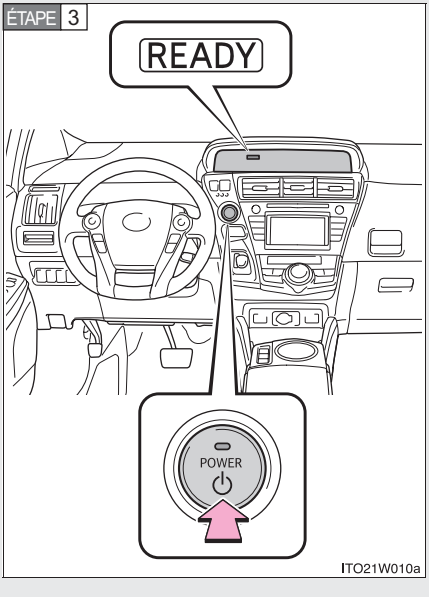
■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est engagé.

ÉTAPE 2 Enfoncez fermement la pédale de frein.

Assurez-vous que le voyant du contacteur “POWER” passe au vert. Si le voyant ne passe pas au vert, il est impossible de faire démarrer le système hybride.

En position de changement de vitesse N, le système hybride ne peut pas démarrer. Lorsque vous faites démarrer le système hybride, passez en position de changement de vitesse P.
(→P. 195)



Appuyez sur le contacteur “POWER”.

On peut faire démarrer le système hybride à partir de n’importe quel mode du contacteur “POWER”.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu’à ce que le système hybride démarre complètement.

ÉTAPE 4 Assurez-vous que le voyant “READY” est allumé.

Le démarrage du système hybride est normal si le voyant “READY” cesse de clignoter pour devenir fixe et que l’avertisseur sonore retentit.

Si le voyant “READY” est éteint, le véhicule ne bougera pas.

Lorsque le voyant “READY” est allumé, le véhicule peut rouler même si le moteur est à l’arrêt. (Le moteur à essence démarre ou arrête automatiquement en fonction de l’état du véhicule.)

■ Arrêt du système hybride

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule complètement.

ÉTAPE 2 Engagez le frein de stationnement. (→P. 202)

ÉTAPE 3 Passez en position de changement de vitesse P. (→P. 195)

Assurez-vous que P est affiché sur l’indicateur de position de changement de vitesse. (→P. 192)

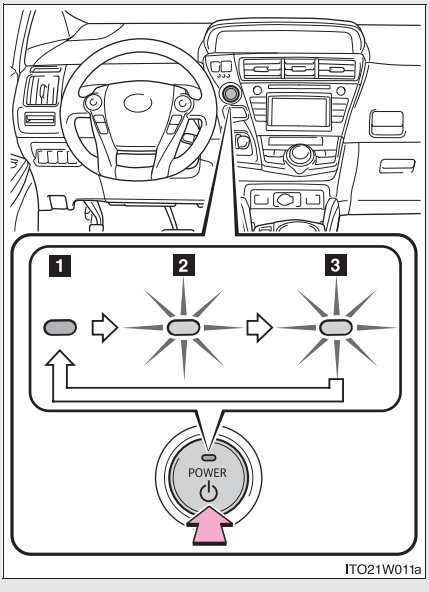
ÉTAPE 4 Appuyez sur le contacteur “POWER”.

Le système hybride s’arrêtera.

ÉTAPE 5 Relâchez lentement la pédale de frein et assurez-vous que la lampe témoin sur le contacteur “POWER” est éteinte.

■ Changement de mode du contacteur “POWER”

Vous pouvez changer de mode en appuyant sur le contacteur “POWER” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode est modifié chaque fois que vous appuyez sur le contacteur.)



1 Désactivé

On peut utiliser les feux de détresse.

2 Mode ACCESSORY

On peut utiliser certains composants électriques, par exemple le système audio.

Le voyant du contacteur “POWER” devient ambre.

3 Mode ON

On peut utiliser tous les composants électriques.

Le voyant du contacteur “POWER” devient ambre.

■ **Fonction de désactivation automatique du commutateur d'alimentation**

Si vous laissez le véhicule en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant plus d'une heure en position de changement de vitesse P, le contacteur "POWER" se désactivera automatiquement. Néanmoins, cette fonction ne peut pas empêcher totalement la batterie de 12 volts de se décharger. Ne laissez pas le véhicule avec le contacteur "POWER" en mode ACCESSORY ou ON sur une longue période de temps, lorsque le système hybride ne fonctionne pas.

■ **Sons et vibrations spécifiques aux véhicules hybrides**

→P. 34

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

→P. 71

■ **Lorsque la température ambiante est basse, par exemple lors de conditions de conduite hivernales**

Le voyant "READY" pourrait clignoter longtemps lors du démarrage du système hybride. Quand il restera allumé, vous pourrez conduire le véhicule. Attendez que le voyant "READY" soit allumé.

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P. 67

■ **Remarques relatives à la fonction d'ouverture**

→P. 68

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

Le système d'immobilisation du moteur n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 123)

■ **Lorsque le voyant du contacteur “POWER” clignote de couleur ambre**

Le système est peut-être défaillant. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le voyant “READY” ne s’allume pas**

Si le voyant “READY” ne s’allume pas lorsque vous appuyez sur le contacteur “POWER”, alors que vous êtes en position de changement de vitesse P et que la pédale de frein est enfoncée, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le système hybride subit une défaillance**

→P. 466

■ **Si la pile de la clé à puce est à plat**

→P. 424

■ **Fonctionnement du contacteur “POWER”**

- Pour faire fonctionner le contacteur “POWER”, une pression ferme et brève est suffisante. Si vous appuyiez sur le contacteur de façon incorrecte, le système hybride pourrait ne pas démarrer ou le mode du contacteur “POWER” pourrait ne pas changer. Il n’est pas nécessaire de maintenir le contacteur enfoncé.
- Dans certaines situations, si vous tentez de faire redémarrer le système hybride immédiatement après avoir placé le contacteur “POWER” en position OFF, il ne démarrera pas. Après avoir placé le contacteur “POWER” en position OFF, patientez quelques secondes avant de faire redémarrer le système hybride.

■ **Fonction de sélection automatique de position P**

→P. 198

Lors d'une défaillance du système de commande de la position P

Vous ne pourrez pas mettre le contacteur "POWER" en mode OFF. En pareil cas, le contacteur peut être désactivé après avoir engagé le frein de stationnement.
Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Affichage du compteur

Lorsque le contacteur "POWER" est placé en mode OFF, les éléments affichés s'éteignent dans l'ordre suivant.

- L'indicateur de position de changement de vitesse s'éteint au bout d'environ 2 secondes.
- L'odomètre, la montre de bord, etc. s'éteignent au bout d'environ 30 secondes.

(Chaque élément affiché s'éteindra aussi immédiatement si une portière est verrouillée avant que 30 secondes se soient écoulées)

⚠ ATTENTION

Lors du démarrage du système hybride

Ne faites démarrer le système hybride que si vous êtes assis sur le siège du conducteur. N'enfoncez en aucun cas la pédale d'accélérateur lorsque vous faites démarrer le système hybride.
Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Arrêt du système hybride en cas d'urgence

En cas d'urgence, si vous voulez arrêter le système hybride pendant que le véhicule roule, maintenez le contacteur "POWER" enfoncé pendant plus de 3 secondes ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus.
Cependant, ne touchez pas au contacteur "POWER" pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Si vous coupez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Par contre, l'assistance au freinage et la direction assistée cesseront de fonctionner. Il sera plus difficile de tourner le volant et de freiner. Vous devriez par conséquent immobiliser le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.

⚠ NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

- Si le système hybride est à l'arrêt, ne laissez pas le contacteur "POWER" en mode ACCESSORY ou ON sur une longue période de temps.
- Si le système hybride est désactivé, mais que le voyant du contacteur "POWER" est allumé, c'est que le contacteur "POWER" est toujours en mode ON. Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contacteur "POWER" est en mode OFF.

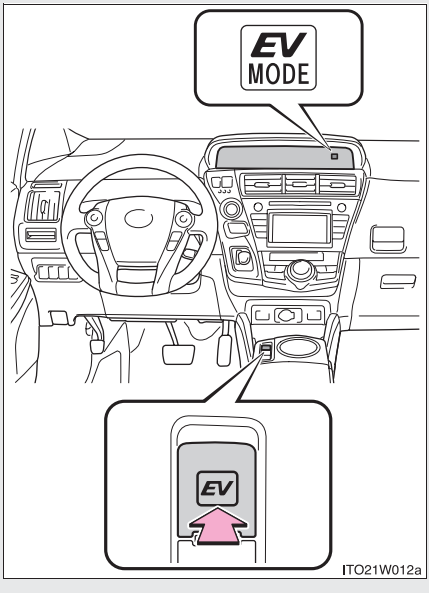
■ Symptômes indiquant une défaillance du contacteur "POWER"

Si le contacteur "POWER" semble fonctionner d'une manière légèrement différente qu'à l'habitude, par exemple s'il est légèrement coincé, il peut y avoir une défaillance. Adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire Toyota.

Mode de conduite EV

En mode de conduite EV, le moteur électrique (moteur de traction), alimenté par la batterie hybride (batterie de traction), sert à faire rouler le véhicule.

Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tard la nuit, dans des parcs de stationnement intérieurs, etc., sans vous soucier des bruits et des émissions de gaz d'échappement.



Active ou désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le voyant de ce mode s'allume.

Si vous appuyez sur le contacteur alors que le mode de conduite EV est actif, le véhicule repassera en mode de conduite normal (utilisation du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]).

■ **Circonstances empêchant l'activation du mode de conduite EV**

Il se peut que vous ne soyez pas en mesure d'activer le mode de conduite EV dans les cas suivants.* Si vous n'arrivez pas à l'activer, un avertisseur sonore retentira et le voyant du mode de conduite EV clignotera, puis s'éteindra.

- La température du système hybride est élevée.
  Le véhicule est resté exposé au soleil, a gravi une côte, a roulé à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
  Le véhicule est resté longtemps exposé à des températures inférieures à environ 32 °F (0 °C).
- Le moteur à essence est en phase de mise en température.
- La batterie hybride (batterie de traction) est faible.
  Lorsque la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) indiquée sur le compteur est faible. (→P. 204)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur, le véhicule est dans une côte, etc.
- Le désembueur du pare-brise est en cours d'utilisation.

* : Selon les circonstances, le véhicule pourrait aussi ne pas pouvoir passer au mode de conduite EV dans des situations autres que celles énoncées ci-dessus.

■ **Passage au mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid**

Si vous faites démarrer le système hybride alors que le moteur à essence est froid, ce dernier démarrera automatiquement peu après afin de se réchauffer. Dans ce cas, vous ne pourrez plus passer au mode de conduite EV.

Pour passer au mode de conduite EV, appuyez sur le contacteur du mode de conduite EV une fois que le système hybride a démarré et que le voyant "READY" est allumé, et avant que le moteur à essence démarre.

Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode EV, le moteur à essence peut redémarrer automatiquement dans les cas suivants. Lorsque le mode de conduite EV est annulé, un avertisseur sonore retentit et le voyant du mode de conduite EV clignote, puis s'éteint.

- La charge de la batterie hybride (batterie de traction) s'affaiblit.
- La vitesse du véhicule augmente.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur, le véhicule est dans une côte, etc.

Distance de déplacement possible en mode de conduite EV

En mode de conduite EV, on peut rouler environ 1,3 mile (2 km) à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (La distance de déplacement possible dépend du niveau de charge de la batterie hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

Changement de mode de conduite sous le mode de conduite EV

Vous pouvez utiliser le mode de conduite EV conjointement avec le mode de conduite Eco et le mode Power.
Le mode de conduite EV peut cependant être automatiquement annulé s'il est utilisé conjointement avec le mode Power.

Économie de carburant

La PRIUS v est conçue pour consommer le moins de carburant possible en conduite normale (lorsque vous utilisez le moteur à essence et le moteur électrique [moteur de traction]). Si vous abusiez de la conduite en mode EV, la consommation de carburant pourrait augmenter.

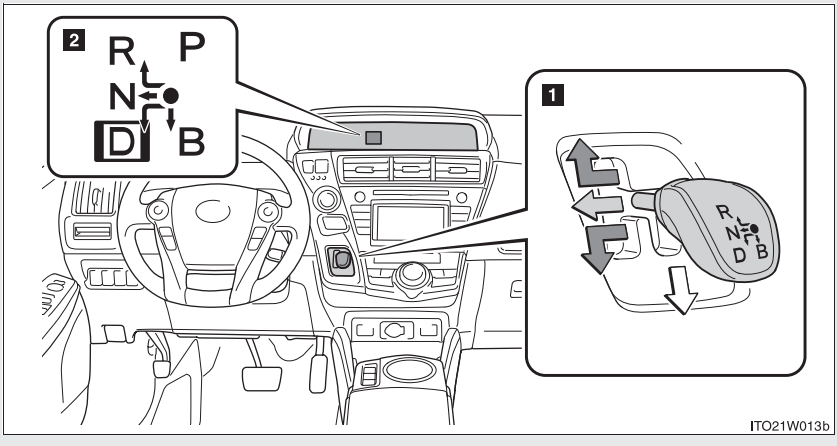
ATTENTION

Pendant la conduite

Lorsque vous conduisez en mode EV, soyez particulièrement attentif à la zone entourant le véhicule. Comme le moteur n'émet aucun bruit, les piétons, les cyclistes et les autres personnes ou véhicules à proximité n'auront peut-être pas conscience que votre véhicule démarre ou s'approche d'eux ; soyez donc particulièrement prudent lorsque vous conduisez sous ce mode.

Sélectionnez une position de changement de vitesse appropriée aux conditions de conduite.

■ Déplacement du sélecteur de vitesses



1 Sélecteur de vitesses

Déplacez le sélecteur de vitesses doucement et assurez-vous qu'il est dans la bonne position.

Lorsque vous faites passer le sélecteur de vitesses en position D ou R, déplacez le sélecteur de vitesses le long de son guide.

Pour le faire passer en position N, faites glisser le sélecteur de vitesses vers la gauche et maintenez-le à cette position. La position de changement de vitesse passera à N.

Le passage en position B n'est possible que si la position D est sélectionnée.

Le sélecteur de vitesses reviendra toujours à sa position initiale après un passage de vitesse.

Lorsque vous faites passer le sélecteur de vitesses de la position P à N, D ou à R, de la position D à R ou de la position R à D, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée et que le véhicule est immobilisé.

2 Indicateur de position de changement de vitesse

La position du cadre sur l'indicateur de position de changement de vitesse change en fonction de la position de changement de vitesse actuelle.

Si une position de changement de vitesse autre que D ou B est sélectionnée, la flèche vers le B disparaît de l'indicateur de position de changement de vitesse.

Lorsque vous sélectionnez une position de changement de vitesse, assurez-vous que la nouvelle position est bien celle souhaitée en jetant un coup d'œil à l'indicateur de position de changement de vitesse sur le bloc d'instrumentation.

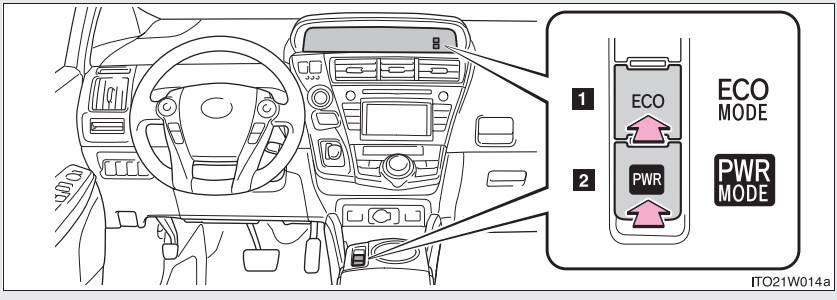
■ Fonctions associées aux positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*
B	Utilisation d'un freinage moteur modéré lors de la descente de côtes ou dans les pentes abruptes

* : En général, la position D devrait être utilisée pour réduire la consommation de carburant et diminuer le bruit.

Sélection d'un mode de conduite

Vous pouvez sélectionner les modes suivants pour adapter votre conduite aux conditions routières :



1 Mode de conduite Eco

Le couple correspondant à la pression exercée sur la pédale d'accélérateur sera moindre qu'en conduite normale et le fonctionnement du climatiseur (chauffage/refroidissement) sera restreint ; ainsi, la consommation de carburant sera améliorée.

Lorsque vous appuyez sur le contacteur "ECO MODE", le voyant "ECO MODE" s'allume.

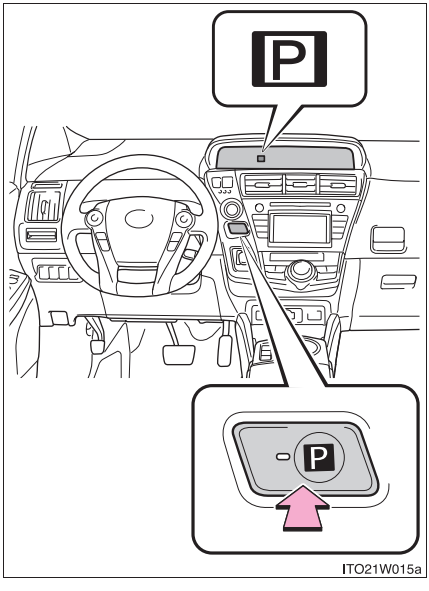
2 Mode Power

Utilisez-le lorsque des niveaux élevés de réponse et de sensation sont souhaités, comme en cas de conduite en régions montagneuses ou de dépassement.

Lorsque vous appuyez sur le contacteur du mode Power, le voyant du mode Power s'allume.

Contacteur de position P

■ Lorsque vous passez en position de changement de vitesse P



Immobilisez entièrement le véhicule, engagez le frein de stationnement, puis appuyez sur le contacteur de position P.

Lorsque vous passez en position de changement de vitesse P, le voyant s'allume.

Assurez-vous que la position P est allumée sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

■ Passage de la position de changement de vitesse P à une autre

- Tout en enfonçant fermement la pédale de frein, déplacez le sélecteur de vitesses. Si vous déplacez le sélecteur de vitesses sans enfoncer la pédale de frein, l'avertisseur sonore retentira et l'opération sera désactivée.
- Lorsque vous sélectionnez une position de changement de vitesse, assurez-vous que la nouvelle position est bien celle souhaitée en jetant un coup d'œil à l'indicateur de position de changement de vitesse sur le bloc d'instrumentation.
- Il est impossible de passer directement de la position de changement de vitesse P à la position B.

■ **Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco**

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, le mode de conduite Eco commande les opérations de chauffage/refroidissement, ainsi que la vitesse du ventilateur du climatiseur. (→P. 194) Pour améliorer le rendement du climatiseur, réglez la vitesse du ventilateur ou désactivez le mode de conduite Eco.

■ **Informations relatives aux positions de changement de vitesse**

- Lorsque le contacteur "POWER" est à OFF, vous ne pouvez pas changer la position de changement de vitesse.
- Lorsque le contacteur "POWER" est en mode ON (le système hybride ne fonctionne pas), vous ne pouvez passer qu'en position de changement de vitesse N. La position de changement de vitesse demeurera à N, même si le sélecteur de vitesses est placé en position D ou R et maintenu à l'une de ces positions.
- Lorsque le voyant "READY" est allumé, vous pouvez passer de la position de changement de vitesse P à la position D, N ou R.
- Lorsque le voyant "READY" clignote, il est impossible de passer à une position de changement de vitesse autre que P, même en actionnant le sélecteur de vitesses. Attendez que le voyant "READY" cesse de clignoter pour devenir fixe, puis actionnez de nouveau le sélecteur de vitesses.
- Vous ne pouvez passer en position de changement de vitesse B que depuis la position D directement.

De plus, si l'on tente de changer de position de changement de vitesse en déplaçant le sélecteur de vitesses dans l'une des situations suivantes, l'avertisseur sonore retentira et l'opération de changement de vitesse sera annulée ou la position de changement de vitesse passera automatiquement à N. Lorsque cela se produit, sélectionnez une position de changement de vitesse appropriée.

● Situations provoquant l'annulation de l'opération de changement de position du sélecteur de vitesses :

- Lorsque vous tentez de passer de la position de changement de vitesse P à une autre en déplaçant le sélecteur de vitesses sans appuyer sur la pédale de frein.
- Lorsque vous tentez de passer de la position de changement de vitesse P ou N à la position B en déplaçant le sélecteur de vitesses.

● Situations provoquant le passage automatique en position de changement de vitesse N :

- Vous avez appuyé sur le contacteur de position P pendant que le véhicule était en mouvement.*1
- Lorsque vous tentez de passer en position de changement de vitesse R en déplaçant le sélecteur de vitesses pendant que le véhicule avance.*2
- Lorsque vous tentez de passer en position de changement de vitesse D en déplaçant le sélecteur de vitesses pendant que le véhicule recule.*3
- Lorsque vous tentez de passer de la position de changement de vitesse R à la position B en déplaçant le sélecteur de vitesses.

*1 : Il est possible de passer en position de changement de vitesse P lorsqu'on roule à une vitesse extrêmement basse.

*2 : Il est possible de passer en position de changement de vitesse R lorsqu'on roule à basse vitesse.

*3 : Il est possible de passer en position de changement de vitesse D lorsqu'on roule à basse vitesse.

■ Avertisseur sonore de marche arrière

Lorsque vous passez en position de changement de vitesse R, un avertisseur sonore retentit pour vous rappeler que le véhicule est en marche arrière.

■ **Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur en position de changement de vitesse N**

Un avertisseur sonore retentit pour vous rappeler que le véhicule est en position de changement de vitesse N.

■ **Fonction de sélection automatique de position P**

En position de changement de vitesse autre que P, la position passera automatiquement à P si vous appuyez sur le contacteur "POWER" alors que le véhicule est immobilisé. Ensuite, le contacteur "POWER" s'éteindra.

■ **S'il est impossible de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position**

Il se peut que la batterie de 12 volts soit déchargée. Dans ce cas, vérifiez la batterie de 12 volts. (→P. 506)

■ **À propos du freinage moteur**

En position de changement de vitesse B, le relâchement de la pédale d'accélérateur activera le freinage moteur.

- Si vous conduisez à vitesse élevée, vous pourrez sentir que le freinage moteur entraîne une décélération moins importante qu'avec les véhicules ordinaires alimentés à l'essence.
- Le véhicule peut accélérer même en position de changement de vitesse B.

Si vous conduisez constamment avec le sélecteur de vitesses en position B, vous augmenterez votre consommation de carburant. En conduite normale, passez en position de changement de vitesse D.

■ **Lorsque vous annulez le mode de conduite Eco/Power**

- Appuyez de nouveau sur le contacteur. De plus, le mode Power sera automatiquement annulé si vous placez le contacteur "POWER" en mode Off. Cependant, le mode de conduite Eco ne sera pas annulé automatiquement tant que vous n'aurez pas appuyé sur le contacteur, même si le contacteur "POWER" est placé en mode Off.
- En mode de conduite Eco, si vous appuyez sur le contacteur du mode Power ou que vous inversez l'opération, le véhicule passera au mode de conduite dont le contacteur a été enfoncé le dernier.

■ **Changement de mode de conduite sous le mode de conduite EV**

→P. 191

■ **Après avoir rechargé/rebranché la batterie de 12 volts**

→P. 399

■ **Personnalisation**

On peut modifier les réglages (par ex. l'avertisseur sonore de marche arrière).
(Fonctions personnalisables →P. 553)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante**

N'accélérez pas et ne changez pas brusquement de position de changement de vitesse.
Les changements brusques de freinage moteur peuvent faire patiner ou déraper le véhicule et provoquer un accident.

■ **En ce qui a trait au sélecteur de vitesses**

N'enlevez pas le levier du sélecteur de vitesses et n'utilisez rien d'autre que le levier d'origine Toyota. N'accrochez rien sur le levier du sélecteur de vitesses.
Ceci pourrait l'empêcher de revenir à sa position d'origine et provoquer un accident pendant que le véhicule roule.

■ **Contacteur de position P**

N'appuyez pas sur le contacteur de position P pendant que le véhicule roule. Si vous appuyiez sur le contacteur de position P pendant que le véhicule roule à très basse vitesse (par exemple juste avant de l'immobiliser), le véhicule pourrait s'arrêter brusquement lors du passage en position P, ce qui risquerait de provoquer un accident.

NOTE

■ **Charge de la batterie hybride (batterie de traction)**

En position de changement de vitesse N, la batterie hybride (batterie de traction) ne sera pas chargée. Pour éviter que la batterie ne se décharge, évitez de laisser le sélecteur de vitesses en position N pendant une longue période.

■ **Situations au cours desquelles des défaillances du système de commande de la position P peuvent survenir**

Si l'une des situations suivantes se produit, il se peut que le système de commande de la position P subisse des défaillances.
Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et sur une surface plane, engagez le frein de stationnement, puis contactez votre concessionnaire Toyota.

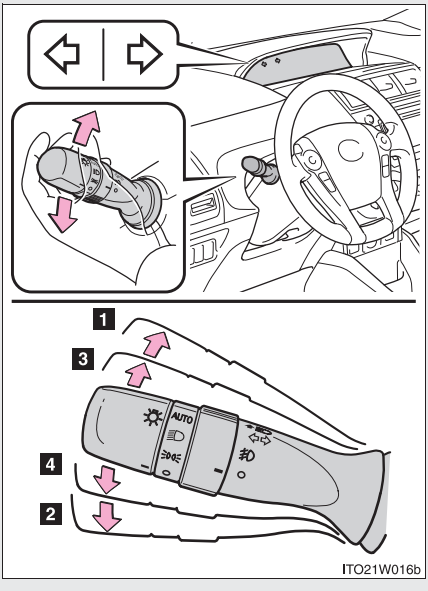
- Lorsque le message d'avertissement "WHEN PARKING, APPLY PARKING BRAKE SECURELY LORSQUE VS VS STATIONNEZ, APPLIQUEZ FERMEMENT FREIN STAT." s'affiche sur le bloc d'instrumentation. (→P. 469)
- Lorsque la lampe témoin du système de verrouillage de stationnement est allumée.
- Lorsque tout est allumé, sauf le cadre de sélection de l'indicateur de la position de changement de vitesse.
- Lorsque l'indicateur de position de changement de vitesse reste éteint.

■ **Remarques concernant le sélecteur de vitesses et le fonctionnement du contacteur de position P**

Évitez d'utiliser de manière répétitive et en succession rapide le sélecteur de vitesses et le contacteur de position P.
La fonction de protection du système peut s'activer et empêcher temporairement le passage à toute autre position de changement de vitesse que P. Si cela se produit, veuillez patienter avant de tenter un nouveau changement de vitesse.

Levier de commande des clignotants

Le levier de commande des clignotants peut servir à signaler les intentions suivantes du conducteur :



1 Virage à droite

2 Virage à gauche

3 Changement de voie vers la droite (poussez sur le levier et maintenez-le à mi-course)

Le clignotant de droite clignotera jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

4 Changement de voie vers la gauche (poussez sur le levier et maintenez-le à mi-course)

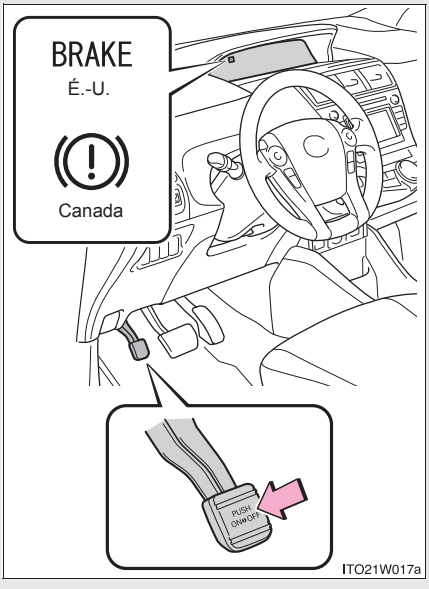
Le clignotant de gauche clignotera jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

■ **Les clignotants peuvent être actionnés lorsque**

Le contacteur "POWER" est en mode ON.

■ **Si le voyant clignote plus rapidement qu'à l'habitude**

Vérifiez si une ampoule du clignotant avant ou arrière est brûlée.



Pour engager le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale de frein de stationnement avec le pied gauche, tout en appuyant sur la pédale de frein avec le pied droit.
(Le frein de stationnement est relâché si l'on appuie de nouveau sur la pédale.)

■ **Avertisseur sonore relatif au frein de stationnement engagé**

→P. 465

■ **Utilisation pendant l'hiver**

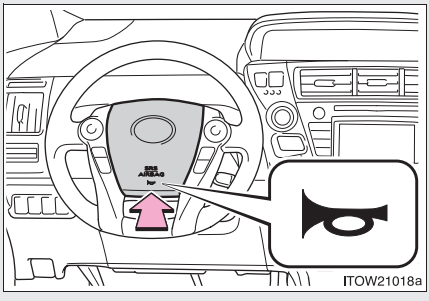
Consultez la section "Conseils pour la conduite en hiver" pour savoir comment utiliser le frein de stationnement en hiver. (→P. 283)

⚠ NOTE

■ **Avant de conduire**

Relâchez entièrement le frein de stationnement.
Conduire le véhicule alors que le frein de stationnement est engagé entraînera une surchauffe des composants des freins, ce qui peut nuire au rendement des freins et les user prématurément.

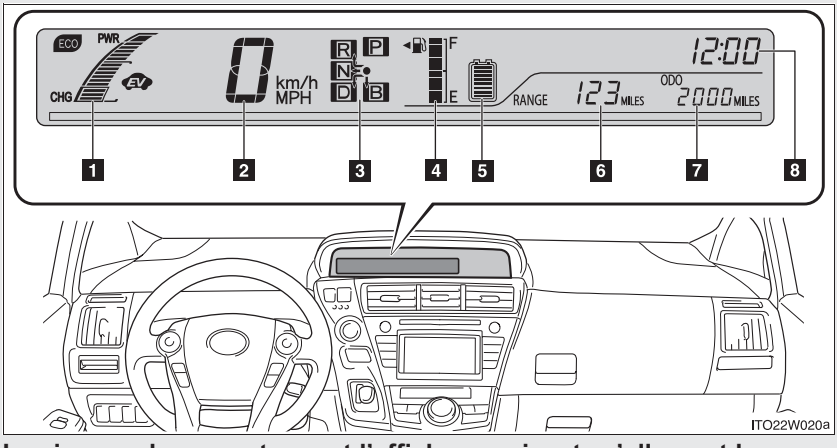
Klaxon



Pour klaxonner, appuyez sur le repère ou dans la zone environnante.

■ Après le réglage du volant

Assurez-vous que le volant est bien verrouillé.
Le klaxon risque de ne pas retentir si le volant n'est pas correctement verrouillé. (→P. 111)



Les jauges, les compteurs et l'affichage suivants s'allument lorsque le contacteur "POWER" est en mode ON :

1 Indicateur du système hybride

L'indicateur du système hybride indique la puissance de sortie du système hybride et de la charge par récupération d'énergie.

2 Indicateur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

3 Indicateur de position de changement de vitesse

Affiche la position de changement de vitesse.

4 Jauge de niveau d'essence

Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.

5 État de la batterie hybride (batterie de traction)

8 barres servent à indiquer la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction).

6 Affichage des informations de croisière

Affiche la consommation de carburant, l'autonomie, etc.

7 Odomètre et compteur journalier

Odomètre : Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

Compteur journalier :

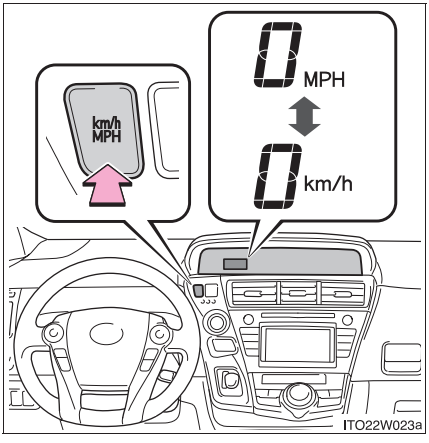
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière réinitialisation du compteur. Vous pouvez utiliser les compteurs journaliers "A" et "B" individuellement pour enregistrer et afficher des distances distinctes.

8 Montre de bord

→P. 328

Touche km/h/MPH

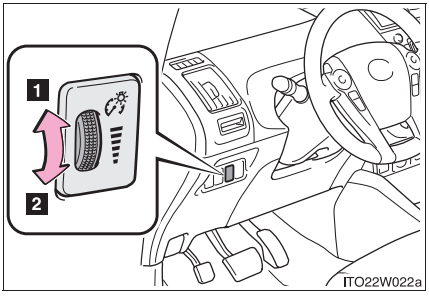
L’unité de vitesse pouvant être sélectionnée : MPH ou km/h.



Appuyez sur cette touche pour faire basculer l’affichage entre MPH et km/h.

Molette de commande de l’éclairage du bloc d’instrumentation

Vous pouvez régler la luminosité de l’éclairage du bloc d’instrumentation en tournant la molette.

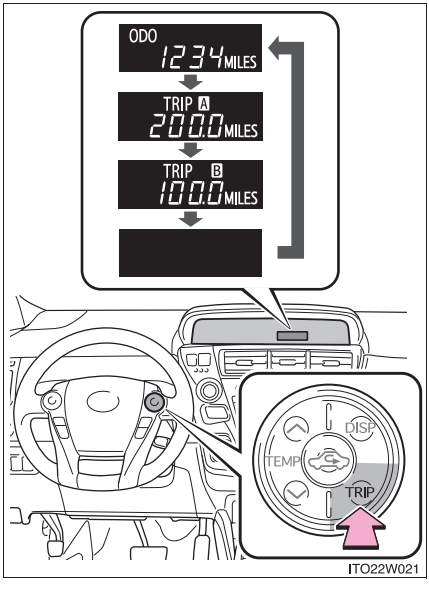


1 Plus lumineux

2 Plus sombre

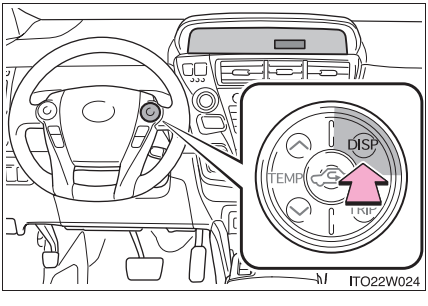
Lorsque le contacteur des phares est placé en position ON, la luminosité est légèrement réduite sauf si vous tournez la molette de commande complètement vers le haut.

Modification de l'affichage



Bascule l'affichage entre l'odomètre et le compteur journalier. Lorsque le compteur journalier est affiché, il sera remis à zéro si vous maintenez la touche "TRIP" enfoncée.

Changement des éléments affichés sur l'écran d'informations de croisière



Il est possible de passer d'un élément affiché à l'autre en appuyant sur la touche "DISP".

Affichage des informations de croisière

Consommation actuelle de carburant



Affiche la consommation immédiate de carburant.

Consommation moyenne de carburant



La consommation moyenne de carburant est affichée sur l’odomètre et le compteur journalier.

- Pendant que l’odomètre est affiché, ou lorsque l’odomètre/le compteur journalier ne sont pas affichés, la consommation moyenne de carburant de la dernière remise à zéro s’affiche.
- La consommation moyenne de carburant affichée sur le compteur journalier est calculée à partir de la distance affichée au compteur avant la dernière remise à zéro.
- Lorsque la consommation moyenne de carburant est affichée, vous pouvez réinitialiser cette fonction en appuyant sur la touche “DISP” pendant plus de 1 seconde.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Autonomie



Affiche la distance maximale (estimée) pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir.

- Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant. C'est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.
- Si l'on n'ajoute qu'un peu de carburant au réservoir, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour.
  Lorsque vous faites le plein, placez le contacteur "POWER" en mode OFF. Si vous faites le plein sans placer le contacteur "POWER" en mode OFF, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour.

Écran "SET"

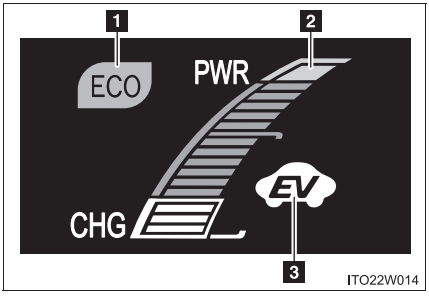


Les éléments affichés sur l'indicateur du système hybride sont configurables. (→P. 212)

Indicateur du système hybride

L’indicateur du système hybride affiche la condition de fonctionnement du système hybride et favorise une conduite écologique en fonction des conditions de conduite et de l’accélération.

■ Nom et signification de chaque icône



1 Lampe témoin de conduite Eco

S’allume lorsque le véhicule roule de manière écologique.

2 Indicateur du système hybride

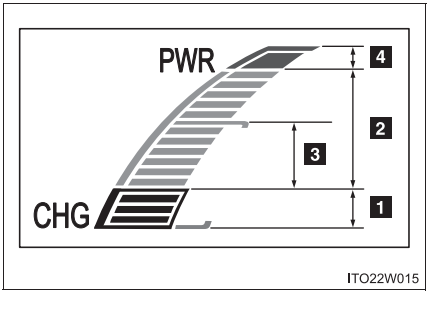
Consultez la section “Lecture de l’indicateur du système hybride” ci-dessous.

3 Voyant EV

Le voyant EV s’allume lorsque vous conduisez le véhicule en utilisant seulement le moteur électrique (moteur de traction).

■ Lecture de l’indicateur du système hybride

Tel qu’illustré ci-dessous, vous pouvez vérifier les conditions de conduite du véhicule en regardant l’état de l’indicateur.



1 Zone de charge

2 Zone Eco

3 Zone Eco hybride

4 Zone de puissance

Tel qu'illustré ci-dessous, vous pouvez vérifier les conditions de conduite du véhicule en regardant l'état de l'indicateur.

État de l'indicateur du système hybride	Affichage*1
Zone de charge : Illustre la charge par récupération d'énergie.*2 (→P. 31)	
Zone Eco hybride : Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.*3	
Zone Eco : Indique que le véhicule roule de manière écologique.	
Zone de puissance : Indique que la puissance motrice est plus élevée que la limite supérieure en conduite Eco (pendant la conduite à pleine puissance, etc.).	

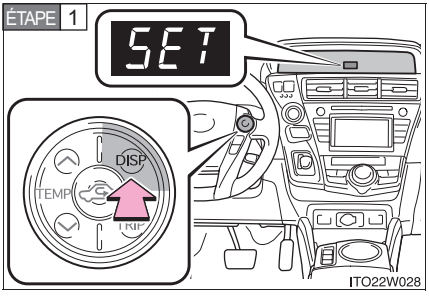
*1 : Les illustrations sont présentées à titre d'exemple seulement ; en conditions réelles, elles peuvent être légèrement différentes.

*2 : L'état affiché est à titre indicatif ; il pourrait différer de l'état réel.

*3 : Le moteur à essence s'arrêtera et redémarrera automatiquement sous certaines conditions.

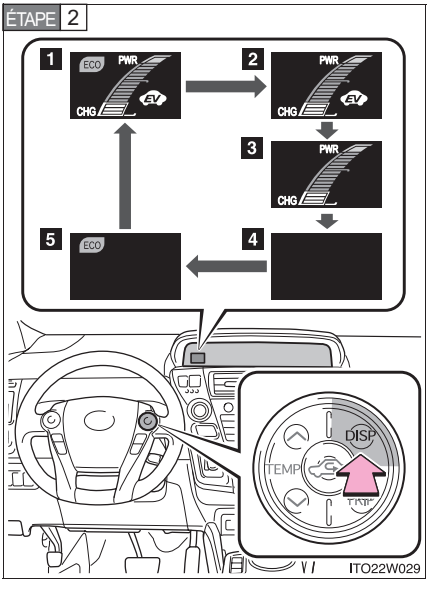
Modification des paramètres de l’indicateur du système hybride

Vous pouvez modifier les éléments affichés sur l’indicateur du système hybride en appuyant sur la touche “DISP”. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P.



Appuyez sur la touche “DISP” pour afficher la mention “SET” sur l’écran d’informations de croisière, puis maintenez la touche “DISP” enfoncée pendant 1 seconde ou plus.

La mention “SET” et l’indicateur du système hybride clignoteront.



Pendant ce clignotement, appuyez sur la touche “DISP” pour sélectionner les éléments à afficher.
Les éléments affichés clignoteront.

1. Afficher tout
2. Afficher l’indicateur du système hybride et le voyant EV
3. Afficher uniquement l’indicateur du système hybride
4. Ne rien afficher
5. Afficher uniquement la lampe témoin de conduite Eco

ÉTAPE 3 Pour terminer la configuration, maintenez la touche "DISP" enfoncée pendant 1 seconde ou plus.

Si vous ne terminez pas la configuration en maintenant la touche "DISP" enfoncée pendant 1 seconde ou plus, ou si vous n'activez aucune fonction pendant environ 10 secondes, vous reviendrez à l'écran précédent et les paramètres seront perdus.

■ **Lampe témoin de conduite Eco**

La lampe témoin de conduite Eco s'allumera si la puissance motrice est inférieure à la limite supérieure en conduite Eco. Elle s'éteindra si l'accélération dépasse la limite supérieure de l'accélérateur en conduite Eco ou lorsque le véhicule est à l'arrêt.

La lampe témoin de conduite Eco ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- La position de changement de vitesse est autre que D.
- Le mode de conduite est réglé sur Power ou sur EV. (→P. 194)
- La vitesse du véhicule atteint environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Vous pouvez activer ou désactiver l'affichage de la lampe témoin de conduite Eco. (→P. 212)

■ **Affichage de la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction)**

Le niveau de charge de la batterie hybride (batterie de traction) est contrôlé automatiquement par le système hybride. C'est pourquoi sa quantité d'énergie pourrait ne pas atteindre son niveau le plus élevé (niveau 8), même si l'électricité est récupérée par le freinage à récupération d'énergie ou produite par le moteur à essence. Toutefois, cela n'est pas le signe d'une anomalie.

■ **Régime moteur**

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'améliorer la consommation de carburant, de réduire les émissions de gaz d'échappement, etc.
À l'occasion, le régime moteur affiché peut différer même lorsque le fonctionnement du véhicule et les conditions de conduite sont identiques.

■ **Luminosité de l'éclairage du bloc d'instrumentation**

Si le contacteur des phares est placé sur ON alors que la zone environnante est sombre, l'éclairage du bloc d'instrumentation s'atténuera.

■ **Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie de 12 volts**

La consommation moyenne de carburant et l'autonomie seront remises à zéro.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter les dommages au moteur et à ses composants**

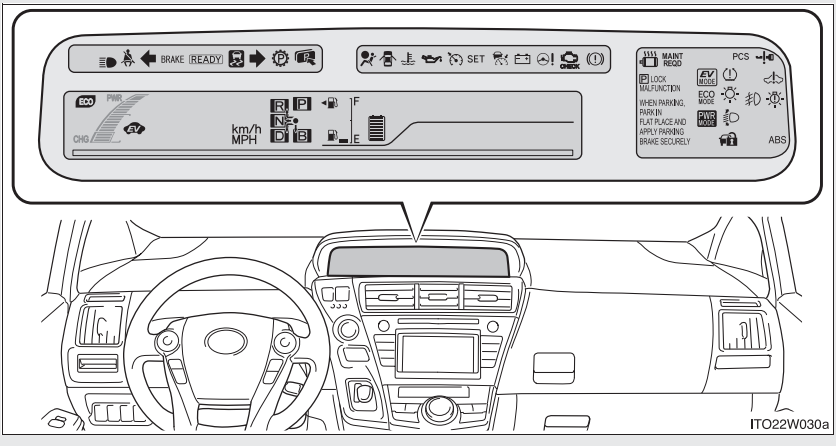
Le moteur peut être en train de surchauffer si la lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement s'allume ou clignote. Dans ce cas, immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, laissez le moteur refroidir complètement, puis vérifiez-le. (→P. 512)

■ **Écran d'informations de croisière à basses températures**

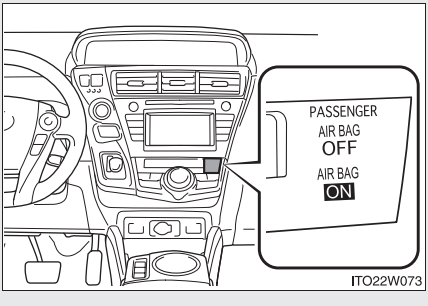
Laissez l'habitacle se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures très basses, la réponse de l'écran d'informations peut être très lente et les modifications à l'écran peuvent être retardées.

Les voyants et les lampes témoins du bloc d'instrumentation informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Bloc d'instrumentation



Panneau central



Voyants

Les voyants informent le conducteur de l’état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Voyant de clignotant (→P. 201)



(É.-U.)

Voyant des phares (→P. 220)



(Canada)

Voyant des feux arrière (→P. 220)



Voyant des feux de route (→P. 225)



Voyant des phares antibrouillards avant (→P. 228)



Voyant de sécurité (→P. 123)



Voyant “READY” (→P. 182)

*1



Lampe témoin de conduite Eco (→P. 210)



Voyant “ECO MODE” (→P. 194)



Voyant du mode Power (→P. 194)



(si le véhicule en est doté) (vert)

Voyant du régulateur de vitesse (→P. 238, 242)



(si le véhicule en est doté) (vert)

Voyant du régulateur de vitesse à radar (→P. 242)



Voyant “SET” (→P. 238, 242)

*1, 2



Témoin de dérapage (→P. 261, 265)



Voyant EV (→P. 210)



Voyant du mode de conduite EV (→P. 189)



Indicateurs de position de changement de vitesse (→P. 192)

*1, 3



(si le véhicule en est doté)

Lampe témoin "PCS" (→P. 269)



Voyant on-off du coussin gonflable SRS (→P. 142)

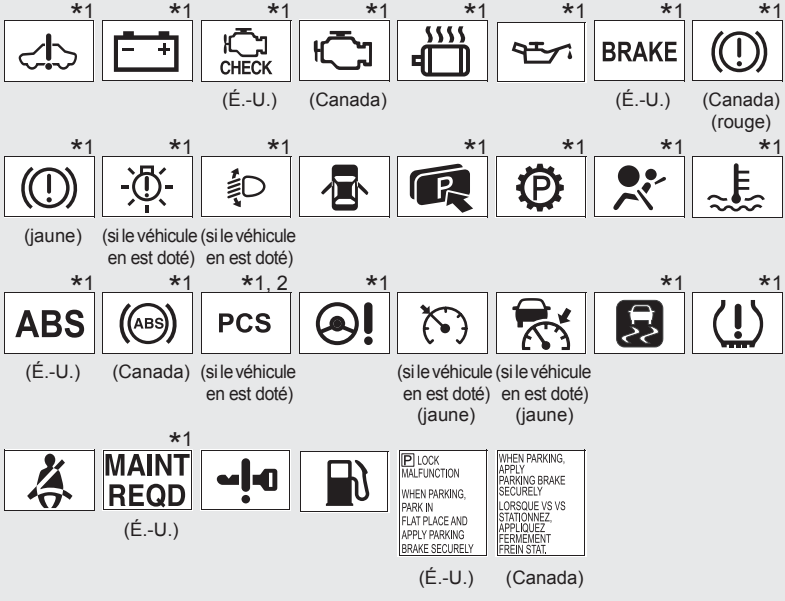
*1 : Ces lampes s'allument quand le contacteur "POWER" est placé en mode ON pour signaler qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après l'activation du système hybride ou au bout de quelques secondes. Si une lampe ne s'allume pas ou encore si les lampes ne s'éteignent plus, il se peut qu'il y ait une défaillance au niveau d'un des systèmes du véhicule. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2 : La lampe clignote pour indiquer que le système est en fonction.

*3 : La lampe s'allume lorsque le système est désactivé. La lampe clignote plus rapidement qu'à l'habitude pour indiquer que le système est en fonction.

Lampes témoins

Les lampes témoins informent le conducteur d’une défaillance au niveau d’un des systèmes du véhicule. (→P. 465)



*1 : Ces lampes s’allument quand le contacteur “POWER” est placé en mode ON pour signaler qu’une vérification de système est en cours. Elles s’éteindront après l’activation du système hybride ou au bout de quelques secondes. Si une lampe ne s’allume pas ou encore si les lampes ne s’éteignent plus, il se peut qu’il y ait une défaillance au niveau d’un des systèmes du véhicule. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2 : La lampe clignote pour indiquer une défaillance.

ATTENTION

Si l’une des lampes témoins de sécurité ne s’allume pas

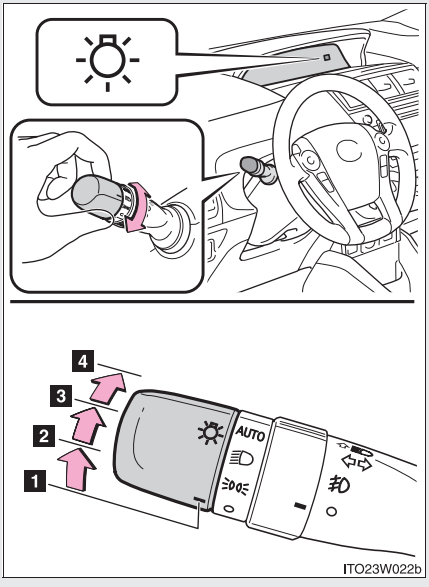
Si l’une des lampes témoins de sécurité, par exemple ABS ou celle du coussin gonflable SRS, ne s’allumait pas lorsque vous faites démarrer le système hybride, cela pourrait signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure d’assurer votre protection en cas d’accident, ce qui serait susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles. Faites alors immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Contacteur des phares

On peut mettre en marche les phares manuellement ou automatiquement.

Si l'on tourne l'extrémité du levier, les phares s'activent comme suit :

É.-U. (type A)



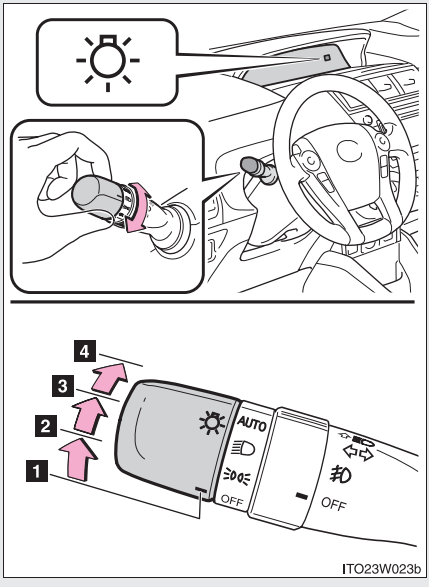
1 Les phares de jour s'allument.

2 Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les phares de jour et l'éclairage du bloc d'instrumentation s'allument.

3 Les phares et tous les feux énumérés ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

4 AUTO (si le véhicule en est doté) Les phares, les feux de stationnement, les phares de jour et toutes les lumières connexes s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur "POWER" est en mode ON).

É.-U. (type B)



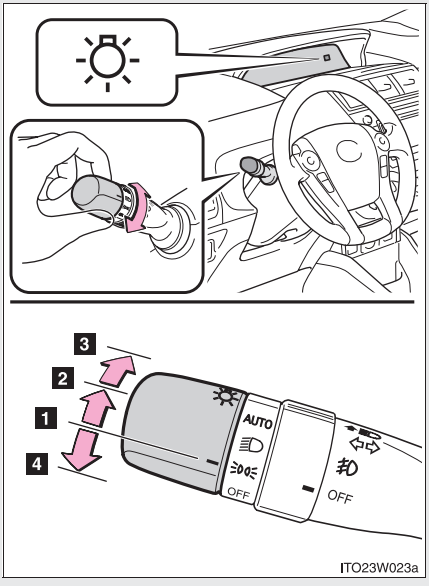
1 DRL OFF Les phares de jour s'éteignent.

2 AUTO (si le véhicule en est doté) Les phares, les feux de stationnement, les phares de jour et toutes les lumières connexes s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur "POWER" est en mode ON).

3 Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les phares de jour et l'éclairage du bloc d'instrumentation s'allument.

4 Les phares et tous les feux énumérés ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

É.-U. (type C)



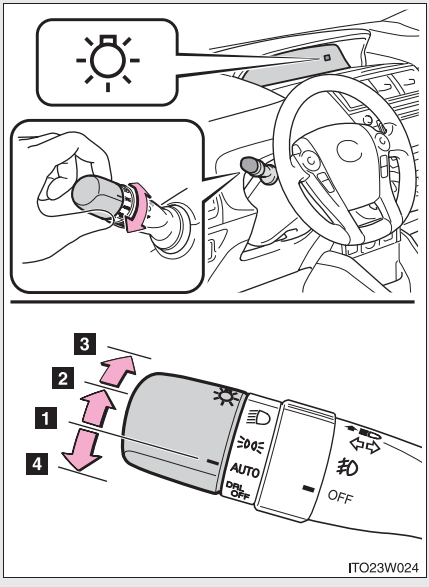
1 Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les phares de jour et l'éclairage du bloc d'instrumentation s'allument.

2 Les phares et tous les feux énumérés ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

3 AUTO (si le véhicule en est doté) Les phares, les feux de stationnement, les phares de jour et toutes les lumières connexes s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur "POWER" est en mode ON).

4 OFF Les phares de jour s'allument.

É.-U. (type D)



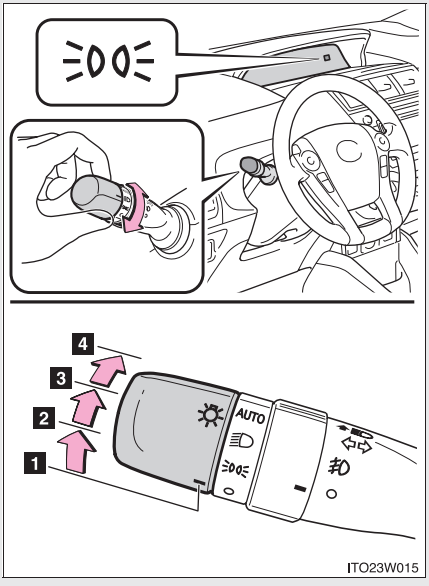
1 **AUTO** (si le véhicule en est doté) Les phares, les feux de stationnement, les phares de jour et toutes les lumières connexes s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur "POWER" est en mode ON).

2 Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les phares de jour et l'éclairage du bloc d'instrumentation s'allument.

3 Les phares et tous les feux énumérés ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

4 **DRL OFF** Les phares de jour s'éteignent.

Canada



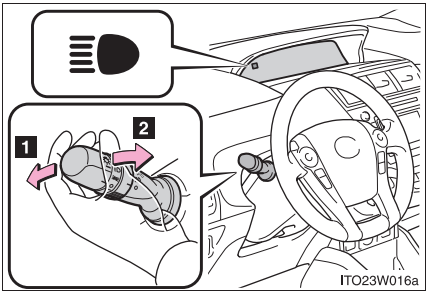
1 Les phares de jour s'allument.

2 Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les phares de jour et l'éclairage du bloc d'instrumentation s'allument.

3 Les phares et tous les feux énumérés ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

4 AUTO (si le véhicule en est doté) Les phares, les feux de stationnement, les phares de jour et toutes les lumières connexes s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur "POWER" est en mode ON).

Allumage des feux de route



1 Lorsque les phares sont allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Ramenez le levier vers vous à la position centrale pour éteindre les feux de route.

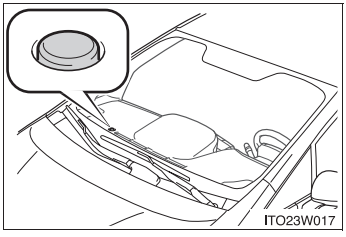
2 Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire un appel de phares lorsque les phares sont allumés ou éteints.

■ Système des phares de jour

- Au démarrage du système hybride et lorsque le frein de stationnement est relâché, les phares de jour s'allument automatiquement (à une intensité réduite) afin que les autres conducteurs puissent mieux voir votre véhicule. Les phares de jour ne sont pas conçus pour être utilisés la nuit. Pour les États-Unis : Vous pouvez éteindre les phares de jour à l'aide du contacteur de phares.
- Par rapport aux phares, les phares de jour offrent une plus grande longévité et consomment moins d'électricité, ce qui contribue à réduire la consommation de carburant.

■ Capteur de commande des phares (si le véhicule en est doté)



Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque.
Dans ce cas, l'interférence causée à la détection de la lumière ambiante par le capteur pourrait nuire au fonctionnement du système de phares automatique.

Le climatiseur pourrait aussi cesser de fonctionner.

■ Système automatique d'extinction des phares

- Lorsque les phares s'allument : Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une portière si le contacteur "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou à l'arrêt. (Une fois toutes les portières verrouillées, les phares s'éteignent automatiquement si l'on appuie sur la touche de la clé.)
- Lorsque seuls les feux arrière s'allument : Les feux arrière s'éteignent automatiquement si l'on a placé le contacteur "POWER" en mode ACCESSORY ou à l'arrêt et qu'on ouvre la portière du conducteur.

Pour rallumer les phares, placez le contacteur "POWER" en mode ON ou tournez le commutateur d'éclairage en position OFF une fois, puis retournez-le en position ou .

Système d'ajustement automatique des phares (si le véhicule en est doté)

L'inclinaison des phares est automatiquement ajustée en fonction du nombre de passagers et du chargement du véhicule afin que les phares n'éblouissent pas les autres conducteurs sur la route.

Personnalisation

On peut modifier les réglages (par ex. la sensibilité du capteur d'éclairage). (Fonctions personnalisables →P. 553)

NOTE

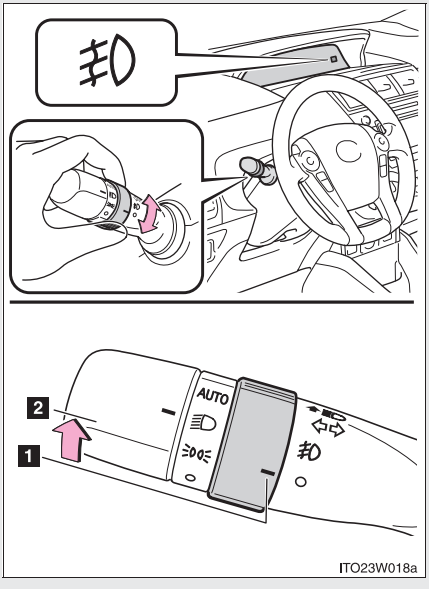
Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les phares allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Commutateur des phares antibrouillards*

Les phares antibrouillards améliorent la visibilité en conditions de conduite difficiles, notamment lorsqu'il pleut ou qu'il y a du brouillard.

Type A

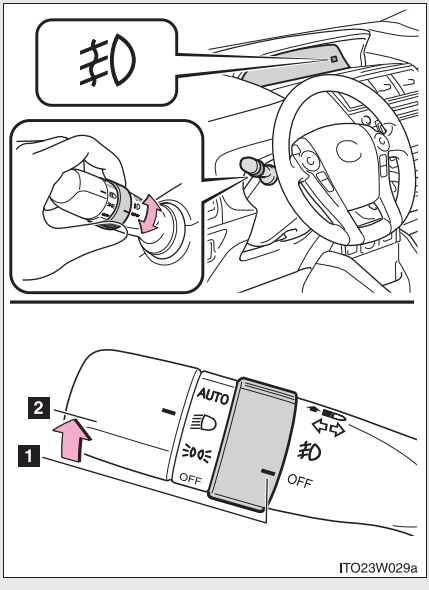


1 O Éteint les phares antibrouillards

2 Allume les phares antibrouillards

* : Si le véhicule en est doté

Type B



1 OFF Éteint les phares antibrouillards

2 Allume les phares antibrouillards

■ **Les phares antibrouillards peuvent être utilisés lorsque**

Les feux de croisement sont allumés.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

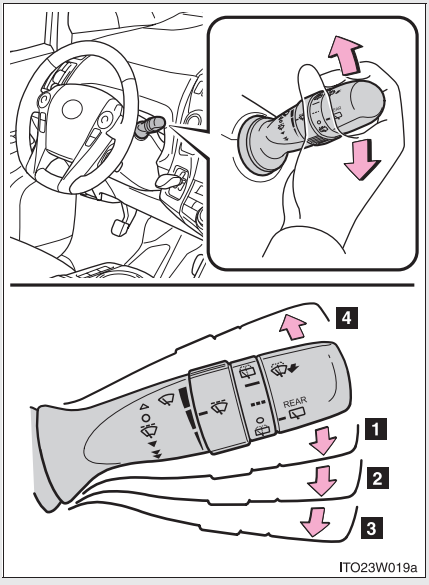
Ne laissez pas les phares allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Essuie-glaces et lave-glace avant

Lorsque le balayage intermittent des essuie-glaces avant est sélectionné, vous pouvez également régler l'intervalle de balayage.

Vous sélectionnez le fonctionnement des essuie-glaces en déplaçant le levier comme suit.

Type A

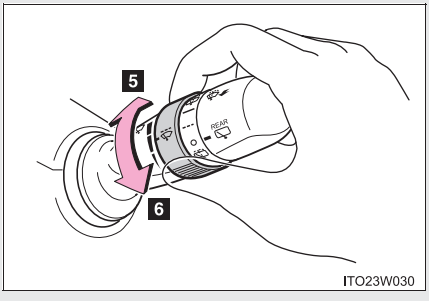


1 Balayage intermittent des essuie-glaces avant

2 Balayage lent des essuie-glaces avant

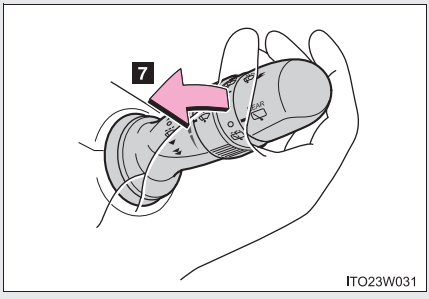
3 Balayage rapide des essuie-glaces avant

4 Fonctionnement temporaire



5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

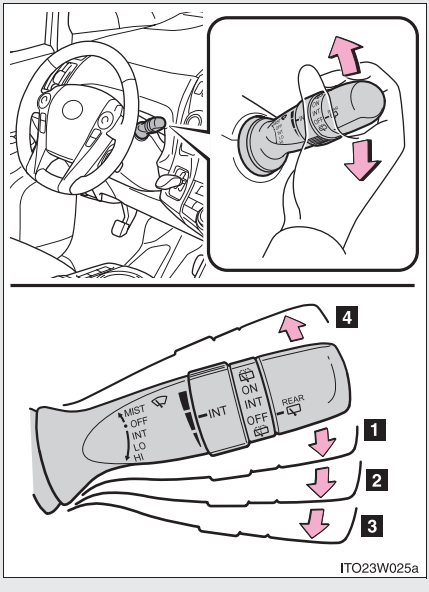


7 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Une fois le liquide de lave-glace projeté sur le pare-brise, les essuie-glaces effectuent automatiquement quelques balayages.

Si les phares sont allumés, le lave-phare s'activera une fois.

Type B

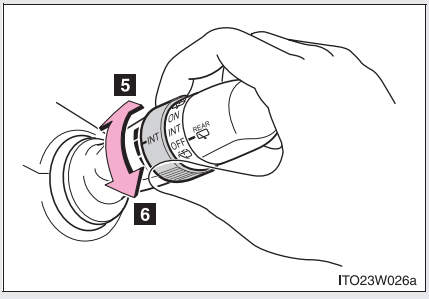


1 INT Balayage intermittent des essuie-glaces avant

2 LO Balayage lent des essuie-glaces avant

3 HI Balayage rapide des essuie-glaces avant

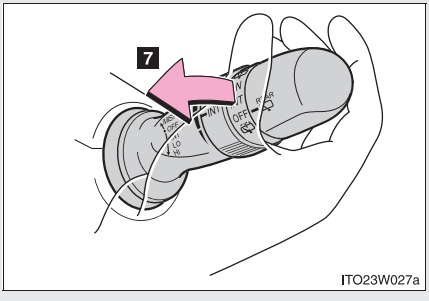
4 MIST Fonctionnement temporaire



ITO23W026a

5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant



ITO23W027a

7 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Une fois le liquide de lave-glace projeté sur le pare-brise, les essuie-glaces effectuent automatiquement quelques balayages.

Si les phares sont allumés, le lave-phare s'activera une fois.

■ **Les essuie-glaces et le lave-glace avant peuvent être actionnés lorsque**

Le contacteur "POWER" est en mode ON.

■ **Si le liquide de lave-glace avant ne gicle pas**

Si le réservoir de liquide de lave-glace n'est pas vide, assurez-vous que les gicleurs ne sont pas bloqués.

NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils pourraient endommager le pare-brise.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

N'actionnez pas sans cesse le contacteur, car cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe du liquide de lave-glace.

■ **Si un gicleur est bloqué**

Si c'est le cas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de le nettoyer à l'aide d'une aiguille ou d'un autre objet. Le gicleur pourrait être endommagé.

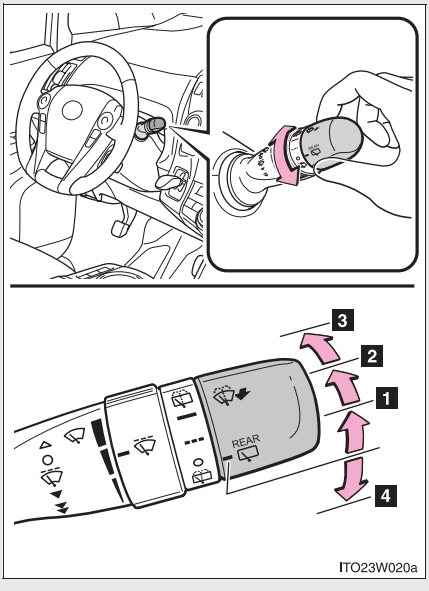
■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

Ne laissez pas les essuie-glaces fonctionner plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Essuie-glace et lave-glace arrière

Faire pivoter l'extrémité du levier active l'essuie-glace et le lave-glace arrière comme suit :

Type A



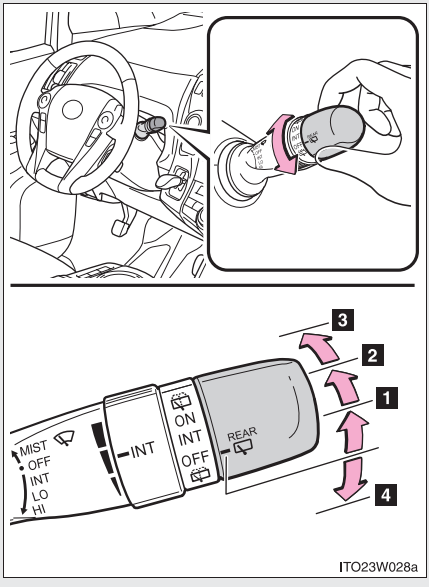
1 --- Balayage intermittent de la lunette arrière

2 — Balayage normal de la lunette arrière

3 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

4 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Type B



1 INT Balayage intermittent de la lunette arrière

2 ON Balayage normal de la lunette arrière

3 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

4 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

■ **L'essuie-glace et le lave-glace de la lunette arrière peuvent être actionnés lorsque**

Le contacteur "POWER" est en mode ON.

■ **Si le liquide de lave-glace ne gicle pas**

Si le réservoir de liquide de lave-glace n'est pas vide, assurez-vous que les gicleurs ne sont pas bloqués.

NOTE

Lorsque la lunette arrière est sèche

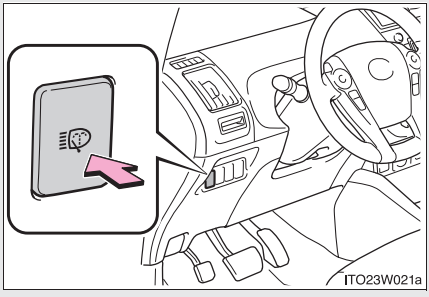
N’utilisez pas l’essuie-glace, car il pourrait endommager la lunette arrière.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

N’actionnez pas sans cesse le contacteur, car cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe du liquide de lave-glace.

Contacteur de lave-phares*

On peut asperger les phares de liquide de lave-glace.



Appuyez sur le contacteur pour nettoyer les phares.

■ **Le lave-phare peut être actionné lorsque**

Le contacteur “POWER” est en mode ON et les phares sont allumés.

■ **Fonctionnement lié au lave-glace du pare-brise**

Uniquement lorsque le lave-glace du pare-brise est actionné pour la première fois avec le contacteur “POWER” en mode ON et les phares allumés, le lave-phare fonctionne une fois. (→P. 230)

⚠ NOTE

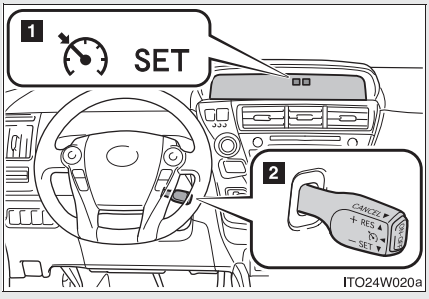
■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

N’appuyez pas sans cesse sur le contacteur, car ceci pourrait entraîner une surchauffe de la pompe du liquide de lave-glace.

* : Si le véhicule en est doté

Régulateur de vitesse*

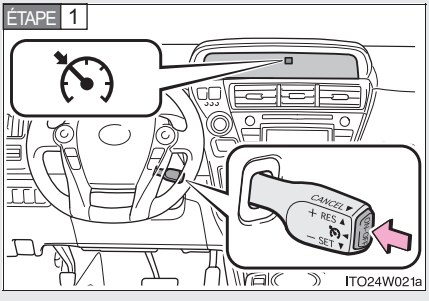
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse sélectionnée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.



1 Voyants

2 Contacteur du régulateur de vitesse

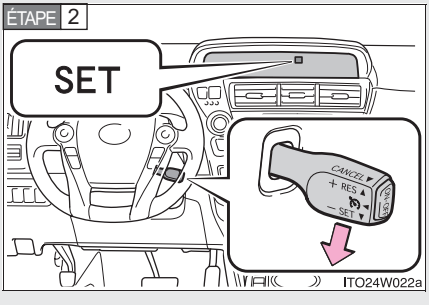
■ Réglage de la vitesse du véhicule



Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le voyant du régulateur de vitesse s'allumera.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



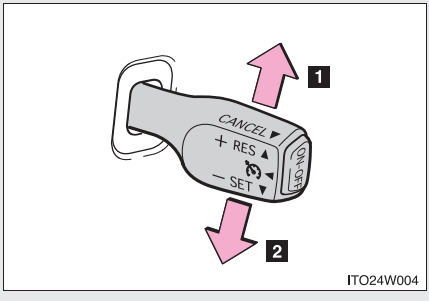
Accélérez ou ralentissez à la vitesse souhaitée, puis abaissez le levier pour sélectionner la vitesse.

Le voyant "SET" s'allumera. La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le levier est relâché devient la vitesse sélectionnée.

* : Si le véhicule en est doté

Réglage de la vitesse sélectionnée

Pour changer la vitesse sélectionnée, actionnez le levier jusqu'à l'obtention de la vitesse souhaitée.



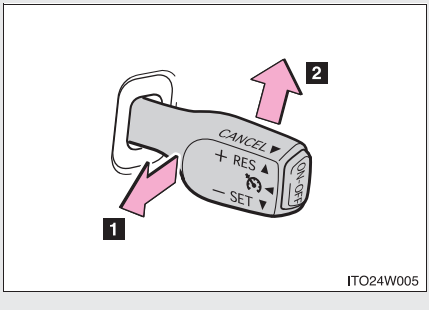
1 Augmente la vitesse

2 Diminue la vitesse

Réglage précis : Déplacez momentanément le levier dans la direction souhaitée.
Réglage large : Maintenez le levier dans la direction souhaitée.

La vitesse sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :
Réglage précis : D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque déplacement du levier.
Réglage large : La vitesse sélectionnée peut être augmentée ou réduite de manière continue, jusqu'au relâchement du levier.

Annulation et restauration de la régulation à vitesse constante



1 Pour annuler la régulation à vitesse constante, tirez le levier vers vous.

Le réglage de la vitesse est aussi annulé si l'on freine.

2 Pour réactiver la régulation à vitesse constante, poussez le levier vers le haut.

La vitesse sélectionnée ne pourra être restaurée que si le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ **Le régulateur de vitesse peut être activé lorsque**

- La position de changement de vitesse est D.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après le réglage de la vitesse du véhicule**

- On peut accélérer de façon normale. Après l'accélération, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée.
- Vous pouvez augmenter la vitesse sélectionnée sans désactiver le régulateur de vitesse ; accélérez d'abord à la vitesse souhaitée, puis abaissez le levier pour sélectionner la nouvelle vitesse.

■ **Annulation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse sera annulé dans les cas suivants.

- La vitesse réelle du véhicule est d'environ 10 mph (16 km/h) inférieure à la vitesse présélectionnée.
  À ce moment-là, la vitesse présélectionnée n'est pas conservée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC amélioré est activé.

■ **Si la lampe témoin du régulateur de vitesse s'allume en jaune**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le réactiver.
S'il est impossible de sélectionner la vitesse de croisière ou si le régulateur de vitesse se désactive dès sa mise en marche, il se peut que le système soit défectueux. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter d'activer accidentellement le régulateur de vitesse

Lorsque vous ne l'utilisez pas, désactivez le régulateur de vitesse à l'aide du bouton "ON-OFF".

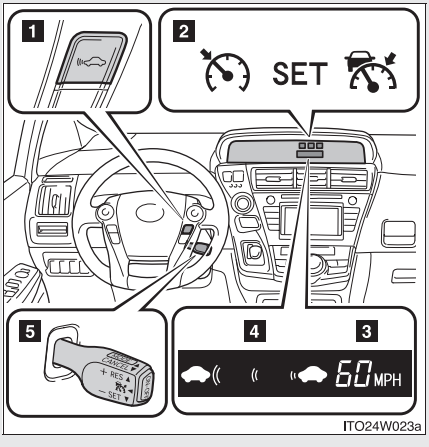
■ Circonstances inappropriées à l'utilisation du régulateur de vitesse

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les cas suivants.
Sinon, vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque la circulation est dense
- Sur les routes comportant des virages serrés
- Sur les routes sinueuses
- Sur les routes glissantes, notamment si elles sont couvertes d'eau, de glace ou de neige
- Dans des pentes abruptes
  Lorsque vous descendez une pente abrupte, la vitesse du véhicule pourrait excéder celle sélectionnée.
- Durant un remorquage d'urgence

Régulateur de vitesse dynamique à radar*

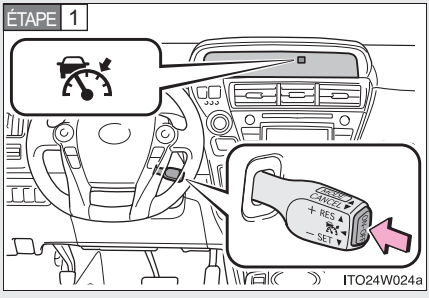
Le régulateur de vitesse dynamique à radar est un complément intéressant au régulateur traditionnel, car il offre un mode de commande de la distance de véhicule à véhicule. Sous le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, le véhicule accélère ou décélère automatiquement de façon à maintenir une distance prédéfinie derrière le véhicule qui se trouve devant.



1 Touche de distance de véhicule à véhicule
2 Voyants
3 Vitesse sélectionnée
4 Affichage
5 Contacteur du régulateur de vitesse

* : Si le véhicule en est doté

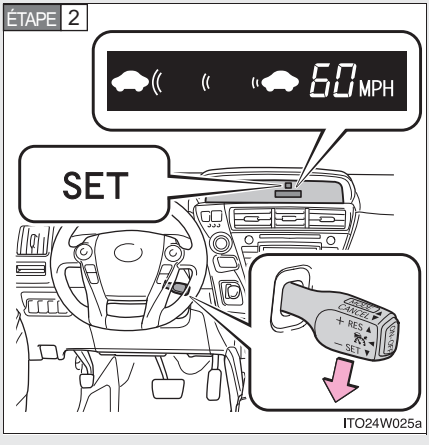
■ Réglage de la vitesse du véhicule (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule)



Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le voyant du régulateur de vitesse à radar s’allumera.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



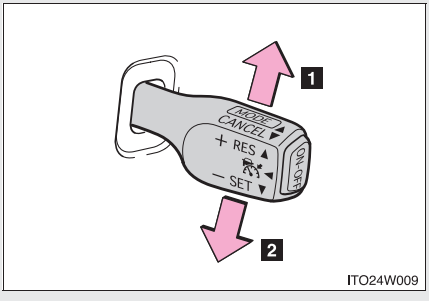
Accélérez ou ralentissez jusqu’à la vitesse souhaitée, puis abaissez le levier pour sélectionner la vitesse.

Le voyant “SET” s’allumera.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le levier est relâché devient la vitesse sélectionnée.

Réglage de la vitesse sélectionnée

Pour changer la vitesse sélectionnée, actionnez le levier jusqu'à l'affichage de la vitesse souhaitée.



1 Augmente la vitesse

2 Diminue la vitesse

Réglage précis : Déplacez momentanément le levier dans la direction souhaitée.

Réglage large : Maintenez le levier dans la direction souhaitée.

En mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

Lorsque la vitesse sélectionnée s'affiche en "MPH"

Réglage précis : D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque déplacement du levier

Réglage large : D'environ 5 mph (8 km/h) pour chaque 0,75 seconde que le levier est maintenu

Lorsque la vitesse sélectionnée s'affiche en "km/h"

Réglage précis : D'environ 0,6 mph (1 km/h) à chaque déplacement du levier

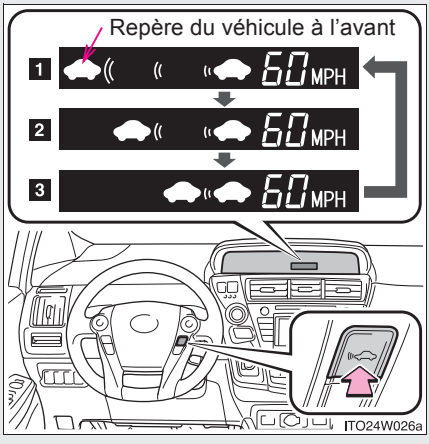
Réglage large : D'environ 3,1 mph (5 km/h) pour chaque 0,75 seconde que le levier est maintenu

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 250), la vitesse sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

Réglage précis : D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque déplacement du levier

Réglage large : La vitesse sélectionnée peut être augmentée ou réduite de manière continue, jusqu'au relâchement du levier.

Modification de la distance de véhicule à véhicule



Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la distance de véhicule à véhicule est modifiée comme suit :

1 Longue
2 Moyenne
3 Courte

La distance de véhicule à véhicule est automatiquement réglée en mode Longue lorsque le contacteur "POWER" est placé en mode ON.

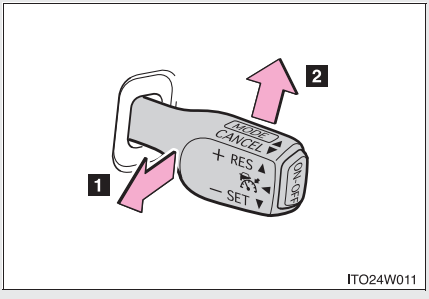
Si un véhicule vous précède, le repère de ce véhicule sera aussi affiché.

Réglages de la distance de véhicule à véhicule

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Prenez note que les distances affichées correspondent à une vitesse de 50 mph (80 km/h). La distance de véhicule à véhicule augmente ou diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance de véhicule à véhicule
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Annulation et restauration de la vitesse sélectionnée



1 Pour annuler le régulateur de vitesse, tirez le levier vers vous.

Le réglage de la vitesse est aussi annulé si l'on freine.

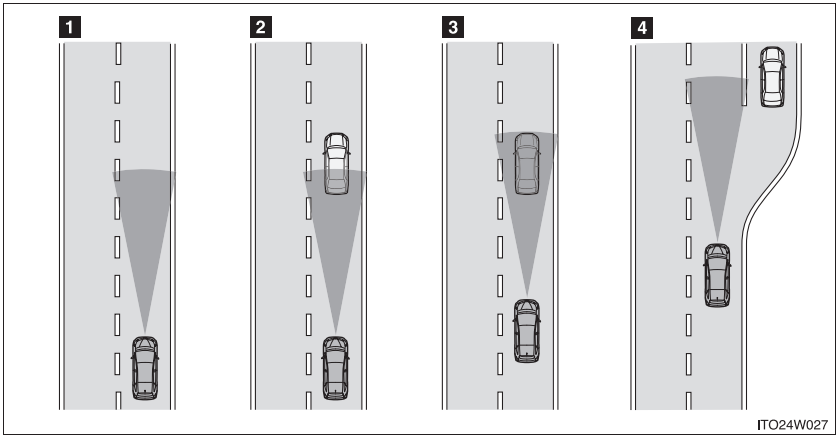
2 Si vous poussez le levier vers le haut, vous restaurez le régulateur de vitesse et revenez à la vitesse sélectionnée.

La vitesse sélectionnée ne pourra être restaurée que si le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

Conduite en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules vous précédant d'environ 400 ft. (120 m) et évaluer la distance de véhicule à véhicule actuelle ; il fonctionne de sorte à maintenir une distance convenable entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Prenez note que la distance de véhicule à véhicule diminuera si vous descendez une longue pente.



1 Exemple de conduite en mode de régulation à vitesse constante
Lorsqu'il n'y a pas de véhicule à l'avant

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur. On peut également sélectionner la distance de véhicule à véhicule en utilisant la commande de distance de véhicule à véhicule.

2 Exemple de décélération de la vitesse de croisière
Lorsque le véhicule nous précédant roule à une vitesse inférieure à celle sélectionnée

Lorsque le système détecte un véhicule roulant devant vous, il fait automatiquement décélérer votre véhicule. Si une diminution plus importante de vitesse est requise, le système utilise les freins. Un signal sonore vous avertit lorsque le système ne peut pas décélérer suffisamment pour empêcher votre véhicule de se rapprocher trop de celui qui vous précède.

3 Exemple de régulation de la vitesse en mode suivi du véhicule
Lorsqu'on suit un véhicule roulant à une vitesse inférieure à celle sélectionnée

Tout en s'ajustant aux variations de la vitesse du véhicule à l'avant pour maintenir la distance de véhicule à véhicule sélectionnée, le système conserve la vitesse de croisière.

4 Exemple d'accélération
Lorsqu'il n'y a plus de véhicule vous précédant dans la même voie et roulant à une vitesse inférieure à celle sélectionnée

Le système accélère jusqu'à la vitesse sélectionnée. Il revient ensuite en mode de régulation à vitesse constante.

Avertisseur d'approche

Lorsque votre véhicule est trop près d'un véhicule qui le précède et que le régulateur de vitesse n'est pas en mesure de décélérer automatiquement à une vitesse suffisante, l'affichage clignote et l'avertisseur sonore retentit pour avertir le conducteur. Ceci pourrait se produire si un autre conducteur vous coupait la route pendant que vous suivez un autre véhicule. Freinez pour vous assurer de maintenir une distance suffisante de véhicule à véhicule.

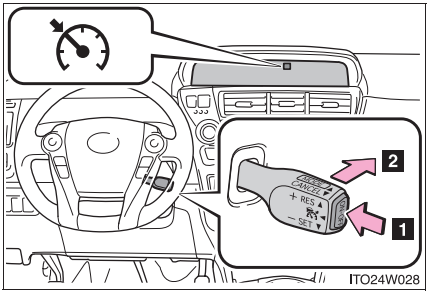
Il est possible qu'aucun avertissement ne soit émis lorsque

Dans les circonstances suivantes, il se peut que les avertissements ne surviennent pas :

- Si la vitesse du véhicule qui vous précède correspond à celle de votre véhicule ou la surpasse
- Si le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Tout de suite après avoir sélectionné la vitesse de croisière
- Au moment où la pédale d'accélérateur est enfoncée

Sélection du mode conventionnel de régulation à vitesse constante

Le mode de régulation à vitesse constante est différent du mode de commande de la distance de véhicule à véhicule. Lorsque vous utilisez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule maintient la vitesse sélectionnée, qu'il y ait ou non d'autres véhicules vous précédant dans votre voie.



1 Appuyez sur la touche "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule est toujours réinitialisé lorsque le contacteur "POWER" est placé en mode ON.

2 Passez en mode de régulation à vitesse constante.
(Gardez le levier poussé vers l'avant pendant environ 1 seconde.)

Le voyant du régulateur de vitesse s'allumera.

Lorsque le véhicule est en mode de régulation à vitesse constante, poussez de nouveau le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pendant environ 1 seconde pour revenir au mode de commande de la distance de véhicule à véhicule.

Une fois que vous avez sélectionné la vitesse souhaitée, vous ne pouvez plus revenir au mode de commande de la distance de véhicule à véhicule.

Si le contacteur "POWER" est placé en mode OFF, puis replacé en mode ON, le véhicule repassera automatiquement en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule.

Réglage de la sélection de la vitesse : →P. 244

Annulation et restauration de la vitesse sélectionnée : →P. 246

■ **Le régulateur de vitesse dynamique à radar peut être activé lorsque**

- La position de changement de vitesse est D.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 mph (50 km/h) environ.

■ **Vitesse sélectionnée**

En fonction des conditions présentées par le véhicule et de l'environnement de conduite, il se peut qu'il soit impossible de maintenir la vitesse sélectionnée.

■ **Accélération après le réglage de la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer de façon normale. Après l'accélération, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée. Cependant, en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse de votre véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse de croisière sélectionnée pour conserver l'écart avec le véhicule qui vous précède.

■ **Annulation automatique de la commande de distance de véhicule à véhicule**

Dans les cas suivants, la commande de distance de véhicule à véhicule est annulée automatiquement :

- La vitesse réelle du véhicule descend en dessous d'environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC amélioré est activé.
- Le capteur ne peut pas fonctionner normalement parce qu'il est recouvert d'une manière quelconque.
- Les essuie-glaces avant fonctionnent à vitesse élevée (lorsque le contacteur d'essuie-glaces est réglé à la position de balayage rapide).

Si la commande de distance de véhicule à véhicule est annulée automatiquement pour toute autre raison, il se peut que le système soit défectueux. Contactez votre concessionnaire Toyota.

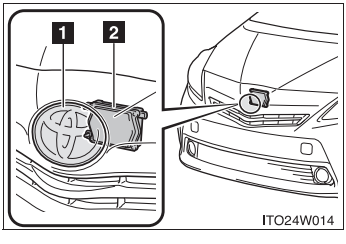
■ Annulation automatique de la régulation à vitesse constante

Le régulateur de vitesse sera annulé dans les cas suivants :

- La vitesse réelle du véhicule est d'environ 10 mph (16 km/h) inférieure à la vitesse sélectionnée du véhicule.
  À ce moment-là, la vitesse présélectionnée n'est pas conservée.
- La vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC amélioré est activé.

■ Capteur radar et protection de calandre

Gardez toujours propres le capteur et la protection de calandre pour vous assurer que la commande de distance de véhicule à véhicule fonctionne correctement. (Le capteur d'obstructions ne peut pas détecter certains obstacles, par exemple la neige, la glace et les objets en plastique.)
Le régulateur de vitesse dynamique à radar (mode de commande de la distance de véhicule à véhicule) sera annulé si de la saleté est détectée. (Le mode de régulation à vitesse constante peut être utilisé.)



1 Protection de calandre

2 Capteur radar

■ **Lampes témoins, codes d'avertissement et avertisseurs sonores du régulateur de vitesse dynamique à radar**

Les lampes témoins, les codes d'avertissement et les avertisseurs sonores servent à indiquer une défaillance du système ou à informer le conducteur de la nécessité d'adopter une conduite prudente.

Les codes d'avertissement affichés sur le compteur indiquent les situations suivantes :

Code d'avertissement/ lampe témoin	Détails	Mesures correctives
 (jaune)	Indique que le capteur du régulateur de vitesse à radar est sale ou recouvert de glace.	Nettoyez le capteur.
 (jaune)	Indique que le régulateur de vitesse à radar ne parvient pas à déterminer la distance de véhicule à véhicule.	Si les essuie-glaces avant sont en marche, fermez-les ou mettez-les en mode intermittent ou lent.
 (jaune)	Indique une défaillance du régulateur de vitesse à radar.	Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le réactiver.

Corrigez chaque problème en suivant la procédure prescrite, puis vérifiez si le système fonctionne normalement.
Si le code d'avertissement continue à s'afficher après la correction, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Homologation

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis
FCC ID : HYQDNMWR005

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Information relative à l'exposition aux radiations des fréquences radioélectriques :
Cet équipement se conforme aux limites d'exposition aux radiations établies par la FCC pour un environnement non contrôlé.
Lorsque vous installez ou utilisez cet équipement, il doit y avoir une distance minimale de 20 cm entre l'antenne et votre corps.
Cet émetteur ne doit pas être utilisé ni placé à proximité d'une autre antenne ou d'un autre émetteur.

Pour les véhicules commercialisés au Canada
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ ATTENTION

■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse dynamique à radar

Ne vous fiez pas uniquement à la commande de distance de véhicule à véhicule.
Soyez conscient de la vitesse du véhicule. Si l'accélération ou la décélération automatique n'est pas appropriée aux circonstances, ajustez la vitesse du véhicule ainsi que la distance vous séparant du véhicule qui vous précède en freinant ou d'une autre manière.

■ Précautions relatives aux systèmes d'assistance à la conduite

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Aide au conducteur dans l'estimation de la distance de suivi
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne vise qu'à aider le conducteur à déterminer la distance entre son véhicule et un véhicule particulier qui le précède. Il ne s'agit pas d'un système qui permet de conduire de façon négligente ou de manière distraite, et il ne peut pas aider le conducteur dans des conditions de visibilité réduite. Le conducteur doit quand même surveiller très attentivement les alentours du véhicule.
- Aide au conducteur dans l'estimation de la distance de suivi adéquate
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar détermine si la distance séparant le véhicule du conducteur et un véhicule particulier qui le précède est adéquate ou non. Il n'est pas en mesure de juger d'autres éléments de conduite. Aussi est-il primordial que le conducteur reste vigilant et en mesure de déterminer s'il y a ou non une possibilité de danger dans toute situation donnée.
- Aide au conducteur dans l'utilisation du véhicule
  Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne peut pas prévenir ni éviter une collision avec un véhicule qui roule devant. Par conséquent, s'il y a le moindre danger, le conducteur doit lui-même prendre immédiatement le contrôle du véhicule et agir de sorte à assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter l'activation intempestive du régulateur de vitesse

Lorsque vous ne l'utilisez pas, désactivez le régulateur de vitesse à l'aide du bouton "ON-OFF".

■ Circonstances inappropriées à l'utilisation du régulateur de vitesse dynamique à radar

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar dans les cas suivants.
Ceci pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque la circulation est dense
- Sur les routes comportant des virages serrés
- Sur les routes sinueuses
- Sur les routes glissantes, notamment si elles sont couvertes d'eau, de glace et de neige
- Dans les pentes abruptes ou lorsqu'il y a des variations subites dans l'inclinaison des côtes
  Lorsque vous descendez une pente abrupte, la vitesse du véhicule pourrait excéder celle sélectionnée.
- Dans les entrées des autoroutes
- Si les conditions atmosphériques étaient tellement mauvaises qu'elles pourraient empêcher le fonctionnement adéquat du capteur (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Si un avertisseur sonore d'approche retentit fréquemment
- Durant un remorquage d'urgence

⚠ ATTENTION

■ Lorsqu'il y a un risque que le capteur ne détecte pas correctement le véhicule qui vous précède

Freinez au besoin lorsque l'un des types suivants de véhicule vous précède. Comme le capteur pourrait ne pas détecter correctement ces types de véhicule, l'avertisseur d'approche (→P. 249) ne se déclenchera pas, ce qui pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Les véhicules qui roulent à basse vitesse
- Les véhicules qui sont immobilisés
- Les véhicules dont l'arrière est petit (les remorques sans charge, etc.)
- Les motocyclettes circulant dans la même voie

■ Circonstances pouvant nuire au fonctionnement de la commande de distance de véhicule à véhicule

Freinez au besoin dans les circonstances suivantes, car il y a un risque que le capteur radar ne détecte pas correctement les véhicules qui vous précèdent, ce qui pourrait provoquer un accident grave, voire mortel :

- Lorsque les projections d'eau ou de neige des véhicules à proximité nuisent au fonctionnement du capteur
- Lorsque l'avant du véhicule est relevé (en raison d'une charge lourde dans le compartiment de charge, etc.)
- Sur des routes sinueuses ou si les voies sont étroites
- Lorsque le volant est instable ou si votre position dans la voie est incertaine
- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit subitement

⚠ ATTENTION

■ Gestion du capteur radar

Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le système de régulateur de vitesse peut fonctionner correctement.
Sinon, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et provoquer un accident.

- Gardez le capteur et la protection de calandre propres en tout temps.
  Pour éviter de les rayer ou de les endommager, nettoyez le capteur et la protection de calandre avec un chiffon doux.
- N'exposez pas le capteur ni la zone environnante à un choc violent.
  Si le capteur s'est déplacé, le système pourrait subir une défaillance ou fonctionner incorrectement. Si le capteur ou la zone environnante subit un choc violent, faites toujours vérifier et ajuster cette zone par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez pas d'accessoires ni d'autocollants sur le capteur, la protection de calandre ou la zone environnante.
- Ne modifiez pas le capteur ni la protection de calandre et ne les peignez pas.
- Ne les remplacez pas par des pièces qui ne sont pas d'origine.

Systèmes d'assistance à la conduite

Pour améliorer la sécurité de la conduite et la performance, les systèmes suivants s'activent automatiquement en réponse aux différentes situations de conduite. Soyez cependant conscient qu'il s'agit de systèmes complémentaires et qu'il ne faut pas s'y fier aveuglément lorsqu'on conduit le véhicule.

■ ABS (freins antiblocage)

Aide à prévenir le blocage des roues lors d'un freinage brusque ou d'un freinage sur une chaussée glissante

■ Assistance au freinage

Génère une plus grande force de freinage sur pression de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation de freinage d'urgence

■ VSC (dispositif de contrôle du dérapage)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage lors d'un coup de volant soudain ou lors d'un virage sur une chaussée glissante

■ TRAC (régulateur de traction)

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

■ EPS (direction assistée électrique)

Utilise un moteur électrique pour réduire l'effort demandé pour tourner le volant

■ VSC amélioré (dispositif amélioré de contrôle du dérapage)

Permet une collaboration des commandes ABS, TRAC, VSC et EPS.
Aide à maintenir une stabilité directionnelle en cas de dérapage sur une route glissante, en contrôlant les performances de la direction.

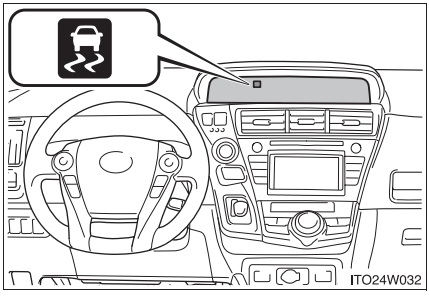
■ **Dispositif d'assistance pour démarrage en pente**

→P. 265

■ **PCS (système de sécurité préventive) (si le véhicule en est doté)**

→P. 268

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont en fonction



Le témoin de dérapage clignotera lorsque les systèmes TRAC/VSC sont activés.

■ **Sons et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'assistance au freinage, VSC et TRAC**

- On peut entendre un son provenant du compartiment moteur lors du démarrage du système hybride, juste après la mise en mouvement du véhicule, si la pédale de frein est enfoncée fermement ou de manière répétée, ou 1 à 2 minutes après l'arrêt du système hybride. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un des systèmes.
- Les situations suivantes peuvent se produire lorsque les systèmes énumérés ci-dessus sont en fonction. Aucune d'entre elles n'indique une défaillance.
  - Vous pouvez ressentir les vibrations de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Une fois le véhicule immobilisé, on peut entendre un bruit de moteur.
  - Une fois l'ABS activé, la pédale de frein peut générer de légères impulsions.
  - Une fois l'ABS activé, il se peut que la pédale de frein s'abaisse un peu.

■ **Bruit de fonctionnement de l'EPS**

Lorsque le volant est utilisé, un bruit de moteur (ronronnement) peut être audible. Cette situation n'indique pas une anomalie.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

Si vous tournez fréquemment le volant sur une longue période de temps, l'efficacité du système EPS est réduite pour en éviter une surchauffe. Le volant peut alors sembler plus lourd qu'à l'habitude. Si cela se produit, évitez de tourner trop fréquemment le volant ou immobilisez le véhicule et fermez le système hybride. Le système EPS devrait revenir à la normale en moins de 10 minutes.

■ **Lampe témoin du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)**

→P. 477

⚠ ATTENTION

■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement si

- Des pneus avec une faible adhérence sont utilisés (tels que des pneus très usés sur une chaussée enneigée).
- Le véhicule roule à vitesse élevée sur une route mouillée ou glissante et il fait de l'aquaplanage.

■ La distance de freinage peut être plus élevée qu'à l'habitude si le système ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire la distance de freinage du véhicule. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède dans les cas suivants :

- Si vous conduisez sur une chaussée en mauvais état, recouverte de gravier ou de neige
- Si vous conduisez avec des chaînes antidérapantes
- Si vous roulez sur des routes cahoteuses
- Si vous conduisez sur des routes où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale

■ Le système TRAC pourrait ne pas fonctionner correctement si

Même si le système TRAC est en fonction, vous ne pourrez peut-être pas garder entièrement le contrôle de la direction et de la puissance si vous conduisez sur une chaussée glissante.
Ne conduisez pas le véhicule dans des conditions où vous risquez de déraper et de perdre de la puissance.

■ Lorsque le VSC est activé

Le témoin de dérapage clignote. Conduisez toujours prudemment. Une conduite irréfléchie pourrait provoquer un accident. Soyez particulièrement prudent lorsque le témoin clignote.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des pneus

Assurez-vous que tous les pneus ont la taille prescrite, qu'ils sont tous de la même marque, et qu'ils ont tous la même bande de roulement et la même capacité totale de charge. Assurez-vous aussi que leur pression de gonflage est réglée au niveau recommandé.

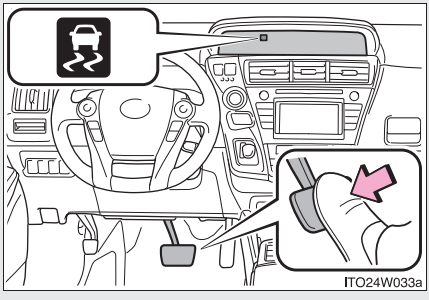
Les systèmes ABS et VSC ne fonctionneront pas correctement si différents types de pneus sont installés sur le véhicule.
Pour en savoir davantage sur le remplacement des pneus ou des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Gestion des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus avec certains problèmes ou la modification de la suspension compromettra l'efficacité des systèmes d'assistance à la conduite et pourra même en causer la défaillance.

Dispositif d'assistance pour démarrage en pente

Le dispositif d'assistance pour démarrage en pente empêche le véhicule de rouler vers l'arrière lorsqu'on démarre sur un plan incliné ou dans une côte glissante.



Pour enclencher le dispositif d'assistance pour démarrage en pente, enfoncez davantage la pédale de frein lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Un avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que le système est activé. Le témoin de dérapage commencera alors à clignoter.

■ Le dispositif d'assistance pour démarrage en pente peut être utilisé lorsque

- La position de changement de vitesse est autre que P.
- Le frein de stationnement n'est pas engagé.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

■ **Dispositif d'assistance pour démarrage en pente**

- Lorsque le dispositif d'assistance pour démarrage en pente fonctionne, les freins demeurent automatiquement engagés après que le conducteur a relâché la pédale de frein. Les feux d'arrêt et les feux d'arrêt surélevés s'allument.
- Le dispositif d'assistance pour démarrage en pente fonctionne pendant environ 2 secondes une fois la pédale de frein relâchée.
- Si le témoin de dérapage ne clignote pas et que l'avertisseur sonore ne retentit pas lorsque la pédale de frein est davantage enfoncée, réduisez légèrement la pression sur la pédale de frein (ne laissez pas le véhicule reculer), puis enfoncez-la de nouveau fermement. Si le système ne fonctionne toujours pas, vérifiez que les conditions de fonctionnement expliquées ci-dessus sont bien remplies.

■ **Avertisseur sonore du dispositif d'assistance pour démarrage en pente**

- Lorsque le dispositif d'assistance pour démarrage en pente est activé, l'avertisseur sonore retentit une fois.
- Dans les situations suivantes, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente sera désactivé et l'avertisseur sonore retentira deux fois.
  - Aucune tentative pour conduire le véhicule n'est faite dans les 2 secondes qui suivent le relâchement de la pédale de frein.
  - Vous appuyez sur le contacteur de position P.
  - Le frein de stationnement est engagé.
  - La pédale de frein est enfoncée de nouveau.
  - Vous avez appuyé sur la pédale de frein pendant plus de 3 minutes environ.

■ **Si le témoin de dérapage s'allume**

Ceci pourrait indiquer une défaillance à l'intérieur du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Dispositif d’assistance pour démarrage en pente

- Ne vous fiez pas trop au dispositif d’assistance pour démarrage en pente. Le dispositif d’assistance pour démarrage en pente pourrait ne pas fonctionner efficacement sur des pentes très raides ou des routes glacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d’assistance pour démarrage en pente n’est pas conçu pour garder le véhicule à l’arrêt pendant une longue période. N’essayez pas d’utiliser le dispositif d’assistance pour démarrage en pente pour garder le véhicule à l’arrêt dans une pente pendant une longue période, car cela risquerait de provoquer un accident.

PCS (système de sécurité préventive)*

Lorsque le capteur radar détecte un risque de collision frontale, les composants des systèmes de sécurité préventive comme les freins et les ceintures de sécurité se déclenchent automatiquement pour atténuer l'impact aux passagers, ainsi que pour réduire les dommages au véhicule.

Ceintures de sécurité à action préventive (à l'avant uniquement)

Si le capteur du système de sécurité préventive estime qu'une collision est inévitable, le système de sécurité préventive fera se rétracter la ceinture de sécurité avant que la collision ne se produise.
Il fera de même si le conducteur freine brusquement ou perd le contrôle du véhicule. (→P. 104)
Cependant, si le système VSC est désactivé, le système ne fonctionnera pas en cas de dérapage.

Assistance au freinage à action préventive

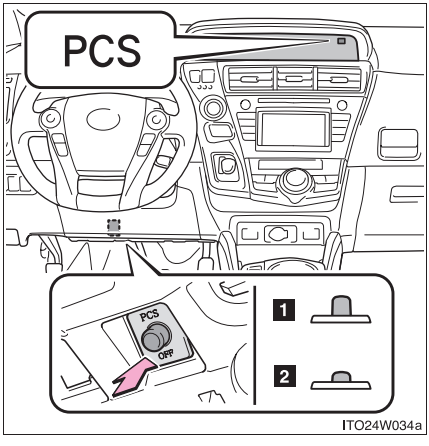
En cas de risque élevé de collision frontale, le système applique une force de freinage plus élevée en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Freinage à action préventive

En cas de risque élevé de collision frontale, le système en avertit le conducteur à l'aide d'une lampe témoin, d'un affichage d'avertissement et d'un avertisseur sonore. S'il juge qu'une collision est inévitable, les freins sont automatiquement engagés pour réduire la vitesse de collision. Vous pouvez désactiver le freinage à action préventive à l'aide du contacteur de désactivation de ce système.

* : Si le véhicule en est doté

Désactivation du freinage à action préventive

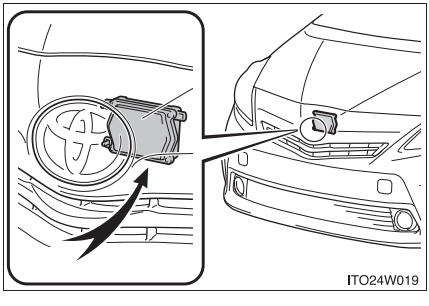


1 Freinage à action préventive activé

2 Freinage à action préventive désactivé

La lampe témoin “PCS” s’allume lorsque le freinage à action préventive est désactivé.

Capteur radar



Le capteur radar détecte les véhicules ou les autres obstacles à l’avant, sur la route ou près de celle-ci, et détermine si une collision est imminente en fonction de la position, de la vitesse et de la direction des obstacles.

■ **Le système de sécurité préventive est en fonction lorsque**

● Ceintures de sécurité à action préventive (type A)

- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
- Le système détecte un freinage brusque ou un dérapage.
- Les occupants des sièges avant portent une ceinture de sécurité.

● Ceintures de sécurité à action préventive (type B)

- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 4 mph (5 km/h).
- La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
- Les occupants des sièges avant portent une ceinture de sécurité.

● Assistance au freinage à action préventive :

- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
- La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 19 mph (30 km/h).
- La pédale de frein est enfoncée.

● Freinage à action préventive :

- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (15 km/h).
- La vitesse à laquelle votre véhicule se rapproche de l'obstacle ou du véhicule qui vous précède est supérieure à environ 10 mph (15 km/h).
- Vous n'avez pas appuyé sur le contacteur de désactivation du freinage à action préventive.

■ **Conditions pouvant déclencher le système, même s'il n'y a aucun risque de collision**

- Lorsqu'il y a un objet sur le bord de la route à l'entrée d'un virage
- Lorsqu'on croise un autre véhicule dans un virage
- Lorsqu'on roule sur un pont de fer étroit
- Lorsqu'un objet métallique est présent sur la route
- Lorsqu'on roule sur une route inégale
- Lorsqu'on croise un autre véhicule dans un virage à gauche
- Lorsque votre véhicule se rapproche rapidement de celui qui le précède
- Lorsqu'un passage surélevé/échangeur, un panneau de signalisation, un panneau d'affichage ou toute autre structure se trouve directement dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque l'inclinaison marquée de la route provoque la détection d'un objet métallique situé sous la surface de la route devant le véhicule
- Lorsqu'un changement extrême de la hauteur du véhicule survient
- Lorsque l'axe du radar est mal aligné
- Lorsque le véhicule franchit certains postes de péage
- Lorsque le véhicule franchit un viaduc

Si le système s'active dans les circonstances énumérées ci-dessus, il se peut aussi que les ceintures de sécurité se rétractent rapidement et que les freins réagissent avec plus de puissance qu'à l'habitude. Lorsque la ceinture de sécurité est verrouillée en position rétractée, immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire, relâchez la ceinture, puis resserrez-la.

■ **Obstacles non détectés**

Le capteur ne peut pas détecter les obstacles en plastique, par exemple les cônes de signalisation. Il peut aussi arriver que le capteur ne puisse pas détecter les piétons, les animaux, les vélos, les motocyclettes, les arbres ou les bancs de neige.

■ **Circonstances empêchant le système de sécurité préventive de fonctionner correctement**

Le système pourrait ne pas fonctionner correctement, notamment dans les situations suivantes :

- Sur des routes comportant des virages serrés ou une chaussée inégale
- Si un véhicule se déplace brusquement devant le vôtre, par exemple à une intersection
- Si un véhicule vous coupe la route, par exemple lors d'un dépassement
- Si les conditions météorologiques sont défavorables, par exemple en cas de pluie forte, de brouillard, de neige ou de tempête de sable
- Lorsque votre véhicule dérape alors que le système VSC est désactivé
- Lorsqu'un changement extrême de la hauteur du véhicule survient
- Lorsque l'axe du radar est mal aligné

■ **Annulation automatique du système de sécurité préventive**

Le système de sécurité préventive se désactivera automatiquement si une défaillance survient, par exemple lorsque le capteur est sale, et qu'il n'arrive plus à détecter les obstacles. Dans ce cas, le système ne s'activera pas, même s'il y a un risque de collision.

■ **Si le système subit une défaillance ou s'il est provisoirement inutilisable**

Les lampes témoins s'allument ou clignotent. (→P. 468, 471)

Homologation

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis
FCC ID : HYQDNMWR005

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Information relative à l'exposition aux radiations des fréquences radioélectriques :
Cet équipement se conforme aux limites d'exposition aux radiations établies par la FCC pour un environnement non contrôlé.
Lorsque vous installez ou utilisez cet équipement, il doit y avoir une distance minimale de 20 cm entre l'antenne et votre corps.
Cet émetteur ne doit pas être utilisé ni placé à proximité d'une autre antenne ou d'un autre émetteur.

Pour les véhicules commercialisés au Canada
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ ATTENTION

■ Limites du système de sécurité préventive

Ne vous fiez pas aveuglément au système de sécurité préventive. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement et de surveiller les obstacles ou les autres risques routiers.
Les négliger pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions relatives aux dispositifs d'aide du système

À l'aide d'alarmes et d'un contrôle des freins, le système de sécurité préventive est conçu pour aider le conducteur à éviter les collisions selon le principe REGARDER-JUGER-AGIR. Il y a des limites au niveau d'assistance que le système peut vous offrir ; par conséquent, n'oubliez pas les importants points suivants.

- Aide au conducteur dans la surveillance de la route
  Le système de sécurité préventive ne peut détecter que les obstacles situés directement à l'avant du véhicule, et seulement ceux qui se trouvent à une distance limitée. Il ne s'agit pas d'un système qui permet de conduire de façon négligente ou de manière distraite, et il ne peut pas aider le conducteur dans des conditions de visibilité réduite. Le conducteur doit quand même surveiller très attentivement les alentours du véhicule.
- Aide au jugement du conducteur
  Lorsqu'il tente d'évaluer la possibilité d'une collision, les seules données dont dispose le système de sécurité préventive proviennent des obstacles détectés qui sont situés directement devant le véhicule. Aussi est-il primordial que le conducteur reste vigilant et en mesure de déterminer s'il y a ou non un risque de collision dans toute situation donnée.
- Aide à l'action du conducteur
  La fonction d'assistance au freinage du système de sécurité préventive est conçue pour atténuer la gravité d'une collision et elle ne s'active que si le système a jugé qu'une collision était inévitable. Ce système n'est pas en mesure par lui-même d'éviter une collision ou d'arrêter le véhicule en toute sécurité automatiquement. C'est pourquoi le conducteur confronté à une situation dangereuse doit lui-même agir immédiatement pour assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées.

⚠ ATTENTION

■ Lorsqu'il y a un risque que le capteur ne détecte pas correctement le véhicule qui vous précède

Freinez au besoin si l'une des situations suivantes se présente.

- Lorsque les projections d'eau ou de neige des véhicules à proximité nuisent au fonctionnement du capteur
- Lorsque l'avant du véhicule est relevé (en raison d'une charge lourde dans le compartiment de charge, etc.)
- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Les véhicules dont l'arrière est petit (les remorques sans charge, etc.)
- Les motocyclettes circulant dans la même voie

■ Gestion du capteur radar

Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le système de sécurité préventive peut fonctionner correctement :

- Gardez le capteur et la protection de calandre propres en tout temps.
  Pour éviter de les rayer ou de les endommager, nettoyez le capteur et la protection de calandre avec un chiffon doux.
- N'exposez pas le capteur ni la zone environnante à un choc violent.
  Si le capteur s'est déplacé, le système pourrait subir une défaillance ou fonctionner incorrectement. Si le capteur ou la zone environnante subit un choc violent, faites vérifier et ajuster cette zone par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez pas d'accessoires ni d'autocollants sur le capteur, la protection de calandre ou la zone environnante.
- Ne modifiez pas le capteur ni la protection de calandre et ne les peignez pas.

Charge et bagages

Prenez note des renseignements suivants sur les précautions relatives au rangement des bagages et à la capacité de charge :

- Dans la mesure du possible, rangez les bagages et le chargement dans le compartiment de charge.
- Assurez-vous que tous les objets sont solidement fixés en place.
- Pour conserver l'équilibre du véhicule pendant la conduite, répartissez uniformément le poids des bagages dans le compartiment de charge.
- Pour économiser le carburant, ne transportez pas de charge inutile.

Capacité et répartition

La capacité de charge dépend du poids total des occupants.

(Capacité de charge) = (Capacité totale de charge) – (Poids total des occupants)

Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte —

(1) Repérez l'avis "Le poids combiné des occupants et de la charge ne devrait jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui vont prendre place dans votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat de cette soustraction équivaut à la capacité de charge et de bagages.

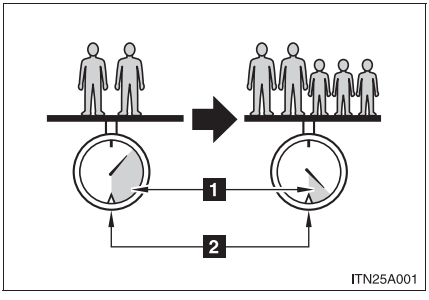
Par exemple, si la somme "XXX" vaut 1400 lbs. et qu'il y aura cinq passagers de 150 lbs. chacun, la capacité de charge et de bagages sera de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné du chargement et des bagages placés dans le véhicule. Ce poids ne devrait pas dépasser, pour des raisons de sécurité, la capacité de charge et de bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si vous tractez une remorque, le poids de la remorque sera transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer quelle sera l'ampleur de la réduction de la capacité de charge et de bagages de votre véhicule. (→P. 282)

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Exemple pour votre véhicule



1 Capacité de charge
2 Capacité totale de charge

Dans le cas où 2 personnes dont le poids combiné est de 366 lb. (166 kg) voyagent dans votre véhicule, qui a une capacité totale de charge de 915 lb. (415 kg), la capacité de charge et de bagages sera la suivante :

915 lb. — 366 lb. = 549 lb. (415 kg —166 kg = 249 kg)

Dans ce cas, si 3 passagers supplémentaires, dont le poids combiné est de 388 lb. (176 kg), prennent place dans le véhicule, la capacité de charge et de bagages sera réduite de la manière suivante :

549 lb. — 388 lb. = 161 lb. (249 kg — 176 kg = 73 kg)

Comme le montre l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, le poids de charge et de bagages doit être réduit d'un montant équivalent au poids des occupants supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne une capacité totale de charge excessive (poids combiné des occupants plus le poids de charge et de bagages), vous devez réduire le poids de la charge et des bagages placés dans le véhicule.

ATTENTION

■ **Objets qui ne doivent pas être transportés dans le compartiment de charge**

Les objets suivants pourraient provoquer un incendie s'ils étaient rangés dans le compartiment de charge :

- Récipients contenant de l'essence
- Contenants pressurisés

■ **Précautions relatives au rangement**

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Dans la mesure du possible, rangez les bagages et le chargement dans le compartiment de charge.
- N'empilez pas d'objets ni de bagages dans le compartiment de charge à une hauteur supérieure aux dossiers.
  Ces objets risqueraient d'être projetés en cas de freinage brusque ou d'accident, et pourraient blesser les occupants.
- Ne placez pas d'objets ni de bagages dans les endroits suivants ; ils pourraient se retrouver sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêcher qu'elles soient enfoncées correctement, obstruer la vue du conducteur ou heurter le conducteur ou les passagers et provoquer un accident :
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège du passager avant ou sur les sièges arrière (lorsqu'on empile des objets)
  - Sur le couvre-bagages (si le véhicule en est doté)
  - Sur le bloc d'instrumentation
  - Sur le tableau de bord

⚠ ATTENTION

- Fixez bien tous les objets dans l'habitacle, sinon ils pourraient se déplacer et blesser quelqu'un en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, ne placez pas de longs articles directement derrière les sièges avant.
- Ne permettez jamais à quelqu'un de voyager dans le compartiment de charge. Il n'est pas conçu pour recevoir des passagers. Les passagers doivent s'asseoir sur leur siège et bien boucler leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage brusque ou d'accident.

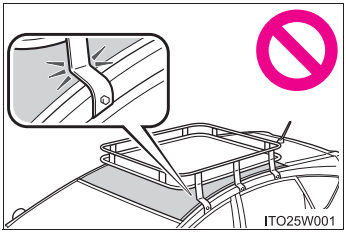
■ Capacité et répartition

- Ne dépassez pas la charge maximale sur les essieux ni le poids nominal total du véhicule.
- Même lorsque la somme du poids des occupants et du poids des charges est inférieure à la capacité totale de charge, répartissez correctement la charge. Un chargement incorrect pourrait entraîner une détérioration des commandes de direction ou des freins susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

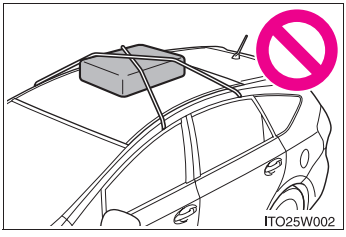
⚠ NOTE

■ Lorsque vous placez une charge sur le toit (véhicules dotés d'un toit panoramique)

Observez les précautions suivantes. Négliger de les observer pourrait avoir pour conséquence des dommages au porte-bagages de toit, la déformation de celui-ci ou sa chute.



- N'installez pas un porte-bagages de toit qui entrave le toit panoramique.



- Ne placez aucune charge directement sur le toit panoramique.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité totale de charge, le nombre de sièges, la capacité de remorquage et la capacité de charge.

■ **Capacité totale de charge : 915 lb. (415 kg)**

La capacité totale de charge équivaut à la somme du poids des occupants, de la charge et des bagages.

■ **Nombre de sièges : 5 passagers (avant 2, arrière 3)**

Le nombre de sièges équivaut au nombre maximum d'occupants, dont le poids moyen est estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Capacité de remorquage**

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule.

■ **Capacité de charge**

La capacité de charge peut augmenter ou diminuer en fonction du poids et du nombre d'occupants.

■ **Capacité totale de charge et nombre de sièges**

Ces renseignements se retrouvent également sur l'étiquette de pression des pneus et d'information de charge. (→P. 413)

⚠ ATTENTION

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez pas le véhicule.
Cela peut non seulement endommager les pneus, mais aussi réduire la maniabilité de la direction et la capacité de freinage, ce qui peut provoquer un accident.

Conseils pour la conduite en hiver

Préparez le véhicule et procédez aux inspections nécessaires avant de conduire en hiver. Conduisez toujours le véhicule en fonction des conditions atmosphériques qui prévalent.

■ Préparation pour l'hiver

- Utilisez les liquides qui conviennent aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique
  - Liquide de lave-glace
- Installez quatre pneus neige ou achetez un ensemble de chaînes antidérapantes pour les pneus avant.

  Assurez-vous que vos pneus sont tous de la même taille et de la même marque, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de conduire le véhicule

Procédez comme suit, selon les conditions de conduite :

- Ne forcez pas pour ouvrir une glace ou pour déplacer un essuie-glace qui a gelé. Pour faire fondre la glace, faites plutôt couler de l'eau chaude sur la surface gelée. Essuyez immédiatement l'eau qui a coulé pour l'empêcher de geler.
- Pour que le ventilateur du système de commande de la température fonctionne correctement, enlevez la neige accumulée dans les évents de l'entrée d'air situés devant le pare-brise.
- Enlevez toute la glace qui s'est formée sur le châssis du véhicule.
- Vérifiez régulièrement si de la glace ou de la neige s'est accumulée dans le passage des roues ou sur les freins, et enlevez-la.

Pendant la conduite du véhicule

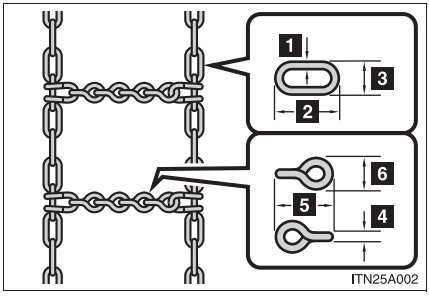
Accélérez doucement et conduisez plus lentement, à une vitesse adaptée aux conditions routières.

Lorsque vous garez le véhicule

Garez le véhicule, passez en position de changement de vitesse P, puis bloquez les roues sans engager le frein de stationnement. Le frein de stationnement pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher. Si nécessaire, bloquez les roues pour empêcher le véhicule de glisser ou d'avancer.

Choix des chaînes antidérapantes

Lorsque vous installez des chaînes antidérapantes, choisissez la bonne taille. La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneu.



Chaînes latérales :
1 0,12 in. (3,0 mm)
2 1,18 in. (30,0 mm)
3 0,39 in. (10,0 mm)

Chaînes transversales :
4 0,16 in. (4,0 mm)
5 0,98 in. (25,0 mm)
6 0,55 in. (14,0 mm)

Réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes

La réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes varie en fonction de la région et du type de route. Renseignez-vous toujours sur la réglementation en vigueur avant d'installer les chaînes.

Installation de chaînes antidérapantes

Lorsque vous installez ou retirez les chaînes, observez les précautions suivantes :

- Installez et retirez les chaînes antidérapantes dans un endroit sécuritaire.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant uniquement. N'installez pas de chaînes antidérapantes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir parcouru de 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).
- Installez les chaînes antidérapantes selon les directives fournies lors de leur achat.

⚠ ATTENTION

Conduite avec des pneus neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille indiquée.
- Gardez la pression d'air au niveau recommandé.
- Ne dépassez pas 75 mph (120 km/h), peu importe le type de pneus neige utilisé.
- Les pneus neige doivent être installés impérativement sur les quatre roues.

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. Les négliger pourrait nuire à une conduite sécuritaire et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas la vitesse permise avec les chaînes antidérapantes utilisées ou 30 mph (50 km/h), soit la plus basse des deux vitesses.
- Évitez de conduire sur des chaussées cahoteuses ou dans des nids-de-poule.
- Évitez les virages et les freinages brusques, car l'utilisation des chaînes peut nuire à la tenue de route du véhicule.
- Pour vous assurer de garder le contrôle du véhicule, ralentissez suffisamment à l'approche d'un virage.

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

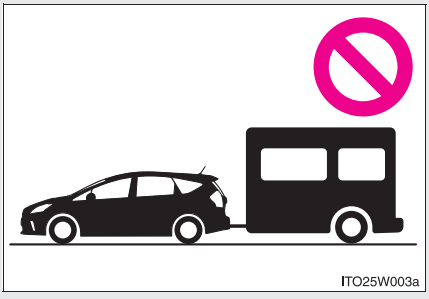
Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou par un détaillant de pneus reconnu.
Le retrait ou l'installation de pneus neige touche en effet au fonctionnement des capteurs de pression et des émetteurs.

■ Installation de chaînes antidérapantes

Il se peut que les capteurs de pression et les émetteurs ne fonctionnent pas correctement lorsqu'on installe des chaînes antidérapantes.

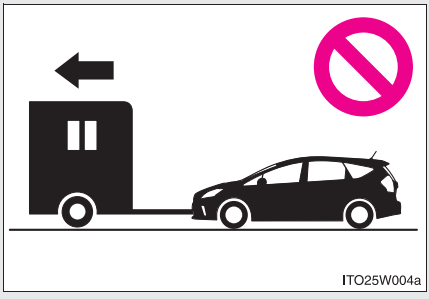
Traction d’une remorque

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également d’installer un attelage de remorquage ou d’utiliser un support de remorquage pour fauteuil roulant, scooter, bicyclette, etc. Votre véhicule n’est pas conçu pour la traction d’une remorque, ni pour le transport sur support.



Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué (les 4 roues au sol) par une autocaravane.



⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager gravement votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule en laissant les 4 roues au sol.

Caractéristiques intérieures

3

3-1. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Climatiseur automatique 292
Utilisation des contacteurs au volant de commande de la température..... 305
Contacteur du désembueur de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 307

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 308

3-3. Utilisation de l'éclairage intérieur

Liste des éclairages intérieurs 313
• Éclairage intérieur 314
• Éclairage de lecture 315

3-4. Utilisation des rangements

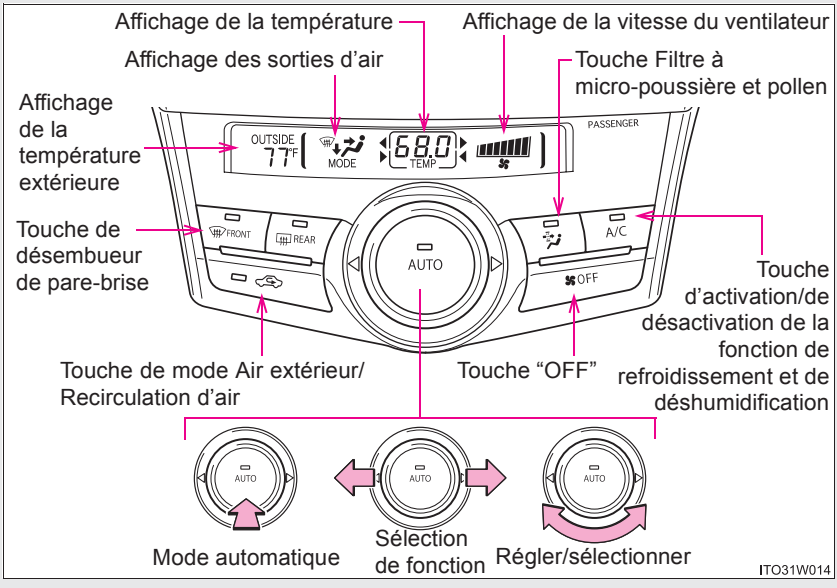
Liste des rangements..... 317
• Boîtes à gants 319
• Bloc central 320
• Porte-gobelets 321
• Porte-bouteilles..... 323
• Compartiments auxiliaires 324
• Vide-poches de portière..... 325
• Porte-cartes 325

3-5. Autres caractéristiques intérieures

Pare-soleil 326
Miroirs de pare-soleil..... 327
Montre de bord..... 328
Prises de courant 329
Sièges chauffants 331
Accoudoir 333
Écrans pare-soleil du toit panoramique 334
Tapis protecteurs 338
Caractéristiques du compartiment de charge..... 340
Ouvre-porte de garage..... 344
Safety Connect 352

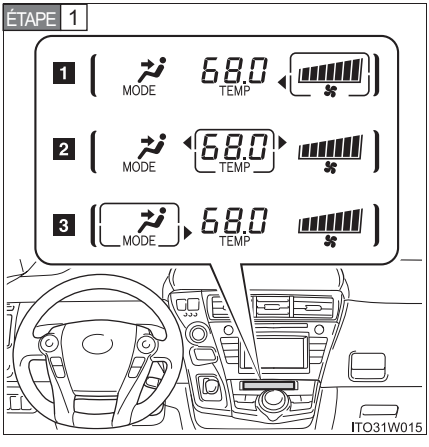
Climatiseur automatique

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.



Changement de fonction et modification des paramètres

ÉTAPE 1



Glissez 

vers la gauche et vers la droite pour sélectionner la fonction.

La fonction actuellement en cours de configuration sera entourée d'un cadre.

Les flèches affichées de chaque côté de ce cadre indiquent les directions dans lesquelles le cadre peut être déplacé.

1 Vitesse du ventilateur

2 Réglage de la température

3 Sortie d'air

ÉTAPE 2 Tournez 

pour ajuster/sélectionner le réglage.

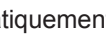
Utilisation du climatiseur automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur 

*.

Le climatiseur s'active. Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

* : Lorsque vous appuyez sur 

, la température actuellement affichée (

) est automatiquement sélectionnée.

ÉTAPE 2 Tournez 

dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour l'abaisser.

Ajustement manuel des paramètres

■ Réglage de base

Réglage de la vitesse du ventilateur

ÉTAPE 1 Glissez 

vers la droite pour sélectionner l'affichage de la vitesse du ventilateur ().

ÉTAPE 2 Tournez 

dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la vitesse du ventilateur ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour la diminuer.

Il y a 7 niveaux de vitesse du ventilateur.

Pour faire passer le climatiseur (fonctions de rafraîchissement/de déshumidification) sur ON ou OFF, appuyez sur 

. (À chaque pression sur la touche, le système bascule entre ON et OFF.)

Pour interrompre le débit d'air, appuyez sur 

.

Réglage de la température

ÉTAPE 1 Glissez 

vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner l'affichage de la température (

).

ÉTAPE 2 Tournez 

dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre pour l'abaisser.

Changement des sorties d'air

ÉTAPE 1 Glissez 

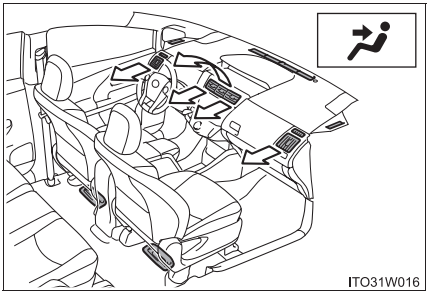
vers la gauche pour sélectionner l'affichage des sorties d'air (

).

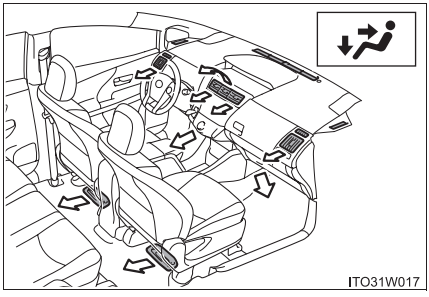
ÉTAPE 2 Tournez 

dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

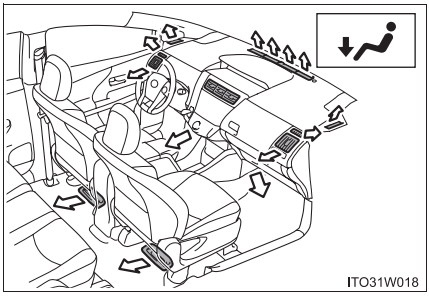
Le débit d'air affiché à l'écran a la signification suivante :



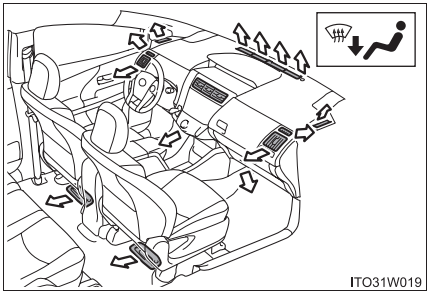
L'air est dirigé vers le haut du corps.



L’air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds.

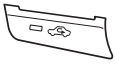


L’air est dirigé vers les pieds.



L’air est dirigé vers les pieds et le désembueur du pare-brise est activé.

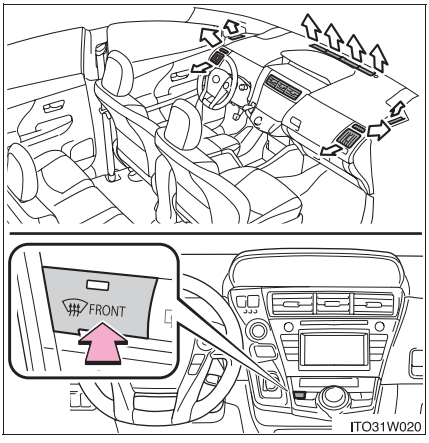
■ Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement

Appuyez sur  .

Chaque fois que vous appuyez sur cette touche, le système bascule entre le mode Recirculation d'air et le mode Air extérieur.

Le voyant sur la touche  s'allume lorsque le mode Recirculation d'air est sélectionné.

Désembuage du pare-brise



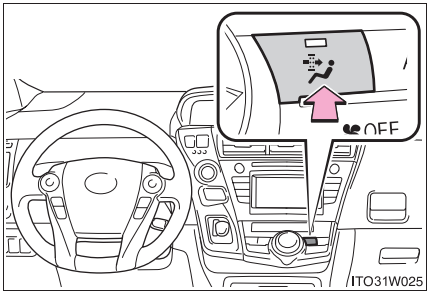
Appuyez sur  .

Le climatiseur fonctionne automatiquement.

Le système passera automatiquement du mode Recirculation d'air au mode Air extérieur. Il est impossible de repasser au mode Recirculation d'air lorsque le contacteur est activé.

Une fois le pare-brise désembué, appuyez de nouveau sur  pour revenir au mode précédent.

Touche Filtre à micro-poussière et pollen



Active/désactive le filtre à micro-poussière et pollen.

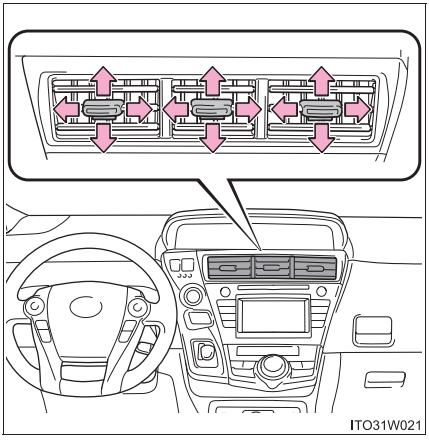
Le système passe du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air. Le pollen est filtré et l'air est dirigé vers le haut du corps.

Normalement, le système se désactivera automatiquement au bout d'environ 3 minutes.

Réglage de la position, et ouverture et fermeture des sorties d'air

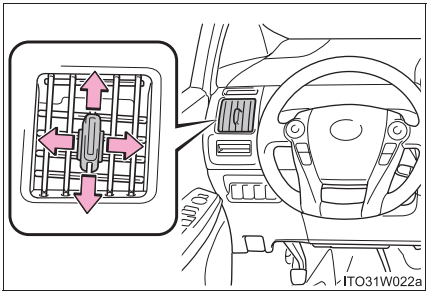
■ Réglage de la position des sorties d'air

Sorties centrales



Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas.

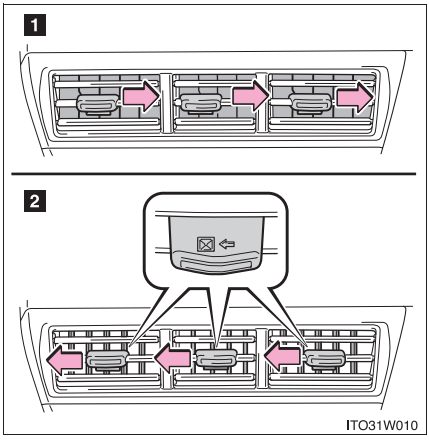
Sorties latérales avant



Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas.

■ Ouverture et fermeture des sorties d'air

Sorties centrales

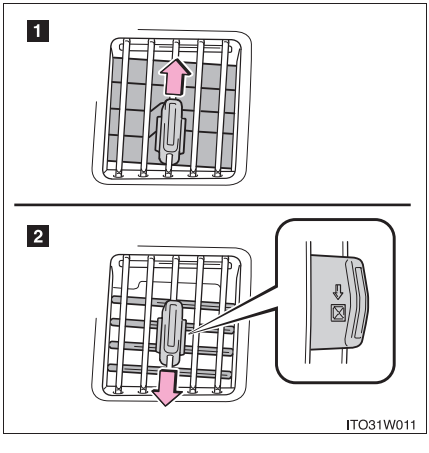


1 Ouvrez l'évent.

2 Fermez l'évent.

Déplacez le bouton dans la direction indiquée par les flèches jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Sorties latérales avant



1 Ouvrez l'évent.

2 Fermez l'évent.

Déplacez le bouton dans la direction indiquée par les flèches jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

■ **Utilisation du mode automatique**

La vitesse du ventilateur est ajustée automatiquement en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes. Ainsi, les situations suivantes peuvent se produire :

- Immédiatement après avoir appuyé sur le contacteur 

, le ventilateur peut s'arrêter quelques instants pendant que l'air est réchauffé ou refroidi.
- De l'air frais pourrait être diffusé vers le haut du corps lorsque la chaufferette est en marche.

■ **Après avoir appuyé sur la touche** 

Le cadre de sélection passera automatiquement sur l'affichage de la vitesse du ventilateur.

■ **Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement**

Le système pourrait passer automatiquement du mode Recirculation d'air au mode Air extérieur, et inversement, en fonction du réglage de la température et de la température intérieure.
De plus, le système peut passer automatiquement en mode Air extérieur lorsque la température extérieure est basse.

■ **Utilisation du mode Recirculation d'air**

Les glaces s'embueront plus facilement si vous utilisez le mode Recirculation d'air.

■ **Caractéristique du désembueur de glace**

Le système peut passer automatiquement du mode Recirculation d'air au mode Air extérieur si les glaces ont besoin d'être désembuées.

■ **Filtre à micro-poussière et pollen**

- Pour empêcher que le pare-brise ne s'embue lorsque l'air extérieur est froid, les situations suivantes peuvent se produire :
  - Le mode Air extérieur ne passe pas au mode Recirculation d'air.
  - Le climatiseur fonctionne automatiquement.
  - Le système s'arrête de fonctionner après 1 minute.
- Par temps pluvieux, les glaces risquent de s'embuer. Appuyez sur .

■ **Affichage de la température extérieure**

Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.

- Lorsque le véhicule est immobilisé ou que vous roulez à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure change subitement (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, d'un tunnel, etc.)

■ **Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco**

En mode de conduite Eco, le climatiseur sera commandé comme suit afin d'optimiser la consommation de carburant :

- Contrôle du régime du moteur et du fonctionnement du compresseur afin de limiter le chauffage ou le refroidissement
- Limitation de la vitesse du ventilateur lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :

- Réglez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode de conduite Eco (→P. 194)
- Personnalisez la commande du climatiseur en mode de conduite Eco. (→P. 559)

■ **Lorsque la température extérieure est inférieure à 32 °F (0 °C)**

Il se peut que la fonction de refroidissement et de déshumidification ne s'active pas, même si vous appuyez sur la touche .

Odeurs du climatiseur

- Durant l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule peuvent pénétrer dans le climatiseur et s'y accumuler. Des odeurs peuvent alors émaner des évents.
- Pour réduire l'émission éventuelle d'odeurs :
  - Il est recommandé de régler le climatiseur sur le mode Air extérieur avant de couper le moteur du véhicule.
  - Après le démarrage du climatiseur en mode automatique, il se peut que le démarrage du ventilateur soit légèrement retardé.

Personnalisation

Les réglages (par ex. l'activation et la désactivation du fonctionnement automatique du compresseur du climatiseur lorsque le contacteur "AUTO" est en position ON) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables →P. 559)

⚠ ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

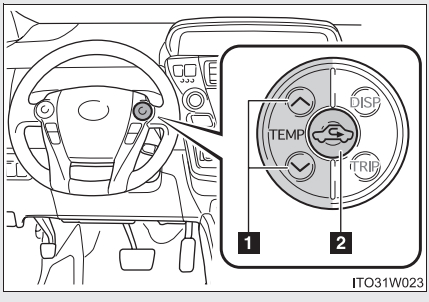
N'utilisez pas la touche  pendant la climatisation en période d'extrême humidité. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise risque d'embuer la surface extérieure du pare-brise et de diminuer ainsi votre visibilité.

⚠ NOTE

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas le climatiseur allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Certaines fonctions du climatiseur peuvent être commandées à partir des contacteurs au volant.



1 Commande de température
2 Mode Air extérieur ou Recirculation d'air

Réglage de la température

Appuyez sur le côté "∧" de 

pour augmenter la température, et sur le côté "∨" pour l'abaisser.

Basculement entre les modes Air extérieur et Recirculation d'air

Appuyez sur .

À chaque pression sur cette touche, le système bascule entre les modes Air extérieur et Recirculation d'air.

■ **Lors du réglage de la température à l'aide des contacteurs au volant**

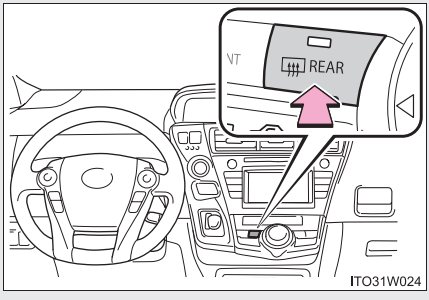
La température changera, mais non la position du cadre de sélection sur l'écran du climatiseur.

⚠ ATTENTION

■ **Pour réduire les risques d'accident**

Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez les contacteurs du climatiseur du volant.

Les désembueurs permettent de désembuer la lunette arrière et d'éliminer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.



Active/désactive les désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs se désactiveront automatiquement au bout d'environ 15 minutes.

■ **Conditions d'utilisation**

Le contacteur "POWER" est en mode ON.

■ **Les désembueurs des rétroviseurs extérieurs**

Le fait d'activer le désembueur de lunette arrière active également les désembueurs des rétroviseurs.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont activés**

Ne touchez pas à la surface extérieure des rétroviseurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.

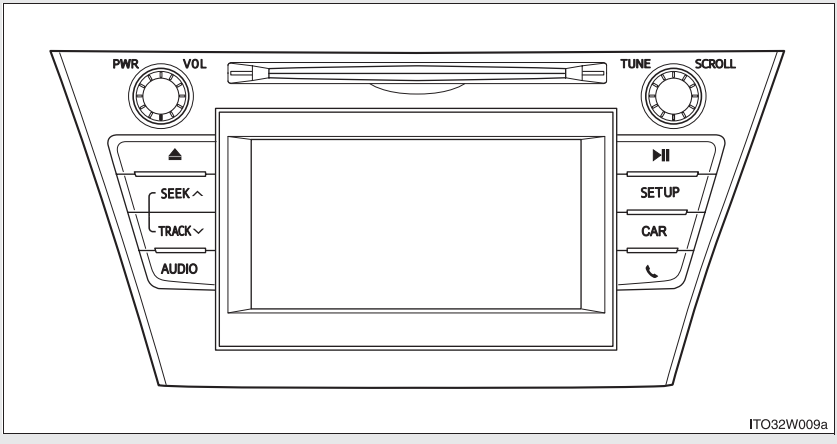
⚠ NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

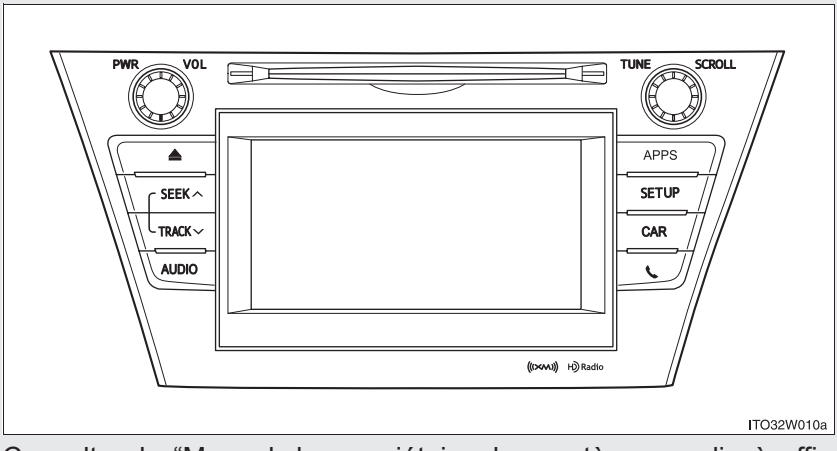
Ne laissez pas le désembueur de lunette arrière activé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est éteint.

Véhicules dotés d'un système audio à affichage

Type A

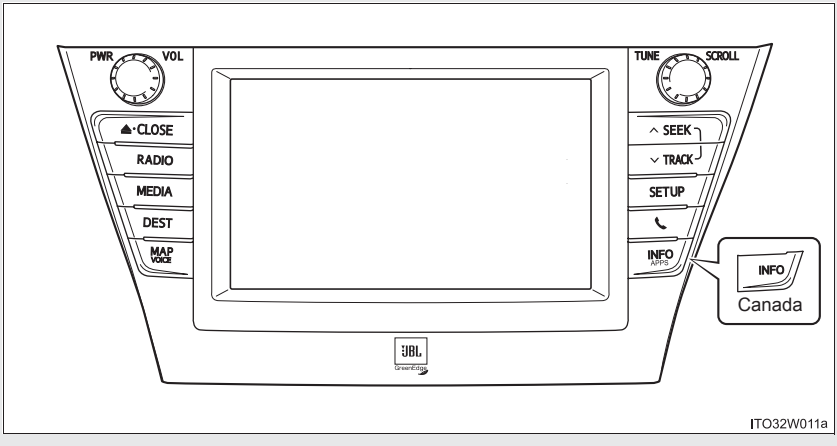


Type B



Consultez le "Manuel du propriétaire des systèmes audio à affichage".

Véhicules dotés d'un système de navigation



Consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Contacteurs audio au volant

Certaines fonctions audio peuvent être commandées à partir des contacteurs au volant. Pour en savoir davantage, reportez-vous au "Manuel du propriétaire du système audio à affichage" ou au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Il se peut que le fonctionnement diffère ou soit impossible avec des systèmes de navigation/audio incompatibles avec les contacteurs au volant de ce véhicule.

■ À propos de Bluetooth® (véhicules dotés d'un système audio à affichage)



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG inc.

Le mot-symbole et le logo Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG. et permission a été donnée d'utiliser la marque de commerce du licencié Panasonic Corporation. Les autres marques de commerce et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

⚠ ATTENTION

■ Homologation du système audio à affichage

● Art. 15 du règlement FCC

Avertissement FCC :
Toute modification non approuvée de cet équipement pourrait rendre son utilisation illégale.

● Produits laser

- Ne tentez jamais de démonter ni de modifier vous-même cet équipement.
  Il s'agit d'un équipement complexe qui utilise un faisceau laser pour lire les données stockées à la surface de disques compacts. Le laser est conçu soigneusement de façon à ce que son rayon ne puisse pas sortir de l'équipement. Par conséquent, ne tentez jamais de démonter le lecteur ni de modifier les pièces de l'équipement, car vous pourriez vous exposer au rayon laser ainsi qu'à des tensions dangereuses.
- Ce produit utilise un rayon laser.
  Toute tentative de modification, de réglage, ou d'opération autre que celles indiquées dans le présent manuel pourrait vous exposer à des radiations nocives pour la santé.

⚠ ATTENTION

Properly shielded a grounded cables and connectors must be used for connection to host computer and / or peripherals in order to meet FCC emission limits.

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions : (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.
Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

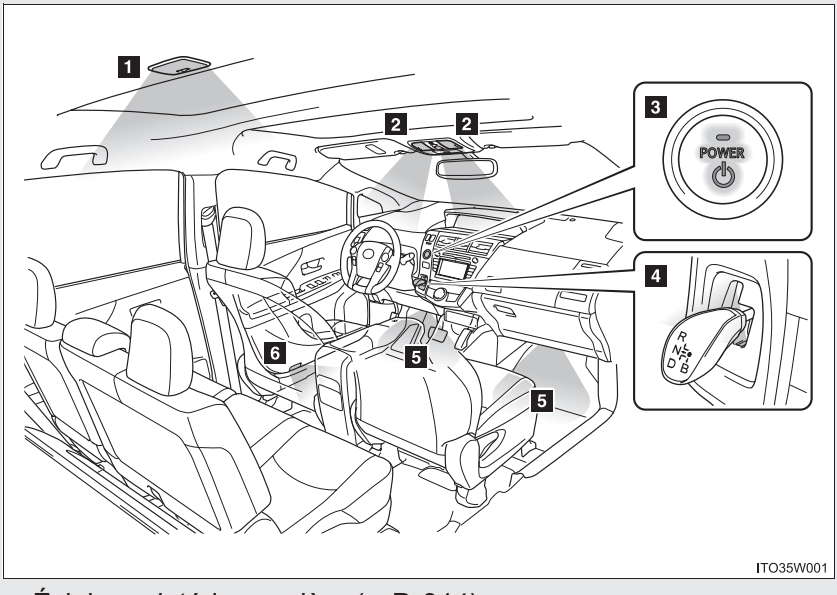
This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE).
But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities : hands, wrists, feet and ankles).
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles les radioélectriques (RF) de la FCC lignes directices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée.
Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités : mains, poignets, pieds et chivilles).

⚠ ATTENTION

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

Liste des éclairages intérieurs



1 Éclairage intérieur arrière (→P. 314)

2 Éclairage de lecture/intérieur avant (→P. 314, 315)

3 Éclairage du contacteur "POWER"

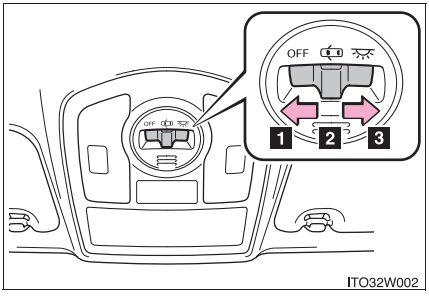
4 Éclairage du sélecteur de vitesses

5 Éclairage de plancher (si le véhicule en est doté)

6 Éclairage d'accueil aux portières avant

Éclairage intérieur

Avant (véhicules non dotés d'un toit panoramique)

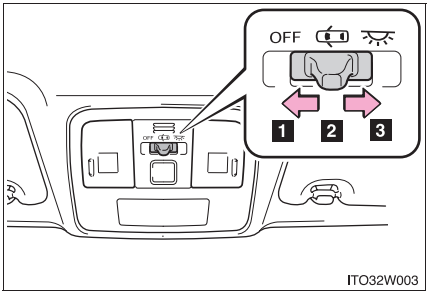


1 Éteint les éclairages

2 Active la fonction d'éclairage liée à l'ouverture d'une portière

3 Allume les éclairages

Avant (véhicules dotés d'un toit panoramique)

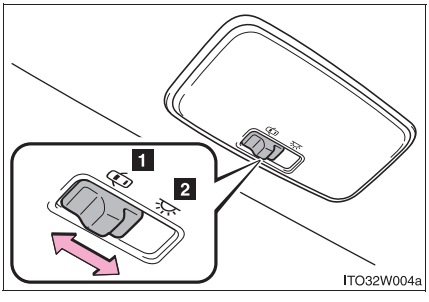


1 Éteint les éclairages

2 Active la fonction d'éclairage liée à l'ouverture d'une portière

3 Allume les éclairages

Arrière

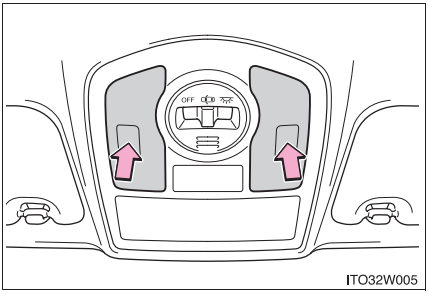


1 La fonction d'éclairage est liée à celle de l'éclairage intérieur avant

2 Active l'éclairage

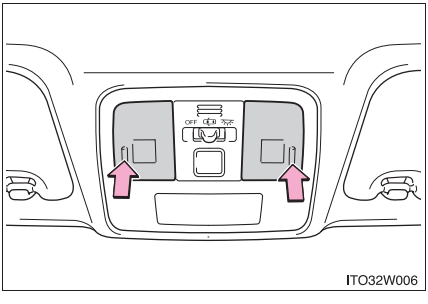
Éclairage de lecture

Véhicules non dotés d'un toit panoramique



Allume/éteint l'éclairage

Véhicules dotés d'un toit panoramique



Allume/éteint l'éclairage

■ **Système d'éclairage d'accueil**

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement lorsque la clé à puce est détectée, lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées, lorsque les portières sont ouvertes ou fermées et selon le mode du contacteur "POWER".

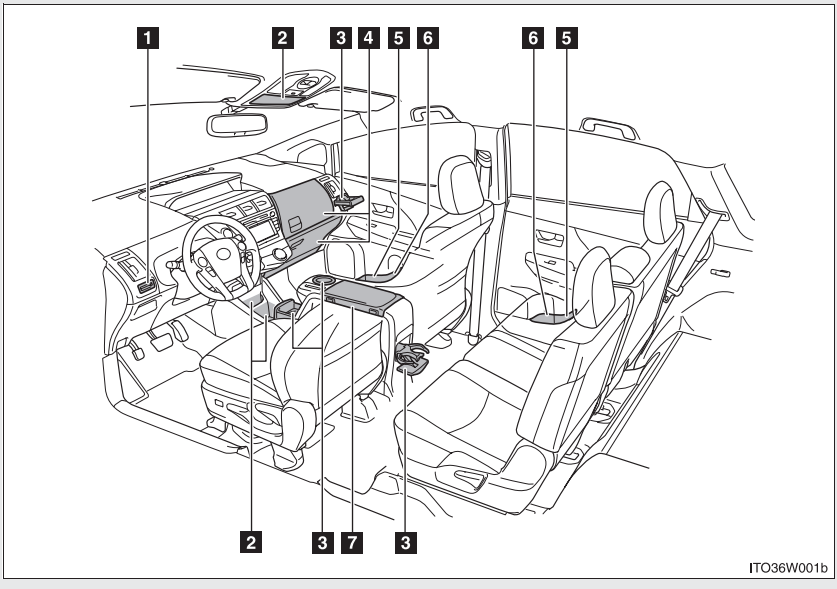
■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

Si l'éclairage intérieur reste allumé lorsque la portière n'est pas complètement fermée et que le commutateur d'éclairage intérieur (activation/désactivation position de portière) est activé, l'éclairage s'éteindra automatiquement après 20 minutes.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. l'intervalle précédant le moment où l'éclairage s'éteint) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables →P. 553)

Liste des rangements



1 Porte-cartes
2 Compartiments auxiliaires
3 Porte-gobelets
4 Boîtes à gants
5 Vide-poches de portière
6 Porte-bouteilles
7 Bloc central

⚠ ATTENTION

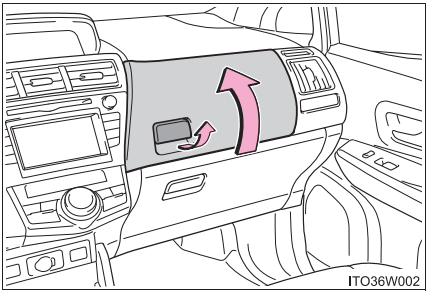
■ Objets qui ne doivent pas être laissés dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ni d'atomiseurs dans les espaces de rangement, car les problèmes suivants risqueraient de se produire en cas de température élevée dans l'habitacle :

- Les lunettes pourraient être déformées par la chaleur ou se fissurer si elles entraient en contact avec d'autres articles rangés.
- Les briquets ou les atomiseurs pourraient exploser. S'ils entraient en contact avec d'autres articles rangés, le briquet pourrait s'enflammer et l'atomiseur pourrait laisser du gaz s'échapper et provoquer un incendie.

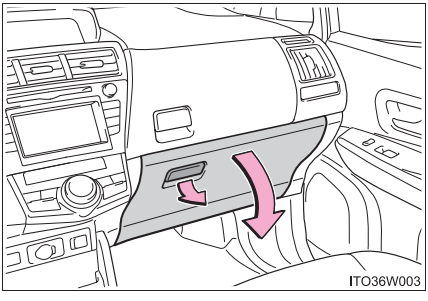
Boîtes à gants

Boîte à gants supérieure



Tirez sur le levier.

Boîte à gants inférieure



Tirez sur le levier.

■ **Éclairage de la boîte à gants (boîte à gants inférieure seulement)**

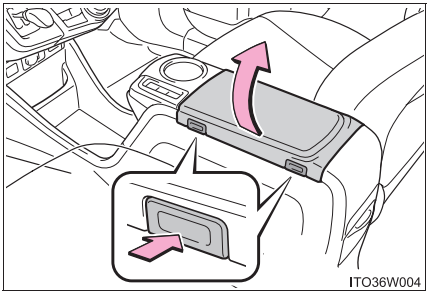
L'éclairage de la boîte à gants s'allume lorsque les feux arrière sont allumés.

⚠ ATTENTION

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Laissez la boîte à gants fermée lorsque vous ne vous en servez pas. En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait la boîte à gants ouverte ou se ferait frapper par les objets qui y sont rangés risquerait de provoquer un accident.

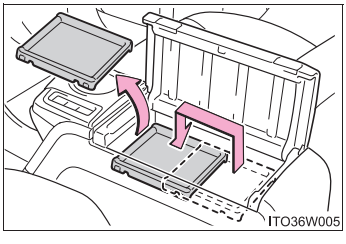
Bloc central



Appuyez sur le bouton pour ouvrir la trappe.

La trappe s'ouvre, que l'on appuie sur le bouton avant ou sur le bouton arrière.

Plateau du bloc central



Le plateau glisse vers l'avant/l'arrière et il peut être enlevé.

ATTENTION

Précautions à prendre pendant la conduite

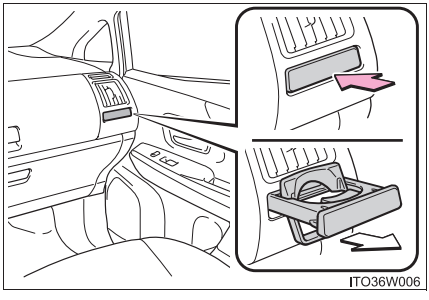
Laissez le bloc central fermé lorsque vous ne vous en servez pas. En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait le bloc central ouvert ou se ferait frapper par les objets qui y sont rangés risquerait de provoquer un accident.

Lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle

Veillez à ne pas vous coincer les mains ni les doigts. Sinon, vous pourriez vous blesser.

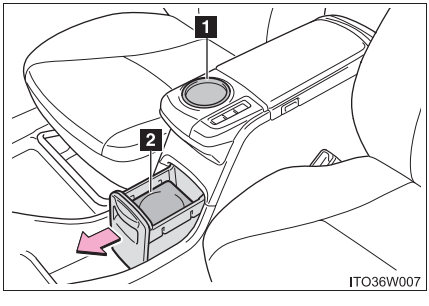
Porte-gobelets

Côté passager avant



Appuyez sur le couvercle.

Bloc central (avant)

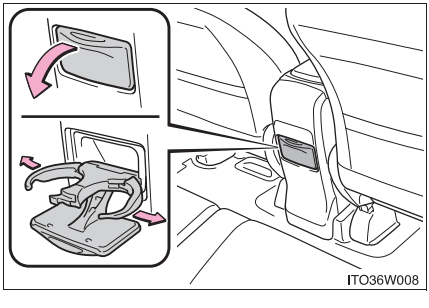


1 Type A

2 Type B

Tirez sur le contenant.

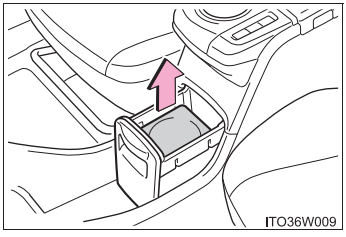
Bloc central (arrière)



Ouvrez la trappe et ajustez le porte-gobelets.

Lors de la fermeture, rangez le porte-gobelets avant de fermer la trappe.

Porte-gobelets de type B sur le bloc central (côté avant)



Si vous retirez le plateau intérieur, vous pouvez utiliser le porte-gobelets pour ranger de petits objets.

ATTENTION

Objets à ne pas déposer dans le porte-gobelets

Ne placez aucun objet autre que des gobelets ou des cannettes en aluminium dans le porte-gobelets. En cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident, les autres objets pourraient être projetés hors des porte-gobelets et blesser les occupants du véhicule. Si possible, placez un couvercle sur les boissons chaudes pour éviter les brûlures.

Lorsque vous ne les utilisez pas (porte-gobelets avec trappe)

Gardez les porte-gobelets fermés.
Il pourrait en résulter des blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

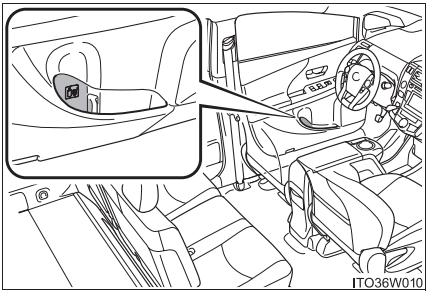
NOTE

Pour éviter d'endommager les porte-gobelets

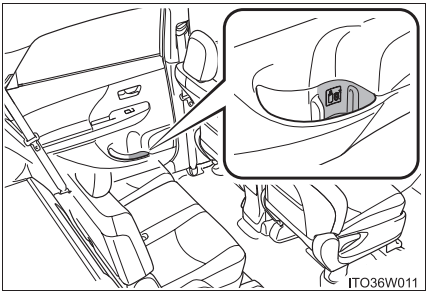
Ne les poussez pas vers le bas avec vos mains ou vos pieds.

Porte-bouteilles

Portières avant



Portières arrière



■ **Lorsque vous utilisez le porte-bouteilles**

- Quand vous y rangez une bouteille, fermez le bouchon.
- En raison de leur taille ou de leur forme, il pourrait s'avérer impossible d'y ranger certaines bouteilles.

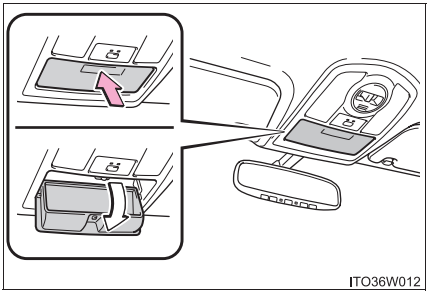
⚠ NOTE

■ **Objets qui ne doivent pas être laissés dans les porte-bouteilles**

Placez un bouchon sur les bouteilles que vous rangez. Ne placez pas de bouteilles ouvertes dans les porte-bouteilles, ni de verres ou de gobelets en papier pleins. Le liquide qui y est contenu pourrait se renverser et les verres pourraient se casser.

Compartiments auxiliaires

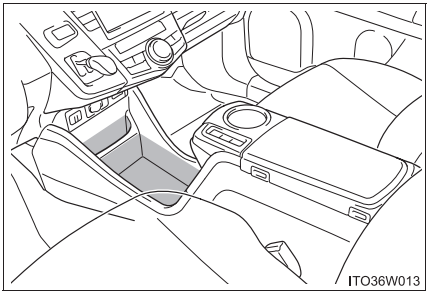
Type A (si le véhicule en est doté)



Appuyez sur le couvercle.

Ce compartiment est utile pour ranger temporairement des lunettes de soleil ou d'autres objets de petite taille.

Type B



ATTENTION

■ Précautions à prendre pendant la conduite (type A)

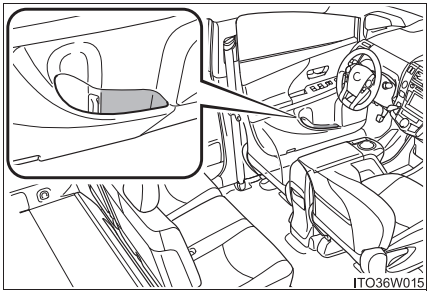
Laissez les compartiments auxiliaires fermés lorsque vous ne vous en servez pas. En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait un compartiment auxiliaire ouvert ou se ferait frapper par les objets qui y sont rangés risquerait de provoquer un accident.

■ Objets à ne pas ranger (type A)

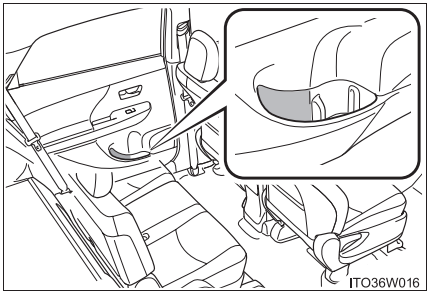
Ne rangez pas d'objets d'un poids supérieur à 0,44 lb. (200 g).
Ceci pourrait entraîner l'ouverture du compartiment auxiliaire et la chute des objets qui s'y trouvent, ce qui pourrait provoquer un accident.

Vide-poches de portière

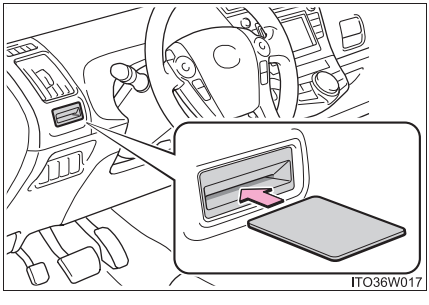
Avant



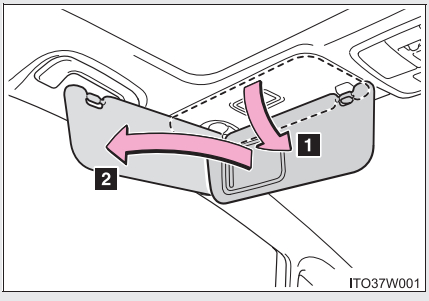
Arrière



Porte-cartes

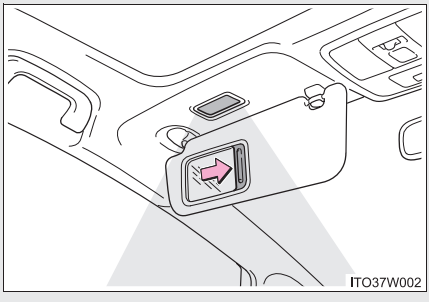


Pare-soleil



1 Pour régler le pare-soleil en position avant, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le, décrochez-le, puis faites-le pivoter sur le côté.



Faites glisser le cache pour l'ouvrir.

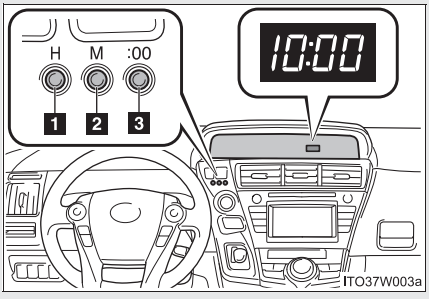
Lorsque vous ouvrez le miroir, l'éclairage s'allume automatiquement.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé trop longtemps lorsque le système hybride est éteint.

Montre de bord



1 Permet de régler l'heure

2 Permet de régler les minutes

3 Arrondit à l'heure la plus proche*

* : par ex. 1:00 à 1:29 → 1:00
1:30 à 1:59 → 2:00

■ **La montre de bord s'affiche lorsque**

Le contacteur "POWER" est en mode ON.

■ **Une fois le contacteur "POWER" en mode OFF**

Même après avoir placé le contacteur "POWER" en mode OFF, l'heure continuera de s'afficher pendant environ 30 secondes, ou jusqu'à ce qu'une portière soit verrouillée.

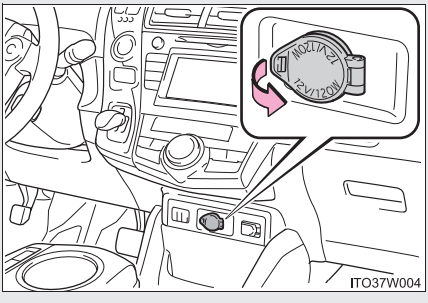
■ **Si la batterie de 12 volts est débranchée**

La montre de bord sera automatiquement réglée à 1:00.

Prises de courant

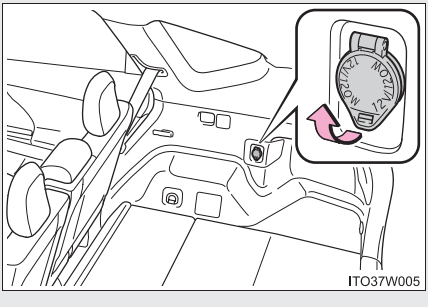
Les prises de courant peuvent être utilisées pour les accessoires de 12 V qui fonctionnent à moins de 10 A.

Avant



Ouvrez la trappe.

Arrière (si le véhicule en est doté)



Ouvrez la trappe.

■ On peut utiliser les prises de courant lorsque

Le contacteur “POWER” est en mode ACCESSORY ou ON.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les prises de courant**

Veillez à refermer le couvercle de la prise de courant lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les corps ou liquides étrangers qui pénètrent dans la prise de courant risquent de provoquer un court-circuit.

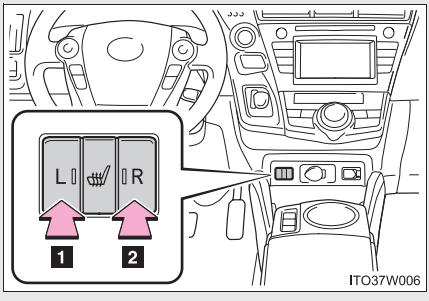
■ **Pour éviter de griller le fusible**

N'utilisez pas d'accessoires fonctionnant à plus de 12 V et 10 A.

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

N'utilisez pas les prises de courant plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Sièges chauffants*



1 Réchauffe le siège avant de gauche

2 Réchauffe le siège avant de droite

La lampe témoin s'allume.

■ **On peut utiliser les sièges chauffants lorsque**

Le contacteur "POWER" est en mode ON.

■ **Lorsque vous ne les utilisez pas**

Désactivez les sièges chauffants. La lampe témoin s'éteint.

* : Si le véhicule en est doté

⚠ ATTENTION

■ Brûlures

- Pour éviter les risques de brûlures, soyez prudent lorsque les personnes suivantes sont assises sur les sièges chauffants :
  - Bébés, petits enfants, personnes âgées, malades ou personnes aux prises avec des difficultés physiques
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant absorbé de l'alcool ou pris des médicaments qui provoquent une somnolence (somnifères, médicaments contre le rhume, etc.)
- Ne recouvrez pas les sièges chauffants de matériel quelconque.
  Placer une couverture ou un coussin sur le siège chauffant augmente la température du siège et risque d'entraîner une surchauffe.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus que nécessaire. Ceci pourrait occasionner des brûlures légères ou une surchauffe du système.

⚠ NOTE

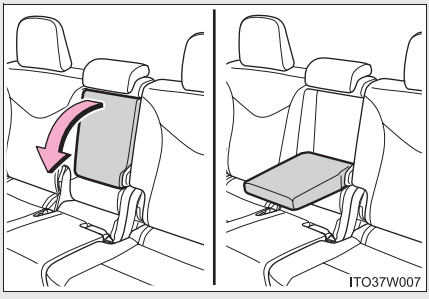
■ Pour éviter d'endommager les sièges chauffants

Évitez de placer sur le siège des objets lourds dont la surface est irrégulière et de planter des objets pointus dans le siège tels que des aiguilles, des clous, etc.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Arrêtez les sièges chauffants lorsque le système hybride est éteint.

Accoudoir*



Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.

NOTE

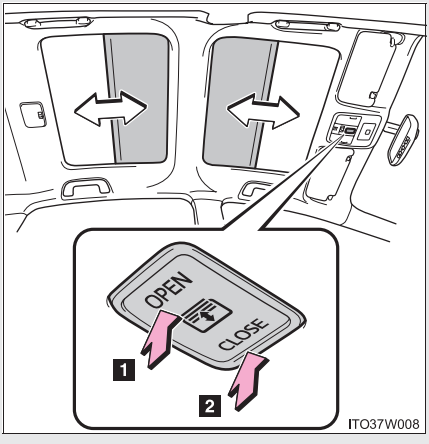
Pour éviter d'endommager l'accoudoir

Évitez d'exercer une trop grosse pression sur l'accoudoir.

* : Si le véhicule en est doté

Écrans pare-soleil du toit panoramique*

Utilisez les contacteurs situés au plafond pour ouvrir et fermer les écrans pare-soleil du toit panoramique.



1 Ouvrir*

2 Fermer*

* : Pour arrêter à mi-course, appuyez légèrement sur le contacteur.

■ **On peut faire fonctionner les écrans pare-soleil du toit panoramique lorsque**

Le contacteur “POWER” est en mode ON.

* : Si le véhicule en est doté

■ **Fonction de protection anti-obstruction**

- Si le système détecte un objet entre un écran pare-soleil du toit panoramique et le châssis pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et les écrans pare-soleil s'ouvrent légèrement.
- Si la fonction de protection anti-obstruction a été activée, même si vous appuyez de nouveau sur le côté "CLOSE" du contacteur, les écrans pare-soleil ne bougeront pas dans la direction de fermeture tant que le mouvement en sens inverse n'aura pas complètement cessé.
- Selon les conditions de conduite et l'environnement, les écrans pare-soleil du toit panoramique peuvent entrer en collision avec un objet quelconque et se déplacer en sens inverse.

■ **Fonction de fermeture automatique liée au verrouillage des portières**

Lorsque le contacteur "POWER" est en mode OFF, les écrans pare-soleil du toit panoramique se fermeront automatiquement si le véhicule est verrouillé de l'extérieur, ou s'il est verrouillé de l'intérieur à l'aide de la télécommande.

■ **Si les écrans pare-soleil du toit panoramique ne se ferment pas normalement**

Procédez comme suit.

ÉTAPE 1 Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire.

ÉTAPE 2 Les écrans pare-soleil du toit panoramique étant immobilisés, maintenez le côté "CLOSE" du contacteur enfoncé pendant 10 secondes ou plus (jusqu'à ce que les écrans pare-soleil du toit panoramique soient complètement fermés).

Si les écrans pare-soleil du toit panoramique continuent à se fermer, mais se rouvrent ensuite légèrement, même après avoir suivi correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

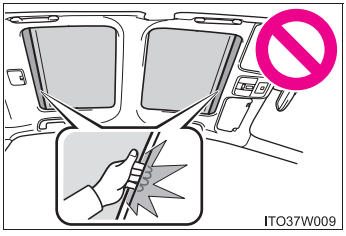
■ **Personnalisation**

Vous pouvez désactiver la liaison au verrouillage des portières de la fonction de fermeture automatique.
(Fonctions personnalisables →P. 560)

⚠ ATTENTION

■ Lors de la fermeture des écrans pare-soleil du toit panoramique

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.



- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par les écrans pare-soleil du toit panoramique en mouvement.
- Ne laissez pas les enfants faire fonctionner les écrans pare-soleil du toit panoramique.
  Le fait de fermer les écrans pare-soleil du toit panoramique sur une personne pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fonction de protection anti-obstruction

- Ne tentez jamais de coincer une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il est possible que la fonction de protection anti-obstruction ne se déclenche pas si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète des écrans pare-soleil du toit panoramique.

■ Pour éviter toute brûlure ou blessure

Ne touchez pas aux ouvertures situées entre la face inférieure du toit et les écrans pare-soleil du toit panoramique.
Sinon, vous risquez de vous y coincer la main et de vous blesser. De plus, si le véhicule est immobilisé pendant une longue période de temps à la lumière directe du soleil, la face inférieure du toit pourrait devenir brûlante et occasionner des brûlures.

NOTE

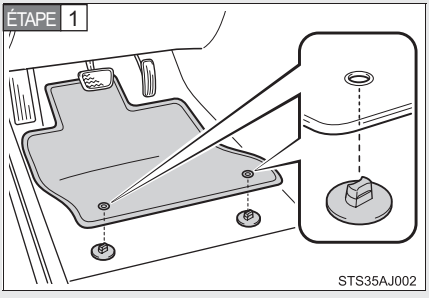
Toit panoramique

Le toit panoramique est composé de résine. Observez les précautions suivantes pour éviter de l'endommager.

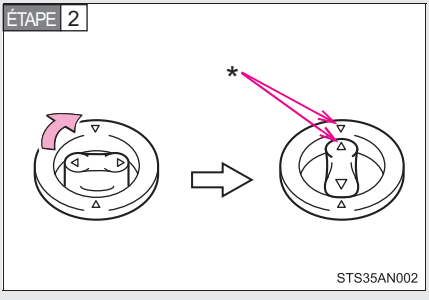
- Lors du nettoyage, utilisez un savon et un chiffon doux ou une éponge pour enlever la saleté, puis rincez le toit à grande eau. (→P. 363)
- Pour le chargement de bagages sur le toit, assurez-vous d'utiliser un porte-bagages de toit conçu pour ce véhicule. (→P. 281)

Tapis protecteurs

Utilisez uniquement les tapis protecteurs conçus spécialement pour les véhicules dont le modèle et l'année correspondent à votre véhicule. Fixez-les solidement sur la moquette.



Insérez les crochets de blocage (attaches) dans les œillets du tapis protecteur.



Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de blocage (attache) pour bien fixer les tapis protecteurs.

* : Alignez toujours les repères △.

La forme des crochets de blocage (attaches) peut différer de ce qui est illustré.

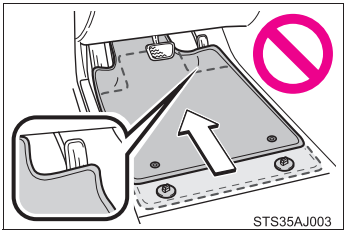
⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner le déplacement du tapis protecteur du conducteur et entraver le fonctionnement des pédales lors de la conduite. Une vitesse élevée imprévue pourrait en découler ou cela pourrait rendre le véhicule difficile à immobiliser et provoquer un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis protecteur du conducteur

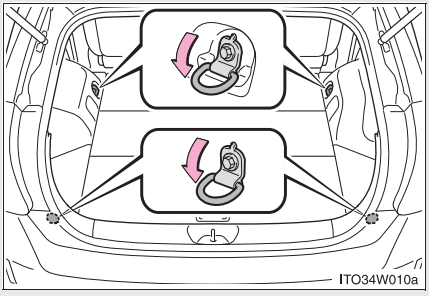
- N'utilisez pas de tapis protecteurs conçus pour des véhicules dont le modèle ou l'année ne correspondent pas au vôtre, même s'il s'agit de tapis protecteurs Toyota d'origine.
- N'utilisez que des tapis protecteurs conçus pour le siège du conducteur.
- Installez toujours le tapis protecteur solidement à l'aide des crochets de blocage (attaches) fournis.
- N'installez jamais plus d'un tapis protecteur au même endroit.
- N'installez jamais le tapis protecteur à l'envers.

■ Avant de conduire



- Vérifiez que le tapis protecteur est installé solidement au bon endroit avec tous les crochets de blocage (attaches) fournis. Il est particulièrement important d'effectuer cette vérification après avoir nettoyé le plancher.
- Lorsque le système hybride est arrêté et que vous êtes en position de changement de vitesse P, enfoncez complètement chaque pédale jusqu'au plancher pour vous assurer que le tapis protecteur n'entrave pas son fonctionnement.

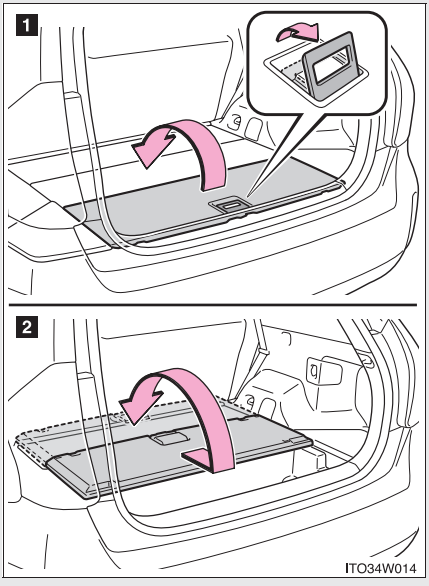
Crochets d'arrimage



Soulevez le crochet à utiliser.

Les crochets de rétention servent à fixer les objets en vrac.

Plaque de coffre

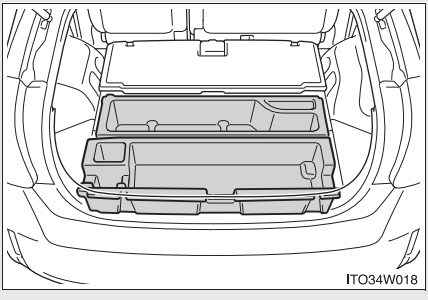


1 Tirez le levier vers le haut pour soulever la plaque de coffre.

2 Lorsque vous utilisez le compartiment auxiliaire situé à l'avant, repliez et prenez la plaque de coffre, puis déplacez-la vers l'avant du véhicule.

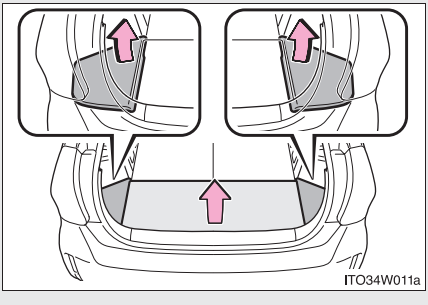
■ Compartiments auxiliaires

Centre



Soulevez la plaque de coffre centrale.

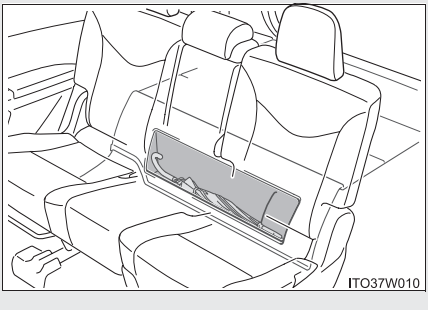
Côtés



Soulevez la plaque de coffre centrale, puis les plaques latérales.

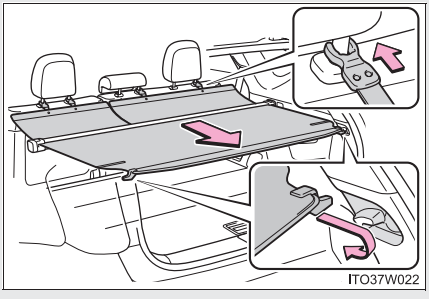
Soulevez les plaques de coffre latérales à partir du côté avant du véhicule pour éviter de heurter le crochet de rétention.

Derrière les sièges arrière



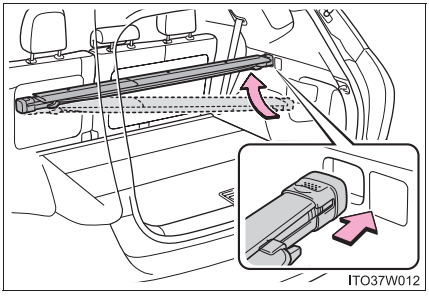
Vous pouvez ranger des parapluies (d'une longueur de moins de 30 in. [77 cm]).

■ Couvre-bagages (si le véhicule en est doté)



Retirez le couvre-bagages, puis arrimez-le sur les ancrages. Fixez les crochets aux appuis-tête.

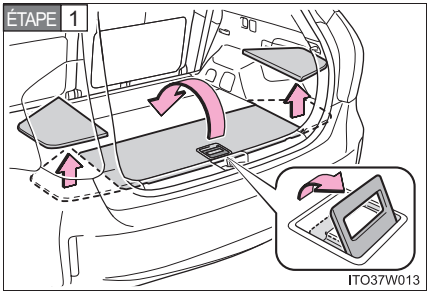
Installation du couvre-bagages



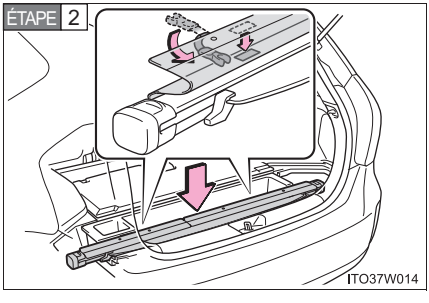
Le couvre-bagages étant rétracté, insérez l'un de ses côtés dans le logement prévu à cet effet, puis l'autre côté en le remontant.

Pour le retirer, inversez la procédure.

Rangement du couvre-bagages



Soulevez la plaque de coffre centrale, puis retirez les plaques latérales.



Repliez les parties intérieures avec les crochets d'installation des appuis-tête, et fixez-les bien. Rangez ensuite le tout dans les compartiments auxiliaires.

ATTENTION

Lorsque les crochets de rétention ne sont pas utilisés

Pour éviter tout risque de blessure, remettez toujours les crochets de rétention en position de repos.

Précautions à prendre pendant la conduite

Gardez les couvercles de tous les espaces de rangement fermés pendant que vous conduisez. En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait un compartiment auxiliaire ouvert ou se ferait frapper par les objets qui y sont rangés risquerait de provoquer un accident.

Précautions relatives au couvre-bagages

Ne laissez pas les enfants grimper sur le couvre-bagages. Ceci pourrait l'endommager et éventuellement, causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles.

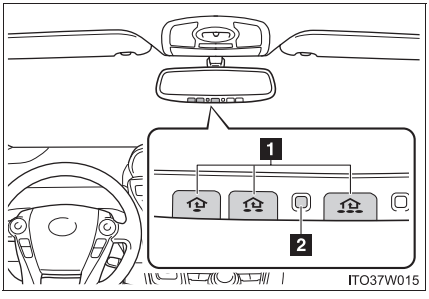
Ouvre-porte de garage*

L'ouvre-porte de garage peut être programmé pour actionner, entre autres, des portes de garage, des grilles, des portes d'entrée, des verrous de portière, des systèmes d'éclairage, des systèmes de sécurité et d'autres dispositifs.

L'ouvre-porte de garage (HomeLink® Universal Transceiver) est fabriqué sous licence de HomeLink®.

Programmation du dispositif HomeLink® (pour les propriétaires aux États-Unis)

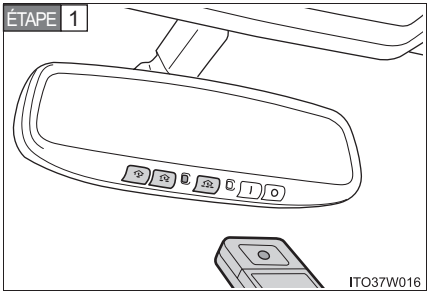
L'émetteur-récepteur compatible HomeLink® de votre véhicule comporte 3 boutons de programmation servant à activer 3 dispositifs différents. Reportez-vous ci-dessous à la méthode de programmation pertinente au dispositif.



1 Boutons
2 Lampe témoin

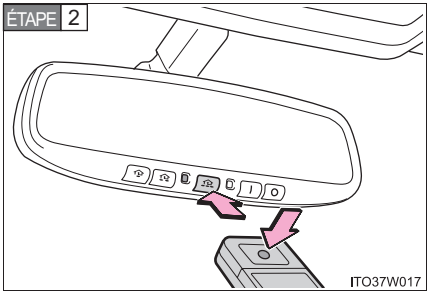
* : Si le véhicule en est doté

■ Programmation du dispositif HomeLink®



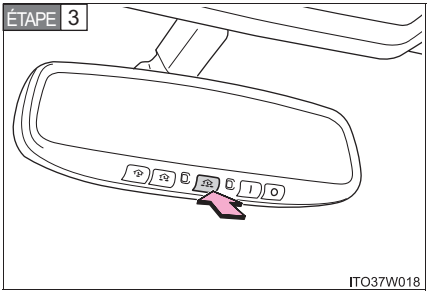
Pointez la télécommande du dispositif vers les boutons du HomeLink®, à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm).

Observez la lampe témoin du HomeLink® pendant la programmation.



Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande et l'un des boutons du HomeLink®. Lorsque la lampe témoin du HomeLink® commence à clignoter plus rapidement, vous pouvez relâcher les deux boutons.

Si la lampe témoin du dispositif HomeLink® s'allume mais ne clignote pas, ou clignote rapidement pendant 2 secondes et reste allumée, le bouton du HomeLink® est déjà programmé. Utilisez les autres boutons ou suivez les directives de la section intitulée "Reprogrammation d'un bouton du HomeLink®".
(→P. 349)



Vérifiez le fonctionnement du HomeLink® en appuyant sur le bouton que vous venez de programmer.

Si un bouton du HomeLink® a été programmé pour une porte de garage, assurez-vous que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte du garage ne fonctionne pas, vérifiez si votre télécommande est du type à code rotatif. Maintenez enfoncé le bouton programmé du HomeLink®. La télécommande a une fonction de code rotatif si la lampe témoin du dispositif HomeLink® clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumée. Si votre télécommande est du type à code rotatif, passez à la rubrique "Programmation du système à code rotatif".

ÉTAPE 4 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre dispositif.

Programmation du système à code rotatif (pour les propriétaires aux États-Unis)

Si le dispositif est équipé de la fonction “Code rotatif”, suivez les instructions données dans les paragraphes intitulés “Programmation du dispositif HomeLink®” avant de passer aux étapes ci-dessous.

ÉTAPE 1 Repérez le bouton “training” (essai) sur le moteur de l’ouvre-porte de garage situé au plafond. L’emplacement exact et la couleur du bouton peuvent varier en fonction de la marque du moteur de l’ouvre-porte de garage.

Vous trouverez l’emplacement du bouton “training” dans le mode d’emploi fourni par le fabricant de l’ouvre-porte de garage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “training”.

Après cela, vous disposez de 30 secondes pour commencer l’étape 3 ci-dessous.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton du HomeLink® programmé enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette étape une nouvelle fois. La porte du garage peut s’ouvrir.

Si la porte du garage s’ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s’ouvre pas, maintenez le bouton enfoncé une troisième fois, puis relâchez-le après 2 secondes. Après avoir appuyé une troisième fois sur le bouton, la programmation s’achève par l’ouverture de la porte du garage.

Le moteur de l’ouvre-porte de garage situé au plafond devrait à présent reconnaître le signal du HomeLink® et faire fonctionner la porte du garage.

ÉTAPE 4 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre appareil à code rotatif.

■ Programmation d'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif disponible sur le marché canadien

ÉTAPE 1 Tenez la télécommande à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons du HomeLink®.

Observez la lampe témoin du HomeLink® pendant la programmation.

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton du HomeLink® sélectionné enfoncé.

ÉTAPE 3 Enfoncez et relâchez plusieurs fois (cycle) le bouton de la télécommande à intervalles de 2 secondes jusqu'à ce que l'étape 4 soit achevée.

ÉTAPE 4 Lorsque la lampe témoin du HomeLink® commence à clignoter rapidement, relâchez les boutons.

ÉTAPE 5 Vérifiez le fonctionnement du HomeLink® en appuyant sur le bouton que vous venez de programmer. Assurez-vous que la grille ou le dispositif fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre dispositif.

■ Programmation d'autres dispositifs

Pour programmer d'autres dispositifs tels que des systèmes de sécurité à domicile, des verrous de porte et un éclairage, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Reprogrammation d'un bouton

On ne peut pas effacer les paramètres personnels HomeLink®, mais on peut les reprogrammer. Pour reprogrammer un bouton, suivez les directives de la section intitulée "Reprogrammation d'un bouton du HomeLink®".

Fonctionnement du dispositif HomeLink®

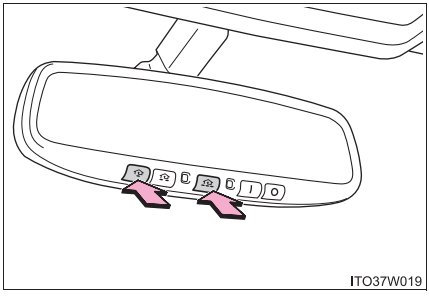
Appuyez sur le bouton HomeLink® approprié. La lampe témoin du HomeLink® devrait s'allumer.

Tant que le bouton reste enfoncé, l'émetteur-récepteur compatible HomeLink® de votre véhicule continue à envoyer un signal pendant 20 secondes.

Reprogrammation d'un bouton du HomeLink®

Maintenez enfoncé le bouton du HomeLink® souhaité. Au bout de 20 secondes, la lampe témoin du HomeLink® passera à un clignotement lent. Continuez d'appuyer sur le bouton du HomeLink® et maintenez le bouton de l'émetteur enfoncé jusqu'à ce que la lampe témoin du HomeLink® passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Relâchez les boutons.

Effacement de la mémoire générale du HomeLink® (les trois programmes)



Appuyez sur les 2 boutons externes et maintenez-les enfoncés pendant 10 secondes jusqu'à ce que la lampe témoin clignote.

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire du HomeLink®.

■ **Avant de programmer**

- Installez une nouvelle pile dans la télécommande.
- Le côté pile de la télécommande doit être orienté du côté opposé au bouton du HomeLink®.

■ **Homologation de l'ouvre-porte de garage**

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis
FCC ID : NZLOBIHL4

REMARQUE :
Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC.
Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Pour les véhicules commercialisés au Canada
REMARQUE :
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

■ **Lorsque vous avez besoin d'aide**

Visitez le site Web www.homelink.com ou téléphonez au 1-800-355-3515.

⚠ ATTENTION

■ Programmation d'une télécommande d'ouverture de porte de garage ou d'une autre commande à distance

Pour éviter toute blessure ou tout dégât, assurez-vous qu'il n'y a pas de personnes ni d'objets à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs en fonction.

■ Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité

N'utilisez pas l'émetteur-récepteur compatible HomeLink® avec un ouvre-porte dépourvu de la fonction d'arrêt et de retour d'urgence prévue par les normes de sécurité fédérales (Federal Safety Standards).
Ceci inclut toute porte de garage incapable de détecter un objet l'obstruant. Une porte ou un dispositif dépourvu de ces fonctionnalités augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

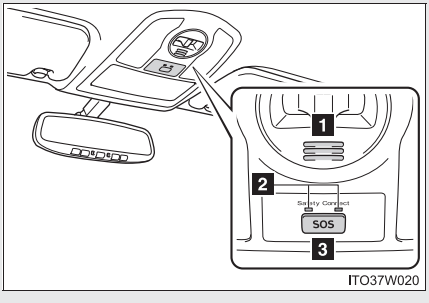
Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique fonctionnant sur la base d'un abonnement qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et la technologie cellulaire intégrée pour offrir des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect s'appuie sur le centre d'assistance désigné de Toyota qui est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, dotés d'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le contrat de service d'abonnement télématique et ses modalités et conditions, qui sont en vigueur et modifiées de temps à autre, et dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

■ Composants du système



1 Microphone
2 Lampes témoins DEL
3 Touche "SOS"

* : Si le véhicule en est doté

■ **Services**

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants :

- Notification automatique en cas de collision*
  Aide les conducteurs à recevoir une réponse adéquate de la part des fournisseurs de services d'urgence. (→P. 355)

  * : Brevet américain no 7 508 298 B2
- Localisation des véhicules volés
  Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P. 356)
- Touche d'assistance d'urgence (SOS)
  Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P. 356)
- Assistance routière améliorée
  Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P. 356)

■ **Abonnement**

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement télématique et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Pour de plus amples informations sur l'abonnement, communiquez avec votre concessionnaire Toyota, téléphonez au 1-800-25-TOYOTA (1-800-255-3987) ou appuyez sur la touche "SOS" de votre véhicule.

■ **Information sur les services Safety Connect**

- Il ne sera pas possible de faire des appels téléphoniques en utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lors de la connexion Safety Connect.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés. Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Inscription et contrat de service d'abonnement télématique obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont disponibles ; les frais varient selon la durée d'abonnement choisie.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence et de localisation de véhicules volés fonctionneront aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect ne fonctionnera à l'extérieur des États-Unis, à l'exception du Canada.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

■ **Langues**

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais et en espagnol. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue choisie.

■ **Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance**

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Lampes témoins DEL de Safety Connect

Lorsque le contacteur “POWER” est en mode ON, la lampe témoin rouge s’allume pendant 2 secondes, puis s’éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s’allume, signalant que le service est actif.
Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d’utilisation particulières du système :

- Lampe témoin verte allumée = Service actif
- Lampe témoin verte clignotante = Appel Safety Connect en cours
- Lampe témoin rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (communiquez avec votre concessionnaire Toyota)
- Aucune lampe témoin (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l’un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d’assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule ; il tente alors de parler avec ses occupants afin d’évaluer le niveau d’urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l’appel comme étant une urgence. Il communiquera avec le fournisseur de services d’urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demandera d’envoyer de l’aide sur place.

Localisation des véhicules volés

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et à le récupérer. Une fois le rapport de police rempli, téléphonez au centre d'assistance Safety Connect au 1-800-25-TOYOTA (1-800-255-3987) et suivez les directives de Safety Connect pour amorcer ce service.

En plus d'aider à l'application de la loi avec la récupération d'un véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule doté de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com.

Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur la touche "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'aide nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur la touche "SOS", dites au préposé du centre d'assistance que vous n'êtes pas en situation d'urgence.

Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute des données GPS au service d'assistance routière de Toyota déjà inclus dans la garantie.
Les abonnés peuvent appuyer sur la touche "SOS" afin de joindre un préposé du centre d'assistance Safety Connect qui pourra les aider avec un grand nombre de problèmes, tels que : remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services d'assistance routière et de leurs limites, veuillez consulter les modalités et conditions de Safety Connect qui sont disponibles sur Toyota.com.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations avant d'utiliser Safety Connect.

Exposition aux radiations des signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur à faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet également des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

■ **Homologation de Safety Connect**

FCC ID : O9EGTM1

FCC ID : O6Y-CDMRF101

REMARQUE :
Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :
Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Entretien et nettoyage 4

4-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 360

Nettoyage et protection de l'habitacle 364

4-2. Entretien

Procédures d'entretien..... 367

Entretien général..... 370

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution..... 374

4-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même 375

Capot 379

Positionnement d'un cric rouleur 382

Compartiment moteur 385

Batterie de 12 volts 397

Pneus..... 403

Pression de gonflage des pneus 413

Roues..... 417

Filtre du climatiseur..... 421

Pile de la clé à puce..... 424

Vérification et remplacement des fusibles..... 426

Ampoules 438

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Procédez comme suit pour protéger le véhicule et le garder en excellente condition :

- Pour enlever la saleté ou la poussière accumulée, aspergez généreusement d'eau la carrosserie du véhicule, de haut en bas, les passages de roue et le dessous du véhicule.
- Lavez la carrosserie à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux, par exemple une peau de chamois.
- Pour les taches coriaces, utilisez un savon pour voiture et rincez abondamment à l'eau.
- Essuyez toute l'eau.
- Cirez le véhicule lorsque l'efficacité de la couche hydrofuge diminue.

Si l'eau ne forme plus de gouttelettes sur une surface propre, appliquez de la cire lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Lave-auto

- Rabattez les rétroviseurs et enlevez l'antenne avant de laver le véhicule. Commencez le lavage du véhicule à partir de l'avant. Assurez-vous de réinstaller l'antenne et de déployer les rétroviseurs avant de conduire.
- Les brosses utilisées dans les lave-autos peuvent érafler la surface du véhicule et ainsi endommager la peinture.
- Il se peut que l'antenne de toit et l'aileron arrière ne soient pas lavables dans certains lave-autos automatiques. Il pourrait y avoir également un risque accru de dommages au véhicule.

■ Lavage à haute pression

- Ne laissez pas les gicleurs du lave-auto venir trop près des glaces.
- Avant d'utiliser un lave-auto, assurez-vous que le panneau de réservoir de votre véhicule est bien fermé.

Lorsque vous utilisez un lave-auto

Si la poignée se mouille alors que la clé à puce se trouve à portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Placez la clé à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque vous le faites laver. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)

Jantes en aluminium

- Enlevez immédiatement toute saleté à l'aide d'un détersif neutre. N'utilisez pas de brosses à poils durs ni de produits de nettoyage abrasifs. N'utilisez pas de nettoyants chimiques forts ou corrosifs.
  Utilisez le même détersif doux et la cire dont vous vous êtes servi sur la peinture.
- N'utilisez pas de détersif sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé sur une longue distance par temps chaud.
- Éliminez le détersif des roues immédiatement après en avoir utilisé.

Pare-chocs

Ne les frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous lavez le véhicule

Ne versez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les composants électriques, notamment, risqueraient de s'enflammer.

Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement peuvent rendre le tuyau d'échappement passablement chaud.

Lorsque vous lavez le véhicule, veillez à ne pas toucher à ce tuyau avant qu'il ait suffisamment refroidi, sinon vous pourriez vous brûler.

⚠ NOTE

Pour éviter la détérioration et la corrosion de la peinture sur la carrosserie et les composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez immédiatement le véhicule dans les cas suivants :
  - Après avoir roulé au bord de la mer
  - Après avoir roulé sur des routes salées
  - Si vous voyez du goudron ou de la sève d'arbre sur la carrosserie
  - Si des insectes morts, ou des excréments d'insectes ou d'oiseaux se trouvent sur la carrosserie
  - Après avoir conduit dans une région contaminée par de la suie, de la poussière huileuse, de la poussière minière ou métallique, ou des substances chimiques
  - Si le véhicule se couvre de beaucoup de poussière ou de boue
  - Si des liquides comme du benzène ou de l'essence se sont répandus sur la carrosserie
- Si la peinture est écaillée ou éraflée, faites-la réparer immédiatement.
- Afin d'empêcher que les roues ne soient corrodées, éliminez toute saleté et rangez les roues que vous avez retirées dans un endroit peu humide.

Nettoyage des feux extérieurs

- Nettoyez-les soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne les frottez pas avec une brosse dure.
  Vous risquez d'endommager la surface des feux.
- N'appliquez pas de cire sur les surfaces des phares.
  La cire risque d'endommager les lentilles.

Précautions relatives à l'installation et au retrait de l'antenne

- Avant de conduire, assurez-vous que l'antenne est installée.
- Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple avant d'entrer dans un lave-auto, assurez-vous de la ranger dans un endroit convenable, afin de ne pas la perdre. De plus, avant de reprendre la route, assurez-vous de l'avoir réinstallée à sa position d'origine.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager le toit panoramique (si le véhicule en est doté)

Observez les précautions suivantes. Si vous les négligiez, la surface du toit panoramique pourrait être endommagée ou la détérioration de son revêtement pourrait s'accélérer.

- Avant de laver le véhicule, rincez-le à l'eau pour enlever toute poussière, tout sable ou tout corps étranger.
- N'utilisez pas de brosses rugueuses, de brosses dures ni d'objets pointus pour laver le toit. N'utilisez que des chiffons doux ou des éponges.
- Pour enlever la saleté, utilisez un savon doux et évitez les produits à base d'huile (comme les enduits pour vitres ou les cires pour voiture), les produits à base d'alcool (comme les nettoyants pour vitres) ou les produits de nettoyage abrasifs.
  Une fois le nettoyage terminé, rincez à l'eau pour enlever tout le savon résiduel.
- S'il y a de l'oxyde de fer sur le véhicule, nettoyez celui-ci avec de l'eau, tout en le séchant doucement, sans le frotter.
- Ne fixez pas de ventouses ni d'objets collants, par exemple des autocollants, sur le toit panoramique.
  Dès que vous aurez lu le contenu de l'étiquette d'information apposée sur le toit panoramique, retirez celle-ci du toit.
- Si de la neige s'est accumulée sur le toit, enlevez-la, en prenant soin de ne pas érafler le toit.
  Si le toit est givré ou glacé, évitez d'utiliser un grattoir ou un agent de déglaçage.

Nettoyage et protection de l’habitacle

Les procédures suivantes vous aideront à protéger l’intérieur de votre véhicule et à le garder en excellente condition :

Protection de l’habitacle

Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière. Frottez les surfaces sales avec un chiffon humecté d’eau tiède.

Nettoyage des surfaces en cuir

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Enlevez le reste de saleté et de poussière avec un tissu doux humecté d’un détersif dilué.

  Utilisez une solution aqueuse diluée avec environ 5 % de détersif neutre pour lainages.
- Tordez le chiffon pour en enlever l’excès d’eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif.
- Frottez la surface avec un chiffon sec et doux pour enlever l’humidité résiduelle. Laissez le cuir sécher dans un endroit à l’abri du soleil et aéré.

Nettoyage des surfaces en cuir synthétique

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Nettoyez ensuite le cuir synthétique à l’eau savonneuse avec une éponge ou un chiffon doux.
- Laissez reposer le savon pendant quelques minutes. Enlevez la saleté et le savon avec un chiffon humide propre.

Entretien des surfaces en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'intérieur du véhicule au moins deux fois par année pour en conserver la qualité de finition.

Nettoyage des tapis

Il y a plusieurs nettoyants moussants spéciaux vendus dans le commerce. Utilisez une éponge ou une brosse pour appliquer la mousse. Frottez en cercles concentriques. N'utilisez pas d'eau. Frottez les surfaces sales et laissez-les sécher. Vous obtiendrez d'excellents résultats en gardant les tapis le plus sec possible.

Ceintures de sécurité

Avec un chiffon ou une éponge, nettoyez à l'aide d'un savon doux et de l'eau tiède. Vérifiez aussi les ceintures régulièrement pour vous assurer qu'elles ne présentent pas d'usure excessive, d'effilochage ou de coupures.

⚠ ATTENTION

Présence d'eau dans le véhicule

- N'éclaboussez pas le véhicule et n'y renversez pas de liquide, par exemple sur le plancher, la batterie hybride (batterie de traction), les évents ou dans le compartiment de charge.
  La batterie hybride (batterie de traction), les composants électriques, etc. risquent d'être endommagés ou de s'enflammer.
- Ne mouillez pas les composants SRS ni le câblage à l'intérieur du véhicule. (→P. 130)
  Une défaillance du système électrique peut entraîner le déploiement ou une anomalie des coussins gonflables, ce qui est susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Nettoyage de l'habitacle (particulièrement du bloc d'instrumentation)

N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. En se réfléchissant sur le pare-brise, le bloc d'instrumentation pourrait fausser la vision du conducteur et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Détersifs

- N'utilisez pas les types de détersifs suivants ; ces substances pourraient décolorer l'intérieur du véhicule ou laisser des traces sur la peinture ou l'endommager :
  - Surfaces autres que les sièges : Substances organiques, notamment du benzène, de l'essence, des solutions alcalines ou acides, de la teinture ou de l'eau de Javel
  - Sièges : Solutions alcalines ou acides, notamment du solvant, du benzène ou de l'alcool
- N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. Ces produits pourraient endommager la surface peinte du bloc d'instrumentation ou d'autres éléments de l'habitacle.

■ Protection des surfaces en cuir contre les dommages

Observez les précautions suivantes pour éviter d'endommager ou de détériorer les surfaces en cuir :

- Enlevez immédiatement toute saleté ou poussière des surfaces en cuir.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil sur de longues périodes. Garez le véhicule à l'ombre, surtout pendant l'été.
- Ne placez pas d'objets en vinyle, en plastique ou qui contiennent de la cire sur le capitonnage, car ils pourraient coller à la surface en cuir si la température à l'intérieur du véhicule augmentait beaucoup.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule avec de l'eau.
Si l'eau entrait en contact avec les composants électriques situés au-dessus ou en dessous du plancher du véhicule, les systèmes du véhicule, notamment le système audio, pourraient être endommagés. La carrosserie pourrait aussi rouiller.

■ Nettoyage de l'intérieur de la lunette arrière

- N'utilisez pas de nettoyant pour vitres sur la lunette arrière ; ceci pourrait endommager les fils chauffants du désembueur. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la lunette. Essuyez la lunette en un mouvement parallèle aux fils chauffants.
- Prenez soin de ne pas rayer ni d'endommager les fils chauffants.

Afin d'assurer une conduite sûre et économique, les entretiens périodiques et les soins quotidiens sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Toyota recommande d'effectuer les procédures d'entretien suivantes :

Entretien général

L'entretien général devrait être effectué chaque jour. Vous pouvez vous en charger ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien devrait être effectué conformément au calendrier d'entretien prévu.

Pour plus d'informations sur les entretiens prescrits et leur périodicité, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément au manuel du propriétaire".

Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines procédures d'entretien.
Gardez toutefois à l'esprit que l'entretien fait soi-même peut modifier les termes de la garantie.

Il est conseillé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus d'informations sur la garantie, reportez-vous au "Carnet d'information sur la garantie du propriétaire" ou au "Supplément au manuel du propriétaire".

Réparation ou remplacement

Nous vous recommandons de n'utiliser que des pièces de marque Toyota pour les réparations afin d'assurer le rendement optimal de chaque système. Si vous utilisez des pièces d'origine autre que Toyota ou si les réparations ne sont pas réalisées par un concessionnaire Toyota, veuillez vérifier les termes de la garantie.

■ Réinitialisez les données sur l'entretien (É.-U. seulement)

Après avoir effectué les travaux d'entretien requis conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données sur l'entretien.
Pour réinitialiser les données, suivez les procédures ci-dessous :

ÉTAPE 1 Lorsque le système hybride est en fonction, passez à l'affichage du compteur journalier "A" (→P. 205).

ÉTAPE 2 Placez le contacteur "POWER" en mode OFF.

ÉTAPE 3 Tout en appuyant sur la touche MPH ou km/h (→P. 206), placez le contacteur "POWER" en mode ON (mais ne faites pas démarrer le système hybride, sinon le mode de réinitialisation sera annulé). Maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce que le compteur journalier affiche "000000" et que le voyant cesse de clignoter pour indiquer que la réinitialisation est terminée.

■ Laissez un concessionnaire Toyota effectuer les vérifications et les réparations

- Les mécaniciens Toyota sont des spécialistes qui ont suivi une formation adaptée et sont tenus au courant des dernières nouveautés en matière d'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez une copie du bon de réparation. Il atteste que l'entretien effectué est couvert par la garantie. Si un quelconque problème survient pendant que le véhicule est sous garantie, votre concessionnaire Toyota y remédiera rapidement.

⚠ ATTENTION

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un mauvais entretien pourrait endommager sérieusement le véhicule, et provoquer éventuellement des blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie de 12 volts

- Les gaz d'échappement, certains composants de ces gaz et un grand nombre de composants des automobiles contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Travaillez dans un local bien aéré.
- Les huiles, les carburants et les liquides utilisés dans les véhicules ainsi que les déchets provenant de l'usure des composants contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Évitez toute exposition à ces matières et lavez immédiatement toute zone contaminée.
- Les bornes de la batterie de 12 volts et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb connus pour causer des dommages cérébraux. Lavez-vous les mains après leur manipulation.
(→P. 397)

Entretien général

Vous trouverez ci-dessous les entretiens devant être réalisés aux intervalles prescrits dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou dans le "Supplément au manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Lorsque vous rencontrez un problème, nous vous recommandons de demander l'avis de votre concessionnaire Toyota ou d'un garagiste compétent.

Compartiment moteur

Éléments	Points de vérification
Liquide de frein	Le niveau du liquide de frein est-il adéquat? (→P. 393)
Liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique	Le niveau du liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique est-il adéquat? (→P. 390)
Huile moteur	Le niveau de l'huile moteur est-il adéquat? (→P. 386)
Système d'échappement	Il ne devrait pas y avoir d'émanations ni de bruits étranges.
Radiateur/condenseur	Il ne devrait pas y avoir de corps étrangers dans le radiateur et le condenseur. (→P. 392)
Liquide de lave-glace	Le niveau de liquide de lave-glace est-il adéquat? (→P. 395)

Compartiment de charge

Éléments	Points de vérification
Batterie de 12 volts	Vérifiez les branchements. (→P. 397)

Habitacle

Éléments	Points de vérification
Pédale d'accélérateur	• La pédale d'accélérateur devrait s'enfoncer librement (sans effort irrégulier de la pédale ni accrochage).
Mécanisme de stationnement de la transmission hybride	• Lorsque vous êtes garé dans une pente et que vous êtes en position de changement de vitesse P, le véhicule est-il immobilisé de manière sécuritaire?
Pédale de frein	• La pédale de frein s'enfonce-t-elle librement? • La garde entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 530) • Le jeu de la pédale de frein est-il correct? (→P. 530)
Freins	• Le véhicule ne devrait pas tirer d'un côté lorsque vous freinez. • Les freins devraient être efficaces. • La pédale de frein ne devrait pas être molle. • La pédale de frein ne devrait pas descendre trop près du plancher lorsque vous l'enfoncez.

Éléments	Points de vérification
Appuis-tête	• Les appuis-tête se déplacent-ils librement et se verrouillent-ils de manière sécuritaire?
Voyants/avertisseurs sonores	• Les voyants et les avertisseurs sonores fonctionnent-ils correctement?
Feux	• Tous les feux s'allument-ils correctement?
Frein de stationnement	• La pédale du frein de stationnement s'enfonce-t-elle librement? • Lorsqu'il est garé dans une pente et que le frein de stationnement est engagé, le véhicule est-il immobilisé de manière sécuritaire?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles librement? • Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.
Sièges	• Les dispositifs de réglage du siège fonctionnent-ils correctement?
Volant	• Le volant tourne-t-il librement? • Le jeu du volant est-il correct? • Aucun son bizarre ne devrait provenir du volant.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Portières	• Les portières fonctionnent-elles librement?
Capot	• Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne devrait y avoir aucune trace de fuite de liquide là où le véhicule a été garé.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne devraient pas être endommagés ni trop usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne devraient pas être lâches.

⚠ ATTENTION

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et assurez-vous d'être dans un endroit aéré avant d'entreprendre les vérifications d'entretien.

Dans certains États, il existe des programmes de vérification du système antipollution des véhicules. Ces programmes incluent la vérification de l'OBD (système de diagnostic de bord). Le système OBD contrôle le fonctionnement du système antipollution.

■ **Si le témoin de mauvais fonctionnement s'allume**

Le système OBD détecte un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution et doit être réparé. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution dans les situations suivantes :**

● Si la batterie de 12 volts est débranchée ou déchargée

Les codes qui sont automatiquement enregistrés pendant la conduite normale sont effacés.
De plus, en fonction de vos habitudes de conduite, il se peut que les codes ne soient pas complètement enregistrés.

● Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est desserré

Le témoin de mauvais fonctionnement s'allume pour indiquer un problème temporaire ; votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution.

■ **Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement reste allumé après avoir effectué quelques trajets**

Le code d'erreur dans le système OBD ne s'effacera pas avant au moins 40 trajets.

■ **Si véhicule ne réussit pas le contrôle du système antipollution**

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule pour un nouveau contrôle.

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même

Si vous procédez vous-même à l'entretien, veillez à suivre correctement la procédure indiquée dans ces sections.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie de 12 volts (→P. 397)	• Graisse • Clé standard (pour boulons de fixation de borne)
Niveau de liquide de frein (→P. 393)	• Liquide de frein FMVSS n° 116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de frein uniquement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement du moteur/de l’unité de commande électrique (→P. 390)	• “Toyota Super Long Life Coolant (liquide de refroidissement super longue durée Toyota)” ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité à base d’éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d’amine, de nitrite et de borate Pour les États-Unis : Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” est composé de 50% de liquide de refroidissement et de 50% d’eau déionisée. Pour le Canada : Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” est composé de 55 % de liquide de refroidissement et de 45 % d’eau déionisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l’appoint de liquide de refroidissement uniquement)
Niveau d’huile moteur (→P. 386)	• “Huile moteur d’origine Toyota” (“Toyota Genuine Motor Oil”) ou produit équivalent • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l’appoint d’huile moteur uniquement)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 426)	• Fusible d’intensité identique à celle du fusible d’origine
Ampoules (→P. 438)	• Ampoule d’un numéro et d’une puissance (watt) identiques à ceux de l’ampoule d’origine • Tournevis cruciforme • Tournevis à tête plate • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 392)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 413)	• Manomètre pour pneus • Source d’air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 395)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l’antigel (à utiliser en hiver) • Entonnoir (utilisé pour faire l’appoint d’eau ou de liquide de lave-glace uniquement)

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur contient plusieurs mécanismes et liquides pouvant se déplacer soudainement, devenir très chauds ou se charger électriquement. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que le voyant du contacteur "POWER" et le voyant "READY" sont tous deux éteints.
- Gardez les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur en marche.
- Immédiatement après avoir arrêté le moteur, prenez soin de ne pas y toucher, ni à l'unité de commande électrique, au radiateur, au collecteur d'échappement, etc. ; ces composants pourraient être très chauds. L'huile et les autres liquides peuvent aussi être brûlants.
- Ne laissez aucun matériau facilement inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles et évitez toute flamme nue à proximité du carburant. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

■ Lorsque vous travaillez près des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la calandre

Assurez-vous que le contacteur "POWER" est en mode OFF.
Quand le contacteur "POWER" est en mode ON, le ventilateur électrique risque de démarrer automatiquement lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur augmente et/ou que le climatiseur fonctionne. (→P. 392)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour éviter que des projections ou des chutes de matériaux, de liquides ou autre n'atteignent vos yeux.

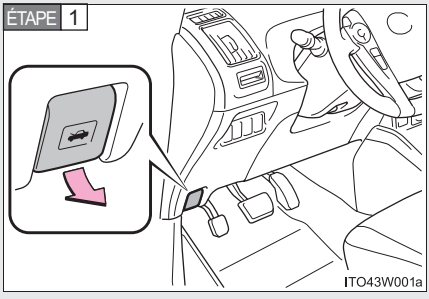
⚠ NOTE

■ Si vous enlevez le filtre à air

Si vous conduisez sans le filtre à air du moteur, la poussière de l'air peut provoquer une usure excessive du moteur. De plus, vous risquez qu'un retour de flamme déclenche un incendie dans le compartiment moteur.

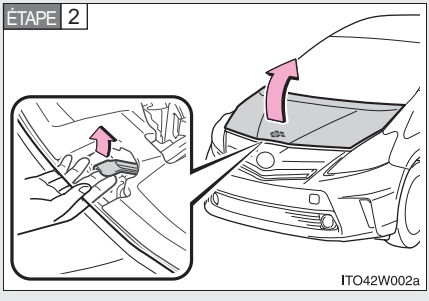
Capot

Relâchez le verrou depuis l'intérieur du véhicule pour ouvrir le capot.

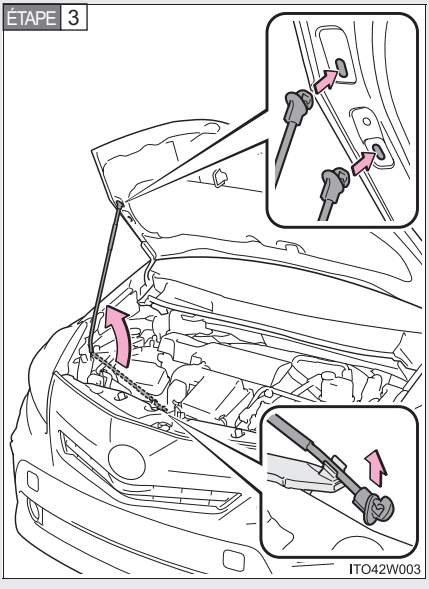


Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

Le capot se soulèvera légèrement.



Levez le levier du crochet auxiliaire et soulevez le capot.



Maintenez le capot ouvert en insérant l’extrémité de la tige de maintien à l’un des endroits prévus à cet effet.

Le logement supérieur sert à une ouverture normale du capot, tandis que le logement inférieur sert à une ouverture plus large.

⚠ ATTENTION

■ Vérification avant de conduire

Assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot n’était pas bien verrouillé, il pourrait s’ouvrir pendant que le véhicule est en mouvement et provoquer un accident susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après avoir inséré l’extrémité de la tige de maintien à l’endroit prévu à cet effet

Assurez-vous que la tige retient bien le capot et l’empêche de vous tomber sur la tête ou sur une autre partie de votre corps.

NOTE

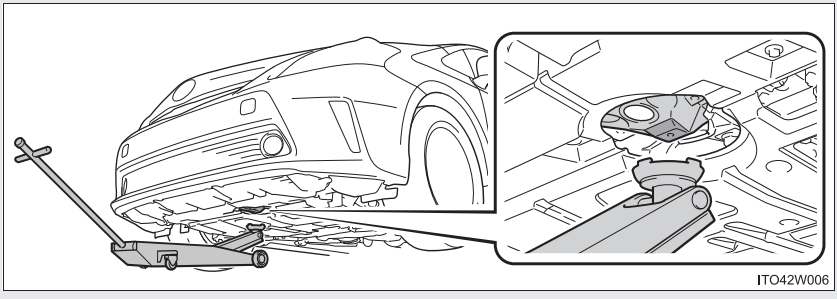
■ **Lorsque vous fermez le capot**

Avant de fermer le capot, replacez la tige de maintien dans son logement. Si vous fermiez le capot sans avoir rabattu la tige de maintien correctement, le capot pourrait se plier.

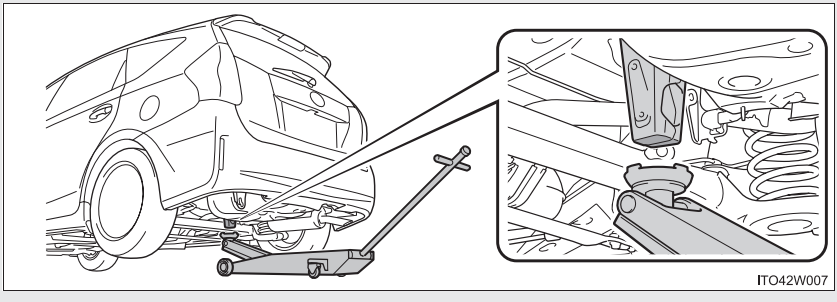
Positionnement d'un cric rouleur

Lorsque vous soulevez votre véhicule avec un cric rouleur, placez ce dernier correctement. Une position incorrecte du cric (comme sur la suspension arrière, etc.) pourrait endommager votre véhicule ou causer des blessures.

■ Avant



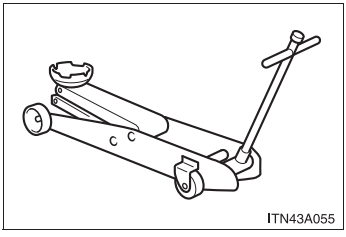
■ Arrière



⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous soulevez votre véhicule

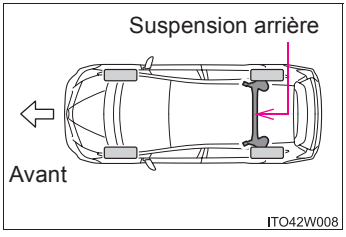
Assurez-vous d'observer les précautions suivantes pour éviter les risques de blessures graves, voire mortelles :



- Soulevez le véhicule avec un cric rouleur semblable à celui indiqué sur le schéma.
- Lorsque vous utilisez un cric rouleur, suivez les directives du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il n'est supporté que par le cric rouleur.
- Utilisez toujours le cric rouleur et/ou des systèmes de levage spéciaux pour automobiles sur une surface solide et plane.
- Ne mettez pas le système hybride en marche lorsque le véhicule est soulevé par le cric rouleur.
- Immobilisez le véhicule sur une surface plane et stable, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P.
- Veillez à placer correctement le cric rouleur au point de levage.
  Si vous soulevez le véhicule avec un cric rouleur mal placé, le véhicule risque de subir des dégâts ou de tomber.

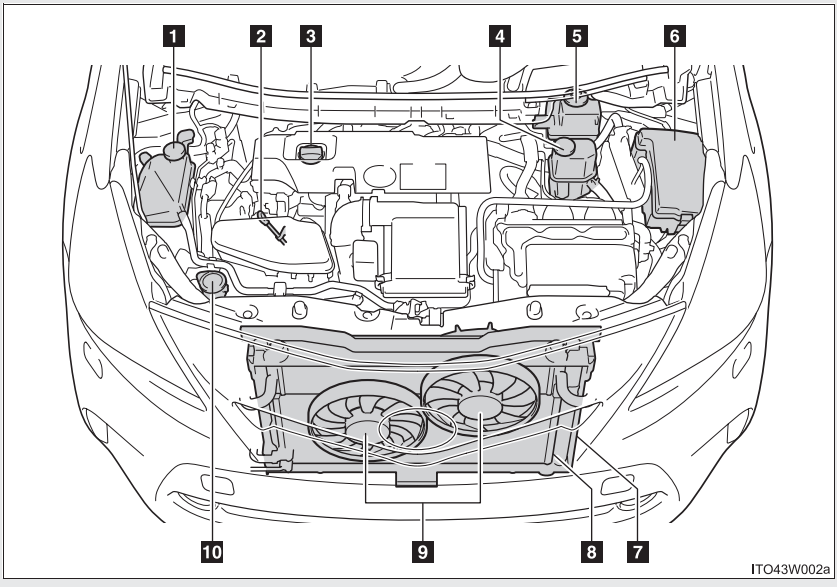
⚠ ATTENTION

- Ne levez pas le véhicule lorsqu’un passager est à l’intérieur.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric rouleur.



- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez pas le cric rouleur sous la suspension arrière.

Compartiment moteur



1 Réservoir de liquide de refroidissement du moteur (→P. 390)

2 Jauge de niveau d'huile (→P. 386)

3 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 386)

4 Réservoir de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique (→P. 390)

5 Réservoir de liquide de frein (→P. 393)

6 Boîtier à fusibles (→P. 426)

7 Radiateur (→P. 392)

8 Condenseur (→P. 392)

9 Ventilateurs de refroidissement électriques

10 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 395)

■ **Batterie de 12 volts**

→P. 397

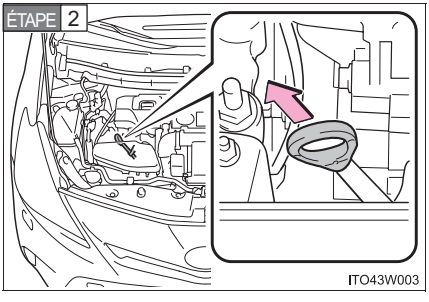
Huile moteur

Amenez le moteur à sa température de fonctionnement, puis coupez-le et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Vérification de l'huile moteur

ÉTAPE 1 Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal. Après avoir réchauffé le moteur, puis coupé le système hybride, attendez plus de 5 minutes pour que l'huile se soit stabilisée dans le carter.

ÉTAPE 2



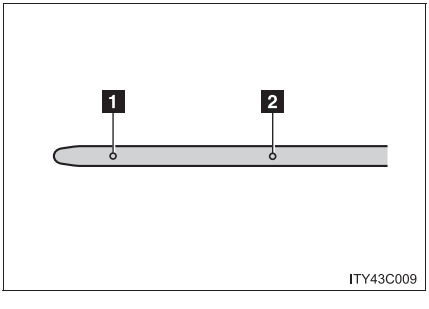
En tenant un chiffon à son extrémité, tirez la jauge d'huile.

ÉTAPE 3 Nettoyez la jauge d'huile.

ÉTAPE 4 Réinsérez la jauge d'huile dans son logement jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.

ÉTAPE 5 En tenant un chiffon à son extrémité, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

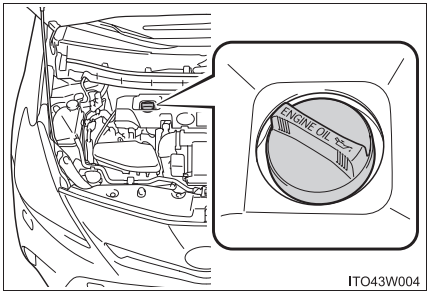
ÉTAPE 6 Nettoyez la jauge et réinsérez-la dans son logement jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.



1 Bas

2 Plein

■ Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère minimum ou près de celui-ci, ajoutez de l'huile du même type que celle qui se trouve déjà dans le moteur.

Avant d'ajouter l'huile, assurez-vous d'en vérifier le type et préparez le matériel nécessaire.

Choix de l'huile moteur	→P. 526
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

ÉTAPE 2 Ajoutez l'huile lentement, tout en vérifiant la jauge.

ÉTAPE 3 Remettez le bouchon de remplissage d'huile en place, en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Consommation d'huile moteur

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de la viscosité de l'huile, de sa qualité et des conditions de conduite du véhicule.
- La consommation d'huile augmente lorsque le véhicule roule à vitesse élevée, avec des accélérations et des décélérations fréquentes.
- Un moteur neuf consomme plus d'huile.
- Lors de la vérification de la consommation d'huile, ne perdez pas de vue que l'huile peut être diluée. Il peut dès lors s'avérer difficile de déterminer le niveau avec précision.
- Consommation d'huile : Max. 1,1 qt./600 miles (1,0 L/1000 km, 0,9 Imp.qt./600 miles)
- Si votre véhicule consomme plus de 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp.qt.) aux 600 miles (1000 km), communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

Huile moteur usagée

- L'huile moteur usagée contient des produits polluants nocifs, qui risquent de provoquer des affections cutanées telles qu'une inflammation ou un cancer de la peau. Évitez dès lors tout contact prolongé et répété avec de l'huile moteur usagée. Pour éliminer les résidus d'huile moteur, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon.
- Ne jetez l'huile et le filtre usagés que de manière sécuritaire et appropriée. Ne les jetez pas aux ordures, dans les égouts ou sur le sol. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota, d'une station-service ou des magasins d'accessoires pour automobiles sur les possibilités de recyclage ou sur la meilleure façon de jeter ces produits.
- Ne laissez pas d'huile moteur usagée à la portée des enfants.

NOTE

■ **Pour éviter d’endommager gravement le moteur**

Vérifiez le niveau d’huile régulièrement.

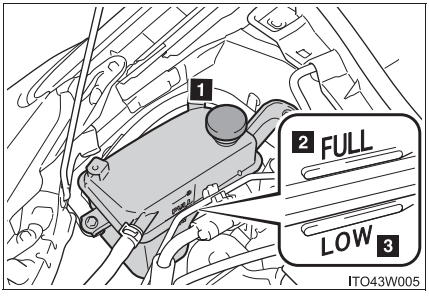
■ **Lorsque vous procédez à la vidange d’huile moteur**

- Veillez à ne pas faire tomber d’huile moteur sur les composants du véhicule.
- Ne dépassez pas le niveau maximum, car cela pourrait occasionner des dégâts au moteur.
- Vérifiez le niveau d’huile sur la jauge chaque fois que vous faites le plein.
- Assurez-vous de bien visser le bouchon de remplissage d’huile moteur.

Liquide de refroidissement

Le niveau est suffisant s'il se situe entre les repères de pleine contenance ("FULL" ou "F") et de basse contenance ("LOW" ou "L") du réservoir lorsque le système hybride est froid.

Réservoir de liquide de refroidissement du moteur



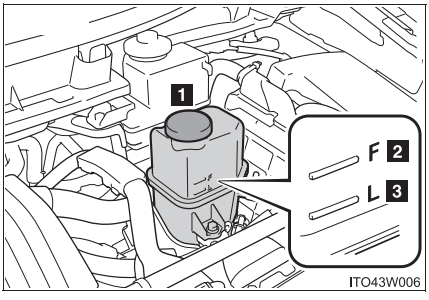
1 Bouchon du réservoir

2 Repère "FULL"

3 Repère "LOW"

Si le niveau se situe sur le repère "LOW" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". (→P. 528)

Réservoir de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique



1 Bouchon du réservoir

2 Repère "F"

3 Repère "L"

Si le niveau se situe sur le repère "L" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "F". (→P. 528)

Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate.

É.-U. : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" contient 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déionisée. (Température minimum : -31 °F [-35 °C])

Canada : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" contient 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déionisée. (Température minimum : -44 °F [-42 °C])

Pour de plus amples informations sur le liquide de refroidissement, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu après avoir rempli le réservoir

Vérifiez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne détectez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier le bouchon et l'étanchéité du système de refroidissement.

⚠ ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

N'enlevez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique.
Le système de refroidissement pourrait être sous pression et projeter du liquide brûlant si vous enleviez le bouchon, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

NOTE

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n’est constitué ni entièrement d’eau, ni entièrement d’antigel. On doit utiliser un mélange adéquat d’eau et d’antigel pour assurer une lubrification adéquate, une protection contre la corrosion et le refroidissement du moteur. Lisez attentivement l’étiquette du contenant de l’antigel ou du liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Nettoyez-le à l’eau pour éviter toute détérioration des pièces ou de la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur, et enlevez tout corps étranger. Si l’une de ces pièces est très sale ou si vous avez des doutes sur son état, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier votre véhicule.

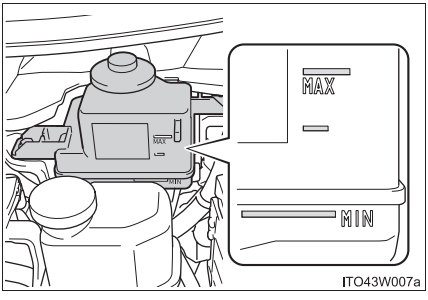
ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez ni au radiateur ni au condenseur ; ces pièces pourraient être très chaudes et vous causer des blessures graves, comme des brûlures.

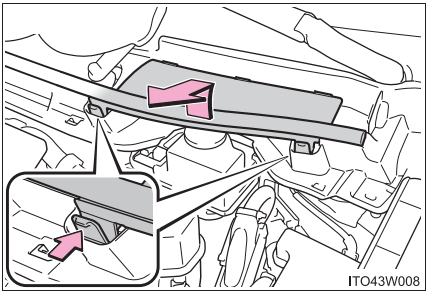
Liquide de frein

■ Vérification du niveau de liquide



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

■ Ajout de liquide



Poussez la languette et soulevez le couvercle.

Assurez-vous de vérifier le type de liquide et de préparer le matériel nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS n° 116 DOT 3 ou SAE J1703
Éléments	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l’humidité de l’air

Trop d’humidité dans le liquide de frein peut entraîner une perte dangereuse de l’efficacité des freins. N’utilisez que du liquide de frein neuf.

ATTENTION

Lorsque vous remplissez le réservoir

Soyez prudent : le liquide de frein peut vous blesser aux mains et aux yeux, en plus d’endommager la peinture.
Si du liquide se répand sur vos mains ou entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l’eau claire.

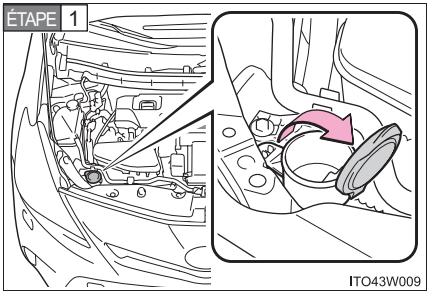
Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

NOTE

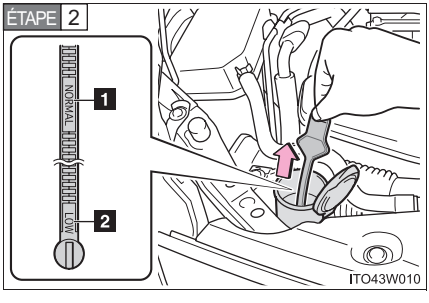
Si le niveau de liquide est bas ou haut

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement lorsque les plaquettes de frein sont usées ou que le niveau de liquide dans l’accumulateur est élevé.
Si vous devez remplir souvent le réservoir, cela peut être le signe d’un problème grave.

Liquide de lave-glace



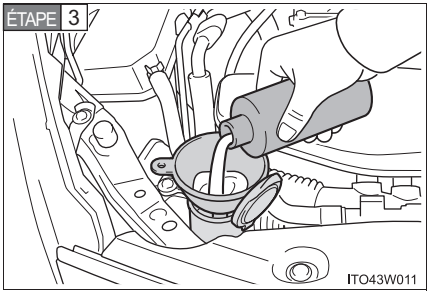
Ouvrez le couvercle.



Vérifiez le niveau de liquide de lave-glace sur la jauge de niveau.

1 “NORMAL”

2 “LOW”



Si le liquide de lave-glace est au niveau “LOW”, ajoutez du liquide de lave-glace.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N’ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car ce liquide contient de l’alcool et risque de prendre feu s’il est renversé sur le moteur, etc.

⚠ NOTE

■ N’utilisez pas de liquide autre que du liquide de lave-glace

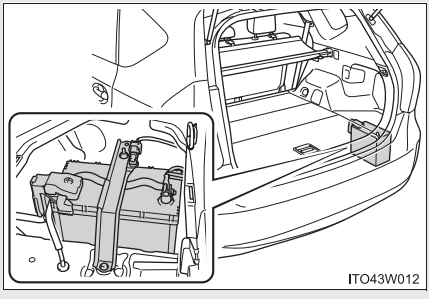
N’utilisez pas de l’eau savonneuse ni de l’antigel moteur à la place du liquide de lave-glace.
Sinon, vous pourriez rayer la peinture du véhicule.

■ Dilution du liquide de lave-glace

Au besoin, diluez le liquide de lave-glace avec de l’eau.
Reportez-vous aux températures de gel affichées sur l’étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Batterie de 12 volts

■ Emplacement

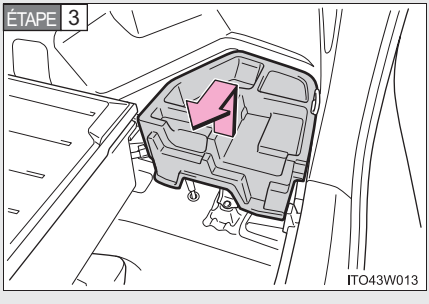


La batterie de 12 volts est située dans le côté droit du compartiment de charge.

■ Retrait du couvercle de la batterie de 12 volts

ÉTAPE 1 Ouvrez la plaque de coffre centrale, puis retirez la plaque de coffre latérale droite. (→P. 340)

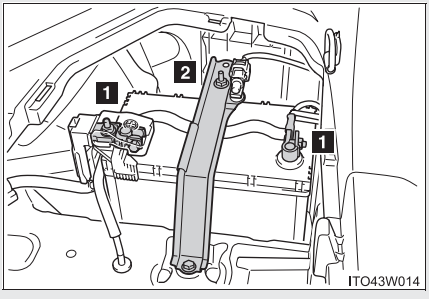
ÉTAPE 2 Retirez le compartiment auxiliaire central. (→P. 487)



Retirez le compartiment auxiliaire de droite.

■ Extérieur

Assurez-vous que les bornes ne sont ni corrodées ni desserrées, que le boîtier de la batterie de 12 volts n’est pas fissuré et que les brides de maintien ne sont pas desserrées.



1 Bornes

2 Bride de maintien

■ Avant de recharger la batterie

Pendant la recharge, la batterie de 12 volts produit de l’hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Par conséquent, observez les précautions suivantes avant de recharger la batterie :

- Si vous effectuez la recharge sans retirer la batterie de 12 volts du véhicule, veillez à débrancher le câble de masse.
- Assurez-vous que le commutateur d’alimentation du chargeur est coupé avant de brancher et de débrancher les câbles du chargeur sur la batterie de 12 volts.

■ **Après avoir rechargé/rebranché la batterie de 12 volts**

- Il pourrait être impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key immédiatement après avoir rebranché la batterie de 12 volts. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Avant de faire démarrer le système hybride, placez le contacteur "POWER" en mode ACCESSORY. Le système hybride pourrait ne pas démarrer si le contacteur "POWER" était placé en mode OFF. Cependant, il fonctionnera normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contacteur "POWER" est mémorisé par le véhicule. Si la batterie de 12 volts est rebranchée, le véhicule replacera le mode du contacteur "POWER" dans l'état où il était avant qu'elle soit débranchée. Assurez-vous de couper l'alimentation avant de débrancher la batterie de 12 volts. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebrancherez la batterie de 12 volts si vous ignorez le mode du contacteur "POWER" avant son débranchement.
- Faites redémarrer le système hybride, appuyez sur la pédale de frein, puis vérifiez qu'il est possible de passer toutes les positions de changement de vitesse.

Si le système ne démarre toujours pas après avoir essayé toutes ces méthodes à plusieurs reprises, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Éléments chimiques contenus dans la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif et elle peut dégager de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Lorsque vous travaillez à proximité d'une batterie de 12 volts ou sur celle-ci, observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Évitez de provoquer des étincelles en touchant les bornes de la batterie de 12 volts avec des outils.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie de 12 volts.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Évitez d'inhaler ou d'ingérer de l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie de 12 volts.
- Éloignez les enfants de la batterie de 12 volts.

■ Endroit où recharger la batterie de 12 volts en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie de 12 volts dans un endroit dégagé. Ne rechargez pas la batterie de 12 volts dans un garage ou dans un endroit fermé insuffisamment ventilé.

■ Comment recharger la batterie de 12 volts

Effectuez une recharge lente (4,2 A maximum). À une puissance plus élevée, la batterie de 12 volts pourrait exploser.

⚠ ATTENTION

■ Mesures d’urgence relatives à l’électrolyte

- Si de l’électrolyte pénètre dans vos yeux
  Rincez-les immédiatement à l’eau claire pendant au moins 15 minutes et consultez au plus vite un médecin. Si possible, continuez à humecter la zone atteinte avec une éponge ou un chiffon pendant le transfert au centre médical le plus proche.
- Si votre peau entre en contact avec l’électrolyte
  Lavez-la abondamment à l’eau. Si vous ressentez une douleur ou une brûlure, consultez un médecin immédiatement.
- Si l’électrolyte souille vos vêtements
  Il peut s’infiltrer sous vos vêtements et entrer en contact avec votre peau. Enlevez immédiatement vos vêtements et suivez la procédure ci-dessus au besoin.
- Si, par mégarde, vous avalez de l’électrolyte
  Buvez une grande quantité d’eau ou de lait. Consultez un médecin immédiatement en urgence.

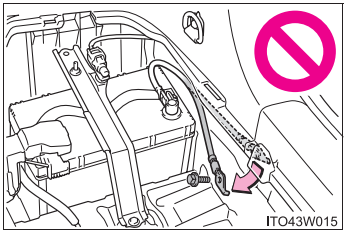
■ Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

Utilisez une batterie de 12 volts prévue pour ce véhicule. Négliger de le faire pourrait entraîner l’infiltration de gaz (hydrogène) dans l’habitacle et provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie de 12 volts, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Lors du débranchement de la batterie de 12 volts



Ne déconnectez pas la borne négative (-) sur le côté de la carrosserie tel qu'illustré. La borne négative (-) déconnectée pourrait entrer en contact avec la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et causer des blessures graves, voire mortelles.

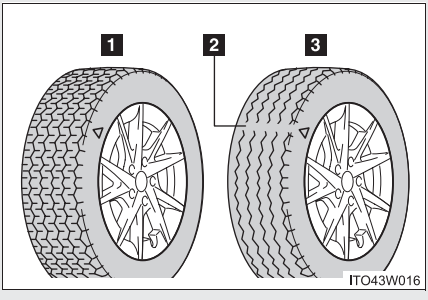
⚠ NOTE

■ Pendant la recharge de la batterie de 12 volts

Ne rechargez jamais la batterie de 12 volts lorsque le système hybride est en marche. Veillez aussi à couper l'alimentation électrique de tous les accessoires.

Remplacez les pneus ou effectuez leur permutation en suivant le calendrier d'entretien et les indicateurs d'usure moulés.

Vérification des pneus

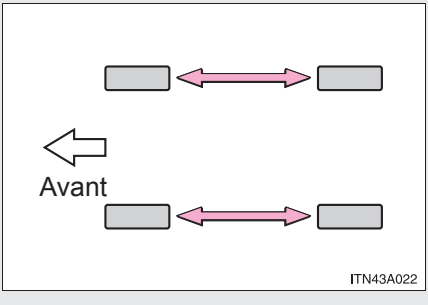


1 Bande de roulement neuve
2 Indicateur d'usure moulé
3 Bande de roulement usée

L'emplacement des indicateurs d'usure moulés se voit aux repères "TWI" ou "Δ" moulés sur le flanc de chaque pneu.

Vérifiez l'état et la pression du pneu de secours s'il n'est pas permuté.

Permutation des pneus



Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Pour obtenir une usure uniforme des pneus et prolonger leur longévité, Toyota vous recommande de permuter vos pneus chaque fois qu'ils sont vérifiés.

Après la permutation, n'oubliez pas d'initialiser le système témoin de basse pression des pneus.

■ **Système témoin de basse pression des pneus**

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression et des émetteurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne. (→P. 474)

Le pneu de secours compact ne comporte pas de capteur de pression ni d'émetteur.

Installation des capteurs de pression et des émetteurs

Lorsque vous remplacez les pneus et les roues, assurez-vous aussi d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs.

Lorsque vous installez de nouveaux capteurs de pression et de nouveaux émetteurs, leurs codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus et ce système doit être initialisé. Confiez à votre concessionnaire Toyota l'enregistrement des codes d'identification du capteur de pression de pneu et des émetteurs. (→P. 406)

Initialisation du système témoin de basse pression des pneus

■ **Le système témoin de basse pression des pneus doit être initialisé dans les cas suivants :**

- Lorsque vous permutez des pneus dont la pression de gonflage est différente pour les pneus avant et les pneus arrière
- Lorsque vous changez la dimension des pneus

Lorsque le système témoin de basse pression des pneus est initialisé, la pression de gonflage actuelle sert de référence.

■ Comment initialiser le système témoin de basse pression des pneus

ÉTAPE 1 Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire et placez le contacteur "POWER" en mode OFF.

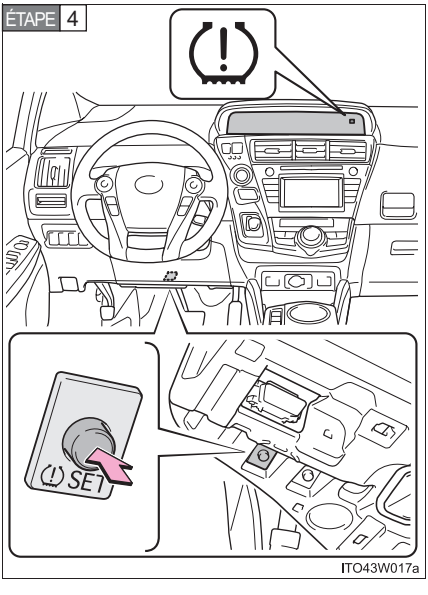
Il est impossible de procéder à l'initialisation lorsque le véhicule est en mouvement.

ÉTAPE 2 Réglez la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit pour les pneus à froid. (→P. 531)

Assurez-vous de bien régler la pression des pneus au niveau prescrit pour les pneus à froid. Le système témoin de basse pression des pneus fonctionne selon ce niveau.

ÉTAPE 3 Placez le contacteur "POWER" en mode ON.

ÉTAPE 4



Maintenez le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus enfoncé jusqu'à ce que la lampe témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

ÉTAPE 5 Patientez quelques minutes en gardant le contacteur "POWER" en mode ON, puis placez-le en mode OFF.

Enregistrement de codes d’identification

Le capteur de pression de pneu et l’émetteur sont dotés d’un code d’identification unique. Lorsque vous remplacez le capteur de pression et l’émetteur d’un pneu, vous devez enregistrer le code d’identification. Demandez à votre concessionnaire Toyota de procéder à cet enregistrement.

Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Les pneus devraient être remplacés :

- Si le pneu est endommagé, par exemple s’il présente des coupures, des entailles, des fissures suffisamment profondes pour exposer la trame ou si des renflements trahissent la présence de dégâts internes.
- Si un pneu se dégonfle souvent ou que la dimension ou l’emplacement d’une entaille ou d’autres dommages empêchent de le réparer correctement.

En cas de doute, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneus et des roues

Si le code d’identification du capteur de pression de pneu et de l’émetteur n’est pas enregistré, le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionnera pas correctement. Au bout d’environ 20 minutes de conduite, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée pour signaler une défaillance du système.

Longévité des pneus

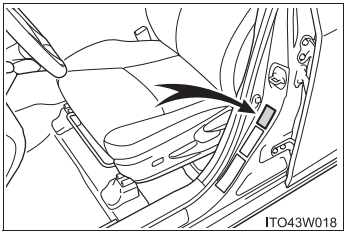
Tout pneu de plus de 6 ans doit être vérifié par un technicien compétent, même s’il n’a jamais ou très peu été utilisé ou s’il ne présente aucun dommage apparent.

Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système témoin de basse pression des pneus ne remplace pas une vérification de routine de la pression des pneus. Assurez-vous d’inclure la vérification de la pression des pneus dans votre routine quotidienne de vérification du véhicule.

Charge maximale du pneu

Assurez-vous que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du poids technique maximal sous essieu (PTME) de l’essieu avant ou de l’essieu arrière, en prenant la plus grande charge des deux.



Pour le PTME, voir l’étiquette d’homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge à la pression de gonflage à froid maximale inscrite sur le flanc du pneu. (→P. 538)

Types de pneus

- Pneus d'été

  Les pneus d'été sont conçus pour la conduite à grande vitesse et sont dès lors les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Les pneus d'été n'ont pas la même capacité de traction que les pneus neige. Ils ne conviennent donc pas pour la conduite sur route enneigée ou verglacée. Nous vous conseillons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Lorsque vous installez des pneus neige, remplacez les quatre pneus.

- Pneus toutes saisons

  Les pneus toutes saisons fournissent une meilleure traction sur la neige, s'adaptent à la plupart des conditions hivernales tout en pouvant être utilisés le reste de l'année. Toutefois, en cas de neige épaisse ou poudreuse, la capacité de traction de ce type de pneus est inadéquate par rapport à celle des pneus neige. De plus, sur autoroute, les performances d'accélération et de tenue de route des pneus toutes saisons sont inférieures à celles des pneus d'été.

- Pneus neige

  Nous vous conseillons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Si vous devez installer des pneus neige, choisissez-les de même taille, structure et capacité de charge que les pneus d'origine de votre véhicule. Votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux. Veillez à ce que les pneus neige utilisés aient aussi une carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur la réglementation locale en vigueur et sur les éventuelles interdictions. Les pneus neige doivent être installés aux quatre roues. (→P. 283)

Initialisation du système témoin de basse pression des pneus

Initialisez le système après avoir réglé la pression des pneus au niveau recommandé.

■ **Si la profondeur de sculpture des pneus neige est inférieure à 0,16 in. (4 mm)**

Les pneus neige ne sont plus efficaces.

■ **Si vous appuyez accidentellement sur le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus**

Si l'initialisation est effectuée, réglez la pression des pneus au niveau recommandé, puis réinitialisez de nouveau le système témoin de basse pression des pneus.

■ **Si l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus a échoué**

L'initialisation s'effectue en quelques minutes. Toutefois, dans les cas suivants, les réglages n'ont pas été enregistrés et le système ne fonctionnera pas correctement. Si l'enregistrement des réglages de pression de gonflage des pneus échoue après de nouvelles tentatives, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus, la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Une fois la procédure d'initialisation effectuée, la lampe témoin de pression des pneus clignote pendant 1 minute, puis reste allumée après 20 minutes de conduite.

Homologation du système témoin de basse pression des pneus

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

MODÈLE/FCC ID :

Émetteur : PAXPMV107J

Récepteur : HYQ13BDE

REMARQUE :

Cet équipement est conforme à l'Art. 15 du règlement FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit être en mesure d'accepter toutes les interférences, même celles pouvant occasionner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC :

Toute modification non approuvée expressément par la partie responsable de l'application de la réglementation pourrait rendre illégale l'utilisation de l'équipement.

Pour les véhicules commercialisés au Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous vérifiez ou remplacez des pneus

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident.
Les négliger pourrait endommager certaines parties du groupe propulseur, et avoir des conséquences dangereuses sur la tenue de route, pouvant entraîner un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne mélangez pas des pneus de marques, de modèles ou de bandes de roulement différents.
  Ne mélangez également pas des pneus dont les indicateurs d'usure moulés sont visiblement différents.
- N'utilisez pas des pneus de dimensions autres que celles recommandées par Toyota.
- Ne mélangez pas des pneus de conception différente (radiaux, ceinturés ou à nappes croisées).
- Ne mélangez pas des pneus d'été, toutes saisons et neige.
- N'utilisez pas de pneus usagés provenant d'un autre véhicule.
  N'utilisez pas de pneus si vous ne connaissez pas leur historique d'utilisation.

■ Lors de l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus

N'appuyez pas sur le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus sans avoir d'abord réglé la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié. Sinon, la lampe témoin de pression des pneus risque de ne pas s'allumer quand la pression de gonflage des pneus est faible ou de s'allumer quand la pression de gonflage des pneus est normale.

⚠ NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs de pression et les émetteurs, contactez votre concessionnaire Toyota, car les capteurs de pression et les émetteurs pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.
- Si vous remplacez les capuchons sur les valves de pneu, n'utilisez que les capuchons indiqués. Sinon, ceux-ci pourraient se coincer.

■ **Pour éviter d'endommager les capteurs de pression de pneu et les émetteurs**

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur de pression de pneu et l'émetteur ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent. Lorsque vous remplacez le pneu, assurez-vous de bien remplacer également le capteur de pression de pneu et l'émetteur. (→P. 404)

■ **Conduite sur des routes accidentées**

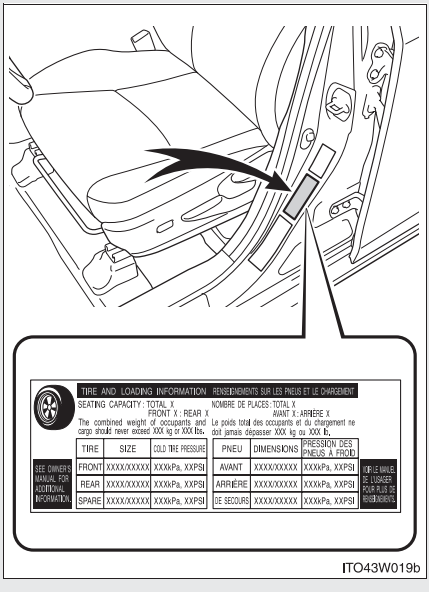
Soyez particulièrement vigilant lorsque vous conduisez sur une route où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale.
Ces conditions pourraient provoquer une baisse de la pression de gonflage des pneus, réduisant ainsi leurs propriétés d'amortissement. De plus, de telles routes peuvent endommager les pneus ainsi que les roues et la carrosserie du véhicule.

■ **Si la pression de chacun des pneus baisse pendant la conduite**

Ne poursuivez pas votre route ; vous pourriez endommager vos pneus ou vos roues de façon permanente.

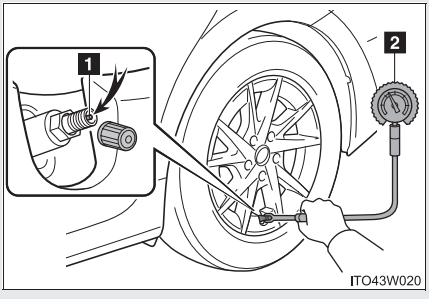
■ Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus à froid recommandée et la dimension des pneus sont inscrites sur l'étiquette de pression des pneus et d'information de charge. (→P. 531)



ITO43W019b

■ Procédure de vérification et de réglage



1 Valve du pneu
2 Manomètre pour pneus

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l’embout du manomètre sur la valve du pneu.

ÉTAPE 3 Consultez la pression à l’aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage du pneu n’est pas conforme au niveau recommandé, ajustez-la.
Si vous ajoutez trop d’air, appuyez sur le centre de la valve pour en laisser sortir.

ÉTAPE 5 Après avoir terminé la mesure et le réglage de la pression de gonflage du pneu, mettez de l’eau savonneuse sur la valve pour vérifier la présence éventuelle de fuites.

ÉTAPE 6 Remettez en place le capuchon de la valve du pneu.

Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de vérifier aussi la pression du pneu de secours.

Effets d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus dont la pression de gonflage est incorrecte pourrait entraîner les conséquences suivantes :

- Augmentation de la consommation d'essence
- Conduite moins confortable et réduction de la longévité des pneus
- Diminution de la sécurité
- Dommages au groupe propulseur

Si un pneu se dégonfle fréquemment, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Directives de vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, respectez les directives suivantes :

- Ne procédez à la vérification que lorsque les pneus sont froids.
  Vous obtiendrez un résultat précis si le véhicule reste immobilisé pendant au moins 3 heures et s'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) depuis.
- Utilisez toujours un manomètre pour pneus.
  L'apparence d'un pneu peut être trompeuse. De plus, une légère différence de gonflage peut compromettre la tenue de route et la conduite.
- Ne réduisez pas la pression des pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression des pneus soit plus élevée juste après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des occupants et des bagages doit être réparti de manière à ne pas déséquilibrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Une pression adéquate est essentielle à la performance des pneus

Veillez à ce que la pression des pneus soit toujours correcte. Si elle ne l’est pas, les situations suivantes risquent de se produire et peuvent provoquer un accident susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité de crevaison due à la surchauffe des pneus
- Mauvais contact du flanc du pneu avec la jante
- Jante voilée et/ou pneu déjanté
- Risque plus élevé d’endommager les pneus à cause des dangers de la route

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et réglez la pression des pneus

N’oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves des pneus. Sans capuchon, de la poussière ou de l’humidité pourraient s’introduire dans la valve et causer une fuite d’air, ce qui pourrait provoquer un accident. Si vous avez perdu un capuchon, remplacez-le dès que possible.

Si une roue est voilée, fissurée ou très corrodée, vous devez la remplacer. Sinon, le pneu pourrait s'en détacher, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle.

Choix des roues

Lors du remplacement des roues, veillez à ce que les nouvelles roues aient une capacité de charge, un diamètre, une largeur et un déport interne* de jante identiques aux anciennes.
Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

* : Habituellement appelé "déport".

Toyota déconseille l'utilisation :

- De roues de dimensions ou de types différents
- De roues usagées
- De roues voilées qui ont été réparées

Précautions à prendre avec les jantes en aluminium

- Utilisez exclusivement les écrous de roue et les clés Toyota prévus pour les jantes en aluminium de votre véhicule.
- Si vos pneus ont été permutés, réparés ou remplacés, assurez-vous que les écrous de roue sont bien serrés après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous utilisez des chaînes antidérapantes, veillez à ne pas endommager les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des contrepoids Toyota ou équivalents et un maillet en plastique ou en caoutchouc.

Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont dotées d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression et des émetteurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne. Lorsque vous remplacez les roues, assurez-vous aussi d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs. (→P. 404)

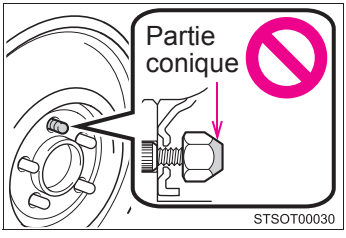
ATTENTION

Lorsque vous remplacez les roues

- N'utilisez pas de roues de dimensions autres que celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, car cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- N'utilisez jamais de chambre à air pour réparer une fuite à une roue prévue pour des pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez les écrous de roue



- Assurez-vous d'installer les écrous de roue avec les extrémités coniques orientées vers l'intérieur. Si les extrémités coniques étaient orientées vers l'extérieur, la roue pourrait se briser et vous risqueriez de perdre la roue pendant la conduite, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
  L'huile ou la graisse peuvent entraîner un serrement excessif des écrous de roue, ce qui risque d'endommager le boulon ou la jante. De plus, l'huile ou la graisse peuvent entraîner un desserrement des écrous ; la roue pourrait alors se détacher, ce qui risquerait de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Essuyez toute trace d'huile ou de graisse présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.
Ceci pourrait entraîner une fuite d'air du pneu pendant la conduite et provoquer éventuellement un accident.

NOTE

■ **Remplacement des capteurs de pression de pneu et des émetteurs**

- La réparation ou le remplacement d’un pneu ayant une incidence sur les capteurs de pression de pneu et les émetteurs, demandez à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent de s’en charger. De plus, assurez-vous d’acheter vos capteurs de pression et vos émetteurs chez votre concessionnaire Toyota.
- Assurez-vous de n’utiliser que des roues d’origine Toyota sur votre véhicule.
  Le capteur de pression et les émetteurs pourraient ne pas fonctionner correctement avec des roues qui ne sont pas d’origine.

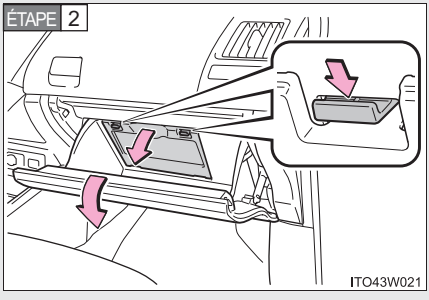
Filtre du climatiseur

Le filtre du climatiseur doit être nettoyé ou remplacé régulièrement pour assurer l'efficacité du climatiseur.

■ Méthode de retrait

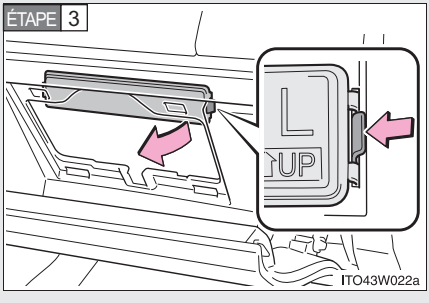
ÉTAPE 1 Placez le contacteur "POWER" en mode OFF.

ÉTAPE 2



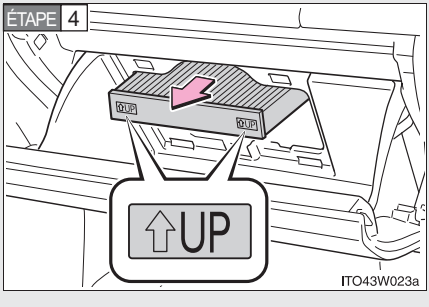
Ouvrez la boîte à gants et ôtez le couvercle du filtre.

ÉTAPE 3



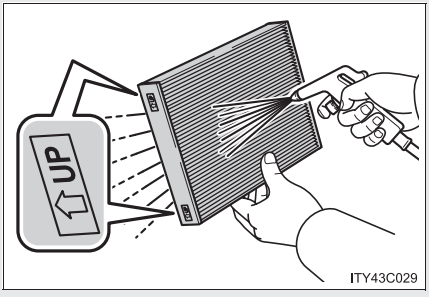
Ôtez le couvercle du filtre.

ÉTAPE 4



Faites coulisser le filtre et tirez-le vers l'extérieur.

■ Méthode de nettoyage

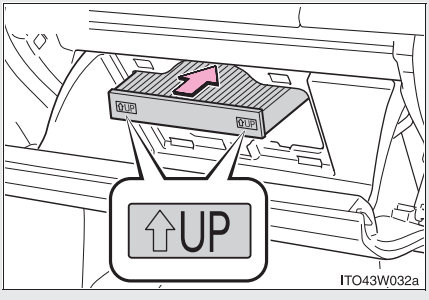


Si le filtre est encrassé, nettoyez-le en dirigeant un jet d’air comprimé sur le côté arrière du filtre.

Tenez le pistolet pneumatique à 2 in. (5 cm) du filtre, et faites-le fonctionner pendant environ 2 minutes à 72 psi (500 kPa, 5,0 kgf/cm^2 ou bar).

Si vous ne possédez pas de pistolet pneumatique, faites nettoyer le filtre par votre concessionnaire Toyota.

■ Méthode de remplacement



Remplacez-le par un nouveau.

Les repères “↑UP” indiqués sur le filtre doivent pointer vers le haut.

Intervalle de vérification

Vérifiez, nettoyez et remplacez le filtre du climatiseur conformément au programme d’entretien prévu. Dans des zones poussiéreuses ou des zones où la circulation est dense, il est possible qu’un nettoyage plus fréquent soit requis ou que le remplacement doive être devancé. (Pour plus d’informations sur les entretiens prescrits, reportez-vous au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément au manuel du propriétaire”.)

Si le débit d’air des évents diminue de façon considérable

Le filtre est peut-être encrassé. Vérifiez le filtre et procédez à son remplacement si nécessaire.

⚠ NOTE

Pour éviter d’endommager le système

- Lors de l’utilisation du climatiseur, assurez-vous qu’un filtre est toujours installé.
- Ne nettoyez pas le filtre avec de l’eau.

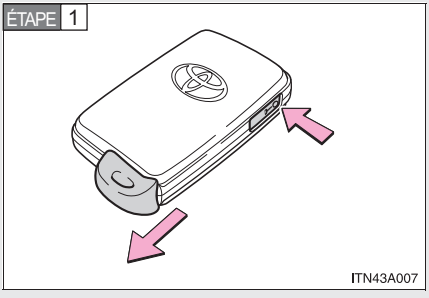
Pile de la clé à puce

Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.

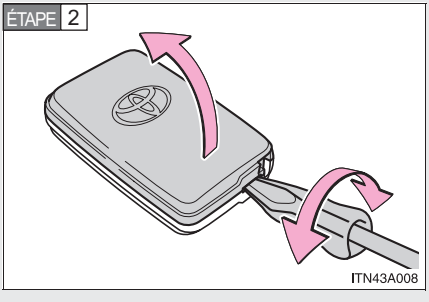
■ Vous devrez disposer des éléments suivants :

- Tournevis à tête plate
- Pile au lithium CR1632

■ Remplacement de la pile

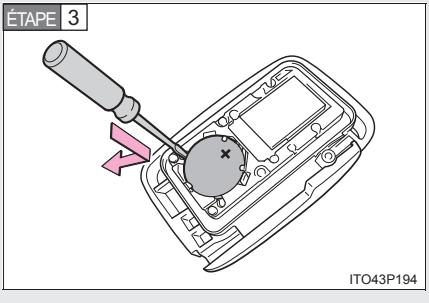


Sortez la clé mécanique.



Enlevez le couvercle.

Pour éviter de l'endommager, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.



Retirez la pile vide.

Insérez une pile neuve avec la borne "+" vers le haut.

■ **Utilisez une pile au lithium de type CR1632**

- Vous pouvez acheter des piles chez votre concessionnaire Toyota, dans un magasin d'appareils électriques ou dans un magasin d'appareils photographiques.
- Ne remplacez la pile que par une pile identique ou équivalente recommandée par le fabricant.
- Mettez les piles usagées au rebut en respectant la législation locale en vigueur.

■ **Si la pile de la clé à puce est à plat**

Vous pourriez remarquer les problèmes suivants :

- Le système Smart key et la télécommande ne fonctionneront pas correctement.
- La portée opérationnelle sera réduite.

ATTENTION

■ **Pile et pièces connexes retirées**

Ne laissez aucune de ces pièces à proximité des enfants. Ces pièces sont petites et pourraient provoquer un étouffement si un enfant les avalait. Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour permettre un fonctionnement normal après le remplacement de la pile**

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident :

- Ne remplacez la pile qu'avec les mains sèches.
  L'humidité pourrait faire rouiller la pile.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun autre composant à l'intérieur de la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

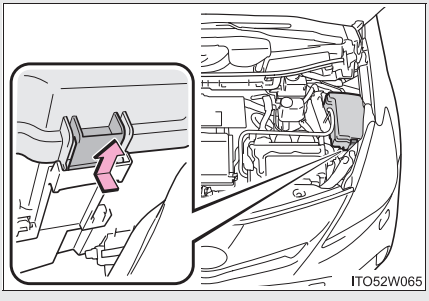
Vérification et remplacement des fusibles

Si certains composants électriques ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. Si cela se produit, vérifiez et remplacez les fusibles en question.

ÉTAPE 1 Placez le contacteur "POWER" en mode OFF.

ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle du boîtier à fusibles.

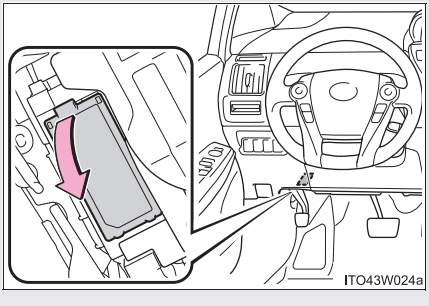
Compartiment moteur



Poussez la languette et soulevez le couvercle.

Lors de la fermeture, accrochez d'abord le couvercle aux deux languettes arrière.

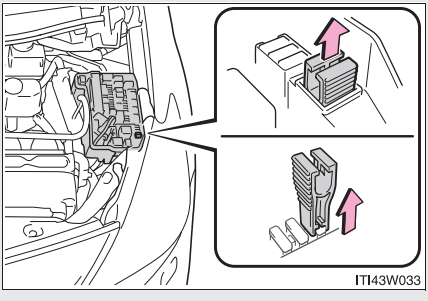
Bloc d'instrumentation côté gauche



Ôtez le couvercle.

ÉTAPE 3 Lorsqu'une défaillance du système se produit, consultez la section "Disposition et intensité des fusibles" (→P. 429) pour en savoir davantage sur la vérification des fusibles.

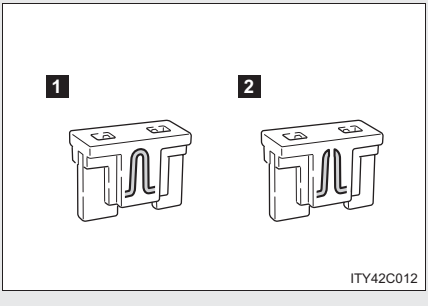
ÉTAPE 4 Retirez le fusible.



Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible a grillé.

Type A

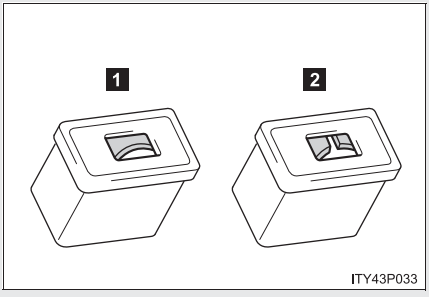


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'une intensité adéquate. L'intensité est indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B

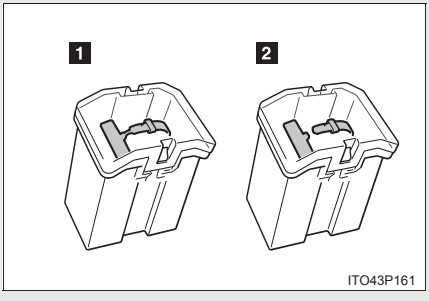


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d’une intensité adéquate. L’intensité est indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C



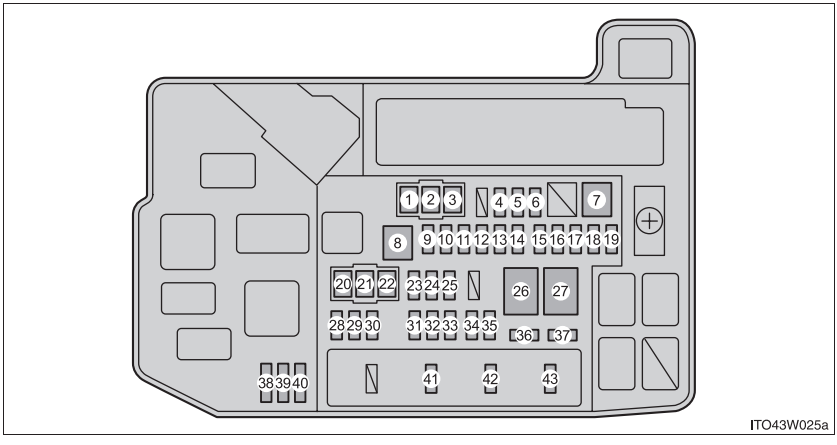
1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d’une intensité adéquate. L’intensité est indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Disposition et intensité des fusibles

Compartiment moteur



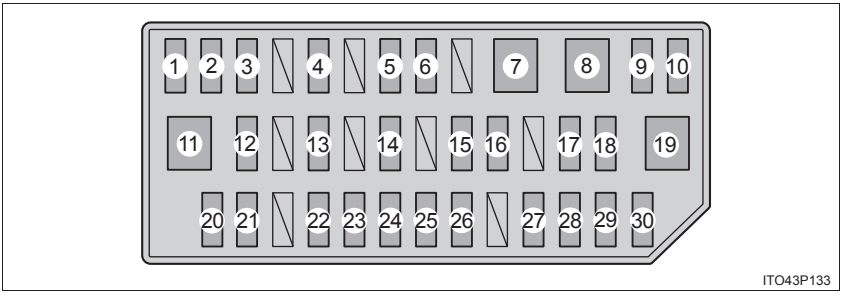
FUSIBLE		Intensité	Circuit
1	HTR	50A	Climatiseur
2	RDI	30A	Ventilateurs de refroidissement électriques
3	CDS	30A	Ventilateurs de refroidissement électriques
4	S-HORN	10A	Pas de circuit
5	ENG W/P	30A	Système de refroidissement
6	ABS MAIN NO.2	7,5A	Freins antiblocage
7	H-LP CLN	30A	Lave-phares
8	P-CON MTR	30A	Système de commande de la position P, transmission
9	AMP	30A	Système audio

FUSIBLE		Intensité	Circuit
10	IGCT	30A	PCU, IGCT NO.2, IGCT NO.3
11	DC/DC-S	5A	Inverseur et convertisseur
12	P CON MAIN	7,5A	Système de commande de la position P, transmission
13	AM2	7,5A	Système de gestion de l’énergie
14	ECU-B2	7,5A	Système Smart key
15	MAYDAY	10A	MAYDAY
16	ECU-B3	10A	Climatiseur
17	TURN & HAZ	10A	Clignotants
18	ETCS	10A	Système d’injection de carburant multipoint/système d’injection de carburant multipoint séquentielle
19	ABS MAIN NO.1	20A	Freins antiblocage
20	P/I 2	40A	Klaxon, phare droit (feux de croisement), phare gauche (feux de croisement), feux de recul
21	ABS MTR 1	30A	Freins antiblocage
22	ABS MTR 2	30A	Freins antiblocage

FUSIBLE		Intensité	Circuit
23	H-LP HI MAIN	20A	H-LP HI RH, H-LP HI LH, contacteur des phares, système des phares de jour
24	HV BATT	10A	Pas de circuit
25	DRL	7,5A	Système des phares de jour
26	P/I 1	60A	IG2, EFI MAIN, BATT FAN
27	EPS	60A	Direction assistée électrique
28	PCU	10A	Inverseur et convertisseur
29	IGCT NO.2	10A	Système hybride, système de commande de la position P, inverseur et convertisseur
30	MIR HTR	10A	Désembueurs de rétroviseurs extérieurs
31	RAD NO.1	15A	Système audio, système de navigation
32	DOME	10A	Éclairage d'accueil aux portières, éclairage de lecture, éclairage intérieur, éclairage de seuil avant, éclairage de courtoisie, rétroviseur intérieur, ouvre-porte de garage, console au plafond
33	ECU-B	7,5A	Système Smart key, système de communication multiplex, éclairage de lecture, jauges et compteurs, système de détection de passager (ECU et capteurs)
34	H-LP LH HI	10A	Phare gauche (feux de route)
35	H-LP RH HI	10A	Phare droit (feux de route)

FUSIBLE		Intensité	Circuit
36	EFI NO.2	10A	Système d’injection de carburant multipoint/système d’injection de carburant multipoint séquentielle
37	IGCT NO.3	10A	Système de refroidissement
38	SPARE	30A	Fusible de rechange
39	SPARE	10A	Fusible de rechange
40	SPARE	7,5A	Fusible de rechange
41	EFI MAIN	20A	Système d’injection de carburant multipoint/système d’injection de carburant multipoint séquentielle, EFI NO.2
42	BATT FAN	10A	Ventilateur de refroidissement de la batterie
43	IG2	20A	Système d’injection multipoint/système d’injection multipoint séquentielle, MET-IGN, IGN, système hybride

■ Bloc d'instrumentation côté gauche



FUSIBLE		Intensité	Circuit
1	CIG	15A	Prises de courant
2	ECU-ACC	10A	Système de communication multiplex, rétroviseurs extérieurs, système d'assistance au conducteur, système audio, système de navigation
3	PWR OUTLET	15A	Prises de courant
4	SEAT HTR FR	10A	Sièges chauffants
5	SEAT HTR FL	10A	Sièges chauffants
6	DOOR NO.1	25A	Verrous de portière assistés
7	PSB	30A	Système de sécurité préventive
8	PWR SEAT FR	30A	Soutien lombaire du siège avant
9	DBL LOCK	25A	Pas de circuit
10	FR FOG	15A	Phares antibrouillards avant

FUSIBLE		Intensité	Circuit
11	PWR SEAT FL	30A	Soutien lombaire du siège avant
12	OBD	7,5A	Système de diagnostic de bord
13	RR FOG	7,5A	Pas de circuit
14	STOP	10A	Feux d’arrêt, feu d’arrêt surélevé, système de freinage, glaces assistées, système d’assistance au conducteur, système de notification de proximité de véhicule
15	P FR DOOR	25A	Glaces assistées
16	D FR DOOR	25A	Glaces assistées
17	DOOR RR	25A	Glaces assistées
18	DOOR RL	25A	Glaces assistées
19	S/ROOF	30A	Écrans pare-soleil du toit panoramique
20	ECU-IG NO.1	10A	Ventilateurs de refroidissement électriques, système de communication multiplex

FUSIBLE		Intensité	Circuit
21	ECU-IG NO.2	10A	Système d’assistance au conducteur, système de sécurité préventive, rétroviseur intérieur, ouvre-porte de garage, capteur de vitesse angulaire de lacet et de décélération, système de freinage, direction assistée électrique, système de navigation, écrans pare-soleil du toit panoramique, système témoin de basse pression des pneus, dispositifs de tension des ceintures de sécurité, système audio, feux de détresse, clignotants, essuie-glaces avant, lave-phares
22	GAUGE	10A	Système d’ajustement automatique des phares, témoin de rappel de ceinture de sécurité, jauges et compteurs
23	A/C	10A	Climatiseur
24	WASHER	15A	Lave-glace avant
25	RR WIP	20A	Essuie-glace et lave-glace arrière
26	WIP	30A	Essuie-glaces avant
27	MET	7,5A	Jauges et compteurs

FUSIBLE		Intensité	Circuit
28	IGN	10A	Système de freinage, système d’assistance au conducteur, système d’injection multipoint/système d’injection multipoint séquentielle, système de coussins gonflables SRS, système de détection de passager (ECU et capteurs), système Smart key
29	PANEL	10A	Climatiseur, feux de détresse, sièges chauffants, transmission, contacteur de position P, système de navigation, système perfectionné d’aide au stationnement, lave-phares, témoin de rappel de ceinture de sécurité, système d’ajustement automatique des phares, éclairage de la boîte à gants, montre de bord, système audio
30	TAIL	10A	Système d’ajustement automatique des phares, éclairage de la plaque d’immatriculation, phares antibrouillards avant, feux de gabarit

■ **Après avoir remplacé un fusible**

- Si les éclairages ne s’allument toujours pas après le remplacement du fusible, il faudra peut-être remplacer une ampoule. (→P. 438)
- Si le fusible grille de nouveau, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge dans l’un des circuits**

Les fusibles sont conçus pour griller afin de protéger le faisceau de câblage contre tout dommage.

Lors du remplacement des ampoules

Toyota vous recommande l’utilisation de produits d’origine Toyota pour ce véhicule. Comme certaines ampoules sont branchées à des circuits conçus pour éviter des surcharges, les pièces qui ne sont pas d’origine ou qui ne sont pas conçues pour ce véhicule pourraient s’avérer inutilisables.

ATTENTION

Pour éviter tout risque de panne et d’incendie

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait endommager le véhicule et occasionner des blessures graves ou un incendie.

- N’utilisez jamais de fusible d’une intensité supérieure à celle prescrite ou d’autre objet qui ne soit pas un fusible.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d’origine ou un fusible équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un simple fil, même provisoirement.
  Cela pourrait occasionner des dommages importants, voire un incendie.
- Ne modifiez pas les fusibles ni les boîtes à fusibles.

Boîte à fusibles près de l’unité de commande électrique

Ne vérifiez et ne remplacez jamais les fusibles, car des pièces et du câblage sous haute tension se trouvent à proximité de la boîte à fusibles.
Cela pourrait provoquer une décharge électrique susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Avant de remplacer un fusible

Demandez à votre concessionnaire Toyota de trouver l’origine de la surcharge électrique et de faire la réparation dès que possible.

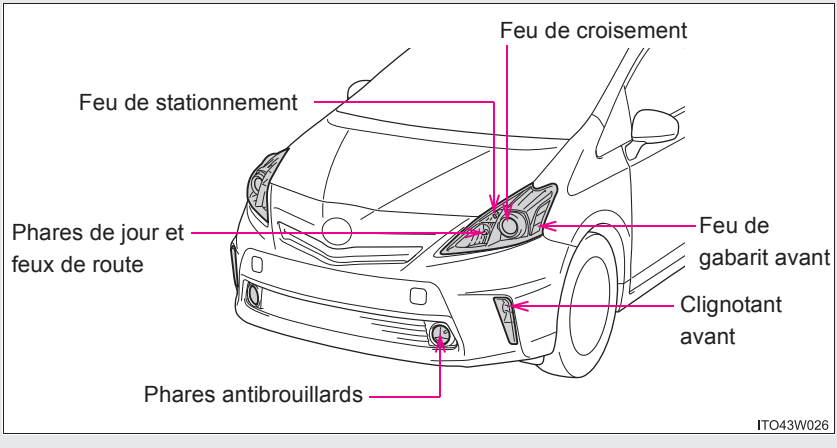
Ampoules

Vous pouvez remplacer les ampoules suivantes vous-même. Le niveau de difficulté du remplacement varie selon l'ampoule. Comme les composants risquent d'être endommagés, nous vous recommandons de demander à votre concessionnaire Toyota de procéder au remplacement.

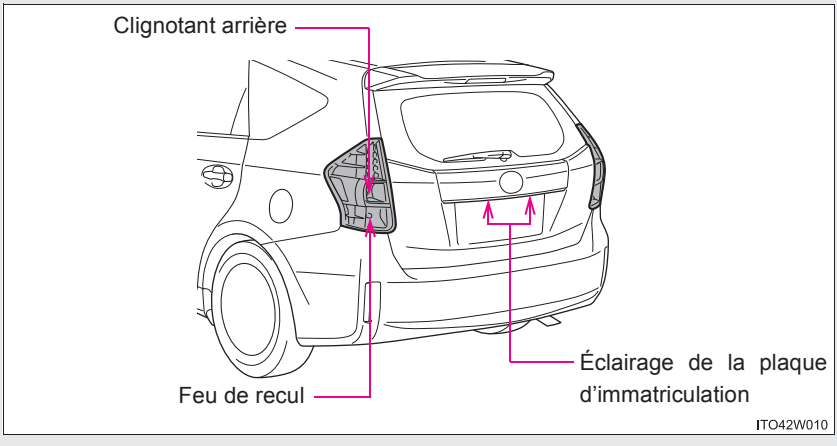
■ Préparation pour le remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (watts) de l'ampoule que vous allez remplacer. (→P. 533)

■ Emplacement des ampoules avant

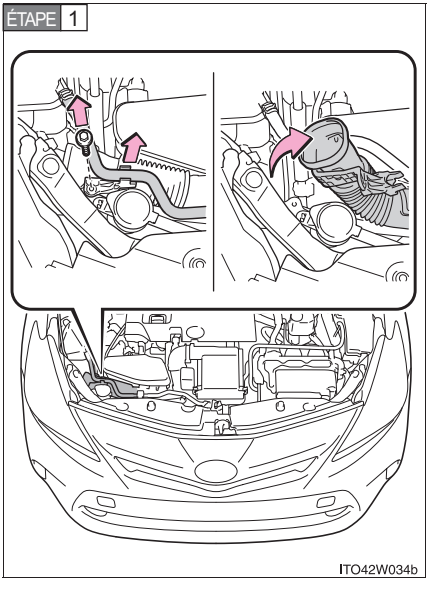


Emplacement des ampoules arrière



Remplacement des ampoules

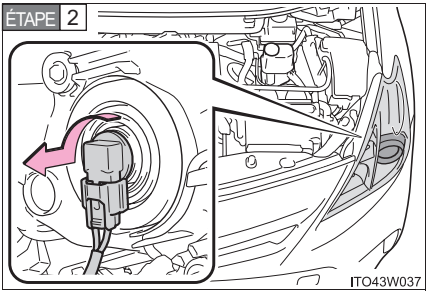
■ Feux de croisement (phares à halogène)



Côté droit seulement : Retirez le boulon et décrochez le boyau du réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Soulevez ensuite le conduit d’entrée du filtre à air.

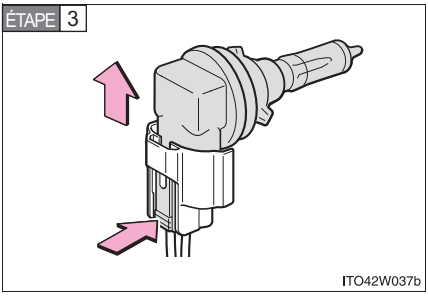
Après le remplacement, replacez le conduit d’entrée du filtre à air à sa position d’origine, puis fixez solidement le support du boyau du réservoir de liquide de refroidissement du moteur.

ÉTAPE 2



Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

ÉTAPE 3



Débranchez le connecteur tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

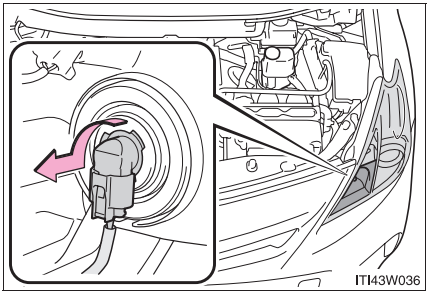
ÉTAPE 4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

■ Phares de jour et feux de route

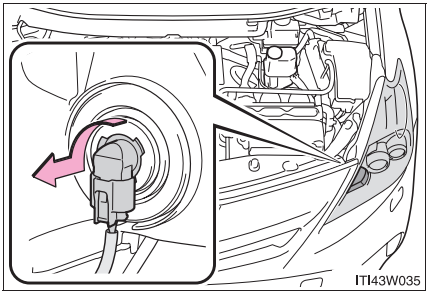
ÉTAPE 1 Côté droit seulement : Retirez le boulon et décrochez le boyau du réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Soulevez ensuite le conduit d'entrée du filtre à air. (→P. 440)

ÉTAPE 2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

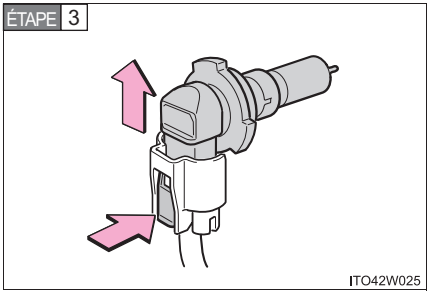
Véhicules dotés de phares à halogène



Véhicules dotés de phares à DEL



ÉTAPE 3



Débranchez le connecteur tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

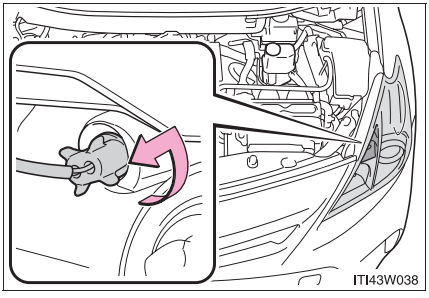
ÉTAPE 4 Pour l’installation, suivez les étapes précédentes dans l’ordre inverse.

■ Feux de stationnement

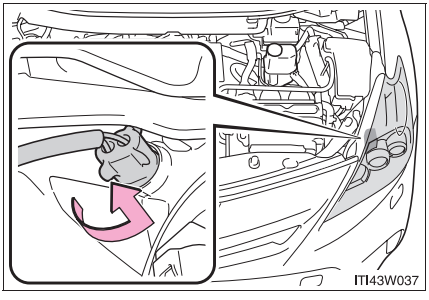
ÉTAPE 1 Côté droit seulement : Retirez le boulon et décrochez le boyau du réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Soulevez ensuite le conduit d'entrée du filtre à air. (→P. 440)

ÉTAPE 2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

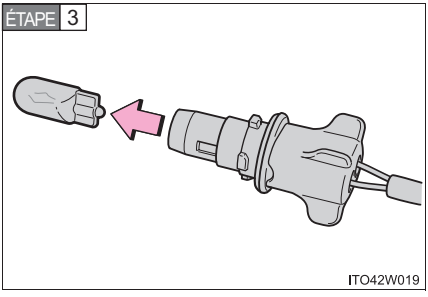
Véhicules dotés de phares à halogène



Véhicules dotés de phares à DEL



ÉTAPE 3



Retirez l’ampoule.

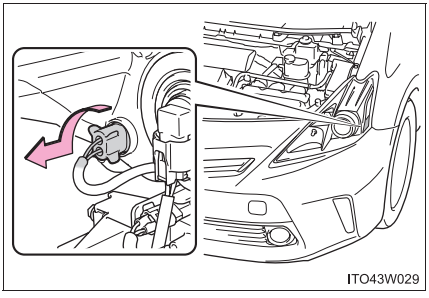
ÉTAPE 4 Pour l’installation, suivez les étapes précédentes dans l’ordre inverse.

■ Feux de gabarit avant

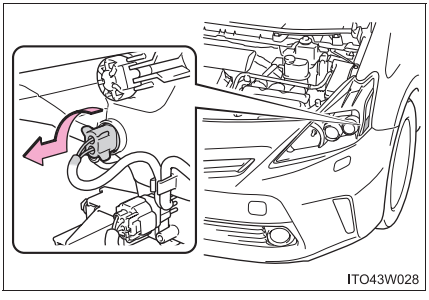
ÉTAPE 1 Côté droit seulement : Retirez le boulon et décrochez le boyau du réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Soulevez ensuite le conduit d'entrée du filtre à air. (→P. 440)

ÉTAPE 2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

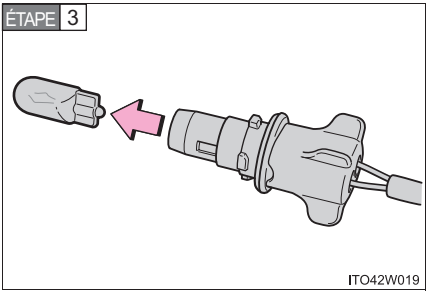
Véhicules dotés de phares à halogène



Véhicules dotés de phares à DEL



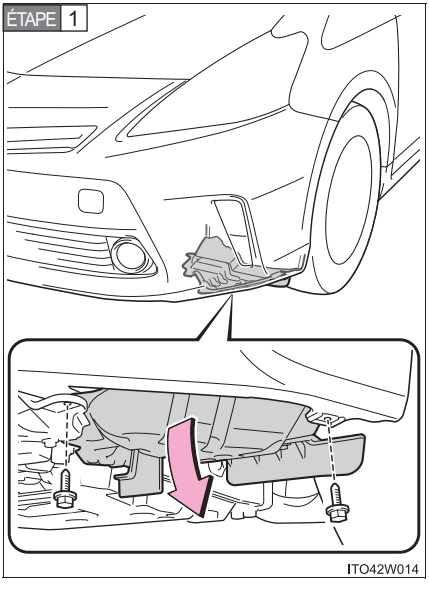
ÉTAPE 3



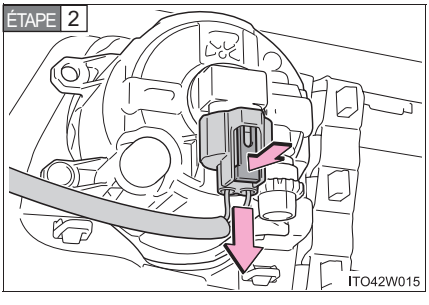
Retirez l’ampoule.

ÉTAPE 4 Pour l’installation, suivez les étapes précédentes dans l’ordre inverse.

■ Phares antibrouillards (si le véhicule en est doté)

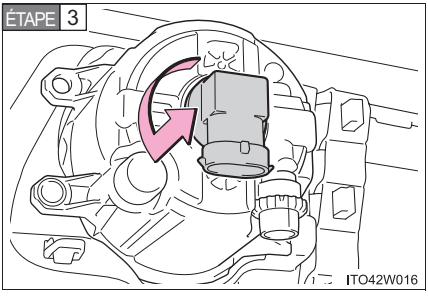


Enlevez les boulons du couvercle inférieur du moteur et le couvercle lui-même.



Débranchez le connecteur tout en appuyant sur le bouton de relâchement.

ÉTAPE 3



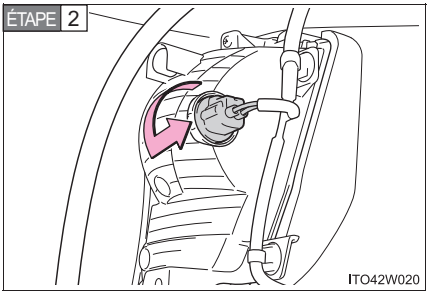
Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

ÉTAPE 4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

■ Clignotants avant

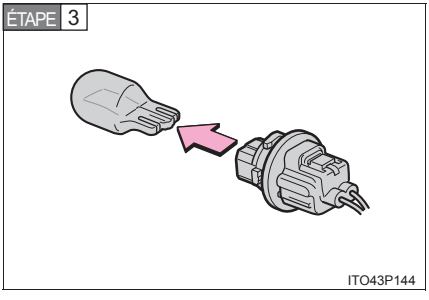
ÉTAPE 1 Enlevez le boulon et l'attache de la protection inférieure du moteur et abaissez celle-ci. (→P. 448)

ÉTAPE 2



Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

ÉTAPE 3

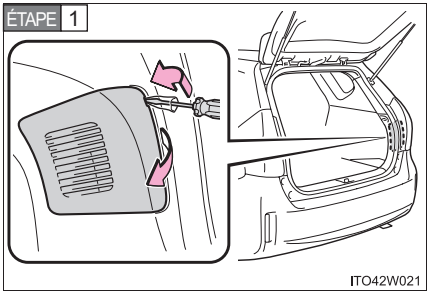


Retirez l'ampoule.

ÉTAPE 4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

■ Clignotants arrière et feux de recul

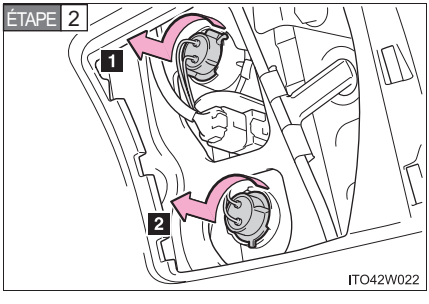
ÉTAPE 1



Ouvrez le hayon et enlevez le couvercle.

Pour éviter de l'endommager, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.

ÉTAPE 2

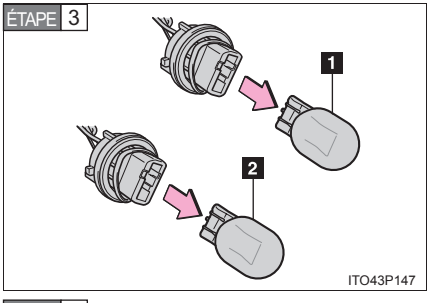


Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.

1 Clignotant arrière

2 Feu de recul

ÉTAPE 3



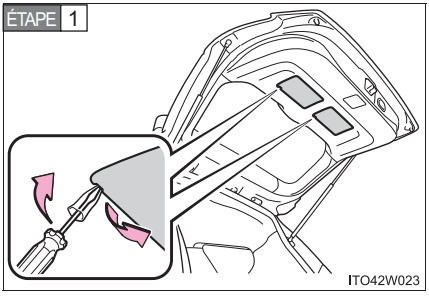
Retirez l'ampoule.

1 Clignotant arrière

2 Feu de recul

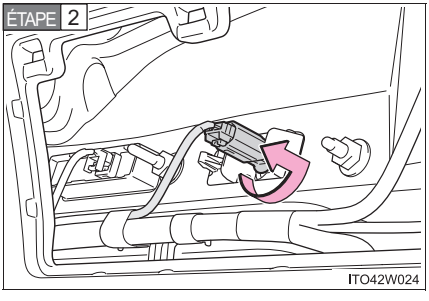
ÉTAPE 4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

■ Éclairage de la plaque d'immatriculation

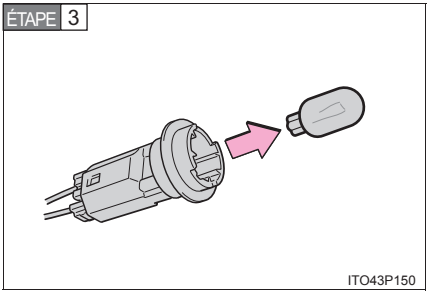


Ouvrez le hayon et enlevez le couvercle.

Pour éviter de l'endommager, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.



Tournez la base de l'ampoule dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.



Retirez l'ampoule.

ÉTAPE 4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l’une des lampes suivantes doit être remplacée, demandez à votre concessionnaire Toyota de s’en charger.

- Feux de croisement (de type DEL)
- Feux d’arrêt
- Feux arrière
- Feux de gabarit arrière
- Feu d’arrêt surélevé

■ Ampoules DEL

Les feux de croisement (de type DEL), les feux d’arrêt, les feux arrière, les feux de gabarit arrière et les feux d’arrêt surélevés sont composés de plusieurs DEL. Si une DEL grille, faites remplacer le feu par votre concessionnaire Toyota.

■ Accumulation de condensation du côté intérieur de la lentille

Dans les cas suivants, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus d’informations. L’accumulation temporaire de condensation du côté intérieur de la lentille du phare n’est pas forcément le signe d’une anomalie.

- De grosses gouttes d’eau s’accumulent du côté intérieur de la lentille.
- De l’eau s’est accumulée à l’intérieur du phare.

■ Lors du remplacement des ampoules

→P. 437

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des ampoules

- Assurez-vous d’arrêter le système hybride, puis éteignez les feux. N’essayez pas de remplacer l’ampoule immédiatement après avoir éteint les feux.
  L’ampoule est très chaude et pourrait provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l’ampoule à mains nues. Tenez l’ampoule par sa partie en plastique ou en métal.
  Si l’ampoule était rayée ou si vous la laissiez tomber, elle pourrait exploser ou se fissurer.
- Installez complètement les ampoules et toute pièce utilisée pour les immobiliser. Si vous ne le faites pas, la chaleur risque d’occasionner des dommages ou un incendie, ou de l’eau risque de pénétrer dans le phare. Cela pourrait endommager les phares ou provoquer l’accumulation de condensation sur la lentille.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

Assurez-vous que les ampoules sont bien en place et verrouillées.

En cas de problème 5

5-1. Informations essentielles

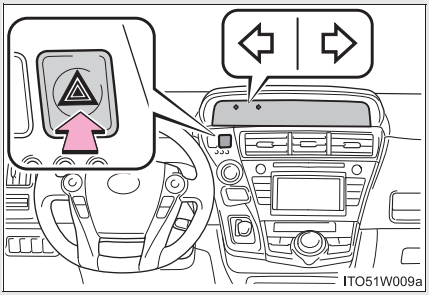
Feux de détresse 456
Si votre véhicule doit être remorqué 457
Si vous croyez qu'il y a un problème 464

5-2. Procédures en cas d'urgence

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit 465
En cas de crevaison 486
Si le système hybride ne démarre pas 501
Si vous perdez vos clés 503
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 504
Si la batterie de 12 volts est déchargée 506
Si votre véhicule surchauffe 512
Si votre véhicule est bloqué 517
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 519

Feux de détresse

Utilisez les feux de détresse en cas de défaillance du véhicule ou d'implication dans un accident.



Appuyez sur le contacteur pour activer tous les clignotants. Pour les éteindre, appuyez de nouveau sur le contacteur.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

Ne laissez pas les feux de détresse allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de faire appel à votre concessionnaire Toyota ou à un dépanneur professionnel avec une dépanneuse à paniers ou à plateau.
Utilisez un système de chaîne de sécurité valable pour tous les types de remorquage et respectez la réglementation nationale et locale en matière de remorquage.

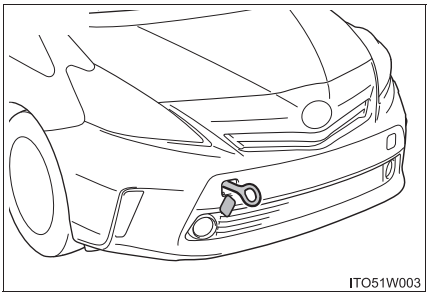
Avant de procéder au remorquage

Les éléments suivants pourraient suggérer un problème de transmission hybride. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota avant de procéder au remorquage.

- Le système hybride est en marche mais le véhicule n'avance pas.
- Le véhicule émet un bruit inhabituel.

Si le système de commande de la position P, le système Smart key ou le système d'immobilisation du moteur subit une défaillance, ou si la batterie de 12 volts est déchargée, le véhicule ne peut pas être remorqué avec les roues avant au sol, car les roues avant peuvent être bloquées. Dans ce cas, transportez le véhicule en soulevant ses deux roues avant ou les quatre roues.

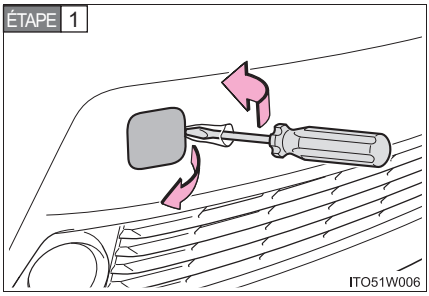
Remorquage d'urgence



Si aucun service de remorquage n'est disponible en cas d'urgence, vous pouvez temporairement remorquer le véhicule avec un câble ou une chaîne, fixés à (aux) l'œillet(s) de remorquage d'urgence. Ce type de remorquage ne peut être pratiqué que sur des routes à revêtement dur, sur de courtes distances et à moins de 18 mph (30 km/h).

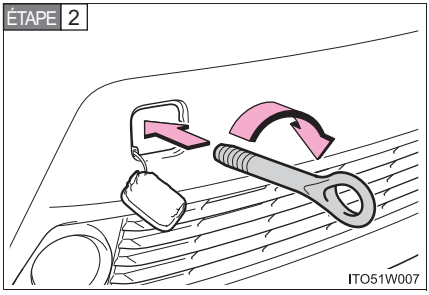
Le conducteur doit se trouver dans le véhicule pour diriger les roues et actionner les freins. Les roues, les essieux, la transmission, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Mise en place des œillets de remorquage

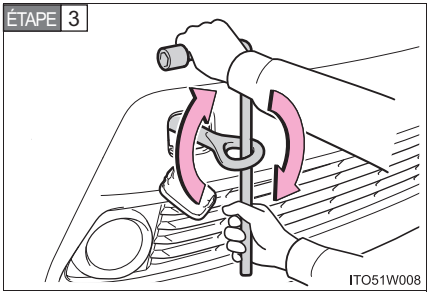


Retirez le cache de l'œillet à l'aide d'un tournevis à tête plate.

Pour éviter de l'endommager, couvrez la lame du tournevis d'un chiffon.

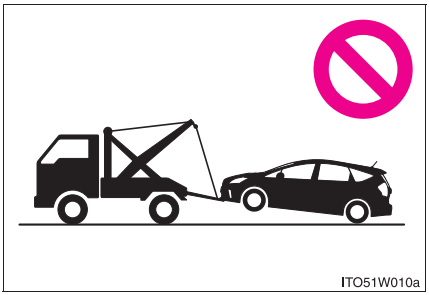


Insérez l'œillet de remorquage dans l'orifice et serrez-le partiellement à la main.



Serrez correctement l'œillet de remorquage à l'aide de la clé pour écrous de roue.

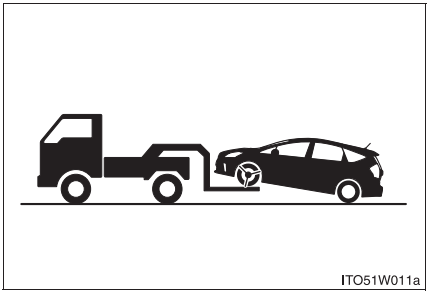
Remorquage avec une dépanneuse à palan


ITO51W010a

Pour éviter les dommages à la carrosserie, ne remorquez pas votre véhicule avec une dépanneuse à palan.

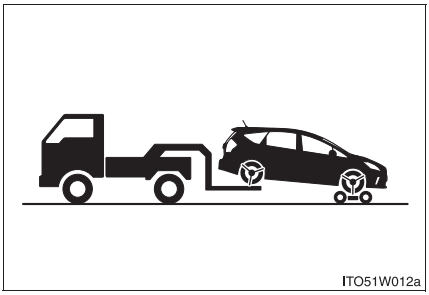
Remorquage avec dépanneuse à paniers

Par l'avant


ITO51W011a

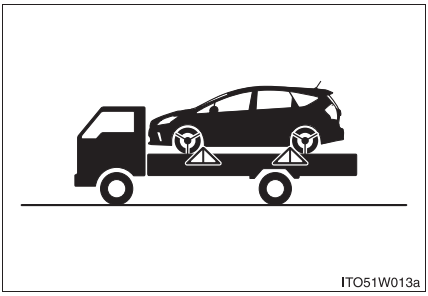
Relâchez le frein de stationnement.

Par l'arrière


ITO51W012a

Placez un panier remorque sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si vous utilisez des chaînes ou des câbles pour arrimer votre véhicule, les angles figurant en noir sur l'illustration doivent être de 45°.

Ne serrez pas trop les œillets d'arrimage pour éviter d'endommager le véhicule.

Avant un remorquage d'urgence

ÉTAPE 1 Placez le contacteur "POWER" en mode ON.
Ne placez pas le contacteur "POWER" en mode ACCESSORY.

ÉTAPE 2 Passez en position de changement de vitesse N.

ÉTAPE 3 Relâchez le frein de stationnement.

Emplacement de l'œillet de remorquage d'urgence

→P. 486

⚠ ATTENTION

■ Précautions à prendre pendant le remorquage

- Soyez très prudent lors du remorquage du véhicule.
  Évitez les démarrages brusques ou les manœuvres susceptibles de soumettre les œillets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes à des contraintes excessives. Soyez toujours attentif à ce qui vous entoure ainsi qu'aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Ne placez pas le contacteur "POWER" en position OFF.
  Ceci pourrait provoquer un accident, car les roues avant seront bloquées par le verrouillage de stationnement.
- Lorsque le système hybride est éteint, le système d'assistance au freinage et la direction assistée ne fonctionnent pas. Le freinage et le maniement de la direction seront alors plus durs que d'habitude.

■ Installation des œillets de remorquage sur le véhicule

Assurez-vous que les œillets de remorquage sont installés de manière sécuritaire.
Si ce n'était pas le cas, ils pourraient se desserrer pendant le remorquage. Cela risquerait de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

Lors du levage du véhicule, assurez-vous que la garde au sol du côté opposé à la partie levée du véhicule est suffisante. Si la garde au sol était insuffisante, le véhicule pourrait être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'endommager gravement la transmission hybride lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à paniers**

Ne remorquez jamais ce véhicule par l'avant en laissant les roues arrière au sol.

■ **Pour éviter d'endommager la carrosserie du véhicule lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à palan**

N'utilisez pas de dépanneuse à palan, que ce soit pour remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter d'endommager gravement la transmission hybride lors d'un remorquage d'urgence**

Ne remorquez jamais un véhicule par l'arrière en laissant les quatre roues au sol. La transmission hybride risquerait d'être sérieusement endommagée.

Si vous croyez qu'il y a un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites sous le véhicule
  (Il est normal que de l'eau s'écoule du climatiseur après usage.)
- Pneus dégonflés ou avec une usure inégale
- Lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement du moteur clignotante ou allumée

Symptômes sonores

- Bruit d'échappement anormal
- Crissement excessif des pneus dans les virages
- Bruits anormaux du système de suspension
- Cliquetis ou autres bruits anormaux du système hybride

Symptômes en cours de fonctionnement

- Ratés, à-coups ou fonctionnement irrégulier du moteur
- Perte de puissance notable
- Déviation latérale importante du véhicule lors du freinage
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous roulez sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein molle, pédale touchant presque le plancher

Si une lampe témoin s'allume ou clignote, gardez votre calme et effectuez les opérations suivantes. Si une lampe témoin s'allume ou clignote, mais s'éteint immédiatement après, cela n'est pas forcément le signe d'une anomalie. Cependant, si cela se reproduit, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez le véhicule immédiatement. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'avertissement suivant signale un problème potentiel au niveau du système de freinage. Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
BRAKE (É.-U.) (Canada)	**Lampe témoin du système de freinage et avertisseur sonore (voyant rouge)*1, 2** • Niveau de liquide de frein bas • Défaillance du système de freinage Cette lampe témoin s'allume également lorsque le frein de stationnement n'est pas relâché. Si la lampe témoin s'éteint après avoir relâché complètement le frein de stationnement, cela signifie que le système fonctionne correctement.

*1 : Avertisseur sonore du système de freinage :

S'il y a un problème potentiel susceptible de nuire au rendement des freins, la lampe témoin s'allumera et un avertisseur sonore se fera entendre.

*2 : Avertisseur sonore relatif au frein de stationnement engagé :

Un avertisseur sonore se fera entendre si le véhicule roule à environ 3 mph (5 km/h) minimum.

Arrêtez le véhicule immédiatement.

L'avertissement suivant signale des dommages possibles au véhicule pouvant causer un accident. Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

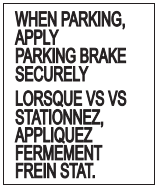
Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
	**Lampe témoin du système de charge** Indique une défaillance au niveau du système de charge du véhicule
	**Lampe témoin de basse pression d'huile moteur** Indique que la pression d'huile moteur est trop basse
	**Lampe témoin de température du liquide de refroidissement du moteur** Indique que la température du liquide de refroidissement est trop élevée Passe d'une lumière clignotante à une lumière fixe lorsque la température du liquide de refroidissement augmente.
	**Lampe témoin du système hybride (avertisseur sonore)** Indique une défaillance du système hybride

Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Ne pas rechercher la cause des avertissements suivants pourrait entraîner une défaillance du système et peut-être même causer un accident. Faites inspecter immédiatement votre véhicule par un concessionnaire Toyota.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
 (É.-U.)  (Canada)	**Témoin de mauvais fonctionnement** Indique une défaillance : • du système hybride, • du système électronique de gestion du moteur, ou • du système de commande électronique du papillon des gaz.
	**Lampe témoin SRS** Indique une défaillance : • du système de coussins gonflables SRS, • du système de classification de l'occupant du siège du passager avant, ou • du dispositif de tension des ceintures de sécurité.
 (É.-U.)  (Canada)	**Lampe témoin ABS** Indique une défaillance : • du système ABS, ou • du système d'assistance au freinage.
	**Lampe témoin du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)** Indique une défaillance du système EPS

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
PCS (Clignote) (si le véhicule en est doté)	**Lampe témoin du système de sécurité préventive** Indique une défaillance du système de sécurité préventive La lampe témoin réagit comme suit, même si le système ne subit pas une défaillance : • La lampe clignote rapidement lorsque le système est en fonction. (→P. 268) • La lampe s'allume lorsque le freinage à action préventive est désactivé. (→P. 269) • La lampe s'allume lorsque le système est provisoirement inutilisable. (→P. 471)
 (S'allume)	**Témoin de dérapage** Indique une défaillance : • du système VSC, • du système TRAC, ou • du dispositif d'assistance pour démarrage en pente. Clignote lorsque les systèmes ci-dessus sont en fonction. (→P. 261)
	**Lampe témoin du système de freinage (voyant jaune)** Indique une défaillance : • du système de freinage à récupération d'énergie, ou • du système de freinage à commande électronique.
	**Lampe témoin du système de verrouillage de stationnement (avertisseur sonore)** Indique une défaillance du système de commande de la position P • Dans ce cas, il se peut que le mécanisme de verrouillage de stationnement ne fonctionne pas. Garez le véhicule sur une surface plane, puis engagez le frein de stationnement. • Vous ne pouvez pas placer le contacteur "POWER" en mode OFF. Si cela se produit, engager le frein de stationnement permettra de mettre le contacteur en position arrêt.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails
 (É.-U.)  (Canada)	**Message d'avertissement du système de verrouillage de stationnement (avertisseur sonore)** Lorsque le véhicule est immobilisé, indique une défaillance du système de commande de la position P • Dans ce cas, il se peut que le mécanisme de verrouillage de stationnement ne fonctionne pas. Garez le véhicule sur une surface plane, puis engagez le frein de stationnement. • Vous ne pouvez pas placer le contacteur "POWER" en mode OFF. Si cela se produit, engager le frein de stationnement permettra de mettre le contacteur en position arrêt.
 (si le véhicule en est doté)	**Lampe témoin des phares à DEL** Indique une défaillance des phares à DEL Les phares à DEL ne s'allumeront pas normalement en cas de défaillance ; cependant, selon la nature du problème, ils pourront peut-être s'allumer.
 (si le véhicule en est doté)	**Lampe témoin du système d'ajustement automatique des phares** Indique une défaillance du système d'ajustement automatique des phares
 (si le véhicule en est doté) (jaune)	**Voyant du régulateur de vitesse** Indique une défaillance du régulateur de vitesse/régulateur de vitesse dynamique à radar
 (si le véhicule en est doté) (jaune)	**Voyant du régulateur de vitesse à radar** Indique une défaillance du régulateur de vitesse dynamique à radar

Suivez les mesures correctives.

Une fois la procédure pour régler le problème suspecté accomplie, assurez-vous que la lampe témoin s'éteint.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails	Mesures correctives
 (Clignote)	**Lampe témoin de demande de position P (avertisseur sonore)**	
	La charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) a baissé parce que vous êtes resté longtemps en position de changement de vitesse N	Comme la batterie ne peut pas se recharger en position de changement de vitesse N, passez en position de changement de vitesse P lorsque vous garez le véhicule pour une longue période de temps.
	Si la portière du conducteur a été ouverte alors le véhicule était en position de changement de vitesse N, D ou B	Passez en position de changement de vitesse P.
	Une tentative de démarrage du système hybride a été effectuée alors que la position de changement de vitesse était autre que P	

	**Lampe témoin de surchauffe du système hybride (avertisseur sonore)** Le système hybride a surchauffé Il est possible que cette lampe s'allume lors de conditions de conduite difficiles. (Par exemple, lorsque vous gravissez une longue côte.)	Arrêtez-vous et vérifiez. (→P. 512)
 (Seul le cadre extérieur clignote)	**Lampe témoin de faible charge de la batterie hybride (batterie de traction) (avertisseur sonore)** La charge de la batterie hybride (batterie de traction) a baissé parce que vous êtes resté longtemps en position de changement de vitesse N	Comme la batterie ne peut pas se recharger en position de changement de vitesse N, passez en position de changement de vitesse P lorsque vous garez le véhicule pour une longue période de temps.
 (S'allume) (si le véhicule en est doté)	**Lampe témoin du système de sécurité préventive** Indique que le système de sécurité préventive (PCS) n'est pas actuellement fonctionnel en raison de saletés sur la calandre ou sur le capteur radar, ou d'une surchauffe du système.	• Nettoyez la calandre et le capteur radar. • Une fois le système refroidi, il redeviendra fonctionnel.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails	Mesures correctives
MAINT REQD (É.-U.)	**Témoin de rappel d'entretien requis** Indique si des travaux d'entretien sont requis selon la distance parcourue sur le programme d'entretien.*1	
	S'allume pendant environ 3 secondes, puis clignote pendant approximativement 15 secondes après qu'environ 4500 miles (7200 km) ont été parcourus après une réinitialisation des données sur l'entretien.	Au besoin, effectuez les travaux d'entretien.
	S'allume et reste allumée si la distance parcourue dépasse les 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation des données sur l'entretien. (Le voyant ne fonctionnera pas correctement si les données sur l'entretien n'ont pas été réinitialisées.)	Effectuez les travaux d'entretien nécessaires. Veuillez réinitialiser les données sur l'entretien après avoir effectué l'entretien. (→P. 368)
	**Lampe témoin de portière ouverte (avertisseur sonore)*2** Indique qu'une portière est mal fermée	Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails	Mesures correctives
	**Lampe témoin de basse réserve de carburant** Indique que la quantité de carburant résiduelle est d'environ 1,6 gal. (6,0 L, 1,3 Imp. gal.) ou moins	Faites le plein du véhicule.
	**Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité (avertisseur sonore)*3** Rappelle au conducteur et/ou au passager avant de boucler leur ceinture de sécurité.	Bouclez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit aussi être bouclée pour que la lampe témoin de rappel s'éteigne et que l'avertisseur sonore s'arrête.

Lampe témoin	Lampe témoin/Détails	Mesures correctives
	**Lampe témoin de pression des pneus**	
	Si la lampe témoin s'allume : Faible pression de gonflage des pneus en raison de • Causes naturelles (→P. 477) • Crevaison (→P. 486)	Réglez la pression des pneus au niveau recommandé. La lampe témoin s'éteindra au bout de quelques minutes. Si la lampe témoin ne s'éteint pas même après avoir réglé la pression des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Si la lampe témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute : Défaillance du système témoin de basse pression des pneus (→P. 479)	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

*1 : Consultez le "Guide du programme d'entretien" séparé ou le "Supplément au manuel du propriétaire" pour plus de détails sur la périodicité d'entretien de votre véhicule.

*2 : Avertisseur sonore de portière ouverte :

L'avertisseur sonore de portière ouverte retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portières sont mal fermées (le véhicule doit avoir atteint une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

*3 : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité :

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité retentit pour avertir le conducteur ou le passager avant que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, l'avertisseur retentit pendant 6 secondes après que le contacteur "POWER" a été placé en mode ON. Si le véhicule atteint une vitesse de 12 mph (20 km/h), l'avertisseur sonore retentira une fois. Si la ceinture n'est toujours pas bouclée au bout de 30 secondes, l'avertisseur sonore retentira de manière intermittente pendant 10 secondes. Par la suite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée, l'avertisseur sonore retentira dans une autre tonalité pendant 20 secondes supplémentaires.

■ **Lampe témoin SRS**

Ce système de lampes témoins surveille le module de capteur de coussin gonflable, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (portière avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège du conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur, le système de classification de l'occupant du siège du passager avant (ECU et capteurs), les voyants "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, les modules des dispositifs de tension des ceintures de sécurité, les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et l'alimentation électrique. (→P. 128)

■ **Système de détection de passager (ECU et capteurs), rappel de ceinture de sécurité et avertisseur sonore**

- Si des bagages sont posés sur le siège du passager avant, le système de détection de passager (ECU et capteurs) peut provoquer le clignotement de la lampe témoin et le déclenchement de l'avertisseur sonore, même si aucun passager n'est physiquement présent.
- Si un coussin est placé sur le siège, le système (ECU et capteurs) pourrait ne pas détecter la présence du passager et la lampe témoin ne pas fonctionner correctement.

Lampe témoin du système de direction assistée électrique

Lorsque la charge de la batterie de 12 volts devient insuffisante ou que la tension baisse temporairement, la lampe témoin du système de direction assistée électrique peut s'allumer.

Si le témoin de mauvais fonctionnement s'allume pendant la conduite

Vérifiez tout d'abord les points suivants :

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, remplissez-le immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, serrez-le correctement.

Le témoin de mauvais fonctionnement s'éteindra après avoir effectué quelques trajets.
Si le témoin de mauvais fonctionnement ne s'éteint pas, même après quelques trajets, adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Toyota.

Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez-les à la pression prescrite. La lampe témoin de pression des pneus ne s'éteint pas lorsque vous appuyez sur le commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus.

La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles

La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles comme des fuites d'air ou des changements de pression des pneus dus à une variation de température. Dans ce cas, si vous réglez la pression de gonflage des pneus, elle s'éteindra au bout de quelques minutes.

Lorsque vous remplacez un pneu par le pneu de secours

Le pneu de secours compact ne comporte pas de capteur de pression ni d'émetteur. En cas de crevaison, la lampe témoin de pression des pneus ne s'éteindra pas, même si vous remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. Remplacez le pneu de secours par le pneu réparé, puis réglez le pneu à la bonne pression. La lampe témoin de pression des pneus s'éteindra au bout de quelques minutes.

Si le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionne pas

Le système témoin de basse pression des pneus sera désactivé dans les cas suivants :

(Lorsque la situation reviendra à la normale, le système fonctionnera correctement.)

- Si des pneus qui ne sont pas dotés de capteurs de pression de pneu ni d'émetteurs sont utilisés
- Si le code d'identification des capteurs de pression et des émetteurs des pneus n'est pas enregistré sur l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus
- Si la pression de gonflage des pneus est de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bar) ou plus

Le système témoin de basse pression des pneus risque d'être désactivé dans les cas suivants :

(Lorsque la situation reviendra à la normale, le système fonctionnera correctement.)

- Si des accessoires ou des installations électriques utilisant la même longueur d'onde se trouvent à proximité
- Si une radio utilisant une fréquence similaire fonctionne dans le véhicule
- Si l'on applique une teinture de pare-brise qui nuit aux signaux des ondes radio
- S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, particulièrement autour des roues ou des passages de roue
- Si des roues autres que celles d'origine Toyota sont utilisées (Même si vous utilisez des roues Toyota, il se peut que le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneus.)
- Si des chaînes antidérapantes sont utilisées

Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute

Si vous remarquez que la lampe témoin de pression des pneus s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute alors que le contacteur "POWER" est placé en mode ON, faites-la vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité associé à la vitesse du véhicule peut être désactivé.
(Fonctions personnalisables →P. 553) Toyota recommande toutefois de garder l'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité fonctionnel afin que le conducteur ou le passager avant soit averti si sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

⚠ ATTENTION

Si les lampes témoins du système ABS et du système de freinage restent allumées

Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et communiquez avec votre concessionnaire Toyota. Le véhicule deviendra très instable pendant le freinage et le système ABS pourrait ne pas fonctionner ; ceci pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Si la lampe témoin du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant peut présenter une très grande résistance.
Si le volant présente plus de résistance qu'à l'habitude lorsque vous le tournez, tenez-le plus fermement et faites-le tourner en utilisant une plus grande force qu'en situation normale.

⚠ ATTENTION

■ Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes. Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire dès que possible. Réglez la pression de gonflage des pneus immédiatement.
- Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume même après le réglage de la pression de gonflage des pneus, vous avez sans doute une crevaison. Vérifiez les pneus. Si vous avez une crevaison, installez le pneu de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez les manœuvres et les freinages brusques. Une détérioration des pneus du véhicule risque de vous faire perdre la maîtrise de la direction ou des freins.

■ En cas d'éclatement de pneu ou de fuite d'air subite

Le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas s'activer immédiatement.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (si le véhicule en est doté), devrait être vérifié à froid mensuellement et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule et indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette d'informations relatives aux pneus et à la charge). (Si votre véhicule est équipé de pneus d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette d'informations relatives aux pneus et à la charge], vous devrez déterminer la pression de gonflage adéquate pour ces pneus.)

⚠ ATTENTION

Comme mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS-système témoin de basse pression des pneus) qui active un témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) lorsqu'au moins un de vos pneus n'est pas suffisamment gonflé. En conséquence, lorsque le témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) s'allume, vous devez vous immobiliser le plus rapidement possible, vérifier vos pneus et les gonfler à la pression adéquate. Conduire avec un pneu dégonflé entraîne sa surchauffe et peut le rendre défectueux. Cela augmente aussi la consommation de carburant, réduit la durée de vie de la bande de roulement et peut nuire à la tenue de route et à la capacité de freinage.

Prenez note que le système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) ne remplace pas un entretien adéquat des pneus ; le conducteur est responsable de maintenir une pression de pneus adéquate, même si le dégonflage n'a pas atteint un niveau suffisant pour activer le témoin TPMS de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) servant à indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) est combiné au témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus). Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste continuellement allumé. Cette séquence se poursuivra aux prochains démarrages du véhicule, tant que la défaillance persistera. Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement est allumé, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus tel que prévu.

⚠ ATTENTION

Plusieurs motifs peuvent expliquer une défaillance du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus), notamment l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement qui empêcheraient le fonctionnement adéquat du système. Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou une ou plusieurs roues, vérifiez toujours le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) pour vous assurer que ce remplacement permet au système de continuer à fonctionner correctement.

⚠ NOTE

■ Précaution lors de l'installation d'un pneu différent

Lorsqu'on installe un pneu d'une spécification différente ou d'un autre fabricant, le système témoin de basse pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Suivez les mesures correctives.

Une fois la procédure pour régler le problème suspecté accomplie, assurez-vous que la lampe témoin s'éteint.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Lampe témoin	Détails	Mesures correctives
Une fois	—		La clé à puce n'est pas détectée lorsque vous tentez de faire démarrer le système hybride.	Faites démarrer le système hybride alors que la clé à puce est à proximité.
			On a appuyé sur le contacteur "POWER" alors que la clé à puce n'a pas été détectée à l'intérieur du véhicule.	Confirmez l'emplacement de la clé à puce. (→P. 61, 68)
				Si la lampe témoin ne s'éteint pas même si la clé à puce est à portée de fonctionnement, touchez le contacteur "POWER" avec la clé à puce, tout en appuyant sur la pédale de frein (→P. 505) La transmission entre la clé à puce et le véhicule est bloquée, ou la pile de la clé à puce est à plat.

Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Lampe témoin	Détails	Mesures correctives
Une fois	—		On a commencé à conduire le véhicule sans que la bonne clé à puce soit à l'intérieur de celui-ci.	Confirmez l'emplacement de la clé à puce.
Une fois	3 fois		La clé à puce a été sortie du véhicule et une portière autre que celle du conducteur a été ouverte, puis fermée alors que le contacteur "POWER" était dans un mode autre que OFF.	Rapportez la clé à puce dans le véhicule.
			La clé à puce a été sortie du véhicule et la portière du conducteur a été ouverte, puis fermée, sans que le contacteur "POWER" ait été désactivé, alors que vous étiez en position de changement de vitesse P.	Placez le contacteur "POWER" en mode OFF ou rapportez la clé à puce dans le véhicule.

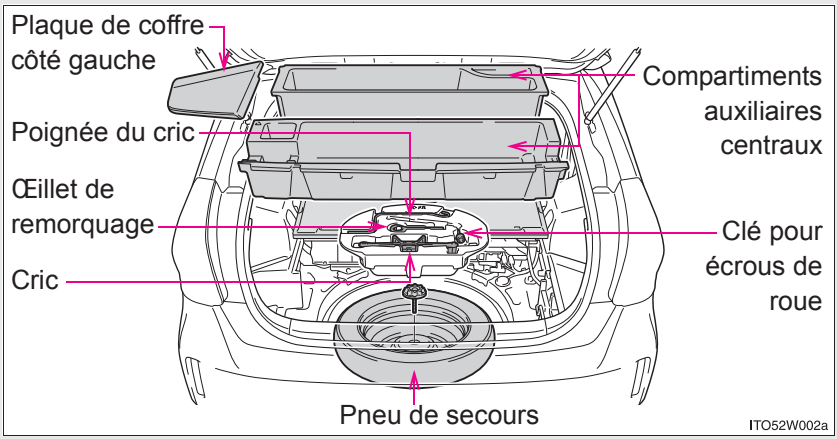
Avertisseur sonore intérieur	Avertisseur sonore extérieur	Lampe témoin	Détails	Mesures correctives
—	En permanence		Tentative de sortie du véhicule avec la clé à puce et de verrouillage des portières depuis l'extérieur sans placer le contacteur "POWER" en mode OFF.	Placez le contacteur "POWER" en mode OFF, puis verrouillez de nouveau les portières.
En permanence	En permanence		La clé à puce a été sortie du véhicule et la portière du conducteur a été ouverte, puis fermée, sans que le contacteur "POWER" ait été désactivé, alors que vous étiez en position de changement de vitesse autre que P.	• Passez en position de changement de vitesse P. • Rapportez la clé à puce dans le véhicule.

Remplacez le pneu crevé par le pneu de secours fourni.

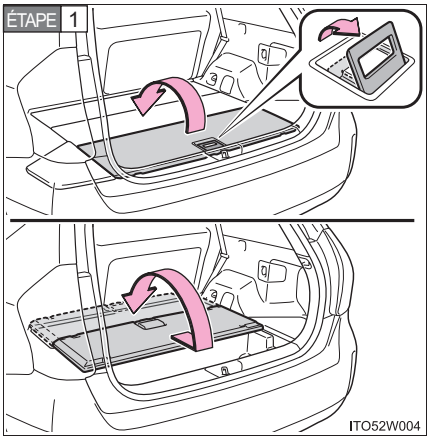
Avant de lever le véhicule à l'aide du cric

- Immobilisez le véhicule sur une surface plane et ferme.
- Engagez le frein de stationnement.
- Passez en position de changement de vitesse P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

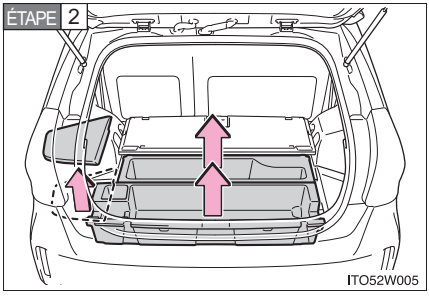
Emplacement du pneu de secours, du cric et des outils



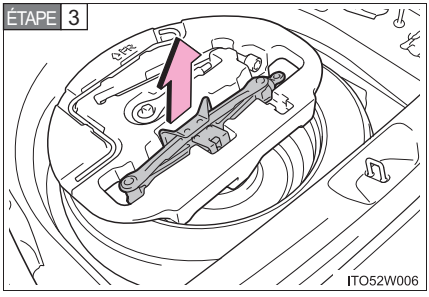
Retrait du cric



Ouvrez la plaque de coffre centrale, puis déplacez-la vers l'avant du véhicule.

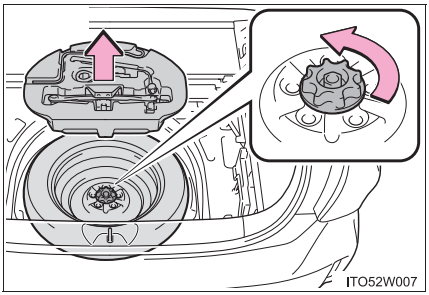


Retirez le panneau latéral gauche, puis enlevez les compartiments auxiliaires centraux.



Sortez le cric.

Sortie du pneu de secours



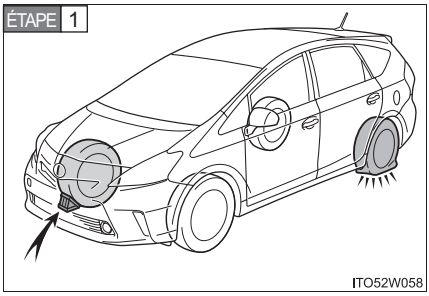
Sortez le porte-outils du véhicule, puis desserrez le boulon central qui retient le pneu de secours.

⚠ ATTENTION

■ Prise de service

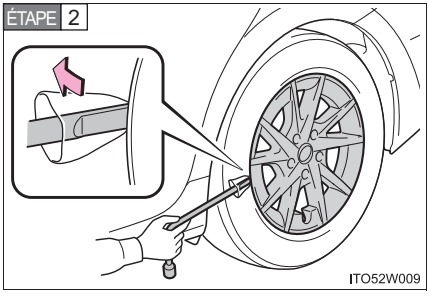
Veillez à ne pas heurter la prise de service lorsque vous rangez ou sortez le porte-outils ou le pneu de secours. (→P. 39)

Remplacement d'un pneu crevé



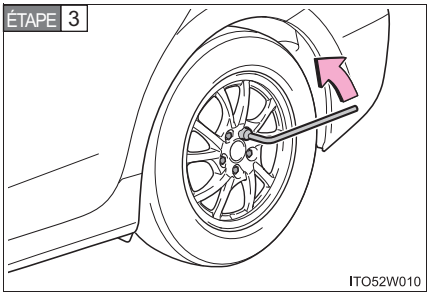
Calez les pneus.

Crevaison		Emplacement des cales
Avant	Côté gauche	Derrière le pneu arrière droit
	Côté droit	Derrière le pneu arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant le pneu avant droit
	Côté droit	Devant le pneu avant gauche

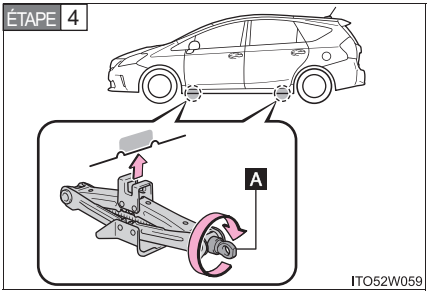


Pour les véhicules dotés de roues de 16 pouces : enlevez l'enjoliveur de roue à l'aide de la clé.

Pour éviter de l'endommager, couvrez la pointe de la clé d'un chiffon.

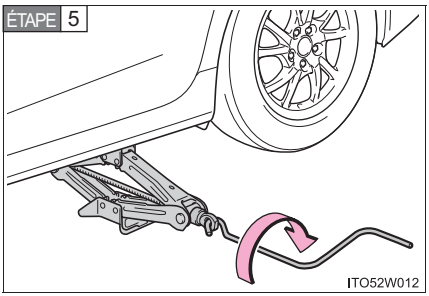


Desserrez légèrement les écrous de roue (un tour de clé).

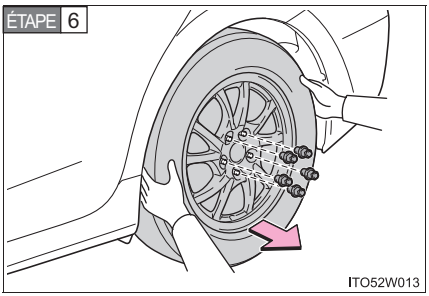


Tournez à la main la partie "A" du cric jusqu'à ce que l'encoche du cric atteigne le point de levage.

Les guides des points de levage sont situés sous le bas de caisse. Ils indiquent la position des points de levage.



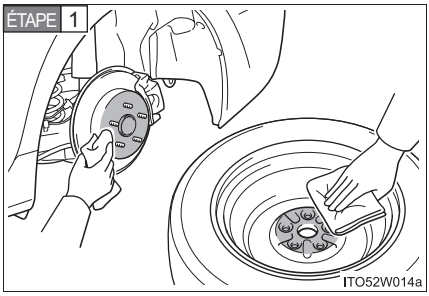
Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit légèrement décollé du sol.



Retirez tous les écrous de roue, puis le pneu.

Déposez le pneu au sol en prenant soin de placer la jante vers le haut, pour éviter de l'érafler contre le sol.

Installation du pneu de secours

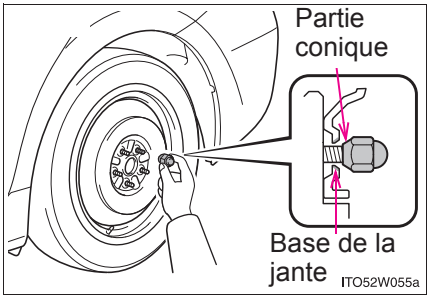


Retirez toute souillure ou tout corps étranger de la surface de contact de la roue.

Si un corps étranger se retrouvait sur la surface de contact de la roue, les écrous pourraient se desserrer pendant que le véhicule se déplace et le pneu se détacherait.

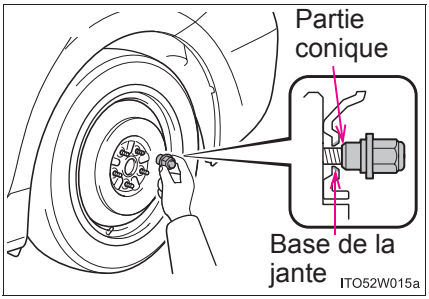
ÉTAPE 2 Installez le pneu et serrez légèrement chaque écrou à la main de façon à peu près égale.

Remplacement d'une jante en acier par une autre jante en acier (avec pneu de secours compact)



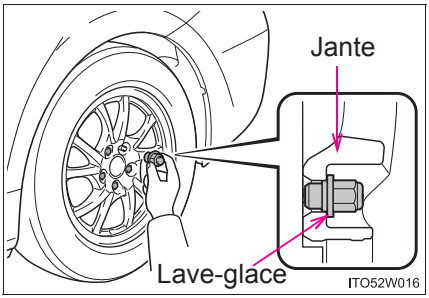
Serrez les écrous jusqu'à ce que la partie conique entre en contact lâche avec la base de la jante.

Remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier (avec pneu de secours compact)

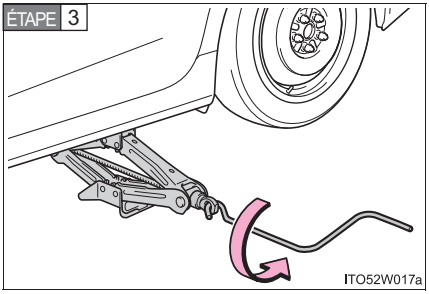


Serrez les écrous jusqu'à ce que la partie conique entre en contact lâche avec la base de la jante.

Remplacement d'une jante en aluminium par une autre jante en aluminium

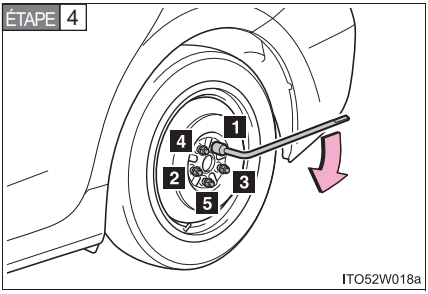


Serrez les rondelles des écrous jusqu'à ce qu'elles soient en contact avec la jante.



Abaissez le véhicule.

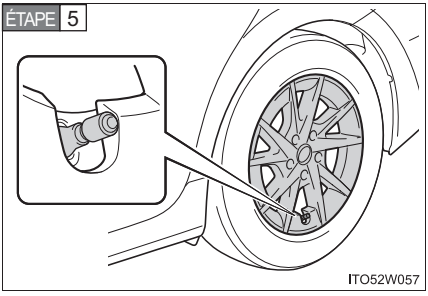
ÉTAPE 4



Serrez fermement chaque écrou de roue deux à trois fois dans l'ordre indiqué sur l'illustration.

Couple de serrage :
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

ÉTAPE 5



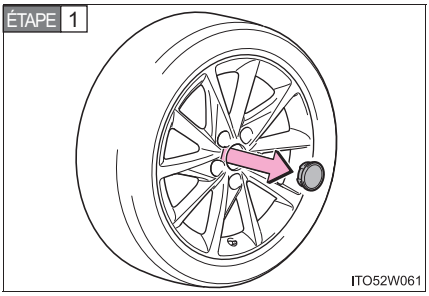
Sur les véhicules dotés de roues de 16 pouces, réinstallez l'enjoliveur.*

Tel qu'illustré, alignez la découpe de l'enjoliveur avec le corps de la valve.

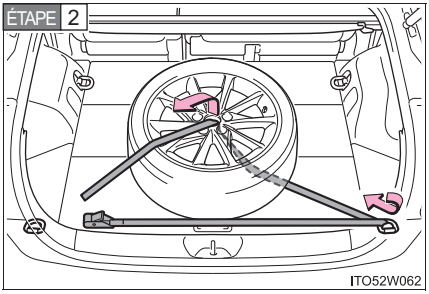
* : Les enjoliveurs de roue ne peuvent pas être installés sur le pneu de secours compact.

ÉTAPE 6 Rangez correctement le pneu crevé, le cric et tous les outils.

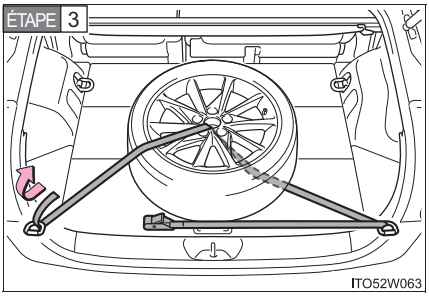
Remisage du pneu crevé



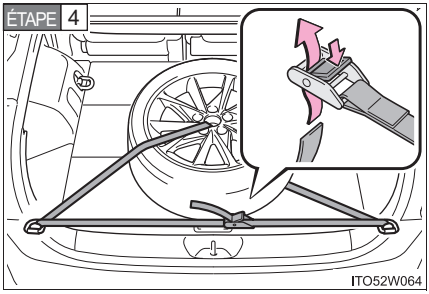
Sur les véhicules dotés de roues de 17 pouces : Avant de remiser le pneu crevé, enlevez l'enjoliveur de roue du centre en poussant du côté opposé.



Placez le pneu crevé sur la plaque de coffre, puis passez la courroie dans le crochet de rétention inférieur droit, puis dans l'orifice situé au centre du pneu.



Passez la courroie dans le crochet de rétention inférieur gauche.



Passez la courroie dans la boucle et serrez le pneu fermement. Vérifiez que la courroie est retenue de façon sécuritaire par la boucle.

La courroie ne peut pas être attachée de façon sécuritaire si la boucle est face à la mauvaise direction.

■ Pneu de secours compact

- Le pneu de secours compact est identifié par l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT) sur le flanc du pneu.
  N'utilisez ce pneu que de manière provisoire, lors d'une urgence.
- Assurez-vous de vérifier la pression du pneu de secours compact. (→P. 531)

■ Après avoir terminé le changement de pneu

Vous devez réinitialiser le système témoin de basse pression des pneus. (→P. 404)

Si vous utilisez le pneu de secours compact

Comme le pneu de secours compact ne comporte pas de capteur de pression ni d'émetteur, vous ne serez pas averti en cas de basse pression de gonflage de ce pneu. De même, si vous remplacez le pneu de secours compact une fois que la lampe témoin de pression des pneus s'est allumée, la lampe témoin restera allumée.

Si vous avez une crevaison à l'avant sur une route enneigée ou verglacée

Installez le pneu de secours compact sur l'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit et installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant :

ÉTAPE 1 Remplacez un pneu arrière par le pneu de secours compact.

ÉTAPE 2 Remplacez le pneu crevé avant par le pneu qui a été remplacé à l'arrière.

ÉTAPE 3 Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant.

⚠ ATTENTION

Si vous utilisez le pneu de secours compact

- N'oubliez pas que le pneu de secours fourni est conçu uniquement pour votre véhicule. Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'un seul pneu de secours à la fois.
- Remplacez le pneu de secours par un pneu standard dans les plus brefs délais.
- Évitez les accélérations, les décélérations et les freinages brusques, ainsi que les virages serrés.

Lorsque vous rangez le pneu de secours compact

Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni d'autres parties de votre corps entre le pneu de secours compact et la carrosserie du véhicule.

ATTENTION

■ Lorsque le pneu de secours compact est utilisé

La vitesse du véhicule pourrait ne pas être correctement détectée, et les systèmes suivants pourraient ne pas fonctionner correctement :

- ABS et assistance au freinage
- VSC
- TRAC
- Régulateur de vitesse (si le véhicule en est doté)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (si le véhicule en est doté)
- Système de sécurité préventive (si le véhicule en est doté)
- EPS
- Système de moniteur de rétrovision (si le véhicule en est doté)
- Système de navigation (si le véhicule en est doté)

■ Vitesse limite si vous utilisez le pneu de secours compact

Si un pneu de secours compact est installé sur le véhicule, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h).

Ce pneu n'est pas conçu pour rouler à vitesse élevée. Si cette précaution était négligée, cela pourrait provoquer un accident susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation du cric

Une utilisation inadéquate du cric pourrait provoquer la chute soudaine du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.
Observez les précautions suivantes :

- N'utilisez le cric que pour remplacer des pneus ou installer/retirer des chaînes antidérapantes.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez pas de cric provenant d'un autre véhicule pour remplacer des pneus sur ce véhicule.
- Assurez-vous toujours de bien positionner le cric sur le point de levage.
- Ne placez aucune partie du corps sous un véhicule supporté par un cric.
- Ne mettez pas le système hybride en marche ou ne l'utilisez pas lorsque le véhicule est soulevé par le cric.
- Ne levez pas le véhicule avec un passager à l'intérieur.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.
- Ne soulevez le véhicule qu'à la hauteur nécessaire pour remplacer le pneu.
- Si vous devez travailler sous le véhicule, utilisez un système de levage spécial pour automobiles.

Soyez particulièrement vigilant lorsque vous abaissez le véhicule afin de vous assurer que personne travaillant sur le véhicule ou à proximité ne peut être blessé.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas aux jantes ni à la zone autour des freins lorsque le véhicule vient de rouler.
  Ces pièces sont alors brûlantes. Si vous les touchez avec vos mains, vos pieds ou une autre partie de votre corps pendant que vous changez un pneu ou autre, vous risquez de vous brûler.
- Si vous négligiez cette précaution, les écrous de roue pourraient se desserrer et le pneu pourrait tomber, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
  - Après avoir changé les roues, faites serrer les écrous de roue dès que possible à 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m) à l'aide d'une clé dynamométrique.
  - Lorsque vous installez un pneu, n'utilisez que des écrous de roue conçus spécialement pour cette roue.
  - S'il y a une fente ou une déformation sur les boulons, les filets d'écrou ou les trous des boulons des roues, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Lorsque vous installez les écrous de roue, assurez-vous de les installer avec l'extrémité conique orientée vers l'intérieur. (→P. 419)

■ Après l'utilisation des outils et du cric

Avant de conduire, assurez-vous que tous les outils et le cric sont bien en place dans leur emplacement d'entreposage afin de réduire les risques de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.

■ Lorsque vous rangez le pneu crevé

- Assurez-vous de remettre les dossiers des sièges arrière dans leur position d'origine.
- Fixez-le à l'aide d'une ceinture d'arrimage de pneu. Sinon, le pneu crevé risque de se détacher en cas de freinage brusque ou d'accident, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Ne conduisez pas avec un pneu crevé

En cas de crevaison, immobilisez le véhicule.
Le fait de rouler, même sur une courte distance, peut endommager irrémédiablement le pneu et la roue.

■ Soyez prudent si vous roulez sur des dos d'âne alors que le pneu de secours compact est installé

Le véhicule est plus bas lorsque vous roulez avec le pneu de secours compact que lorsque vous le faites avec les pneus standard. Soyez prudent si vous roulez sur des chaussées inégales.

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes et le pneu de secours compact

N'installez pas de chaînes antidérapantes sur le pneu de secours compact.
Celles-ci pourraient endommager la carrosserie et nuire à la tenue de route.

■ Lors du remplacement des pneus

Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs de pression et les émetteurs, contactez votre concessionnaire Toyota, car les capteurs de pression et les émetteurs pourraient être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.

■ Pour éviter d'endommager les capteurs de pression de pneu et les émetteurs

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur de pression de pneu et l'émetteur ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, adressez-vous au plus vite à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent. Lorsque vous remplacez le pneu, assurez-vous de bien remplacer également le capteur de pression de pneu et l'émetteur. (→P. 404)

Si le système hybride ne démarre pas

Les motifs pour lesquels le système hybride ne démarre pas peuvent varier selon les circonstances. Vérifiez les éléments suivants et appliquez la procédure pertinente :

Le système hybride ne démarre pas, même après avoir suivi la procédure de démarrage prescrite (→P. 182)

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La clé à puce ne fonctionne peut-être pas correctement.* (→P. 504)
- Le niveau de carburant dans le réservoir est peut-être insuffisant.
  Faites le plein du véhicule.
- Il peut s'agir d'une défaillance du système d'immobilisation du moteur.* (→P. 123)
- Il peut s'agir d'une défaillance du système de commande de la position P.* (→P. 187, 468, 469)

* : Il sera peut-être impossible de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position.

L'éclairage intérieur et les phares sont faibles, ou le klaxon n'émet pas ou peu de bruit

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P. 506)
- Les connecteurs des bornes de la batterie de 12 volts sont peut-être desserrés ou corrodés.

■ **L'éclairage intérieur et les phares ne s'allument pas, ou le klaxon n'émet aucun bruit**

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- Au moins une des bornes de la batterie de 12 volts est peut-être débranchée.
- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P. 506)

Contactez votre concessionnaire Toyota si le problème ne peut pas être réparé, ou si la procédure de réparation n'est pas connue.

Fonction de démarrage d'urgence

Si le système hybride ne démarre pas et que le contacteur "POWER" fonctionne normalement, on peut utiliser la procédure suivante comme mesure transitoire pour le faire démarrer :

ÉTAPE 1 Engagez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Placez le contacteur "POWER" en mode ACCESSORY.

ÉTAPE 3 Maintenez le contacteur "POWER" enfoncé pendant environ 15 secondes tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même si cette procédure permet de faire démarrer le système hybride, celui-ci est peut-être défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

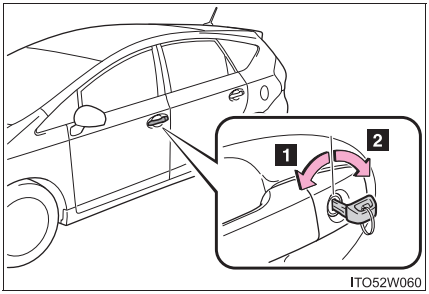
Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota peut vous fabriquer de nouvelles clés d'origine en utilisant l'autre clé ainsi que le numéro de clé inscrit sur votre plaquette.

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement

Si la communication entre la clé à puce et le véhicule est rompue (→P. 67) ou s'il est impossible d'utiliser la clé à puce parce que sa pile est à plat, on ne peut pas utiliser le système Smart key ni la télécommande. Dans ces circonstances, on peut ouvrir les portières et faire démarrer le système hybride à l'aide de la procédure décrite ci-après.

Verrouillage et déverrouillage des portières



Utilisez la clé mécanique (→P. 55) pour effectuer les opérations suivantes :

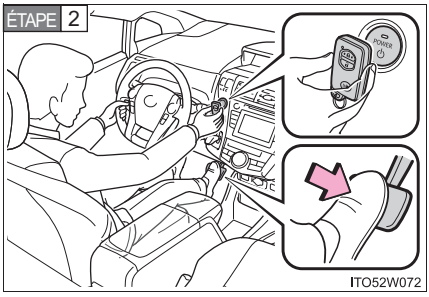
1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille la portière

Si l'on tourne la clé vers l'arrière, la portière du conducteur se déverrouille. Si on la tourne encore dans les 3 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

Changement de mode du contacteur "POWER" et démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Enfoncez la pédale de frein.



Touchez le contacteur "POWER" avec le côté de la clé à puce portant l'emblème de Toyota.

Si l'une des portières est ouverte ou fermée alors que la clé touche au contacteur, une alarme retentira pour indiquer que la fonction de démarrage ne peut pas détecter la clé à puce.

ÉTAPE 3 Procédez comme suit.

Pour changer les modes du contacteur "POWER" : Dans les 10 secondes qui suivent l'avertisseur sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur "POWER". Les modes changent chaque fois que vous appuyez sur le contacteur. (→P. 184)

Pour faire démarrer le système hybride : Appuyez sur le contacteur "POWER" dans les 10 secondes qui suivent l'avertisseur sonore, tout en maintenant la pédale de frein enfoncée.

Si vous n'arrivez toujours pas à faire fonctionner le système hybride, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Engagez le frein de stationnement, passez en position de changement de vitesse P, puis appuyez sur le contacteur "POWER" comme vous le faites habituellement lorsque vous arrêtez le système hybride.

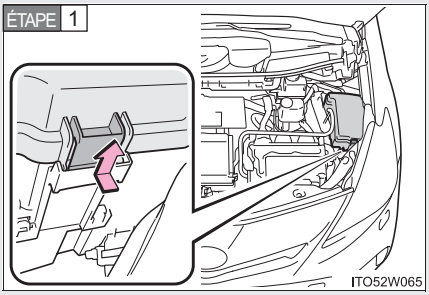
■ Remplacement de la pile de la clé

Comme cette procédure constitue une mesure provisoire, nous vous conseillons de remplacer immédiatement la pile de la clé à puce lorsqu'elle est à plat. (→P. 424)

Si la batterie de 12 volts est déchargée

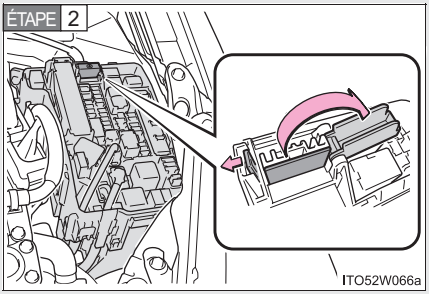
La procédure suivante vous permettra de faire démarrer le système hybride si la batterie de 12 volts du véhicule est déchargée.
Vous pouvez également vous adresser à votre concessionnaire Toyota ou à un garage compétent.

Si vous avez des câbles de démarrage et accès à un second véhicule muni d'une batterie de 12 volts, vous pouvez faire démarrer le moteur en suivant les étapes ci-dessous.

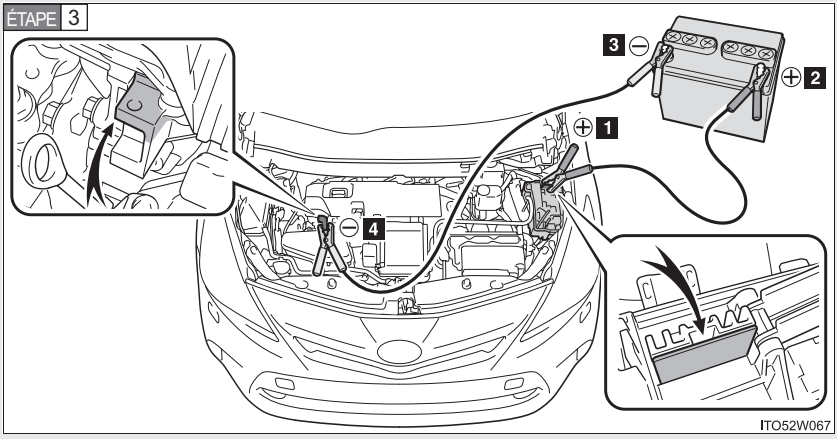


Ouvrez le capot et le couvercle du bloc-fusibles.

Lors de la fermeture, accrochez d'abord le couvercle aux deux languettes arrière.



Ouvrez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours.



Branchez les câbles de démarrage selon la procédure suivante :

1 Branchez une pince du câble positif de démarrage à la borne unique de démarrage-secours de votre véhicule.

2 Branchez la pince de l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de l'autre véhicule.

3 Branchez une pince négative du câble à la borne négative (-) de la batterie de l'autre véhicule.

4 Branchez la pince de l'autre extrémité du câble négatif sur un point métallique solide, fixe et non peint, loin de la borne unique de démarrage-secours et de toute pièce mobile (voir illustration).

ÉTAPE 4 Faites démarrer le moteur de l'autre véhicule. Pour recharger la batterie de votre véhicule, augmentez légèrement le régime du moteur et maintenez-le ainsi pendant environ 5 minutes.

ÉTAPE 5 Maintenez le régime de l'autre véhicule et faites démarrer le système hybride de votre véhicule en plaçant le contacteur "POWER" en mode ON.

ÉTAPE 6 Assurez-vous que le voyant "READY" s'allume. Si le voyant ne s'allume pas, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 7 Une fois le système hybride démarré, retirez les câbles d'appoint en suivant l'ordre exact inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

ÉTAPE 8 Fermez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours, puis réinstallez le couvercle de la boîte à fusibles à sa position d'origine.

Lors de la fermeture, accrochez d'abord le couvercle de la boîte à fusibles aux deux languettes arrière.

Une fois que le système hybride a démarré, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie de 12 volts est à plat**

On ne peut pas faire démarrer le système hybride en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est à l'arrêt.
- Éteignez tous les composants électriques superflus lorsque le véhicule roule à basse vitesse pendant une période prolongée, par exemple lorsque la circulation est dense.

■ **Si la batterie de 12 volts est enlevée ou déchargée**

- Il se peut que le système hybride ne démarre pas. (→P. 399)
- Si la batterie de 12 volts est à plat alors que le véhicule est en position de changement de vitesse P, il sera impossible de passer à une autre position que P. Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être remorqué sans soulever les deux roues avant, car elles sont verrouillées avec le verrouillage de stationnement. (→P. 457)
- Lorsque la batterie de 12 volts est reconnectée, faites démarrer le système hybride, appuyez sur la pédale de frein, et vérifiez qu'il est possible de passer toutes les positions de changement de vitesse.

■ **Charge de la batterie de 12 volts**

De façon naturelle et à cause de la consommation excessive de certains appareils électriques, l'électricité contenue dans la batterie de 12 volts se déchargera progressivement même lorsque le véhicule ne sera pas utilisé. Si le véhicule est immobilisé pendant une longue période de temps, il est possible que la batterie de 12 volts se décharge et que le système hybride ne démarre pas. (La batterie de 12 volts se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter un incendie ou une explosion de la batterie de 12 volts

Observez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement le gaz inflammable qui s'échappe de la batterie de 12 volts :

- Assurez-vous que le câble de démarrage est branché à la borne adéquate et qu'il ne touche pas accidentellement d'autres pièces.
- Ne laissez pas l'autre pince du câble de démarrage branché sur la borne positive (+) venir en contact avec toute autre pièce ou surface métallique à proximité, par exemple des brides ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et – des câbles de démarrage entrer en contact les unes avec les autres.
- Près de la batterie de 12 volts, ne laissez pas de flamme nue, n'utilisez pas d'allumettes ni de briquets, et ne fumez pas.

■ Précautions relatives à la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'électrolyte, un élément toxique, acide et corrosif. Les pièces connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Observez les précautions suivantes quand vous manipulez la batterie de 12 volts :

- Quand vous effectuez une intervention au niveau de la batterie de 12 volts, portez toujours des lunettes de protection et ne laissez pas les éléments liquides de la batterie (acide) entrer en contact avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas par-dessus la batterie de 12 volts.
- Si votre peau ou vos yeux sont en contact avec l'acide, rincez-les immédiatement à l'eau et consultez un médecin.
  Posez une éponge ou un chiffon humides sur la zone affectée jusqu'à l'arrivée des secours.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et les autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie de 12 volts.

⚠ ATTENTION

■ Après la recharge de la batterie de 12 volts

Faites vérifier la batterie de 12 volts dès que possible par le concessionnaire Toyota.

Si la batterie de 12 volts se détériore et que vous continuez à l'utiliser régulièrement, elle peut émettre un gaz malodorant susceptible de nuire à la santé des passagers.

■ Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

→P. 401

NOTE

■ Manipulation des câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, assurez-vous qu'ils ne s'emmêlent pas dans les ventilateurs de refroidissement, etc.

■ Borne unique de démarrage-secours

On doit utiliser la borne unique de démarrage-secours lorsqu'on charge la batterie de 12 volts depuis un autre véhicule en cas d'urgence. On ne peut pas l'utiliser pour le démarrage-secours d'un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe

Les éléments suivants pourraient suggérer un problème de surchauffe de votre véhicule :

- La lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement clignote ou s'allume :
  Le moteur surchauffe peut-être.
- La lampe témoin de surchauffe du système hybride s'allume :
  Il se peut que l'unité de commande électrique surchauffe.

Suivez les mesures correctives indiquées ci-dessous.

Mesures correctives

Si la lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement clignote ou s'allume

ÉTAPE 1 Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et arrêtez le climatiseur.

ÉTAPE 2 Vérifiez si de la vapeur s'échappe du dessous du capot.

Si vous voyez de la vapeur :

Arrêtez le système hybride. Une fois que la quantité de vapeur aura diminué, soulevez le capot avec précaution, puis faites redémarrer le système hybride.

Si vous ne voyez pas de vapeur :

Laissez tourner le système hybride et soulevez le capot avec précaution.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement fonctionnent.

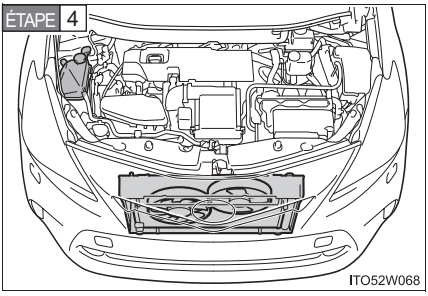
Si les ventilateurs fonctionnent :

Attendez que le témoin de haute température du liquide de refroidissement du moteur s'éteigne, puis arrêtez le système hybride.

Si les ventilateurs ne fonctionnent pas :

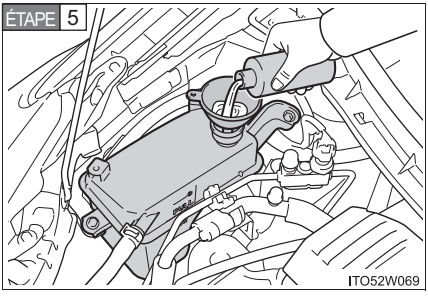
Arrêtez immédiatement le système hybride et communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4



Une fois que le système hybride aura refroidi suffisamment, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du moteur et recherchez la présence de fuites dans le système de refroidissement.

ÉTAPE 5



Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir jusqu'au repère "FULL".

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement. (→P. 528)

Faites vérifier le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Si la lampe témoin de surchauffe du système hybride s'allume

ÉTAPE 1 Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et arrêtez le climatiseur.

ÉTAPE 2 Laissez le système hybride en marche et soulevez le capot avec précaution.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement fonctionnent.

Si les ventilateurs fonctionnent :

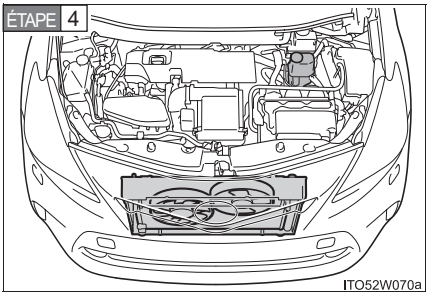
Attendez que la lampe témoin de surchauffe du système hybride s'éteigne, puis arrêtez le système hybride.

Si la lampe témoin ne s'éteint pas, communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

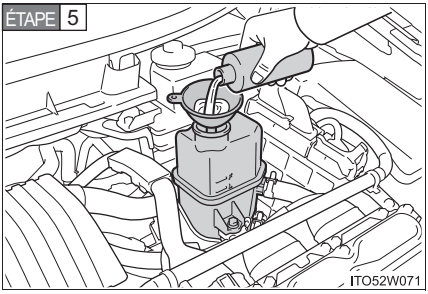
Si les ventilateurs ne fonctionnent pas :

Arrêtez immédiatement le système hybride et communiquez avec votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4



Une fois que le système hybride aura refroidi, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique et recherchez la présence de fuites dans le système de refroidissement.



Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir jusqu'au repère "F".

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement pour l'unité de commande électrique. (→P. 528)

Faites vérifier le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ **Surchauffe**

Les symptômes suivants pourraient suggérer un problème de surchauffe de votre véhicule :

- La puissance du système hybride chute
- De la vapeur s'échappe du dessous du capot

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter un accident ou des blessures quand vous inspectez le dessous du capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe du dessous du capot, n'ouvrez le capot que lorsque la vapeur s'est entièrement dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud, ce qui risque de causer des blessures graves, telles que des brûlures.
- Assurez-vous que le voyant du contacteur "POWER" et le voyant "READY" sont tous deux éteints.
- Pour les véhicules dotés d'un système hybride, il arrive que le moteur à essence ou que les ventilateurs de refroidissement démarrent automatiquement. Ne touchez pas aux pièces en rotation des ventilateurs, etc., et ne vous en approchez pas. Vos doigts, vos vêtements ou des outils pourraient s'y accrocher et provoquer des blessures.
- N'essayez pas d'ôter le bouchon du réservoir d'expansion lorsque le système hybride et le radiateur sont chauds.
  La projection de vapeur ou de liquide de refroidissement bouillant sous pression risque de provoquer des blessures graves, telles que des brûlures.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement au moteur/à l'unité de commande électrique

Attendez que le système hybride ait refroidi avant d'ajouter du liquide de refroidissement au moteur ou à l'unité de commande électrique.
Versez le liquide lentement. En ajoutant trop rapidement du liquide froid dans un système hybride chaud vous pourriez endommager ce dernier.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Observez les précautions suivantes :

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (comme du sable, de la poussière, etc.)
- N'utilisez pas les additifs de liquide de refroidissement offerts sur le marché

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si les pneus patinent ou si le véhicule est bloqué dans de la boue, de la saleté ou de la neige :

ÉTAPE 1 Engagez le frein de stationnement et passez en position de changement de vitesse P. Arrêtez le système hybride.

ÉTAPE 2 Retirez la boue, la neige ou le sable afin de dégager le pneu qui semble bloqué.

ÉTAPE 3 Placez un bout de bois, des pierres ou tout autre élément susceptible de pouvoir permettre une traction en dessous des pneus.

ÉTAPE 4 Faites redémarrer le système hybride.

ÉTAPE 5 Passez en position de changement de vitesse D ou R, relâchez le frein de stationnement, puis appuyez doucement sur l'accélérateur pour dégager le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule embourbé

Si vous choisissez de pousser le véhicule vers l'avant et vers l'arrière pour tenter de le libérer, assurez-vous que personne ni aucun objet ne peuvent être heurtés. En se dégageant, le véhicule pourrait également se déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans un mouvement brusque et soudain. Soyez très prudent.

■ Lorsque vous changez la position de changement de vitesse

Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
Passer en position de changement de vitesse autre que P ou N risque d'entraîner une accélération brusque du véhicule et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ **Pour ne pas risquer d'endommager la transmission hybride et d'autres éléments**

- Évitez de faire patiner les roues et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si les tentatives pour dégager le véhicule demeurent malgré tout infructueuses, envisagez d'autres solutions comme, par exemple, le remorquage.

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence

Uniquement lors d'une urgence, notamment s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, procédez comme suit pour arrêter le véhicule :

ÉTAPE 1 Enfoncez fermement la pédale de frein avec vos deux pieds.

Ne pompez pas la pédale de frein à répétition, car cela augmente l'effort nécessaire pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Passez en position de changement de vitesse N.

En position de changement de vitesse N

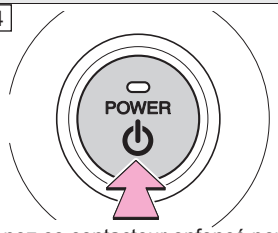
ÉTAPE 3 Ralentissez, puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le système hybride.

S'il est impossible de passer en position de changement de vitesse N

ÉTAPE 3 Continuez d'enfoncer la pédale de frein avec vos deux pieds pour réduire autant que possible la vitesse du véhicule.

ÉTAPE 4



Maintenez ce contacteur enfoncé pendant 3 secondes ou plus, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus CTN52AF208

Pour arrêter le système hybride, maintenez le contacteur "POWER" enfoncé pendant 3 secondes ou plus, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus.

ÉTAPE 5 Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire en bordure de la route.

⚠ ATTENTION

■ Si le système hybride doit être arrêté pendant la conduite

L'assistance au freinage et la direction assistée cesseront de fonctionner, rendant ainsi la pédale de frein plus difficile à enfoncer et le volant plus difficile à tourner. Décélérez le plus possible avant d'arrêter le système hybride.

Caractéristiques du véhicule

6

6-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 522

Renseignements sur le carburant 534

Renseignements sur les pneus 538

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 553

6-3. Initialisation

Éléments à initialiser 561

Dimensions et poids

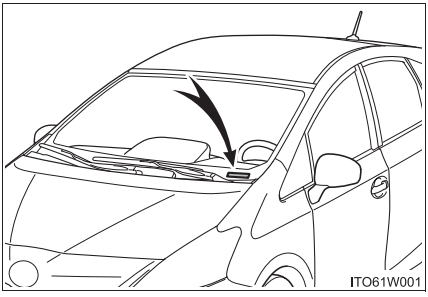
Longueur totale		181,7 in. (4615 mm)
Largeur totale		69,9 in. (1775 mm)
Hauteur totale*1		62,0 in. (1575 mm)*2 63,0 in. (1600 mm)*3
Empattement		109,4 in. (2780 mm)
Bande de roulement	Avant	60,6 in. (1540 mm)*4 60,2 in. (1530 mm)*5
	Arrière	60,8 in. (1545 mm)*4 60,4 in. (1535 mm)*5
Capacité de charge du véhicule (occupants + bagages)		915 lb. (415 kg)

*1 : Tare du véhicule
*2 : Véhicules non dotés d'un toit panoramique
*3 : Véhicules dotés d'un toit panoramique
*4 : Véhicules dotés de pneus de 16 pouces
*5 : Véhicules dotés de pneus de 17 pouces

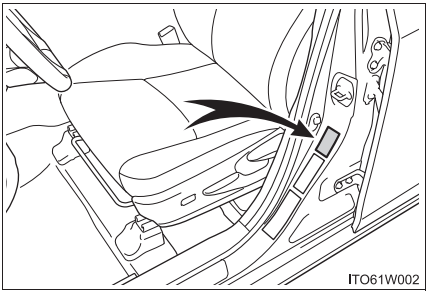
Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule

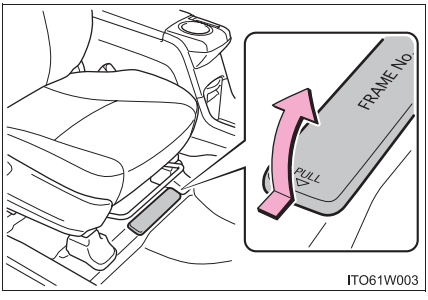
Le numéro d'identification du véhicule (VIN) constitue l'identification légale de votre véhicule. Ce numéro est le principal numéro d'identification de votre Toyota. Il sert à immatriculer votre véhicule.



Ce numéro est estampillé sur le côté supérieur gauche du bloc d'instrumentation.

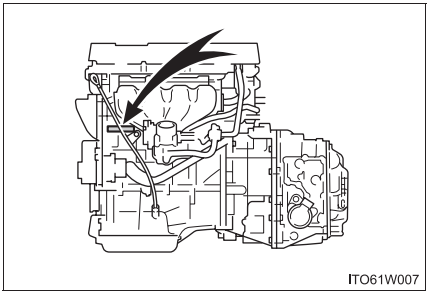


Ce numéro se trouve aussi sur l'étiquette d'homologation.



Ce numéro est également estampillé sous le siège avant droit.

■ Numéro du moteur



Le numéro du moteur est estampillé sur le bloc moteur, comme indiqué sur le schéma.

Moteur

Modèle	1,8 L, 4 cylindres (2ZR-FXE)
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,17 × 3,48 in. (80,5 × 88,3 mm)
Cylindrée	109,7 cu.in. (1798 cm^3)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	11,9 gal. (45 L, 9,9 Imp.gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur à aimant permanent
Sortie maximale	60 kW
Couple maximal	153 ft•lbf (207 N•m, 21,1 kgf•m)

Batterie hybride (batterie de traction)

Type	Batterie à hydrure métallique de nickel
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	28 modules
Tension totale	201,6 V

Système de lubrification

Quantité d'huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	4,4 qt. (4,2 L, 3,7 Imp.qt.)
Sans filtre	4,1 qt. (3,9 L, 3,4 Imp.qt.)

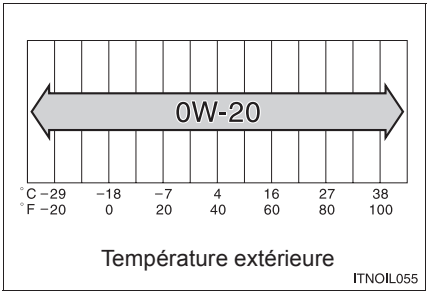
* : La quantité d'huile moteur est indiquée comme référence à des fins de vidange d'huile moteur. Réchauffez le moteur et désactivez le système hybride, attendez plus de 5 minutes, puis vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Choix de l’huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise de l’huile moteur d’origine Toyota (“Toyota Genuine Motor Oil”). Utilisez de l’huile moteur d’origine Toyota (“Toyota Genuine Motor Oil”) approuvée par Toyota, ou une huile équivalente correspondant au grade et à la viscosité ci-dessous.

Grade d’huile : Huile moteur multigrade ILSAC

Viscosité recommandée : SAE 0W-20



La viscosité SAE 0W-20 est le meilleur choix pour faire des économies de carburant et pour le démarrage à froid en hiver.

Si vous ne pouvez pas vous procurer de l’huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser de l’huile SAE 5W-20. Toutefois, elle doit être remplacée par de l’huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

Viscosité de l’huile (on prend ici comme exemple l’huile 0W-20) :

- Le 0W de la mention 0W-20 indique la caractéristique de l’huile permettant de démarrer à froid. Les huiles dont la valeur avant le W est plus basse facilitent le démarrage du moteur à basse température.
- Le 20 de la mention 0W-20 indique la viscosité de l’huile à température élevée. Une huile avec une viscosité plus élevée (ayant une valeur plus élevée) peut mieux convenir si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou sous des conditions de charge extrême.

Comment lire l’étiquette d’un récipient d’huile :

Pour vous aider à choisir votre huile, le symbole d’homologation ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains récipients d’huile moteur.



Système de refroidissement

Capacité	Moteur à essence	7,3 qt. (6,9 L, 6,1 Imp.qt.)
	Unité de commande électrique	2,9 qt. (2,7 L, 2,4 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement		Utilisez l'un des types suivants : • "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) • Un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie d'allumage Marque	DENSO SC20HR11
Écartement	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

■ Bougie à électrode en iridium

N'utilisez que des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler l'écartement des électrodes.

Système électrique

Batterie de 12 volts Tension à vide à 68 °F (20 °C) :	12,6 — 12,8 V Pleine charge 12,2 — 12,4 V Mi-charge 11,8 — 12,0 V Déchargée (Tension mesurée 20 minutes après avoir éteint le système hybride et tous les feux.)
Intensité de charge	4,2 A max.

Transmission

Quantité de liquide*	3,6 qt. (3,4 L, 3,0 Imp.qt.)
Type de liquide	Toyota Genuine ATF WS (liquide de transmission automatique Toyota WS)

* : La quantité de liquide est indiquée comme référence.
Si un liquide doit être remplacé, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Type de liquide de transmission

L'utilisation d'un liquide de transmission autre que le "Toyota Genuine ATF WS" (liquide de transmission automatique Toyota WS) peut entraver le passage des rapports, occasionner un blocage de la transmission et provoquer des vibrations, puis des dommages à la transmission de votre véhicule.

Freins

Garde à la pédale*1	2,94 in. (74,8 mm) min.
Jeu de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1,0 — 6,0 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure de la garniture de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale de frein de stationnement*2	8 — 11 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS N°116 DOT 3

*1 : Garde minimale lorsque la pédale est enfoncée avec une force de 44,1 lbf (196 N, 20,0 kgf) lorsque le système hybride est en marche.

*2 : Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est enfoncée avec une force de 67,5 lbf (300 N, 30,6 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

Type A

Dimension des pneus	P205/60R16 91V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	**Pneu avant** 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) **Pneu arrière** 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	16 × 6 1/2J
Couple de serrage des écrous de roue	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Type B

Dimension des pneus	P215/50R17 90W
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	**Pneu avant** 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) **Pneu arrière** 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	17 × 7J
Couple de serrage des écrous de roue	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Pneu de secours compact

Dimension des pneus	T135/70D17 102M
Pression de gonflage du pneu de secours (Pression de gonflage à froid recommandée)	60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	17 × 4T
Couple de serrage des écrous de roue	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Numéro d'ampoule	W	Type
Extérieur	Phares à halogène Feux de croisement Feux de route Phares à DEL Feux de route	 H11 HB3 HB3	 55 60 60	 A B B
	Phares antibrouillards*	H11	55	A
	Clignotants avant	WY21W	21	C
	Feux de gabarit avant	W5W	5	D
	Feux de stationnement	W5W	5	D
	Clignotants arrière	WY21W	21	C
	Feux de recul	W21W	21	D
	Éclairage de la plaque d'immatriculation	W5W	5	D
Habitacle	Éclairage de lecture/intérieur Véhicules non dotés d'un toit panoramique Véhicules dotés d'un toit panoramique	 — —	 5 8	 D D
	Éclairage intérieur arrière	—	8	E
	Éclairage de courtoisie	—	8	D
	Éclairage d'accueil aux portières	—	5	D
	Éclairage du compartiment de charge	—	5	E

A : Ampoules à halogène H11
B : Ampoules à halogène HB3
C : Ampoules à base cunéiforme (ambres)
D : Ampoules à base cunéiforme (transparentes)
E : Ampoules à double base
* : Si le véhicule en est doté

Renseignements sur le carburant

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.
Choisissez l'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87 risque de provoquer un cognement persistant du moteur. À long terme, ce cognement peut endommager le moteur.

Utilisez de l'essence répondant au moins aux normes ASTM D4814 (États-Unis) et CGSB3.5-M93 (Canada).

■ Ouverture du réservoir de carburant conçu pour de l'essence sans plomb

Pour prévenir l'utilisation de carburants non recommandés, votre véhicule est doté d'une ouverture de réservoir de carburant qui n'accepte que les embouts spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Qualité d'essence

Exceptionnellement, des problèmes de comportement routier peuvent être causés par la marque d'essence que vous utilisez. Si ces problèmes persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cette mesure ne règle pas le problème, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

■ **Normes de qualité d'essence**

- Les fabricants automobiles des États-Unis, d'Europe et du Japon ont établi une norme en matière de qualité du carburant, la Charte mondiale des carburants (World-Wide Fuel Charter -WWFC), qui doit être respectée dans le monde entier.
- La Charte WWFC établit quatre catégories de carburants en fonction de différents seuils d'émission de gaz polluants. La catégorie 4 a été adoptée aux États-Unis.
- La Charte WWFC permet d'améliorer la qualité de l'air en encourageant la diminution de gaz polluants et de mieux satisfaire le client grâce à l'amélioration des performances de son véhicule.

■ **Recommandation d'essence contenant des additifs détergents**

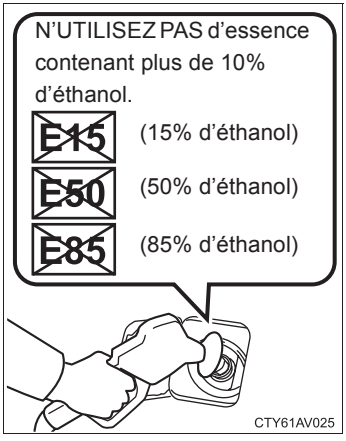
- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents pour éviter l'accumulation de dépôts.
- Tous les types d'essence vendus aux États-Unis contiennent des additifs détergents pour nettoyer ou maintenir propres les systèmes d'admission.

■ **Recommandation d'essence avec additif nettoyant**

Les carburants avec additif nettoyant, y compris ceux dont la formule a été repensée et qui contiennent des composés oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (méthyl-tert-butyléther), sont largement disponibles sur le marché.

Toyota recommande l'utilisation de carburant CBG et de carburants à la formule améliorée issus de mélanges. Ces types de carburant permettent d'optimiser les performances du véhicule, de réduire les émissions de gaz polluants et d'améliorer ainsi la qualité de l'air.

■ **Non-recommandation d'essence mélangée**



- N'utilisez que de l'essence qui contient un maximum de 10% d'éthanol.
  N'UTILISEZ PAS de carburant Flex-fuel ni d'essence qui pourrait contenir plus de 10% d'éthanol, y compris des pompes qui portent la mention E15, E30, E50, E85 (il s'agit seulement de quelques exemples de carburants contenant plus de 10% d'éthanol).
- Si vous utilisez de l'essence-alcool dans votre véhicule, assurez-vous que son indice d'octane est supérieur ou égal à 87.
- Toyota n'encourage pas l'emploi de carburant contenant du méthanol.

■ **Non-recommandation d'essence contenant du MMT**

Certains types d'essence contiennent un additif servant à augmenter l'indice d'octane. Il s'agit du méthylcyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle (MMT).

Toyota n'encourage pas l'emploi de carburant contenant du MMT. L'utilisation de MMT peut avoir des effets négatifs sur le système antipollution.

Le témoin de mauvais fonctionnement pourrait s'allumer sur le bloc d'instrumentation. Si c'est le cas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le moteur cogne**

- Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.
- Il se peut que vous entendiez parfois des cognements légers et de courte durée lorsque vous accélérez ou montez une côte. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Remarque relative à la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburants inadéquats. L'utilisation de carburants inadéquats endommage le moteur.
- N'utilisez pas d'essence avec plomb.
  L'essence avec plomb peut endommager le convertisseur catalytique à trois voies de votre véhicule, ce qui entraînera une défaillance du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool autre que celle mentionnée ci-dessus.
  Le système d'alimentation en carburant sera endommagé ou les performances du véhicule seront diminuées.
- L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à l'indice recommandé provoquera un cognement persistant du moteur.
  Si le cognement s'intensifie, le moteur risque de subir des dommages.

■ **Comportement routier altéré en raison du carburant utilisé**

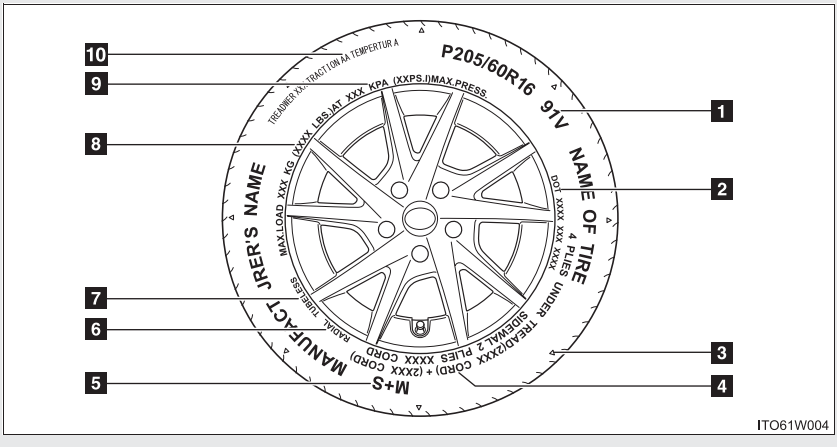
Si vous constatez des anomalies pendant la conduite (mauvais démarrage à chaud, vaporisation, cognement, etc.) après l'utilisation d'un autre type de carburant, changez de carburant.

■ **Lorsque vous faites le plein d'essence-alcool**

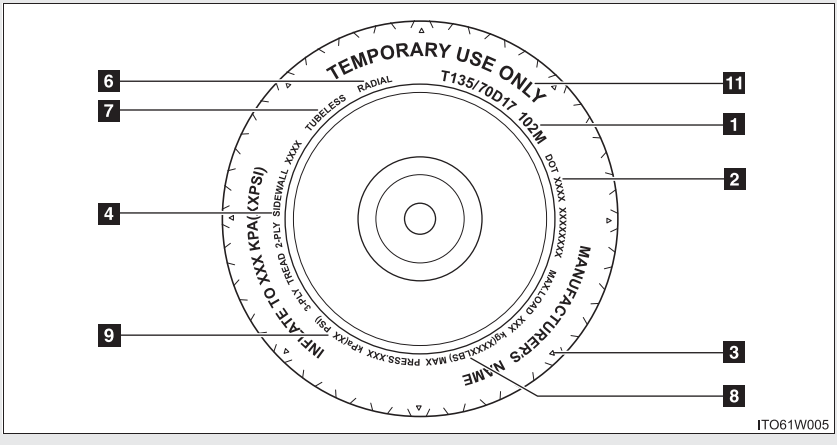
Veillez à ne pas en renverser. Cela pourrait endommager la peinture du véhicule.

Symboles caractéristiques des pneus

Pneu de grandeur normale



Pneu de secours compact



1 Dimensions des pneus (→P. 541)

2 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 540)

3 Emplacement des indicateurs d'usure moulés (→P. 403)

4 Composition des nappes et matériaux utilisés

Les nappes sont des couches de cordes disposées parallèlement dans une gaine de caoutchouc. Les cordes sont les brins qui forment les nappes du pneu.

5 Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 408)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Les pneus ne portant pas la mention "M+S" sont des pneus d'été.

6 Pneus radiaux ou pneus à nappes croisées

Un pneu radial porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Les pneus ne portant pas la mention "RADIAL" sont des pneus à nappes croisées.

7 PNEUS SANS CHAMBRE À AIR ou PNEUS AVEC CHAMBRE À AIR

Dans les pneus sans chambre à air, l'air est directement insufflé dans le pneu. Dans les pneus avec chambre à air, celle-ci maintient la pression d'air.

8 Limite de charge à la pression maximale de gonflage à froid (→P. 407)

9 Pression de gonflage maximale à froid (→P. 531)

Il s'agit de la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

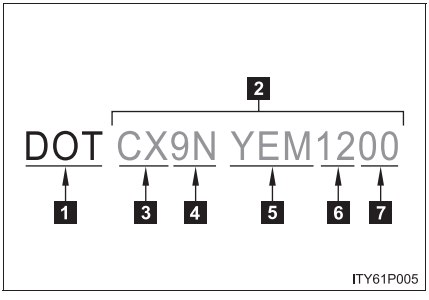
10 Classification relative à la qualité des pneus

Pour les détails, reportez-vous à la section intitulée "Classification relative à la qualité des pneus", un peu plus loin dans ce chapitre.

11 "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT)

Un pneu de secours compact peut être identifié par la mention "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT) moulée sur le flanc du pneu. Ce pneu est conçu pour être utilisé uniquement en cas d'urgence.

DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) types



1 Symbole DOT*

2 Numéro d'identification du pneu (TIN)

3 Symbole d'identification du fabricant

4 Code de dimension du pneu

5 Code optionnel du fabricant relatif au type de pneu (3 ou 4 lettres)

6 Semaine de fabrication

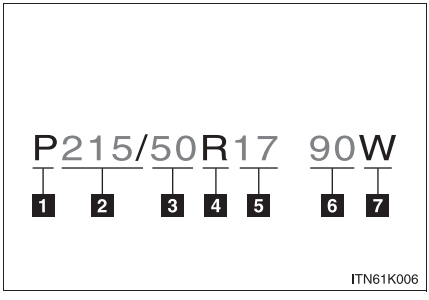
7 Année de fabrication

* : Le symbole DOT (Department of Transport – Ministère des transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales en matière de sécurité des véhicules.

Dimensions des pneus

Informations relatives aux dimensions types des pneus

Cette image illustre les symboles types des dimensions des pneus.



1 Usage du pneu
(P = Véhicule de tourisme, T = Usage provisoire)

2 Largeur de section (millimètres)

3 Rapport d'aspect
(rapport entre la hauteur et la largeur de section du pneu)

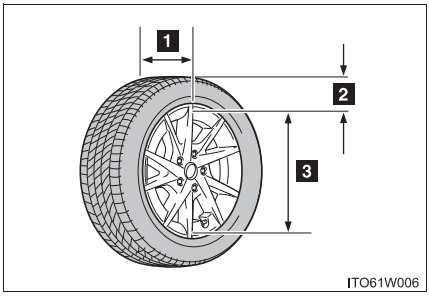
4 Code de construction du pneu
(R = Pneu radial, D = Pneu diagonal)

5 Diamètre de la roue (pouces)

6 Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

7 Code de vitesse
(une lettre)

Dimensions du pneu

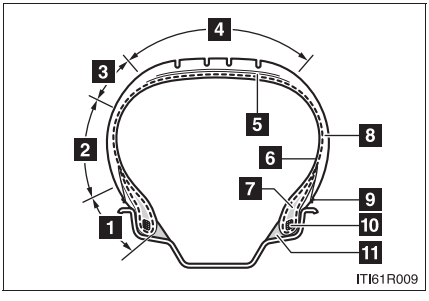


1 Largeur de section

2 Hauteur du pneu

3 Diamètre de la roue

Noms des parties du pneu



1 Talon
2 Flanc
3 Épaulement
4 Bande de roulement
5 Ceinture
6 Calandrage intérieur
7 Renfort en caoutchouc
8 Carcasse
9 Garniture de jante
10 Fils d'acier de la tringle
11 Bande de renfort

Classification relative à la qualité des pneus

Les informations réunies dans ce chapitre sont en accord avec les réglementations publiées par la National Highway Traffic Safety Administration du ministère des Transports aux États-Unis.
Ce chapitre fournit une classification relative à la qualité des pneus aux acheteurs et/ou aux acheteurs potentiels de véhicules Toyota.

Votre concessionnaire Toyota répondra à toutes les questions que vous pourriez vous poser à la lecture de ces informations.

Catégories de qualité DOT

Tous les pneus des voitures de tourisme doivent être conformes aux prescriptions de sécurité fédérales (Federal Safety Requirements) ainsi qu'à ces catégories. Les catégories de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre la bande de roulement et la largeur maximale de la section.

Par exemple : Treadwear (usure de la bande de roulement) 200 Traction (adhérence) AA Temperature (température) A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi selon un classement comparatif relatif au taux d'usure du pneu quand il est testé sous contrôle lors d'un programme de tests spécifique du gouvernement.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus vite qu'un pneu d'indice 100 lors du programme de tests du gouvernement.
Les performances relatives des pneus dépendent cependant des conditions d'utilisation réelles. Les performances peuvent varier de manière significative par rapport à la norme, en fonction des habitudes de conduite, des méthodes de réparation, des conditions routières et conditions atmosphériques.

Adhérence AA, A, B, C

Les catégories d'adhérence sont, par ordre décroissant, AA, A, B et C, et concernent la capacité du pneu à s'arrêter sur un revêtement humide, mesurée sous contrôle sur les surfaces en asphalte et en béton du programme de tests spécifique du gouvernement.

Un pneu de catégorie C a probablement des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement : La catégorie d'adhérence est attribuée au pneu sur la base des résultats obtenus aux tests d'adhérence lors du freinage (en ligne droite) et ne concerne pas les performances d'adhérence dans les virages.

Température A, B, C

Les catégories de température sont A (la plus élevée), B et C, et concernent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, lors de tests réalisés sous contrôle et en laboratoire sur une roue d'essai spécifique.

Une haute température soutenue peut altérer le matériau du pneu et écourter sa durée de vie ; une température excessive peut mener à une défaillance soudaine du pneu.

La catégorie C correspond à un niveau de performances que tous les pneus de voitures particulières doivent atteindre, conformément à la norme fédérale n° 109 sur la sécurité des véhicules à moteur.

Les catégories B et A représentent des niveaux de performances plus élevés que la norme minimale exigée par la loi, obtenus sur une roue d'essai en laboratoire.

Avertissement : Les catégories de température sont établies pour un pneu correctement gonflé et qui ne supporte pas une charge excessive.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive peuvent, ensemble ou individuellement, occasionner une hausse de température et rendre le pneu défectueux.

Glossaire de termes relatifs aux pneus

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression de gonflage des pneus lorsque le véhicule n'a pas été utilisé pendant trois heures ou plus, ou qu'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) dans ces conditions
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à laquelle un pneu peut être gonflé. Elle est indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des éléments standard pouvant être remplacés) de la transmission automatique, de la direction assistée, du freinage assisté, des glaces assistées, des sièges à réglage assisté, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces éléments font partie de l'équipement de série (qu'ils soient installés ou non)
Poids en ordre de marche	Poids d'un véhicule à moteur avec équipement de série et réservoirs de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement pleins. Ce poids comprend aussi, le cas échéant, le climatiseur et le poids d'un moteur optionnel dépassant le poids du moteur de série
Poids du véhicule en pleine charge	La somme des éléments suivants : (a) Poids en ordre de marche (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options prévues par le constructeur

Terminologie relative aux pneus	Signification
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multiplié par le nombre d'occupants mentionné dans la deuxième colonne du tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule telle que stipulée dans la troisième colonne du tableau 1* ci-dessous
Poids des options prévues par le constructeur	Le poids combiné des options normales prévues par le constructeur, dont le poids excède de 5 lb. (2,3 kg) les éléments standard qu'elles remplacent et qui n'ont pas été prises en compte dans le poids en ordre de marche ou le poids des accessoires. Elles comprennent les freins renforcés, les stabilisateurs ("ride-levelers"), le porte-bagages de toit, la batterie de 12 volts à grande capacité et les garnitures spéciales
Jante	Support métallique d'un pneu ou d'un ensemble pneu/chambre à air où vient se loger le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Type de jante	Désignation utilisée par les constructeurs automobiles en fonction du style ou du code
Largeur de jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (capacité de chargement totale)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg), multiplié par le nombre de sièges du véhicule

Terminologie relative aux pneus	Signification
Charge maximale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids du véhicule en pleine charge sur chaque essieu et en divisant par deux
Charge normale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids en ordre de marche, le poids des accessoires et le poids normal des occupants sur chaque axe (en fonction du tableau 1* ci-dessous) et en divisant par deux
Côté au vent	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles en acier enveloppées ou renforcées de plis de fils câblés, et dont la forme s'ajuste à la jante
Séparation du talon	Rupture du lien entre les composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu gonflable dans lequel les plis de fils câblés s'étendant aux talons sont couchés selon des angles alternes nettement inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, à l'exception de la bande de roulement et la gomme de flanc qui, lorsqu'elle est gonflée, porte la charge
Arrachement	Décrochage de morceaux de la bande de roulement ou du flanc

Terminologie relative aux pneus	Signification
Fil câblé	Brins qui forment les plis du pneu
Séparation de fil câblé	Séparation des fils câblés des composés de caoutchouc adjacents
Fissuration	Toute séparation à l'intérieur de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneu s'étendant au matériau du fil câblé
CT	Système comportant un pneu gonflable avec un pneu à rebord inversé et une jante, dans lequel la jante est conçue avec des rebords pointant vers l'intérieur en coupe radiale et le pneu est conçu pour s'ajuster à la surface intérieure de la jante, de façon à recouvrir ses rebords à l'intérieur de l'espace vide du pneu
Pneu renforcé	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Rainure	Espace compris entre deux nervures de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et dans lequel est incorporé le support de gonflage
Séparation de calandrage intérieur	Séparation du calandrage intérieur du matériau du fil câblé à l'intérieur de la carcasse

Terminologie relative aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc blanc ou flanc portant des inscriptions en blanc ou des renseignements sur le fabricant, la marque et/ou le modèle et dont les lettres sont plus en relief que sur l'autre flanc du pneu, ou (b) Flanc spécial d'un pneu asymétrique, qui doit toujours se trouver du côté extérieur lorsqu'on monte le pneu
Pneu de camion léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être utilisé principalement sur des camions légers ou des véhicules de promenade à usage multiple
Capacité de charge	Charge maximale qu'un pneu est censé accepter à une pression de gonflage donnée
Capacité de charge maximale	Capacité de charge d'un pneu à sa pression de gonflage maximale autorisée
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle un pneu est monté selon des exigences de dimension physique
Épissure ouverte	Toute séparation à n'importe quelle jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur s'étendant au matériau du fil câblé
Diamètre extérieur	Diamètre global d'un pneu neuf gonflé

Terminologie relative aux pneus	Signification
Largeur totale	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, incluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements ou les bandes ou nervures protectrices
Pneu de voiture de tourisme	Pneu conçu pour être utilisé sur les voitures de tourisme, les véhicules de promenade à usage multiple et les camions dont le poids nominal brut de véhicule (PNBV) est de 10.000 lb. ou moins.
Pli	Couche de fils câblés disposés parallèlement dans une gaine de caoutchouc
Séparation de pli	Séparation du composé en caoutchouc entre des plis adjacents
Pneu gonflable	Dispositif mécanique composé de caoutchouc, de produits chimiques, de tissu et d'acier ou d'autres matériaux qui, une fois installé sur une roue automobile, fournit de la traction et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu gonflable dans lequel les fils câblés des plis s'étendant aux talons sont couchés selon un angle sensiblement égal à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures

Terminologie relative aux pneus	Signification
Largeur de section	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, excluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements ou les bandes ou nervures protectrices
Flanc	Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon
Séparation du flanc	Séparation du composé en caoutchouc du matériau du fil câblé dans le flanc
Pneu neige	Pneu pouvant atteindre un indice de traction de 110 ou plus, en comparant son rendement au pneu d'essai de référence de la norme ASTM E-1136 lors du test de traction dans la neige, tel que décrit dans la norme "ASTM F-1805-00, Standard Test Method for Single Wheel Driving Traction in a Straight Line on Snow-and Ice-Covered Surfaces", et qui est marqué du symbole Alpine () sur au moins l'un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est posé en vue de le tester ; il peut s'agir de n'importe quelle jante répertoriée comme convenant à ce pneu
Bande de roulement	Partie du pneu venant en contact avec la surface de la route
Nervure de bande de roulement	Section de la bande de roulement qui fait le tour du pneu

Terminologie relative aux pneus	Signification
Séparation de bande de roulement	Écartement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure moulés (TWI)	Saillies des rainures principales conçues pour identifier visuellement le niveau d'usure de la bande de roulement
Dispositif de retenue des roues	Dispositif servant à retenir correctement la roue et le pneu pendant les tests

* : Tableau 1 — Charge et répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé, en fonction du nombre de sièges disponibles

Nombre de sièges disponibles, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
De 2 à 4	2	2 à l'avant
De 5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges
De 11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges, 1 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges
De 16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur la deuxième rangée de sièges, 2 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges

Fonctions personnalisables

Votre véhicule comporte différentes fonctions électroniques personnalisables à votre convenance. La programmation de vos préférences demande l'utilisation d'équipement spécialisé et peut être effectuée par votre concessionnaire Toyota.

La personnalisation de certaines fonctions entraîne automatiquement la modification d'autres fonctions. Pour en savoir davantage, contactez votre concessionnaire Toyota.

Fonctions personnalisables

1 Véhicules dotés d'un système audio à affichage : Paramètres modifiables à l'aide du système audio à affichage
(Pour en savoir davantage au sujet de la personnalisation des paramètres à l'aide du système audio à affichage, consultez le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage".)

2 Véhicules dotés d'un système de navigation : Paramètres modifiables à l'aide du système de navigation
(Pour en savoir davantage au sujet de la personnalisation des paramètres à l'aide de l'écran de navigation, consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire".)

3 Paramètres modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles : O = Disponible, — = Non disponible

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	1	2	3
Système Smart key (→P. 58)	Système Smart key	ON	OFF	O	O	O
	Sélectionner les portières à déverrouiller	Portière du conducteur	Toutes les portières	–	O	O
Télécommande (→P. 74)	Télécommande	ON	OFF	–	–	O
	Fonctionnement du déverrouillage	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	O	O	O
	Fonction d'alarme de panique	ON	OFF	–	–	O
	Un avertisseur sonore retentit si l'on appuie sur lorsqu'une des portières n'est pas fermée	ON	OFF	–	–	O

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	1	2	3
Système Smart key (→P. 58) et télécommande (→P. 74)	Signaux de fonctionnement (Feux de détresse)	ON	OFF	–	O	O
	Signaux de fonctionnement (Avertisseurs sonores)	Niveau 7	Niveaux 1 à 6	O	O	O
			OFF			
	Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portières si une portière n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	OFF	–	O	O
			30 secondes			
			120 secondes			

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	1	2	3
Verrouillage des portières (→P. 76, 504)	Déverrouillage à l'aide d'une clé	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	–	O	O
	Fonction de verrouillage automatique des portières par détection de la vitesse du véhicule	OFF	ON	O	O	O
	Passer en position de changement de vitesse autre que P verrouille toutes les portières	ON	OFF	O	O	O

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	1	2	3
Verrouillage des portières (→P. 76, 504)	Passer en position de changement de vitesse P déverrouille toutes les portières	ON	OFF	O	O	O
	Déverrouillage de toutes les portières en ouvrant la portière du conducteur	OFF	ON	O	O	O
Système de commande automatique des phares (→P. 220)	Sensibilité du capteur d'éclairage	Niveau 3	Niveaux 1 à 5	O	O	O
	Temps écoulé avant que les phares s'éteignent automatiquement une fois les portières fermées	30 secondes	0 seconde	O	O	O
			60 secondes			
			90 secondes			

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	1	2	3
Éclairage (→P. 313)	Temps écoulé avant l'extinction des lumières	15 secondes	7,5 secondes	O	O	O
			30 secondes			
	Fonctionnement lorsque les portières sont déverrouillées*	ON	OFF	–	O	O
	Fonctionnement une fois le contacteur "POWER" placé en position OFF*	ON	OFF	–	O	O
	Fonctionnement lorsque vous transportez la clé à puce et approchez du véhicule (lorsque le commutateur d'éclairage de lecture/intérieur est en position DOOR)*	ON	OFF	–	O	O
	Éclairage de plancher	ON	OFF	–	–	O
	Fonctionnement de l'éclairage de plancher lorsque le véhicule roule	ON	OFF	–	–	O

* : Lorsque les paramètres personnalisés sont modifiés à l'aide du système de navigation, ces fonctions passeront de ON à OFF simultanément.

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	1	2	3
Compteur et bloc d'instrumentation (→P. 204)	Sensibilité du capteur permettant d'atténuer la luminosité du compteur, du système de navigation et du bloc d'instrumentation selon la luminosité extérieure	0	-2 à +2	–	–	O
	Sensibilité du capteur permettant de rétablir la luminosité initiale du compteur, du système de navigation et du bloc d'instrumentation selon la luminosité extérieure	0	-2 à +2	–	–	O
Climatiseur automatique (→P. 292)	Activer/désactiver le fonctionnement automatique du compresseur du climatiseur lorsque le contacteur "AUTO" est en position ON	ON	OFF	–	–	O
	Commande du climatiseur en mode de conduite Eco	ON	OFF	–	–	O

Élément	Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	1	2	3
Fonction de fermeture automatique des écrans pare-soleil du toit panoramique liée au verrouillage des portières (→P. 335)	S'active lorsque le contacteur "POWER" est placé en mode OFF et que les portières sont verrouillées de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule à l'aide de la télécommande, ou de l'extérieur du véhicule à l'aide du système Smart key ou de la clé mécanique	ON	OFF	–	–	O
Avertisseur sonore de marche arrière (→P. 197)	Signaux de fonctionnement (Avertisseur sonore) lorsque vous passez en position R	Signaux sonores à répétition	Un signal sonore	–	–	O
Rappel de ceinture de sécurité (→P. 475)	Avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité associé à la vitesse du véhicule	ON	OFF	–	–	O

Éléments à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés afin que le système fonctionne normalement, par exemple après que la batterie de 12 volts a été rebranchée ou une fois les travaux d'entretien effectués.

Élément	Moment de l'initialisation	Référence
Données pour l'entretien	Après avoir effectué les travaux d'entretien	P. 368
Système témoin de basse pression des pneus	• Lorsque vous permutez des pneus dont la pression de gonflage est différente pour les pneus avant et les pneus arrière • Lorsque vous changez la dimension des pneus	P. 404

Index

Liste d'abréviations 564

Index alphabétique 566

Que faire si... 578

Véhicules dotés d'un système audio à affichage :
Pour plus de détails concernant les fonctions du système audio à affichage, par exemple le système audio, veuillez consulter le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage".

Véhicules dotés d'un système de navigation :
Pour plus de détails concernant les fonctions du système de navigation et de l'écran tactile, par exemple le système audio, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Liste d’abréviations et d’acronymes

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
A/C	Air Conditioning (Climatiseur)
ABS	Anti-lock Brake System (Freins antiblocage)
ALR	Automatic Locking Retractor (Rétracteur à blocage automatique)
APGS	Advanced Parking Guidance System (Système perfectionné d’aide au stationnement)
CRS	Child Restraint System (Dispositif de retenue pour enfants)
DISP	Display (Affichage)
ECO	Economy/Ecology (Économie/Écologie)
ECU	Electronic Control Unit (Unité de commande électronique microprocesseur)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de données d’événement)
ELR	Emergency Locking Retractor (Rétracteur à blocage d’urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
EV	Electric Vehicle (Véhicule électrique)
GAWR (PTME)	Gross Axle Weight Ratings (Poids technique maximal sous essieu)
GPS	Global Positioning System (Système de géo-positionnement par satellite)
GVWR (PNBV)	Gross Vehicle Weight Rating (Poids nominal brut du véhicule)
I/M	Emission Inspection and Maintenance (Vérification et entretien du système antipollution)

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d’enfant)
LED (DEL)	Light Emitting Diode (Diode électroluminescente)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl)
M + S	Mud and Snow (Boue et neige)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther tert-butylique méthylique)
OBD	On Board Diagnostics (Système de diagnostic de bord)
PCS	Pre-Collision System (Système de sécurité préventive)
PWR	Power (Mise en marche)
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d’identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Monitoring (Warning) System (Système de surveillance de la pression des pneus)
TRAC	Traction Control (Régulateur de traction)
TWI	Treadwear Indicator (Indicateur d’usure moulé)
VIN (NIV)	Vehicle Identification Number (Numéro d’identification du véhicule)
VSC	Vehicle Stability Control (Dispositif de contrôle du dérapage)

Index alphabétique

A

ABS **260**
Accoudoir **333**
Affichage
Informations de croisière 208
Régulateur de vitesse dynamique à radar 242
Affichage de la température extérieure **292**
Ampoules
Puissance 533
Remplacement 438
Antenne **366**
Appuis-tête
Réglage 97
Assistance au freinage **260**
Avertisseurs sonores
Portière ouverte 472
Rappel de ceinture de sécurité 473
Système de freinage 465

B

Batterie
Préparatifs et vérifications avant l'hiver 283
Si la batterie de 12 volts est déchargée 506
Vérification 397
Bloc central **320**
Blocage
Si votre véhicule est bloqué 517
Bluetooth®*
Boîtes à gants **319**
Bougie d'allumage **528**
Bruit provenant de dessous le véhicule **20**

C

Cache-bagages **342**
Caméra*
Capacité de charge **282**
Capacité de charge totale **282**
Capot **379**
Caractéristiques **522**
Caractéristiques de rangement **317**
Carburant
Capacité 524
Jauge de niveau d'essence 204
Remplissage du réservoir 119
Renseignements 534
Type 534
Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité à action préventive 268
Dispositif de suspension de ceinture de sécurité 94
Dispositifs de tension des ceintures 104
Femmes enceintes, utilisation adéquate de la ceinture de sécurité 105
Guide des ceintures de sécurité 103
Installation du dispositif de retenue pour enfants 153
Lampe témoin de rappel 473
Nettoyage et entretien de la ceinture de sécurité 365
Port de la ceinture de sécurité 99
Port de la ceinture de sécurité par les enfants 106
Rallonges de ceinture de sécurité 106
Réglage de la ceinture de sécurité 102
Rétracteur à blocage automatique (ALR) 105
Rétracteur à blocage d'urgence (ELR) 105

Chaînes 285
Chauffage
Climatiseur automatique..... 292
Rétroviseurs extérieurs 307
Sièges chauffants..... 331
Clé à puce
Remplacement de la pile..... 424
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 504
Clés
Clé à puce 55
Clé mécanique 55
Clés 55
Contacteur “POWER”..... 182
Numéro de la clé 55
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 504
Si vous perdez vos clés..... 503
Système d’accueil sans clé 74
Touche de télécommande..... 74
Clignotants
Contacteur..... 201
Puissance..... 533
Remplacement des ampoules 438
Clignotants arrière
Puissance..... 533
Remplacement des ampoules 438
Clignotants avant
Contacteur..... 201
Puissance..... 533
Remplacement des ampoules 438
Climatiseur
Climatiseur automatique 292
Contacteurs au volant de commande à distance de la température.....305
Filtre du climatiseur.....421
Climatiseur automatique
Climatiseur 292
Climatiseur automatique 292
Contacteurs au volant de commande à distance de la température.....305
Filtre du climatiseur.....421
Commande de l’éclairage du bloc d’instrumentation.....206
Commutateur d’allumage.....182
Compartiment auxiliaire 324, 341
Compteur
Commande de l’éclairage du bloc d’instrumentation.....206
Compteurs.....204
Écran d’informations de croisière 208
Touche de sélection de l’unité de vitesse 206
Compteur journalier.....204
Condenseur 392
Conduite
Conseils pour la conduite en hiver.....283
Conseils relatifs à la période de rodage.....170
Posture adéquate.....126
Procédures.....168
Conseils pour la conduite en hiver.....283
Conseils relatifs à la période de rodage 170
Console au plafond.....324

* : Consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage” ou le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

Contacteur
Commutateur d'allumage.....182
Commutateur de remise à zéro du système témoin de basse pression des pneus.....405
Commutateur de verrouillage des portières assistées.....76
Commutateur des phares antibrouillards.....228
Commutateurs d'éclairage....220
Contacteur "POWER".....182
Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace.....230
Contacteur de désactivation du freinage à action préventive.....269
Contacteur de glace assistée.....116
Contacteur de lave-phares....237
Contacteur de sélection de mode de conduite.....194
Contacteur de verrouillage des glaces.....116
Contacteur du mode de conduite Eco.....194
Contacteur du mode de conduite EV.....189
Contacteur du régulateur de vitesse.....238
Contacteur téléphonique*
Contacteurs de la télécommande du système audio*
Écrans pare-soleil du toit panoramique.....334
Interrupteur de feux de détresse.....456
Touche de communication*
Contacteur "POWER".....182
Contacteur de verrouillage des glaces.....116
Contacteur des désembueurs des rétroviseurs extérieurs.....307
Contacteur du mode de conduite Eco.....194
Contacteur du mode de conduite EV.....189
Contacteur téléphonique*
Contacteurs de la télécommande du système audio*
Contrôle de la luminosité
Commande de l'éclairage du bloc d'instrumentation.....206
Contrôle du système antipollution.....374
Coussin gonflable de protection des genoux.....128
Coussins gonflables
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables.....132
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables en rideau.....132
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux.....132
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et en rideau.....132
Coussin gonflable de protection des genoux.....128
Coussins gonflables SRS.....128
Emplacement des coussins gonflables.....128
Lampe témoin des coussins gonflables.....467
Modification et mise au rebut des coussins gonflables.....141

Posture adaptée à la conduite 126
Précautions générales relatives aux coussins gonflables..... 136
Précautions relatives aux coussins gonflables en rideau 136
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux 136
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et en rideau 136
Précautions relatives aux coussins gonflables pour vos enfants..... 136
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 142
Coussins gonflables en rideau 128
Coussins gonflables latéraux 128
Couvre-bagages 342
Cric
Positionnement d'un cric rouleur..... 382
Véhicule doté d'un cric 486
Crochets
Charge..... 340
Crochets de rétention 340

D

Désembueur
Lunette arrière 307
Rétroviseurs extérieurs 307
Désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs..... 307
Dimensions.....522
Direction assistée électrique.....260
Dispositif d'assistance pour démarrage en pente 265
Dispositif d'ouverture
Capot.....379
Hayon.....82
Panneau de réservoir.....119
Dispositif de contrôle du dérapage.....260
Dispositif de retenue pour enfants
Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide des ancrages LATCH 154
Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité 157
Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide des courroies supérieures.....162
Sièges de rehausse, définition 148
Sièges de rehausse, installation.....157
Sièges modulables, définition 148
Sièges modulables, installation 157
Sièges pour bébé, définition 148
Sièges pour bébé, installation.....157
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 142

* : Consultez le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage" ou le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Disque MP3*
Disque WMA*
Données relatives à la vidange d'huile moteur 368

E
Entrée audio*
Entretien
Ceintures de sécurité 365
Données sur l'entretien 522
Entretien général.....370
Extérieur.....360
Habitacle 364
Opérations d'entretien à réaliser soi-même 375
Procédures d'entretien.....367
Réinitialisez les données sur l'entretien 368
EPS.....260
Essuie-glace et lave-glace arrière 234
Essuie-glaces avant.....230
Éclairage de courtoisie
Éclairage de courtoisie.....327
Puissance.....533
Éclairage de la plaque d'immatriculation
Puissance.....533
Remplacement des ampoules 438
Éclairage de lecture
Contacteur.....315
Puissance.....533
Éclairage de plancher.....313
Éclairage du compartiment de charge
Contacteur.....83
Puissance.....533
Éclairage intérieur
Contacteur.....314
Éclairage intérieur 313
Puissance.....533

Écran pare-soleil
Toit panoramique 334
Écrans pare-soleil du toit.....334
Enregistrement des données du véhicule.....21
Étiquettes antivol.....125

F
Feu de gabarit avant
Puissance 533
Remplacement des ampoules 438
Feux
Commutateur des phares antibrouillards 228
Contacteur de clignotant.....201
Contacteur des phares.....220
Éclairage de courtoisie.....327
Éclairage de lecture 315
Éclairage de plancher 313
Éclairage du sélecteur de vitesses.....313
Éclairage intérieur.....314
Interrupteur de feux de détresse.....456
Levier de commande des clignotants 201
Puissance 533
Remplacement des ampoules 438
Feux arrière
Contacteur 220
Feux de détresse
Contacteur 456
Feux de gabarit
Contacteur 220
Feux de recul
Puissance 533
Remplacement des ampoules 438
Feux de stationnement
Contacteur 220
Filtre à micro-poussière et pollen.....299

Filtre du climatiseur 421
Fonctions personnalisables 553
Frein
Frein de stationnement..... 202
Liquide..... 530
Frein de stationnement..... 202
Freins antiblocage 260
Fusibles..... 426

G
Glaces 116
Glaces
Désembueur de lunette arrière..... 307
Glaces assistées 116
Lave-glace..... 230
Glaces assistées 116

H
Hayon
Hayon..... 82
Système Smart key 58
Télécommande..... 74
Huile
Huile moteur..... 386
Huile moteur
Capacité 525
Préparatifs et vérifications avant l'hiver..... 283
Vérification..... 386

I
Identification
Moteur 524
Véhicule..... 523
Indicateur de vitesse..... 204
Informations de croisière 208
Initialisation
Éléments à initialiser 561

J
Jauges..... 204

K
Klaxon 203

L
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité.....473
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité côté conducteur 473
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité côté passager avant 473
Lampes témoins.....215
Lampes témoins
Basse pression d'huile moteur.....466
Basse pression des pneus.....474
Basse réserve de carburant.....473
Coussins gonflables SRS.....467
Demande de position P.....470
Freins antiblocage (ABS).....467
Haute température du liquide de refroidissement 466
Lampe témoin de ceinture de sécurité 473
Lampe témoin de pression des pneus 474
Niveau de charge de batterie hybride (batterie de traction) faible 471
Phares à DEL.....469
Portière ouverte.....472
Régulateur de vitesse 469
Régulateur de vitesse à radar. 469
Surchauffe du système hybride 471
Système d'ajustement automatique des phares 469

* : Consultez le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage" ou le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Système de charge 466
Système de direction assistée électrique 467
Système de freinage 465, 468
Système de sécurité préventive 468
Système de verrouillage de stationnement 468
Système hybride 466
Système Smart key 483
Témoin de dérapage 468
Témoin de mauvais fonctionnement 467

Lavage et cirage 360

Lave-glace
Contacteur 230
Préparatifs et vérifications avant l'hiver 283
Vérification 395

Lave-phares 237

Lecteur de CD*

Liquide
Frein 530
Lave-glace 395

Liquide de refroidissement du moteur
Capacité 528
Préparatifs et vérifications avant l'hiver 283
Vérification 390

Liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique
Capacité 528
Préparatifs et vérifications avant l'hiver 283
Vérification 390

M

Message d'avertissement
Système de verrouillage de stationnement 469

Microphone* 352

Miroirs de pare-soleil 327

Montre de bord 328

Moteur
Capot 379
Commutateur d'allumage 182
Compartiment 385
Contacteur "POWER" 182
Démarrage du système hybride 182
Mode ACCESSORY 184
Numéro d'identification 523
Si le système hybride ne démarre pas 501
Surchauffe 512

N

Nettoyage
Ceintures de sécurité 365
Extérieur 360
Habitacle 364

Nombre de sièges 282

Numéro d'identification du véhicule 523

O

Odomètre 204

Opérations d'entretien à réaliser soi-même 375

Outils 486

Ouvre-porte de garage 344

P

Panneau de réservoir..... 119
Pare-soleil..... 326
PCS..... 268
Phares
Contacteur..... 220
Lave-phare 237
Puissance..... 533
Remplacement des ampoules 438
Phares antibrouillards
Contacteur..... 228
Puissance..... 533
Remplacement des ampoules 438
Phares antibrouillards avant
Contacteur..... 228
Puissance..... 533
Remplacement des ampoules 438
Plaque de coffre 340
Pneu de secours
Emplacement de rangement..... 486
Pression de gonflage..... 531
Pneus
Capteur de pression de gonflage.....404
Chaînes.....285
Dimensions 531
En cas de crevaison.....486
Permutation des pneus 403
Pneu de secours 486
Pneu de secours compact 486
Pneus neige 283
Pression de gonflage 413
Remplacement.....486
Renseignements 538
Système témoin de basse pression des pneus.....403, 470
Vérification 403
Poids
Capacité de charge.....282
Limites de charge.....282
Poids 522
Poignée du cric 486
Port AUX*
Port USB*
Porte-bouteilles.....323
Porte-gobelets.....321
Portières
Glaces de portière.....116
Hayon.....82
Portières.....76
Verrou de protection pour enfants aux portières arrière 77
Verrouillage des portières.....58, 74, 76
Pression de gonflage des pneus.....413
Prises de courant.....329

* : Consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage” ou le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

R

Radiateur 392
Radio*
RDS*
Remorquage
Remorquage avec les 4 roues au sol 289
Remorquage d'urgence.....458
Traction d'une remorque 288
Remorquage avec les 4 roues au sol 289
Remplacement
Ampoules 438
Fusibles.....426
Pile de la clé à puce 424
Pneus.....486
Renseignements sur les pneus
Classification relative à la qualité des pneus.....543
Dimensions 541
Glossaire.....545
Numéro d'identification du pneu.....540
Régulateur de traction.....260
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 238
Régulateur de vitesse dynamique à radar.....242
Régulateur de vitesse à radar.....242
Rétroviseur.....112, 114
Rétroviseur intérieur.....112
Rétroviseurs
Miroirs de pare-soleil.....327
Rétroviseur intérieur.....112
Rétroviseurs extérieurs 114
Rétroviseurs extérieurs chauffants 307
Rétroviseurs extérieurs
Réglage et rabattement 114
Roues.....417

S

Safety Connect.....352
Sécurité des enfants
Commutateur de verrouillage des glaces assistées 116
Dispositif de retenue pour enfants.....148
Installation du dispositif de retenue pour enfants 153
Port de la ceinture de sécurité par les enfants 106
Précautions concernant les ceintures de sécurité 107
Précautions relatives au hayon.....84
Précautions relatives au toit panoramique.....336
Précautions relatives aux coussins gonflables 136
Précautions relatives aux glaces assistées 118
Précautions relatives aux piles retirées de la clé à puce.....425
Précautions relatives aux sièges chauffants.....332
Précautions relatives à la batterie de 12 volts 400
Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité 110
Verrous de protection pour enfants.....77
Sélecteur de vitesses
Transmission.....192

Sièges
Abaissement des dossiers 89
Appui-tête 97
Installation des sièges pour enfants/du dispositif de retenue pour enfants 153
Nettoyage 364
Position assise adéquate 126
Précautions relatives au réglage 90, 95
Rabattement des dossiers 93
Réglage 88, 92
Sièges chauffants 331
Sièges arrière
Rabattement 93
Réglage 92
Sièges avant
Abaissement des dossiers 89
Réglage 88
Sièges chauffants 331
Surchauffe 512
Système audio*
Système audio/vidéo*
Système d'accueil sans clé 74
Système d'ajustement automatique des phares 227
Système d'immobilisation du moteur 123
Système d'éclairage d'accueil 313
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 142
Système de commande automatique de l'éclairage 220
Système de dissuasion de vol
Système d'immobilisation du moteur 123
Système de moniteur de rétrovision*
Système de navigation (consultez le "Système de navigation Manuel du propriétaire")
Système de notification de proximité de véhicule 32
Système de phares de jour 225
Système de radiocommunication de données*
Système de refroidissement
Surchauffe du moteur 512
Surchauffe du système hybride 512
Système de sécurité préventive 268
Système hybride
Commutateur d'allumage 182
Composants sous haute tension 36
Contacteur "POWER" 182
Écran de contrôle/ de consommation d'énergie 42
Indicateur du système hybride 210
Système de coupure d'urgence 37
Système mains libres (pour téléphone cellulaire)*
Système Smart key
Démarrage du système hybride 182
Emplacement des antennes 61
Fonctions d'ouverture 58
Système sonore d'approche du véhicule 32

* : Consultez le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage" ou le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

T

Tapis protecteur.....338
Témoins de rappel d'entretien 215
Toit panoramique
Écrans pare-soleil 334
Précautions relatives au lavage 363
Touche de communication*
Touche de télécommande
Remplacement de la pile.....424
Verrouillage/ déverrouillage 74
Touche SOS.....352
TRAC.....260
Traction d'une remorque.....288
Transmission
Contacteur de position P.....195
Transmission hybride 192

U

Urgence, au cas où
En cas de crevaison 486
Si la batterie de 12 volts est déchargée 506
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 504
Si le système hybride ne démarre pas.....501
Si un avertisseur sonore retentit.....465
Si une lampe témoin s'allume.....465
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence.....519
Si votre véhicule doit être remorqué 457
Si votre véhicule est bloqué 517
Si votre véhicule surchauffe 512
Si vous croyez qu'il y a un problème.....464
Si vous perdez vos clés 503

V

Verrou de portière
Hayon.....82
Portières.....76
Système Smart key.....58
Télécommande 74
Verrous de protection pour enfants.....77
Vide-poches de portière.....325
Volant
Contacteurs audio*
Réglage.....111
VSC 260
VSC amélioré.....260

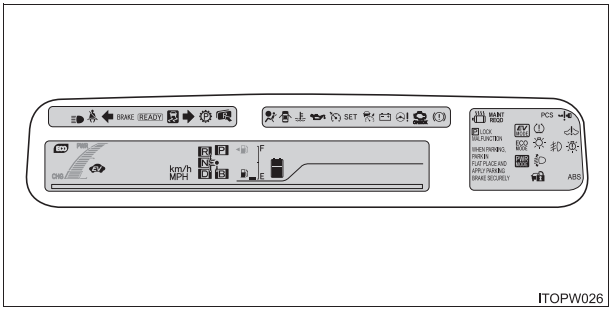
* : Consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage” ou le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

Que faire si...

Un pneu crève	P. 486	En cas de crevaison
Le système hybride ne démarre pas	P. 501	Si le système hybride ne démarre pas
	P. 123	Système d'immobilisation du moteur
	P. 506	Si la batterie de 12 volts est déchargée
La lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement clignote ou s'allume	P. 512	Si le véhicule surchauffe
La lampe témoin de surchauffe du système hybride s'allume		
De la vapeur s'échappe du dessous du capot		
La clé est perdue	P. 503	Si vous perdez vos clés
La batterie de 12 volts est à plat	P. 506	Si la batterie de 12 volts est déchargée
Il est impossible de verrouiller les portières	P. 76	Portières
	P. 82	Hayon
Le véhicule est bloqué dans la boue ou dans le sable	P. 517	Si votre véhicule est bloqué

Une lampe témoin ou un témoin s’allume

P. 465 Si une lampe témoin s’allume ou si un avertisseur sonore retentit



■ Lampes témoins

BRAKE ou — Lampe témoin du système de freinage (voyant rouge) P. 465

Lampe témoin du système de charge P. 466

Lampe témoin de basse pression d’huile moteur P. 466

Lampe témoin de haute température du liquide P. 466

Lampe témoin du système hybride P. 466

CHECK ou — Témoin de mauvais fonctionnement P. 467

Lampe témoin SRS P. 467

ABS ou — Lampe témoin “ABS” P. 467

Lampe témoin du système de direction assistée électrique P. 467



Lampe témoin du système de sécurité préventive*1 P. 468



Témoin de dérapage P. 468



Lampe témoin du système de freinage (voyant jaune) P. 468



Lampe témoin du système de verrouillage de stationnement P. 468



Message d'avertissement du système de verrouillage de stationnement P. 469



Lampe témoin des phares à DEL P. 469



Lampe témoin du système d'ajustement automatique des phares P. 469



Lampe témoin du régulateur de vitesse*2 P. 469



Lampe témoin du régulateur de vitesse à radar*2 P. 469



Lampe témoin de demande de position P P. 470



Lampe témoin de surchauffe du système hybride P. 471



Lampe témoin de faible charge de la batterie hybride (batterie de traction) P. 471



Lampe témoin de portière ouverte P. 472



Lampe témoin de basse réserve de carburant P. 473



Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité P. 473



Lampe témoin du système Smart key P. 483



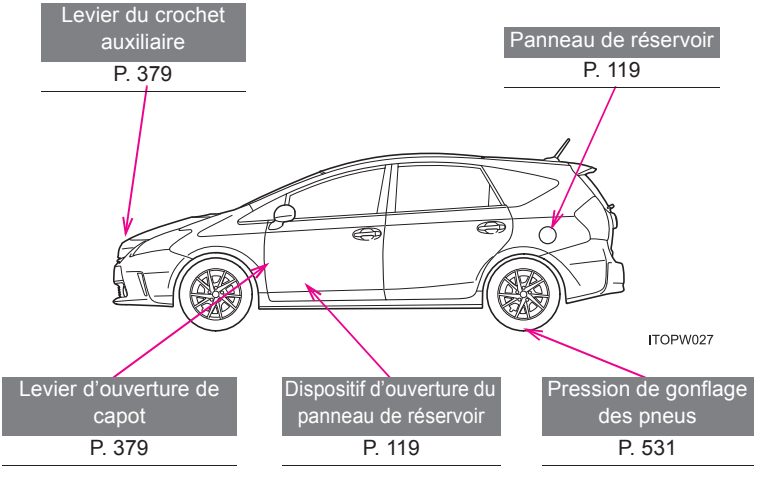
Lampe témoin de pression des pneus P. 474



Témoin de rappel d'entretien requis P. 368

*1 : La lampe témoin clignote pour indiquer une défaillance.
*2 : La lampe témoin s'allume en jaune pour indiquer une défaillance.

RENSEIGNEMENTS POUR LA STATION-SERVICE



Capacité du réservoir de carburant (Référence)	11,9 gal. (45 L, 9,9 Imp.gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P. 524
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 531
Quantité d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence)		qt. (L, Imp.qt.)
	Avec filtre	4,4 (4,2, 3,7)
	Sans filtre	4,1 (3,9, 3,4)
Type d'huile moteur	Toyota Genuine Motor Oil ou produit équivalent Grade d'huile : Huile moteur multigrade ILSAC	P. 525

Publication No.OM47784D
Printed in Japan 01-1203-00 □
プリウス v（D）